

# Rapport annuel 2009



Ouvrer pour que les  
populations rurales pauvres  
se libèrent de la pauvreté

# Tableau synoptique, 1978-2009<sup>a, b</sup>

TABLEAU 1

	2005	2006	2007	2008	2009	1978-2009
<b>Activités opérationnelles<sup>c, d</sup></b>						
<b>Prêts et dons au titre du CSD approuvés</b>						
Nombre de programmes et projets	31	27	35	30	33	829
Montant en millions d'USD	499,3	515,0	563,1	561,4	670,5	11 207,5
<b>Dons approuvés</b>						
Nombre	66	109	77	71	99	2 227
Montant en millions d'USD	36,6	41,8	35,7	40,9	47,0	698,3
<b>Total des opérations de prêt et de don du FIDA</b> en millions d'USD	<b>535,9</b>	<b>556,8</b>	<b>598,8</b>	<b>602,3</b>	<b>717,5</b>	<b>11 905,8</b>
<b>Cofinancement</b> en millions d'USD	<b>124,2</b>	<b>96,1</b>	<b>427,3</b>	<b>318,3</b>	<b>313,4</b>	<b>8 111,3</b>
Multilatéral	74,8	67,3	401,2	202,3	285,2	6 431,4
Bilatéral	39,1	27,0	17,4	13,3	25,0	1 259,9
ONG	1,6	0,6	1,0	3,5	0,7	31,0
Autre <sup>e</sup>	8,6	1,3	7,8	99,3	2,5	389,0
<b>Contribution des pays</b> en millions d'USD	<b>419,1</b>	<b>290,5</b>	<b>281,5</b>	<b>286,6</b>	<b>368,3</b>	<b>9 921,9</b>
<b>Coût total des programmes et projets<sup>f</sup></b> en millions d'USD	<b>1 027,9</b>	<b>906,5</b>	<b>1 275,8</b>	<b>1 170,6</b>	<b>1 358,8</b>	<b>29 310,0</b>
<b>Inventaire des programmes et projets</b>						
Nombre de programmes et projets en cours d'exécution	183	187	196	205	221	
Nombre de programmes et projets achevés	32	26	25	24	21	571
Nombre de programmes et projets dans la réserve	61	56	58	69	65	
Nombre de programmes et projets approuvés dus à l'initiative du FIDA	29	25	29	27	26	673
Nombre de pays ou territoires bénéficiaires (portefeuille en cours)	88	85	85	88	91	
<b>Décaissement des prêts</b> en millions d'USD	<b>343,5</b>	<b>387,5</b>	<b>399,1</b>	<b>433,8</b>	<b>428,5</b>	<b>7 209,6</b>
<b>Remboursement des prêts<sup>g</sup></b> en millions d'USD	<b>157,5</b>	<b>148,5</b>	<b>175,1</b>	<b>186,4</b>	<b>201,0</b>	<b>2 248,2</b>
<b>Réserve générale</b> en fin de période en millions d'USD	<b>95,0</b>	<b>95,0</b>	<b>95,0</b>	<b>95,0</b>	<b>95,0</b>	
<b>États membres et administration</b>						
États membres – en fin de période	164	165	164	165	165	
Cadre organique – en fin de période <sup>h</sup>	149,5	203	227	233	235	

Sources: système de gestion du portefeuille de projets, états financiers du FIDA pour les exercices 1978 à 2009, système comptable du FIDA.

<sup>a</sup> Les prêts du FIDA et les dons consentis par le FIDA au titre du Cadre pour la soutenabilité de la dette (CSD) en faveur de programmes et projets du FIDA sont libellés en droits de tirage spéciaux (DTS). Cependant, pour faciliter la lecture, les montants indiqués dans les tableaux et graphiques sont exprimés en équivalents USD tels qu'ils figurent dans le rapport du Président présenté au Conseil d'administration pour chaque programme ou projet. Toute discordance dans les totaux est due à l'arrondissement des chiffres.

<sup>b</sup> Les chiffres relatifs aux exercices 1986 à 1995 comprennent le Programme spécial pour les pays de l'Afrique subsaharienne touchés par la sécheresse et la désertification.

<sup>c</sup> Les programmes et projets intégralement annulés et ceux financés au titre du mécanisme de financement du développement des programmes ne sont pas pris en compte.

<sup>d</sup> Les chiffres relatifs à l'exercice 2005 comprennent un prêt à conditions particulièrement favorables accordé à l'Indonésie, constitué du solde inutilisé d'un prêt assorti de conditions intermédiaires approuvé en 1997.

<sup>e</sup> Ce montant comprend les "paniers de financement" et autres dispositifs de financement analogues, les fonds provenant du secteur privé et des financements restant à confirmer à la date de l'approbation du Conseil d'administration.

<sup>f</sup> Ce montant comprend les dons au titre du CSD et les dons au titre de composantes de projets et programmes. Pour le projet relatif au programme national d'autonomisation des communautés rurales, en Indonésie, approuvé en 2008, les chiffres n'incluent que le financement du FIDA.

<sup>g</sup> Le remboursement des prêts concerne les remboursements au titre du principal et inclut les remboursements au nom des pays bénéficiant de l'Initiative pour la réduction de la dette des pays pauvres très endettés (Initiative PPTE).

<sup>h</sup> Postes approuvés (les postes de Président et de Vice-Président ne sont pas compris).

# Table des matières

Avant-propos du Président .....	3
Cadre stratégique du FIDA 2007-2010 .....	6
Questions dictant les opérations du FIDA .....	8
Programme de travail pour 2009 .....	20
Mesurer et améliorer les résultats .....	44
Mobilisation des ressources en 2009 .....	58
Partenariats .....	64
Données relatives au financement .....	78
 Rapport annuel 2009 – CD-ROM	

# Avant-propos du Président

Nourrir ceux qui, dans le monde, sont pauvres et ont faim est le grand défi de notre temps. Lorsque, en 2009, le nombre de personnes souffrant de la faim a dépassé le milliard, il est devenu évident qu'il nous fallait changer notre approche de la sécurité alimentaire et de la réduction de la pauvreté.

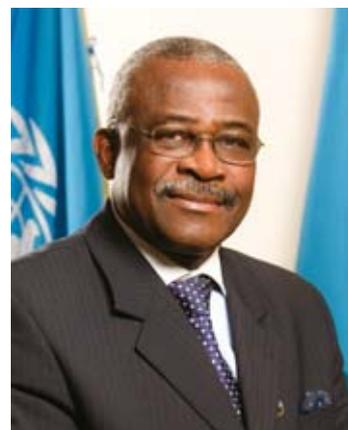
Comment devons-nous, dès lors, modifier notre objectif prioritaire? Sachant que 83% des exploitations agricoles de la planète ont une superficie moyenne inférieure à deux hectares et que les exploitations de ce type sont au nombre d'environ 450 millions dans le monde, nos efforts doivent privilégier davantage les populations rurales pauvres, parce qu'elles ont un rôle important à jouer dans la réalisation de la sécurité alimentaire pour tous.

Il faut parfois une crise pour déclencher une action particulièrement nécessaire. Au lendemain de la crise des prix alimentaires de 2008 et de la récession économique qui l'a suivie, la prise de conscience de ce qu'un être humain sur six ne mange pas à sa faim a fait que la sécurité alimentaire s'est enfin installée, l'an dernier, sur le devant de la scène. Au Sommet de L'Aquila, en juillet 2009, les dirigeants du G-8 se sont engagés à faire en sorte que l'agriculture des pays en développement devienne à la fois plus productive et plus durable.

Cet engagement est arrivé à un moment décisif. Depuis des années déjà, les membres les plus vulnérables de notre société réclamaient à grands cris une meilleure sécurité alimentaire.

Trop souvent, hélas, les voix de ceux qui ont le plus besoin d'être entendus sont les moins audibles. C'est pourquoi j'ai promis, lors de ma prise de fonctions en avril 2009, d'œuvrer afin que la voix des ruraux pauvres, hommes et femmes, puisse se faire entendre plus clairement. Je me suis engagé à plaider inlassablement en leur faveur et à faire tout ce qui est en mon pouvoir pour que l'agriculture et la sécurité alimentaire se placent au centre des préoccupations de tous les gouvernements du monde.

Afin de respecter cet engagement, le FIDA a représenté, en 2009, les intérêts des petits agriculteurs, pêcheurs, pasteurs, gardiens de troupeaux et autres ruraux pauvres à des plateformes internationales de haut niveau à travers le monde. J'ai pris la parole en leur nom au Sommet du G-8 à L'Aquila, au Sommet mondial sur la sécurité alimentaire organisé à Rome par l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), au cours duquel nous avons appuyé la participation des organisations de la société civile (OSC), aux réunions du Forum économique mondial en Jordanie et en Afrique du Sud, et à la Conférence des Nations Unies sur le changement climatique, tenue à Copenhague. Le FIDA a même parrainé, à Copenhague, la Journée du développement agricole et rural pour aider à focaliser l'attention sur le rôle capital que les ruraux pauvres, hommes et femmes, doivent jouer dans l'adaptation au changement climatique et l'atténuation de ses effets.



Vous trouverez, au fil des pages du présent rapport annuel, des preuves des solides progrès accomplis par le FIDA en 2009 vers la réalisation de l'un de nos objectifs: autonomiser les ruraux pauvres, hommes et femmes, pour qu'ils parviennent à accroître leurs revenus et leur sécurité alimentaire. Nos efforts ont visé trois domaines essentiels: **résultats, portée et réforme.**

Dans le premier de ces domaines, les projets appuyés par le FIDA font apparaître des **résultats** concrets, puisque 52 projets achevés dans le courant de l'année 2009 témoignent d'une amélioration de notre performance. Pour améliorer nos résultats sur le terrain, nous avons accru notre présence dans les pays dans lesquels nous intervenons. Cela nous permet d'affiner la conception de nos programmes et projets, et de travailler en liaison plus étroite avec les populations locales en matière de supervision des projets. À la fin de 2009, le Conseil d'administration avait approuvé la mise en place de 27 bureaux de pays, couvrant 31 pays; 25 de ces bureaux étaient opérationnels, et l'expansion se poursuit.

Nos résultats sur le terrain profitent également de l'augmentation du nombre de programmes et projets que nous supervisons directement. À la fin de l'année 2009, le portefeuille en cours comprenait 185 projets faisant l'objet d'une supervision directe. Et la plupart des nouveaux projets approuvés en 2009 prévoient des modalités de supervision directe.

Pour ce qui concerne la **portée**, l'augmentation de 19%, en 2009, du programme de travail du FIDA est significative. Au cours de l'année, le Conseil d'administration a approuvé des prêts et des dons d'une valeur totale de 717,5 millions d'USD, ce qui nous a permis de remplir avec succès les engagements pris dans le cadre de la septième reconstitution des ressources du FIDA.

Depuis 1978, le FIDA a investi près de 12 milliards d'USD, accordant des dons et des prêts à faible taux d'intérêt aux pays en développement, et donnant ainsi à environ 350 millions de personnes les moyens de se libérer de la pauvreté.

Nous continuerons, dans les années qui viennent, à élargir notre programme de travail. En décembre, le Conseil d'administration a approuvé une augmentation de 12%, pour atteindre 800 millions d'USD en 2010. Nous prévoyons, au cours des trois années – 2010-2012 – couvertes par la période de la huitième reconstitution des ressources du FIDA, de réaliser un programme de travail d'environ 3 milliards d'USD, représentant une augmentation de 50% par rapport à la période de la septième reconstitution. Ce programme nous permettra d'atteindre quelque 60 millions de ruraux pauvres, hommes et femmes, qui seront en mesure de cultiver et de vendre davantage de produits vivriers, d'accroître leurs revenus et de déterminer le cap de leur propre existence.

Depuis mon accession à la présidence du FIDA, en 2009, nous avons aussi continué à progresser régulièrement vers la concrétisation du programme de **réforme** du FIDA. Notre but n'a pas changé: notre organisation doit être de plus en plus efficace, efficace et souple, et capable d'exécuter un programme de travail toujours croissant. La première mesure que nous ayons prise a consisté à réorganiser les organes directeurs décisionnels pour en faire une structure transparente et exhaustive à deux niveaux. Cette structure inclut un comité de gestion opérationnel établi sur une large base par souci d'efficacité, et un processus efficace de prise de décisions. Et pour renforcer encore la mise en œuvre

sur le terrain d'une assistance innovante, nous poursuivons notre réforme du système de gestion des ressources humaines. Nous avons engagé un processus de planification stratégique qui nous permettra de mieux comprendre les changements nécessaires afin de concrétiser notre vision de ce que seront, en 2015, les effectifs du FIDA.

L'année 2010 qui s'ouvre devant nous sera décisive pour l'établissement de bases solides pour notre programme de travail élargi. Dans le courant de l'année, le nouveau cadre stratégique du FIDA servira de base au développement de nos relations avec les pays à revenu intermédiaire et à la définition de la réponse à apporter, dans des situations d'urgence, aux États fragiles comme Haïti. Le lancement, en 2010, de notre publication phare, le Rapport sur la pauvreté rurale, attirera l'attention internationale sur la situation actuelle en matière de pauvreté rurale et sur les moyens de la réduire. Et notre participation plus fréquente aux réunions du Forum économique mondial nous permettra également d'amplifier encore la voix des populations rurales pauvres sur la scène mondiale.

Je suis convaincu qu'envisager l'agriculture comme une entreprise – quelle qu'en soit la taille ou l'échelle – est essentiel pour notre capacité d'améliorer la vie et les moyens de subsistance de milliards de ruraux pauvres. Le FIDA a un rôle décisif à jouer pour que les paysans, les pasteurs, les pêcheurs, les gardiens de troupeaux nomades, les habitants des forêts et les populations autochtones vivant à la limite ou en dessous de la ligne de pauvreté aient les moyens de réaliser des bénéfices. Nous continuerons, à cette fin, d'encourager les investissements publics et privés dans l'ensemble de l'économie rurale pour y créer un environnement favorable aux entreprises.

En faisant de l'agriculture une activité rentable, nous pouvons faire en sorte que le secteur rural constitue un choix viable pour les jeunes, hommes et femmes. Faute d'emplois locaux, ces jeunes devront quitter les zones rurales à la recherche d'emplois dans les villes. Et qui alors nourrira les 7,5 milliards d'habitants que comptera la planète en 2030? Mais avec des emplois locaux, les jeunes agriculteurs, et en particulier les femmes, seront en mesure d'avoir une vie décente et lucrative pour eux-mêmes et leurs familles.

Telle est la vision du FIDA. Main dans la main avec nos loyaux partenaires et les populations rurales pauvres au service desquelles nous nous plaçons, je ne doute pas que nous parviendrons à la réaliser. Et les résultats que nous avons atteints en 2009 démontrent que nous avançons dans la bonne direction.



KANAYO F. NWANZE  
Président du FIDA

# Cadre stratégique du FIDA 2007-2010

Le Cadre stratégique du FIDA pour 2007-2010 définit la manière dont le Fonds contribue à la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD), et en particulier l'Objectif 1, qui concerne l'éradication de l'extrême pauvreté et de la faim. Le Cadre stratégique trace l'orientation du FIDA et indique les modes opératoires qui seront appliqués pour répondre à la fois aux besoins des populations rurales pauvres dans un monde en pleine transformation, à l'évolution de l'architecture internationale de l'aide au développement et à la nécessité d'accroître à la fois le volume et l'efficacité des investissements dans le secteur agricole afin de stimuler la productivité, la production et les revenus de manière à améliorer la sécurité alimentaire et à réduire la pauvreté rurale et la faim.

## Éléments clés du cadre

L'objectif général du FIDA est de donner aux ruraux pauvres, hommes et femmes, qui vivent dans les pays en développement les moyens d'améliorer leurs revenus et leur sécurité alimentaire.

Pour ce faire, le Fonds veille à ce que les ruraux pauvres aient un meilleur accès aux éléments suivants et acquièrent les compétences et les capacités d'organisation nécessaires pour en tirer parti:

- ressources naturelles, notamment la terre et l'eau, ainsi que les pratiques améliorées de gestion et de conservation de ces ressources;
- techniques agricoles améliorées et services de production efficaces;
- large gamme de services financiers;
- marchés de produits et d'intrants agricoles transparents et concurrentiels;
- possibilités d'emploi extra-agricole et de création d'entreprise en milieu rural; et
- processus d'élaboration de politiques et de programmes locaux et nationaux.

## Résultats

Les résultats ci-après concourent à la réalisation des objectifs stratégiques:

- Les participants aux programmes et projets de développement agricole et rural appuyés par le FIDA ont amélioré leur productivité, leurs revenus et leur sécurité alimentaire.
- Les pays disposent de capacités plus solides pour réduire la pauvreté rurale, avec:
  - des politiques générales favorables, notamment des stratégies de réduction de la pauvreté et des mesures sectorielles qui répondent aux besoins des ruraux pauvres;
  - des institutions publiques efficaces qui centrent leur action sur la réduction de la pauvreté;
  - de solides organisations de ruraux pauvres;
  - l'augmentation de l'investissement privé dans les économies rurales; et
  - le renforcement des capacités des gouvernements, des ONG, des acteurs privés et des organisations de ruraux pauvres en matière d'élaboration et d'exécution des programmes de réduction de la pauvreté rurale.

## **Principes d'action**

Le Cadre stratégique du FIDA procède des principes suivants:

### **Focalisation et sélectivité**

Nous mettons l'accent sur nos points forts dans le domaine de l'agriculture et du développement rural, tout en nous employant avec nos partenaires à répondre aux autres besoins des communautés rurales pauvres.

### **Ciblage**

Nous nous adressons à la fraction la plus pauvre et la plus vulnérable de la population rurale qui soit apte à tirer parti des programmes et projets appuyés par le FIDA. Nous sommes très attentifs aux spécificités de chaque sexe et ciblons plus particulièrement les femmes. Nous tenons pleinement compte des besoins spécifiques des peuples autochtones et des minorités ethniques, notamment en Asie et en Amérique latine.

### **Autonomisation**

Nous donnons aux ruraux pauvres, hommes et femmes, les moyens de tirer parti des opportunités économiques, d'augmenter leurs revenus et d'améliorer leur sécurité alimentaire en renforçant leurs capacités individuelles et en les aidant à créer et à consolider leurs propres organisations et leurs communautés.

### **Innovation**

Nous encourageons l'innovation, expérimentons de nouvelles approches, et nous nous attachons avec les gouvernements et d'autres partenaires à reproduire et à amplifier les initiatives réussies.

### **Travail en partenariat**

Nous cherchons systématiquement, par nos partenariats, à accroître l'efficacité des efforts de développement. Nous collaborons avec les gouvernements des pays en développement, les ruraux pauvres et leurs organisations, les ONG et les acteurs du secteur privé. Nous œuvrons aussi avec d'autres partenaires au sein de la communauté internationale du développement, en conjuguant les meilleures compétences et connaissances disponibles pour trouver des solutions nouvelles et novatrices à la pauvreté rurale.

### **Viabilité**

Nous concevons et gérons les programmes et projets dans une optique de qualité, d'impact et de durabilité, en suivant le cap fixé par les gouvernements qui sont nos partenaires, dans un souci de cohérence avec les politiques et les stratégies nationales. Nous veillons à ce que les gouvernements et les ruraux pauvres eux-mêmes soient aux commandes.

## Questions dictant les opérations du FIDA



En Gambie, avec l'argent obtenu grâce à la vente de riz, ces femmes pourront faire face à toutes sortes de dépenses – habillement, médicaments ou scolarisation des enfants.

©FIDA/N.K. Acquah



La sécurité alimentaire et le changement climatique ont dominé le discours national et international pendant la plus grande partie de l'année 2009. La production alimentaire devra doubler dans les pays en développement d'ici à 2050 pour faire face à la croissance démographique et à l'évolution des régimes alimentaires. L'impact du changement climatique, que les prévisions annoncent comme spécialement sévère dans les pays en développement, pourrait rendre encore plus difficile cette production alimentaire.

Ces questions revêtent une importance particulière pour le FIDA parce que l'agriculture est le point de confluence du changement climatique, de la sécurité alimentaire et de la réduction de la pauvreté. L'agriculture est un des secteurs les plus vulnérables au changement climatique. Elle est aussi la source principale de revenus pour le 1,4 milliard de personnes extrêmement pauvres vivant dans les pays en développement.

Cette évolution du monde constitue une source de défis mouvants, mais le FIDA est bien placé pour aider les populations rurales pauvres à les aborder de front. À mesure que le monde prend conscience de l'importance de l'agriculture, notre tâche, qui est de faire en sorte que les petits paysans puissent faire entendre leur voix dans l'adaptation au changement climatique, l'atténuation de ses effets et la production alimentaire, devient encore plus essentielle.

## Sécurité alimentaire

En 2009, pour la première fois dans l'histoire, le nombre de personnes souffrant de la faim dans le monde a dépassé le milliard, conséquence dans une large mesure des crises alimentaires et financières antérieures. On a également perçu, au cours de cette année, quelques signes de changement par rapport à l'attitude de négligence dont souffrait depuis longtemps l'agriculture, ce qui laisse augurer une meilleure sécurité alimentaire à l'avenir. L'Initiative de L'Aquila sur la sécurité alimentaire, en particulier, et sa promesse de mobilisation de 20 milliards d'USD, est un motif d'espoir. Nous sommes résolus à jouer un rôle déterminant dans la mise en œuvre de cette initiative pour renforcer la production et la sécurité alimentaires mondiales.

Tous les programmes et projets du FIDA sont concernés, d'une manière ou d'une autre, par la question de la sécurité alimentaire. Nous prévoyons, au cours des prochaines années, de contribuer de manière significative à aider les pays en développement à accroître leurs investissements dans le développement de l'agriculture et des petites exploitations, et de les aider à aborder les nombreux défis auxquels ils sont confrontés dans leurs efforts pour assurer la sécurité alimentaire de leur population, comme le prévoit l'Initiative de L'Aquila.

Le Président du FIDA, M. Kanayo F. Nwanze, et les membres de notre équipe dirigeante ont participé activement à l'Équipe spéciale de haut niveau sur la crise mondiale de la sécurité alimentaire, constituée en 2008 par le Secrétaire général des Nations Unies. Depuis mars 2009, le FIDA accueille la plateforme de Rome de cette Équipe spéciale de haut niveau.

Sous l'égide du coordonnateur de l'Équipe spéciale, nous avons présenté des propositions de financement à la facilité alimentaire de la Commission européenne, créée pour permettre à l'Union européenne d'apporter une réponse rapide à l'envolée des prix alimentaires dans les pays en développement. Suite à ces propositions, la Commission a approuvé en mars 2009 le financement, sous la forme de dons, de programmes appuyés par le FIDA au Burundi, à Madagascar, au Mozambique et aux Philippines.

Au cours de l'année 2009, le Comité de la sécurité alimentaire mondiale a été réformé et redynamisé pour qu'il soit en mesure de reprendre son rôle pivot, qui est de faciliter la coopération internationale et d'appuyer les processus pilotés par les pays en vue d'améliorer la sécurité alimentaire et de réduire la faim. La participation du FIDA

**L'Initiative de L'Aquila sur la sécurité alimentaire, et sa promesse de mobilisation de 20 milliards d'USD, est un motif d'espoir.**

aux débats sur la réforme a contribué à assurer une présence des OSC au sein du nouveau Comité. Nous avons également joué un rôle significatif dans le Sommet mondial sur la sécurité alimentaire, accueilli au mois de novembre par la FAO, et apporté un appui substantiel au Forum de la société civile, qui s'est réuni parallèlement au Sommet. Il est prévu que nous participions activement aux travaux du nouveau Comité de la sécurité alimentaire mondiale, aux côtés de nos institutions sœurs établies à Rome, la FAO et le Programme alimentaire mondial (PAM).

L'Assemblée générale des Nations Unies a abordé à plusieurs reprises, en 2009, la question de la sécurité alimentaire mondiale. Ces débats ont aidé les États membres de l'ONU à mieux comprendre la sécurité alimentaire et le développement agricole, et ont abouti à l'adoption, par l'Assemblée générale, d'un certain nombre de résolutions. Le FIDA, aux côtés de la FAO et du PAM, a contribué à ces débats en organisant un dialogue de haut niveau sur la crise alimentaire mondiale et le droit à la nourriture. Il a été le principal organisateur d'une manifestation sur la nouvelle coopération pour la sécurité alimentaire mondiale, tenue dans le cadre de la deuxième Commission de l'Assemblée générale des Nations Unies. Au cours de cette manifestation, les délégations aux Nations Unies ont participé à des débats de fond sur les liens existant entre la nourriture, le combustible et les crises financière et climatique, dans la perspective des négociations relatives à une résolution de l'Assemblée générale sur le développement agricole et la sécurité alimentaire. Nous avons aussi apporté des éléments d'information utiles pour les résolutions de l'Assemblée générale sur la sécurité alimentaire en contribuant au rapport du Secrétaire général sur le développement agricole et la sécurité alimentaire.

## Le changement climatique

Le FIDA a procédé, au cours de l'année, à un examen de son portefeuille en vue de mieux comprendre comment ses diverses activités donnent aux populations rurales pauvres les moyens de s'adapter au changement climatique. L'étude a confirmé que nous participons de façon significative à des activités d'adaptation, en particulier sur les plans de la diversification économique et des techniques agricoles comme la conservation du sol et de l'eau. Afin de systématiser davantage cet engagement, le FIDA a entrepris l'élaboration d'une stratégie en matière de changement climatique qui sera soumise au Conseil d'administration en avril 2010. Nous mettons aussi au point des outils grâce auxquels on s'assurera que les questions de l'adaptation au changement climatique et de l'atténuation de ses effets sont abordées, le cas échéant, au cours de la conception des projets.

Le FIDA continue à participer activement au Programme de travail de Nairobi sur les impacts, la vulnérabilité et l'adaptation au changement climatique, qui aide les partenaires de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) à comprendre, à évaluer les impacts du changement climatique et à s'y adapter. En tant qu'organisme d'exécution du Fonds pour l'environnement mondial (FEM), nous avons aussi aidé les pays à mobiliser des financements sous forme de dons d'un montant de 22 millions d'USD pour des projets relatifs au changement climatique (voir page 72).

Pour que les populations rurales pauvres puissent bénéficier du même type de protection contre les risques météorologiques que les paysans mieux nantis, le FIDA a exploré la possibilité d'étendre l'utilisation des assurances indexées contre les intempéries. Au cours de l'année 2009, nous avons exploré, en étroite liaison avec le PAM et sous les auspices du mécanisme de gestion des risques climatiques, le potentiel de ce type d'assurance pour réduire la vulnérabilité des petits exploitants dans le monde en développement et protéger leurs moyens de subsistance.

**À Copenhague, le FIDA a établi le bien-fondé de la nécessité d'inclure l'agriculture paysanne et la sécurité alimentaire dans la réponse au changement climatique.**

Sous la direction de l'Institut international de recherche sur le climat et la société, à la Columbia University, le FIDA a contribué à la publication d'un rapport intitulé *Index Insurance and Climate Risk: Prospects for Development and Disaster Management* ("Assurances indexées et risque climatique: perspectives de développement et gestion des catastrophes"), présenté au Forum humanitaire mondial, à Genève. Nous avons également participé à une évaluation approfondie de l'expérience acquise au niveau mondial à propos des assurances indexées contre les intempéries, afin de recenser les contraintes et les facteurs conduisant à l'acceptation avec succès de ce produit.

Le FIDA participe activement au Groupe pour la gestion de l'environnement (EMG), organe de coordination des Nations Unies qui facilite la coopération interorganisations dans la mise en œuvre de l'agenda international relatif à l'environnement et aux établissements humains. Nous sommes représentés au sein du groupe de gestion thématique de l'EMG sur la terre, qui élabore actuellement un rapport de réaction rapide sur les régions sèches à l'échelle du système des Nations Unies.

Au cours de la période préparatoire précédant la Conférence des Nations Unies sur le changement climatique, qui s'est tenue à Copenhague, le FIDA a appuyé les efforts déployés par le Secrétaire général pour susciter une mobilisation politique en faveur d'un accord sur le changement climatique. Avec près de 100 dirigeants mondiaux, le Président du FIDA a participé au Sommet sur le changement climatique, réuni au mois de septembre au siège des Nations Unies. L'une des principales manifestations inscrites au programme du Sommet a été le Forum des dirigeants sur le changement climatique, auquel ont participé quelque 200 représentants du secteur privé, de fondations, d'ONG internationales, d'institutions des Nations Unies, ainsi que des chefs d'État et de gouvernement. Le Président du FIDA a présidé, dans le cadre de ce forum, une table ronde sur la sécurité alimentaire qui a contribué à mettre en évidence le rôle pilote que pourrait jouer le secteur privé dans la recherche d'une solution aux défis conjoints du changement climatique et de la sécurité alimentaire mondiale.

À Copenhague, nous avons coorganisé la Journée du développement agricole et rural. Le Président du FIDA a établi le bien-fondé de la nécessité urgente d'inclure l'agriculture paysanne et la sécurité alimentaire dans la réponse au changement climatique. Nous avons préparé et publié un certain nombre d'ouvrages, et notamment *La Réponse du FIDA au changement climatique par l'appui à l'adaptation et des mesures connexes, Pêcheries et changement climatique* et *Élevage et changement climatique*. Ces deux derniers textes étaient inclus dans le document *Notes sur le changement climatique et le développement rural*, distribué par le FIDA à la Conférence.

## **Gestion de l'eau et des ressources naturelles**

Une bonne gestion de la terre, de l'eau et des ressources naturelles est d'une importance décisive. Dans la plupart des pays en développement, l'agriculture consomme plus de 80% des ressources en eau douce mobilisées. Compte tenu du nombre croissant de pays confrontés à de sévères pénuries d'eau, l'agriculture doit utiliser l'eau de manière plus efficiente. Le FIDA a déjà contribué à l'amélioration de plus de 4 millions d'hectares de terre et de 240 000 hectares de terres irriguées au cours des 30 dernières années, et l'eau demeure une composante importante de notre programme de travail.

**Le FIDA a contribué à l'amélioration de plus de 4 millions d'hectares de terre et de 240 000 hectares de terres irriguées au cours des 30 dernières années.**

En 2009, nous avons amélioré notre cadre d'analyse afin que le secteur de l'eau soit intégré aux programmes d'options stratégiques pour les pays (COSOP) axés sur les résultats. Cette approche aide à mieux prendre en compte les questions relatives à l'allocation et à la gestion de l'eau en rapport avec la production, la transformation et les usages domestiques.

En mars 2009, le FIDA a participé au Forum mondial sur l'eau, à Istanbul, où nous avons pu faire en sorte que les multiples crises que doivent affronter les petits paysans des pays en développement soient examinées. C'est à l'occasion du Forum qu'a été présenté le *Rapport mondial sur la mise en valeur des ressources en eau*, publication triennale du Programme mondial des Nations Unies pour l'évaluation des ressources en eau, auquel nous participons, et la boîte à outils InnoWat – innovations autour de l'eau, de l'apprentissage et des moyens de subsistance ruraux; ces publications ont été favorablement accueillies par les décideurs mondiaux et par les praticiens.

Le FIDA participe activement au Partenariat pauvreté et environnement, un réseau informel d'agences de développement, d'ONG environnementales et d'autres instances menant des actions dans les domaines de la réduction de la pauvreté et de l'environnement, sur la base de principes et de processus agréés au plan international en faveur du développement durable. Dans ce contexte, et à la demande de notre Conseil d'administration, nous avons élaboré en 2009 des procédures d'évaluation environnementale et sociale. Les procédures aident aussi le personnel du FIDA et les partenaires à prendre en compte les questions environnementales dans la conception des projets et les conseils sur les politiques.

Nous œuvrons également au développement de marchés des biens et des services environnementaux, par le biais de programmes exécutés par l'Information mondiale sur les sols (crédits pour l'eau verte) et par le Centre mondial d'agroforesterie (mécanismes de rémunération des services environnementaux en Afrique au profit des pauvres). On citera aussi l'initiative d'approche adaptative de la cartographie participative, dans laquelle les communautés locales sont associées aux décisions concernant la gestion des ressources naturelles et le règlement des conflits. Dans le cadre du portefeuille du FEM, environ 80 millions d'USD ont été mobilisés, sous forme de dons, à l'appui de la gestion durable des terres, de la biodiversité, de la conservation et de la gestion de l'eau (voir page 72).

## Régime foncier

Résultante de la croissance de la population mondiale, du changement climatique, de l'amenuisement de la fertilité des sols et du besoin de sécurité alimentaire et énergétique au niveau mondial, la concurrence pour la terre n'a jamais été aussi forte. La terre est une source fondamentale de nourriture, d'habitat, de revenu et d'identité sociale pour les populations rurales pauvres. Faute d'une garantie d'accès à la terre, ces populations sont davantage vulnérables à la faim et à la pauvreté. Conscient du fait que les régimes fonciers ont une forte incidence sur les résultats des projets de développement, le FIDA fait de l'amélioration de l'accès des populations rurales pauvres à la terre et aux ressources productives l'un de ses principaux objectifs stratégiques.

C'est en 2009 qu'est entrée en vigueur la nouvelle politique du FIDA relative à l'amélioration de l'accès à la terre et de la sécurité foncière. Nous avons, au cours de cette année, travaillé avec la FAO au lancement du processus consultatif international pour la formulation de directives volontaires pour la gouvernance responsable des terres et des autres ressources naturelles. Ces directives constituent une importante possibilité de renforcement de la sécurité foncière des populations rurales pauvres et vulnérables, particulièrement dans un contexte d'acquisitions à grande échelle de terres agricoles par des investisseurs et des gouvernements étrangers en Afrique, en Asie et en Amérique latine.

**Faute d'une garantie d'accès à la terre, les populations rurales pauvres sont davantage vulnérables à la faim et à la pauvreté.**

Au niveau mondial, le FIDA a mis en place une stratégie de mobilisation et de plaidoyer visant, sur une période de 18 mois, à une plus grande sensibilisation aux nouvelles menaces qui pèsent sur l'accès à la terre et la sécurité foncière pour les ruraux pauvres, hommes et femmes, ainsi qu'aux possibilités d'investissements agricoles en faveur des pauvres. Ces efforts ont eu principalement pour cadre les seizième et dix-septième sessions de la Commission du développement durable des Nations Unies, au cours desquelles les questions foncières ont occupé une place de premier plan. Dans le document final, les États membres des Nations Unies ont noté leur consensus sur le fait que la terre joue un rôle décisif dans l'élimination de la pauvreté, la sécurité alimentaire et le développement durable. À l'occasion de l'ouverture de l'Assemblée générale des Nations Unies, le Gouvernement japonais, de concert avec le FIDA, la Banque mondiale, la FAO et la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED), a organisé avec la participation de nombreuses parties prenantes un débat sur les investissements internationaux responsables dans l'agriculture et sur le besoin de directives internationales. Le Président du FIDA a présenté notre point de vue au cours de ces débats. Par la suite, la FAO, le FIDA, la CNUCED et la Banque mondiale ont lancé un processus consultatif à plus grande échelle pour l'élaboration des principes et du cadre général.

En association avec la FAO, le FIDA a chargé l'Institut international pour l'environnement et le développement de conduire une étude sur les acquisitions de terres à grande échelle en Afrique. L'étude a mis en évidence un certain nombre d'opinions erronées à propos de ce que l'on a qualifié d'"accaparement des terres", et constaté que les investissements fonciers ont augmenté au cours des cinq dernières années, et que la part des investissements étrangers est prédominante, mais que les investisseurs nationaux jouent aussi un rôle majeur dans les acquisitions de terres. Les revendications de terres à grande échelle ne représentent qu'une faible proportion des terres arables dans les divers pays étudiés mais, contrairement aux perceptions largement répandues, il existe très peu de terres "libres", étant donné que la plupart des terres intéressantes restantes sont déjà exploitées ou revendiquées, souvent par les populations locales. Le rapport a préconisé une évaluation approfondie des contextes locaux, y compris les utilisations existantes des terres et les revendications; la sécurisation des droits fonciers des communautés rurales; l'implication des populations locales dans les négociations; et l'application du principe du consentement libre, préalable et informé avant toute acquisition de terre.

Au mois de juillet, à Washington, nous avons eu des entretiens avec les membres les plus influents de la communauté responsable des politiques de développement, au cours desquels nous avons examiné les principales conclusions du rapport ainsi que la dynamique autour des acquisitions de terres et l'approche du FIDA face à cette question. Ces réunions ont contribué à sensibiliser les responsables des politiques aux États-Unis à cette importante question et à mettre en lumière la nécessité de directives agréées au niveau mondial concernant des investissements durables dans les terres agricoles.

## **Les questions de parité hommes-femmes dans les domaines de l'agriculture et de la gestion des ressources naturelles**

Les femmes produisent aujourd'hui plus de la moitié des disponibilités vivrières du monde. En Afrique subsaharienne et dans les Caraïbes, elles produisent jusqu'à 80% des denrées alimentaires consommées localement. Les petites paysannes sont confrontées aux mêmes contraintes que les autres paysans pauvres, comme l'insuffisance de l'accès

au capital, aux marchés et aux services. Elles doivent en outre ramasser du bois de feu, ce qui peut prendre plusieurs heures par jour, aller chercher de l'eau, laver le linge, et nourrir les enfants et s'en occuper. Les paysannes pauvres sont généralement en moins bonne santé, ont un accès moins garanti à la terre et participent moins aux processus décisionnels au sein de leurs communautés.

Nous sommes conscients qu'il n'y aura pas de progrès sensibles en matière de réduction de la pauvreté et de développement durable si l'on ne consacre pas davantage d'investissements aux paysannes et si la problématique hommes-femmes n'est pas prise en compte dans la planification et l'exécution des programmes.

Plus de 100 spécialistes de la parité entre les hommes et les femmes se sont réunis, en mars 2009, dans le cadre de la Consultation internationale d'experts sur la parité hommes-femmes et l'agriculture pour examiner une publication préparée conjointement par la Banque mondiale, la FAO et le FIDA, et intitulée *Manuel sur la parité hommes-femmes dans le secteur de l'agriculture*. Les experts ont étudié les défis émergents en matière de développement, comme le changement climatique, la sécurité alimentaire et les pressions sur l'utilisation de la terre et de l'eau, et les différences de l'impact sur les hommes et les femmes en milieu rural. Le manuel montre que les femmes paysannes peuvent, lorsqu'elles ont accès aux ressources comme la terre, le crédit, les technologies et les marchés, avoir une productivité supérieure à celle des hommes.

En mars 2009, le FIDA a également coorganisé, à l'occasion de la cinquante-troisième session de la Commission des Nations Unies sur la condition de la femme, une manifestation parallèle sur le thème de la crise alimentaire mondiale: Parité hommes-femmes, sécurité alimentaire et agriculture. Cette manifestation a contribué à faire connaître les conclusions du manuel, et la publication a par la suite servi de référence principale pour le rapport du Secrétaire général à l'Assemblée générale, intitulé *Amélioration de la situation des femmes dans les zones rurales*.

Prenant pour point de départ le *Manuel sur la parité hommes-femmes dans le secteur de l'agriculture*, le FIDA a publié *Gender and Rural Microfinance: Reaching and Empowering Women*, une vue d'ensemble des questions de parité hommes-femmes à l'intention des praticiens de la finance rurale. Nous avons également publié, en association avec Practical Action Publishing Ltd, un ouvrage intitulé *Lightening the Load: Labour-saving Technologies and Practices for Rural Women* ("Alléger le fardeau: technologies et pratiques à faible intensité de main-d'œuvre pour les femmes rurales").

Le FIDA a continué à appuyer le Réseau de femmes ministres et cadres dans le secteur de l'agriculture, par le biais d'un appui au réseau Femmes organisant le changement dans l'agriculture et la gestion des ressources naturelles et à Heifer International.

En 2009, nous avons renforcé notre engagement en faveur de l'égalité entre les hommes et les femmes et de l'accroissement de la prospérité et du bien-être des femmes rurales, par le biais de la campagne de la "Torche de champion de l'OMD 3". C'est en octobre que le Président du FIDA a reçu la Torche de champion de l'OMD 3 et s'est engagé à *en faire davantage* à l'appui de l'égalité entre les sexes et de l'autonomisation économique des femmes. Il a pris, à cet effet, quatre engagements: mieux prendre en compte l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes dans le cadre du travail du FIDA; renforcer le rôle moteur joué par les femmes et leur influence en matière de prise de décision dans l'agriculture et la gestion des ressources naturelles; proclamer la nécessité de miser davantage sur les femmes du monde rural pour obtenir un développement agricole durable et parvenir à la sécurité alimentaire; et investir

**Le Président du FIDA a reçu la Torche de champion de l'OMD 3 et s'est engagé à en faire davantage à l'appui de l'égalité entre les sexes et de l'autonomisation économique des femmes.**

davantage dans le développement de technologies propres à favoriser l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes. Nous présenterons chaque année un rapport sur les progrès dans la concrétisation de nos engagements.

## Peuples autochtones

Les populations autochtones vivant dans les zones rurales souffrent d'une marginalisation économique, sociale, politique et culturelle qui se traduit par une pauvreté et une vulnérabilité extrêmes pour un grand nombre d'entre elles. Les peuples autochtones représentent, d'après les estimations, 5% de la population mondiale mais jusqu'à 15% des pauvres. Pour atteindre cet important groupe cible, le FIDA met en œuvre des approches spécialement adaptées qui respectent leurs valeurs et s'appuient

sur leurs points forts. Depuis le début de nos opérations, en 1978, nous avons consacré plus de 22% de nos programmes et projets à des interventions auprès des peuples autochtones, principalement en Asie et en Amérique latine (voir page 39). Nous apportons aussi un appui au Mécanisme d'assistance pour les peuples autochtones (voir page 72).

**Nous avons consacré plus de 22% de nos programmes et projets à des interventions auprès des peuples autochtones.**

Au cours de l'année, le FIDA a approuvé huit nouveaux projets d'appui aux populations autochtones et tribales, aux minorités ethniques et aux pasteurs, et quatre prêts supplémentaires pour des activités associant ces groupes. Le financement destiné aux populations autochtones, réparti entre dix prêts et six dons, s'élève au total à environ 114 millions d'USD. Trois projets ont été approuvés en Amérique latine – pour l'État plurinational de Bolivie, l'Équateur et le Mexique; trois en Asie – pour l'Afghanistan, le Cambodge et le Népal; et deux en Afrique – pour l'Éthiopie et le Tchad. Des financements supplémentaires accordés à des projets en Équateur, en Inde, au Paraguay et au Pérou apporteront environ 31,2 millions d'USD. Dans la formulation de tous ces projets, les populations autochtones sont soit spécifiquement ciblées, soit incluses dans un groupe plus large de bénéficiaires ruraux vivant dans une situation de pauvreté.

Les travaux réalisés dans le cadre de ces projets visent principalement à:

- promouvoir le développement agricole en améliorant le cadre d'action des pouvoirs publics, en établissant et en appuyant les chaînes de valeur, et en renforçant les organisations locales;
- donner une impulsion au développement de l'élevage, en mettant en place une infrastructure hydraulique et des services de santé, d'éducation et vétérinaires de base, en améliorant les moyens de subsistance durables, et en favorisant la prévention et la gestion des différends en rapport avec l'eau entre les communautés sédentaires et les communautés transhumantes;
- développer les compétences et les savoirs des communautés locales d'une manière qui respecte et réaffirme l'identité culturelle et la récupération des savoirs ancestraux;
- donner aux populations rurales pauvres les moyens de contribuer à l'atténuation des incidences du changement climatique;
- appuyer des activités dans le cadre de projets de foresterie; et
- améliorer la gestion des ressources naturelles et la conservation de la biodiversité.

Nous avons accordé un don de 200 000 USD à l'Organisation pour le développement intégré des pasteurs mainyoito pour aider les populations autochtones en Afrique, en Asie et en Amérique latine à fonder des organisations et à évaluer les incidences du changement climatique dans leurs communautés. Ces populations commencent

également à acquérir des savoirs relatifs aux processus décisionnels nationaux, régionaux et internationaux liés aux questions concernant le changement climatique, qui leur permettront de mieux contribuer au débat et aux décisions sur le changement climatique dans le contexte de la CCNUCC.

Une importante étape a été franchie au mois de septembre avec l'approbation, par notre Conseil d'administration, de la politique d'engagement du FIDA aux côtés des peuples autochtones. Cette nouvelle politique entend renforcer l'efficacité de l'action de développement du FIDA lorsqu'il travaille avec les communautés autochtones en milieu rural, et spécialement autonomiser les populations autochtones pour qu'elles puissent se libérer de la pauvreté en faisant fond sur leur identité et leur culture.

Cette politique énonce neuf principes d'engagement – parmi lesquels le consentement préalable, donné librement et en connaissance de cause –, que le FIDA respectera dans son travail auprès des peuples autochtones. Ces principes sont conformes aux normes internationales, et en particulier les Directives du Groupe des Nations Unies pour le développement sur les questions autochtones. La politique est solidement enracinée dans les 30 ans d'expérience acquise en travaillant avec les populations autochtones des zones rurales des pays en développement. Elle tire également parti des consultations menées avec les dirigeants autochtones et des contributions des membres du Groupe d'appui interorganisations sur les questions autochtones, de l'Instance permanente des Nations Unies sur les questions autochtones et d'autres experts.

## Finance rurale

Le FIDA a pour but d'autonomiser les ruraux pauvres, hommes et femmes, des pays en développement afin qu'ils améliorent leurs revenus et leur sécurité alimentaire. À cet effet, nous travaillons en vue d'élargir l'accès à une gamme de services financiers dans les zones rurales. Notre nouvelle politique en matière de finance rurale a été approuvée en avril 2009 et remplace celle adoptée neuf ans auparavant. Son objectif est de garantir que, dans chacune de ses interventions dans le domaine de la finance rurale, le FIDA s'attachera à favoriser l'accès à des services financiers diversifiés pour répondre aux divers besoins des populations rurales pauvres.

Le FIDA a été l'une des 11 organisations de financement analysées pour l'établissement de l'indice 2009 de SmartAid for Microfinance ("indice d'aide intelligente pour la microfinance"), dans le cadre du Groupe consultatif d'assistance aux pauvres (GCAP), et il a obtenu des notes élevées pour la clarté de sa stratégie, grâce à sa nouvelle politique en matière de finance rurale. L'indice SmartAid mesure et note les systèmes, politiques, procédures et incitations des organisations de financement dans les secteurs de la microfinance et de la finance rurale. Il nous incite à agir et à rendre compte de notre propre performance.

Le partenariat entre le FIDA et le GCAP s'est traduit par quelques nouveaux éléments concrets de conception de projet, comme la banque mobile et la formation apportant aux populations rurales pauvres, et spécialement les femmes, une initiation aux principes de la finance. Nous travaillons également en liaison étroite avec la FAO, la Banque mondiale, le Fonds d'équipement des Nations Unies (FENU) et l'Agence allemande de Coopération technique, relevant du Ministère fédéral allemand de la

**Le FIDA favorise l'accès à des services financiers diversifiés pour répondre aux divers besoins des populations rurales pauvres.**

coopération économique et du développement, dans le cadre du projet intitulé "Améliorer le renforcement des capacités en finance rurale", qui vise à aborder le financement agricole et la gestion du risque à la lumière du défi mondial pour la sécurité alimentaire.

## Envois de fonds

L'argent envoyé par les travailleurs migrants à leurs familles représente un soutien financier essentiel pour des millions de personnes dans les pays en développement. La plus grande partie de cet argent – de 80 à 90% – est utilisée pour subvenir aux besoins fondamentaux: nourriture, habillement, logement, santé et éducation. Le montant des

**Le FIDA étudie des moyens plus novateurs de tirer parti des envois de fonds en vue d'aider les travailleurs migrants et leurs familles à devenir financièrement indépendants.**

envois de fonds vers les pays en développement, largement supérieur à 300 milliards d'USD par an, est plus important que les investissements étrangers directs et l'aide au développement conjugués. Si l'épargne réalisée sur les envois de fonds est déposée dans une banque ou une institution de microfinancement (IMF), cet argent peut devenir le moteur d'un développement local de plus grande ampleur, tout en réduisant directement la pauvreté des familles qui le reçoivent.

Œuvrer pour améliorer l'impact que les envois de fonds peuvent avoir en matière de développement est un prolongement naturel des activités menées par le FIDA pour réduire la pauvreté rurale. Par le passé, nous avons collaboré avec des institutions financières formelles et d'autres prestataires de services traditionnels pour mettre en place des moyens plus efficaces et moins coûteux permettant aux migrants d'envoyer de l'argent à leur famille en zone rurale. De nos jours, le FIDA étudie des moyens plus novateurs de tirer parti des envois de fonds en vue d'aider les travailleurs migrants et leurs familles à devenir financièrement indépendants. Il cible notamment la banque mobile, l'utilisation des bureaux de poste et le développement de programmes par lesquels les migrants peuvent investir dans des projets de développement dans leur ville d'origine.

Le Mécanisme de financement multidonateurs pour l'envoi de fonds du FIDA, doté de 15 millions d'USD, a été mis en place en 2006 pour réduire les coûts et accroître les possibilités offertes aux ménages ruraux pauvres en forgeant des partenariats entre les institutions de finance rurale et les centres de transferts de fonds. Le Mécanisme a lancé, en 2009, un troisième appel à propositions. Plus de 300 propositions ont été reçues, et 20 d'entre elles ont été approuvées, portant ainsi à 40 le nombre total de propositions financées. Pour la première fois, des acteurs du secteur privé ont été admis à bénéficier directement du Mécanisme. Leur inclusion vise à promouvoir la modernisation et l'innovation, et à contribuer à réduire le coût des envois de fonds tout en élargissant la portée géographique des services d'envois de fonds.

Lors du troisième Forum mondial sur les envois de fonds, qui s'est tenu à Tunis, le Mécanisme a présenté une étude intitulée *Travailleurs migrants et envois de fonds vers l'Afrique*, dans laquelle est présentée la situation du marché des envois de fonds en Afrique. Le document décrit également la réglementation applicable aux envois de devises et à la concurrence sur le marché. Les opérations du Mécanisme ont contribué à structurer les principales recommandations relatives aux envois de fonds en Afrique, présentées au mois de novembre par le FIDA à un groupe de travail du G-8 sur cette question.

## Gestion des savoirs

La stratégie du FIDA en matière de gestion des savoirs vise à acquérir de manière systématique des enseignements à partir des programmes et projets qu'il appuie, et à partir de l'expérience des populations rurales pauvres et de ses autres partenaires. Notre stratégie de gestion des savoirs nous permet aussi de découvrir et de partager des méthodes novatrices de réduction de la pauvreté. En partageant les savoirs et l'information, nous encourageons les bonnes pratiques, nous appuyons la reproduction à plus grande échelle des innovations et nous influons sur les politiques. Nous avons réalisé, au cours de l'année 2009, des progrès mesurables dans la mise en œuvre de la stratégie. Les attitudes évoluent, et le personnel comprend mieux, désormais, les avantages liés à l'intégration de la gestion des savoirs dans les processus fondamentaux. Les manifestations d'apprentissage et de partage se sont multipliées, passant en moyenne de deux à quatre par semaine. Le nombre de stages de formation organisés à l'intention du personnel et des gestionnaires et portant sur l'utilisation des outils de partage des savoirs – méthode d'entraide peer assist, bilan a posteriori, rapport social et outils web 2.0 – a également augmenté.

Nous avons participé, au cours de l'année, à plusieurs initiatives interorganisations et manifestations internationales en rapport avec la gestion des savoirs. En janvier, le FIDA, la FAO, le PAM et Bioversity International ont organisé conjointement une Foire du partage des savoirs pour mettre en évidence des activités en rapport avec la gestion des savoirs. Cette manifestation, au cours de laquelle ont été présentées 40 activités en cours dans le cadre de projets et programmes régionaux appuyés par le FIDA, a renforcé notre partenariat en matière de gestion des savoirs avec les autres institutions établies à Rome et a contribué à renforcer la sensibilisation interne. De concert avec d'autres partenaires, nous avons contribué à l'établissement d'une Communauté de pratiques pour le développement de l'élevage en faveur des pauvres, à laquelle participent actuellement 260 membres de 109 pays, et reliant 120 organisations et leurs réseaux.

Nous avons aussi intensifié nos travaux en rapport avec la gestion des savoirs dans les pays et au niveau régional. Un grand nombre de projets en cours disposent désormais d'administrateurs qui se consacrent à la gestion des savoirs, souvent avec l'appui des programmes régionaux et du personnel des divisions régionales.

Nous avons eu recours, pour évaluer les progrès dans la mise en œuvre de la stratégie de gestion des savoirs, à un cadre d'auto-évaluation. Cet instrument permet d'évaluer le niveau actuel de maturité dans le domaine de la gestion des savoirs sur la base d'un éventail de huit à dix compétences, parmi lesquelles le comportement de la direction, les réseaux et communautés, et l'acquisition et la réutilisation des savoirs. Les participants à l'évaluation ont conclu que, pour la plupart des compétences, le FIDA est passé du niveau 2 "réaction" au niveau 3 "action". Nous sommes résolus à devenir une organisation de niveau 5, "appliquant systématiquement des pratiques de gestion et de partage des savoirs".

**En partageant les savoirs et l'information, nous encourageons les bonnes pratiques, nous appuyons la reproduction à plus grande échelle des innovations et nous influons sur les politiques.**

# Programme de travail pour 2009



Au Maroc, décaissement d'un petit prêt commercial dans un centre de service de microcrédit.

©FIDA/S. Beccio



Le programme de travail du FIDA a sensiblement augmenté en 2009 – de 19% – par rapport à l'année précédente, grâce au volume accru des ressources investies en faveur des populations rurales pauvres. Nous avons donné une impulsion au financement accordé aux activités qui permettent aux populations rurales pauvres de se libérer de la pauvreté, et nous avons élargi le champ de ces activités de sorte que davantage d'hommes et de femmes dans les zones rurales pauvres sont en mesure d'y participer. Le Conseil d'administration a approuvé un montant total de 717,5 millions d'USD au titre de nouveaux prêts et dons. Les décaissements ont atteint le chiffre record de 437,5 millions d'USD.

Le Conseil a approuvé dans le courant de l'année 33 nouveaux programmes et projets appuyés par des prêts et des dons au titre du Cadre pour la soutenabilité de la dette (CSD). Douze autres prêts et dons ont également été approuvés à titre de financement supplémentaire pour des programmes et projets d'investissement. Les dons au titre du CSD et les prêts à des conditions particulièrement favorables ont représenté environ 70% du montant total approuvé. La plus grande partie des nouveaux financements destinés aux programmes et projets a été allouée à l'Afrique subsaharienne, qui a reçu près de 40% des investissements de 2009.

À la fin de l'année, le FIDA finançait au total 221 programmes et projets effectifs, touchant environ 97 millions de personnes dans 87 pays et un territoire. La valeur de nos investissements dans ces activités était de 3,9 milliards d'USD. Les cofinancements et les fonds provenant de sources nationales s'élevaient à 4,1 milliards d'USD, portant la valeur totale de ces programmes et projets à 8,0 milliards d'USD.

En décembre 2009, le Conseil d'administration a approuvé le programme de travail du FIDA axé sur les résultats, d'un montant total de 800 millions d'USD, proposé pour 2010, et représentant une augmentation de 12% par rapport au programme de travail proposé pour 2009. Il s'agit de la première tranche du programme de travail de 3 milliards d'USD prévu pour l'ensemble de la période couverte par la huitième reconstitution des ressources (2010-2012). Près de la moitié du programme de financement sera directement consacré à l'accroissement de la production agricole et à l'amélioration de la gestion des ressources naturelles – les deux premiers objectifs de notre Cadre stratégique (voir page 6). Le reliquat ira appuyer les quatre autres objectifs.

## Nombre de programmes et projets en cours par région et par pays à la fin de 2009

221 programmes et projets  
87 pays et un territoire

### ■ Afrique de l'Ouest et du Centre

47 projets  
21 pays

### ■ Afrique orientale et australe

48 projets  
16 pays

### ■ Asie et Pacifique

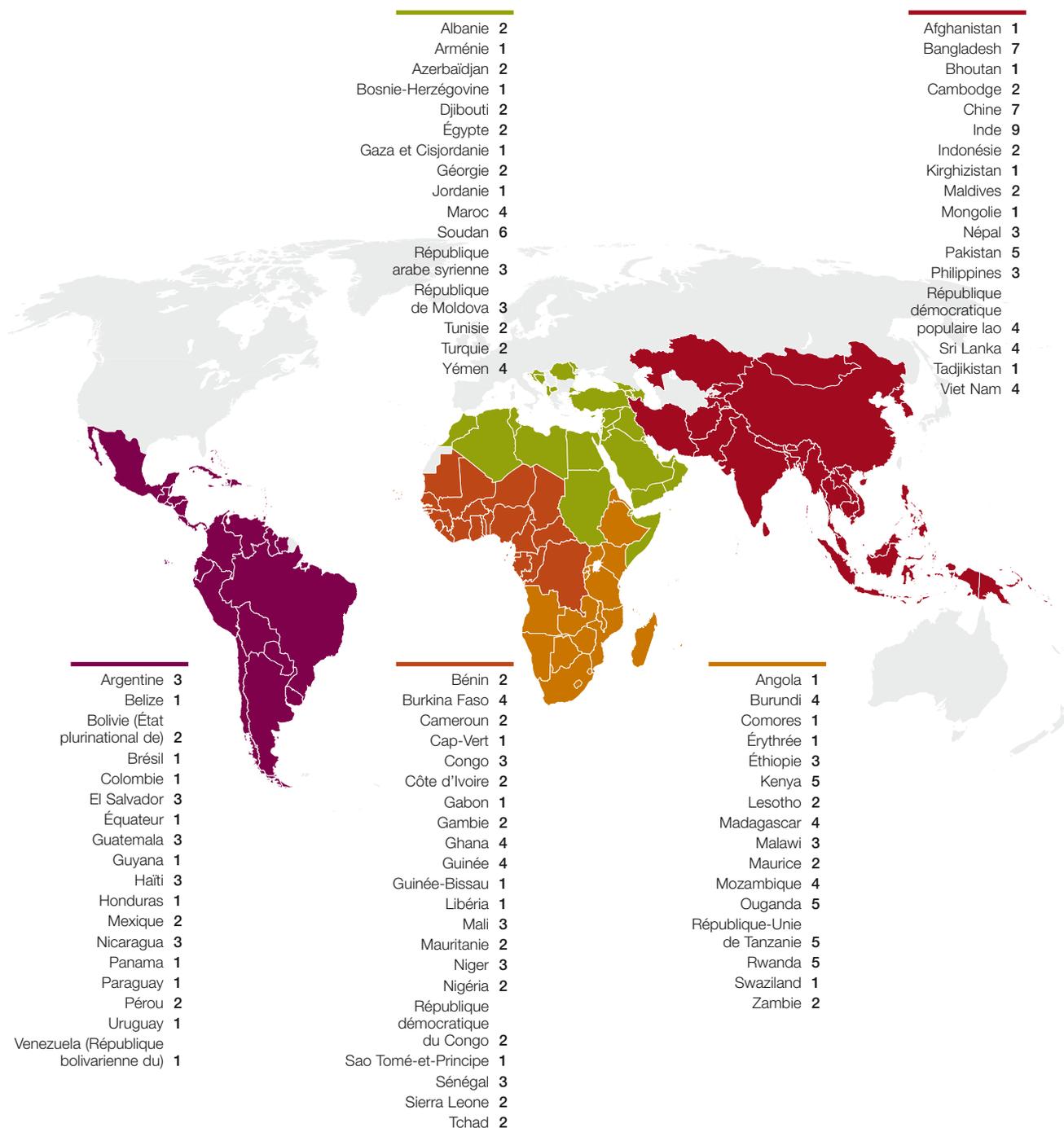
57 projets  
17 pays

### ■ Amérique latine et Caraïbes

31 projets  
18 pays

### ■ Proche-Orient et Afrique du Nord, Europe centrale et orientale et nouveaux États indépendants

38 projets  
15 pays et un territoire



24 pays:  
Bénin  
Burkina Faso  
Cameroun  
Cap-Vert  
Congo  
Côte d'Ivoire  
Gabon  
Gambie  
Ghana  
Guinée  
Guinée-Bissau  
Guinée équatoriale  
Libéria  
Mali  
Mauritanie  
Niger  
Nigéria  
République centrafricaine  
République démocratique  
du Congo  
Sao Tomé-et-Principe  
Sénégal  
Sierra Leone  
Tchad  
Togo

## Afrique de l'Ouest et du Centre

### Vue d'ensemble

L'Afrique de l'Ouest et du Centre est parmi les régions les plus pauvres et les plus vulnérables du monde. La population totale de la région est d'environ 386 millions de personnes. Pour les pays pour lesquels on dispose de données, quelque 56% de la population vivent dans les zones rurales, et 55% environ vivent avec moins de 1,25 USD par jour<sup>1</sup>.

La région a été durement touchée par la récession économique mondiale. À l'heure où s'achevait la rédaction du présent rapport, les *Perspectives économiques africaines* prévoyaient pour 2009 un ralentissement de la croissance réelle du PIB dans les pays de l'Afrique de l'Ouest, passant de 5,4% en 2008 à 4,2% en 2009. Les prévisions concernant l'Afrique du Centre faisaient état d'une forte contraction de la croissance du PIB, qui serait de 2,8% en 2009, suivie d'une augmentation de 3,6% en 2010.

Outre les répercussions de la crise économique, la région continue à faire face à des défis de grande ampleur:

- augmentation et instabilité des prix alimentaires et instabilité des prix de l'énergie;
- effets dévastateurs du changement climatique, comme les inondations qui ont affecté, en 2009, plus de 500 000 personnes dans de nombreux pays de l'Afrique de l'Ouest; et
- faiblesse des institutions et problèmes de gouvernance.

On observe néanmoins des signes d'une amélioration régulière du développement agricole et de la sécurité alimentaire, qui figurent maintenant parmi les premières priorités des pouvoirs publics au niveau régional. De nombreux pays (comme le Burkina Faso et le Ghana) ont fait preuve d'une forte capacité d'adaptation à la crise des prix alimentaires. La hausse des prix des denrées alimentaires importées, un appui accru de la part du gouvernement et des conditions météorologiques favorables ont constitué un bon ensemble de facteurs incitant les petits paysans à investir davantage et à produire davantage en 2009.

Les acteurs du secteur privé jouent également un rôle accru dans la fourniture des intrants, la commercialisation et l'agriculture sous contrat. Ces facteurs ont donné une impulsion à la production et aux ventes de produits alimentaires, y compris pour les cultures "négligées" comme le manioc, l'igname, le mil et le sorgho. L'amélioration de la sécurité alimentaire au Bénin, au Burkina Faso, au Cameroun, au Ghana, en Guinée, en Mauritanie et au Nigéria peut être rapportée directement aux interventions du FIDA. Le PIB réel a aussi connu une augmentation régulière dans plusieurs pays, à la suite des très fortes hausses des prix du pétrole, des minerais et de certains produits de base. Malgré les progrès accomplis, la plupart des pays ne sont pas en bonne voie pour parvenir à réduire la pauvreté, premier des OMD, et la pauvreté demeure endémique et concentrée dans les zones rurales. Les données récentes concernant le taux de croissance du revenu par habitant dans un certain nombre de pays justifient toutefois un certain optimisme pour l'avenir.

### Travaux et résultats en 2009

Nos travaux dans la région ont pour objectifs principaux:

- d'autonomiser les ruraux pauvres, hommes et femmes, et leurs communautés;

<sup>1</sup> Les données brutes proviennent de l'indicateur du développement humain élaboré par le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD). La population totale inclut tous les pays de la région. Les données sur la pauvreté n'étaient pas disponibles pour la Guinée équatoriale et Sao Tomé-et-Principe, qui n'ont par conséquent pas été inclus dans le calcul des pourcentages de pauvreté de la population rurale.

- de développer des services financiers dans les zones rurales et de permettre aux pauvres de créer des microentreprises; et
- de donner une impulsion à la production agricole et de renforcer les filières liant le paysan au consommateur.

### **Autonomiser les ruraux pauvres, hommes et femmes**

Les projets auxquels nous apportons un appui permettent aux ruraux pauvres de tirer parti des possibilités économiques, d'accroître leurs revenus et d'améliorer leur sécurité alimentaire ainsi que celle de leur famille. Les projets accroissent les compétences et les savoirs des personnes, et développent et renforcent leurs organisations et leurs communautés. Notre expérience a montré à de nombreuses reprises que des institutions locales efficaces contribuent de façon significative à la réduction de la pauvreté.

Au Burkina Faso, plus de 10 000 personnes ont reçu une formation en matière de pratiques et de technologies de production agricole et de gestion des ressources naturelles. Au Bénin, des paysans venus de plus de 20 villages ont été formés à l'utilisation de nouvelles technologies pour accroître la production – et notamment les techniques de gestion de l'eau et les techniques de culture. Au Sénégal, les projets ont travaillé avec les organisations de producteurs et d'entrepreneurs pour leur permettre de jouer un rôle central dans le développement de leurs communautés.

Bien que nos réalisations dans le domaine du développement impulsé par les communautés soient importantes, des progrès sont encore possibles, en veillant en particulier à ce que les plans établis au niveau des villages soient harmonisés et compatibles avec ceux des échelons supérieurs. Le FIDA prend cette question en compte dans les programmes de formation destinés aux autorités locales.

### **Finance rurale et développement des microentreprises**

La création d'emplois est l'un des indicateurs classiques les plus concrets de la réduction de la pauvreté. Les programmes et projets réalisés au Burkina Faso ont travaillé avec plus de 2 500 microentreprises rurales et ont créé plus de 5 000 emplois. Au Ghana, la phase II du projet en faveur des petites entreprises rurales, appuyé par le FIDA, a permis la création ou la modernisation de plus de 25 000 entreprises et la création de plus de 200 000 emplois pour les ruraux pauvres, hommes et femmes. Le projet a travaillé efficacement avec les institutions locales, et le Ministère du commerce et de l'industrie envisage actuellement d'en étendre les activités à tout le pays. Toujours au Ghana, le projet de services financiers ruraux a fourni un appui d'ensemble au secteur de la microfinance et de la finance agricole, y compris au réseau de banques rurales. De ce fait, le nombre total d'épargnants et d'emprunteurs ayant recours aux banques rurales est passé de 1,3 million en 2001 à plus de 3,3 millions en 2009. L'épargne mobilisée a été multipliée par huit, et les prêts par 11.

En Guinée et au Tchad, malgré des contextes macroéconomique et sociopolitique extrêmement difficiles, les projets ont joué un rôle déterminant dans la vie des femmes

---

### **Éléments marquants de la gestion du portefeuille**

- 47 programmes et projets en cours dans 21 pays de la région à la fin de 2009;
  - 581,0 millions d'USD investis par le FIDA dans le portefeuille régional en cours;
  - huit nouveaux programmes et projets pour le Bénin, le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, la Gambie, le Libéria, le Mali, la Mauritanie et le Tchad pour un investissement total du FIDA de 113,6 millions d'USD;
  - nouvelle conception et réallocation des ressources provenant du prêt à un projet en cours en Guinée; et
  - deux nouveaux COSOP axés sur les résultats pour le Congo et le Tchad.
-

rurales pauvres en leur permettant de créer des petites entreprises. Les projets financent et promeuvent des associations qui fournissent des services financiers (crédit, par exemple), afin que les femmes puissent obtenir un capital de démarrage.

### **Donner une impulsion à la production agricole et renforcer les filières**

En Côte d'Ivoire, les villages et les communautés ont tiré parti des activités organisées par deux projets axés sur la production et la commercialisation horticoles. L'introduction de nouvelles variétés de manioc et d'igname s'est traduite par une augmentation significative de la production sur les parcelles paysannes dans les régions du Nord et du Centre couvertes par les projets. Les rendements du manioc sont passés de 15 à 26 tonnes par hectare, et ceux de l'igname ont plus que doublé, passant de 8-10 tonnes/hectare à 17-25 tonnes. Une grande partie des organisations villageoises et des activités des projets ont survécu à la guerre civile et continuent de fonctionner sans appui extérieur. Les petits exploitants ont également investi les revenus supplémentaires tirés de la vente de grands aulacodes – obtenus par une forme de mini-élevage – en développant leur terre, plantant en particulier des manguiers.

**Au Mali, la commercialisation des excédents a généré un revenu supplémentaire moyen de 225 USD par personne et par an, grâce à l'augmentation de la production rizicole dans les régions de Ségou et Koulikoro.**

En Gambie et au Mali, les petits paysans participant aux projets appuyés par le FIDA font état d'une amélioration de la sécurité alimentaire. Ils ont été en mesure de stocker et de commercialiser des excédents de riz et de légumes, améliorant ainsi la nutrition familiale et augmentant les revenus. Au Mali, la commercialisation des excédents a généré un revenu supplémentaire moyen de 225 USD par personne et par an, grâce à l'augmentation de la production rizicole dans les régions de Ségou et de Koulikoro. Au total, plus de 80% des personnes avec lesquelles nous travaillons sont satisfaites de

l'amélioration de la situation en matière de sécurité alimentaire.

Au Burkina Faso, les investissements dans les périmètres d'irrigation de bas-fonds à gestion communautaire ont accru la production de riz et amélioré la sécurité alimentaire et les revenus des paysans dans les régions nord et centre-nord. Ils ont aussi favorisé une répartition plus équitable de la terre et un meilleur accès aux engrais et aux semences – par exemple des variétés du Nouveau Riz pour l'Afrique (Nerica). Ce sont en particulier les femmes qui en ont tiré des avantages, parce que ce sont elles qui sont impliquées au premier chef dans la production, l'usinage et la commercialisation du riz. Les activités ont été menées au titre du programme de développement rural durable appuyé par le FIDA et s'inscrivaient dans le cadre des efforts déployés par le gouvernement pour réagir à la crise alimentaire en augmentant la production vivrière.

Au Nigéria, le programme de développement agricole et rural à assise communautaire, dont les activités ont démarré en 2003, sert aujourd'hui de modèle de meilleure pratique de développement local. Le programme est axé sur les groupes vulnérables, en particulier les femmes, les personnes sans terres, les pasteurs autochtones et les petits exploitants, et leur donne la possibilité de participer aux activités de développement. Près de 300 000 familles ont bénéficié du programme, lancé dans huit États du Nord et actuellement reproduit par d'autres autorités locales à travers le pays, ainsi que par la Banque africaine de développement (BAfD) et par la Banque mondiale. Les participants font état de multiples avantages: meilleure sécurité alimentaire, augmentation des revenus familiaux, et meilleur accès aux services de santé, d'éducation et de transport.

Au Niger, le FIDA finance la fourniture de céréales et l'amélioration des installations de stockage des céréales afin de prévenir l'insécurité alimentaire au niveau des villages. Mille femmes, dans des villages choisis, reçoivent des provisions de céréales au cours

de la période de soudure, ainsi qu'un accès aux installations de stockage. Plus de 150 banques de céréales ont été construites et, en avril 2009, plus de 3 000 tonnes de céréales y étaient entreposées. Ce mécanisme a apporté à 50 000 ménages un mois supplémentaire de sécurité alimentaire pendant la période de soudure. Au Tchad, environ 130 greniers et 30 entrepôts de sécurité alimentaire ont été établis.

### **Améliorer les compétences et partager les savoirs**

Les ressources financières ne suffisent pas, à elles seules, à réduire la pauvreté de manière durable. L'un des grands axes de l'approche du FIDA consiste à doter les populations rurales pauvres des compétences et des savoirs appropriés pour que les initiatives de développement soient couronnées de succès.

Le réseau FIDAFrique de savoirs en ligne permet aux personnes participant aux programmes et projets appuyés par le FIDA de partager les meilleures pratiques et les innovations. Le réseau a été étendu en 2009 à l'ensemble de l'Afrique subsaharienne.

Nous apportons aussi un appui à des manifestations d'apprentissage et à des "foires de partage du savoir", qui permettent à de nombreuses personnes de la région de se rencontrer et de partager leurs expériences. En mars 2009, une manifestation de partage du savoir et d'apprentissage a été organisée en Mauritanie. Une foire de partage du savoir sur le thème du développement impulsé par la communauté s'est tenue au siège du FIDA au mois de juillet.

### **Concertation sur les politiques et partenariats en action**

Le renforcement des capacités des pays en matière de réduction de la pauvreté et d'amélioration de la sécurité alimentaire suppose une concertation sur les politiques et une coopération entre un vaste réseau de partenaires, parmi lesquels les gouvernements, les bailleurs de fonds, le secteur privé, la société civile, les institutions financières internationales (IFI) et les organismes régionaux. Ces acteurs travaillent ensemble à la création d'un contexte propice aux investissements. Ils permettent aussi aux pays de s'intégrer à l'économie mondiale, d'améliorer l'efficacité du secteur agricole en particulier, et de promouvoir l'innovation.

Le FIDA possède une expertise démontrée dans ces domaines. Nous participons activement, avec les organisations régionales, internationales et de la société civile, à la recherche de solutions aux problèmes de la sécurité alimentaire et de la nutrition, en particulier pour les populations vulnérables. Nos principaux partenaires sont, entre autres, le Comité permanent inter-États de lutte contre la sécheresse dans le Sahel, la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) (voir page 74), l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA), la FAO, le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et le Réseau des organisations paysannes et de producteurs de l'Afrique de l'Ouest.

Nous œuvrons également au renforcement des partenariats stratégiques en cours avec la BAfD (voir page 74), la Banque islamique de développement (BIsD), le Fonds de l'OPEP pour le développement international et la Banque mondiale. Dans 62% des cas, les programmes et projets en cours avec notre appui dans la région sont cofinancés – 29 projets sur 47.

21 pays:  
Afrique du Sud  
Angola  
Botswana  
Burundi  
Comores  
Érythrée  
Éthiopie  
Kenya  
Lesotho  
Madagascar  
Malawi  
Maurice  
Mozambique  
Namibie  
Ouganda  
République-Unie de  
Tanzanie  
Rwanda  
Seychelles  
Swaziland  
Zambie  
Zimbabwe

## Afrique orientale et australe

### Vue d'ensemble

Les pays de l'Afrique orientale et australe sont d'une extrême hétérogénéité en termes de niveaux de revenus, de dotation en ressources naturelles, d'accès aux marchés régionaux et intercontinentaux, et de densité de la population. La région compte un pays très dynamique (Afrique du Sud), un petit groupe d'autres pays à revenu intermédiaire (Botswana, Maurice, Namibie, Seychelles), mais aussi quelques pays parmi les plus pauvres de la planète (Burundi, Érythrée, Malawi). Certains pays sont bien dotés en ressources naturelles, tandis que d'autres n'ont pas cette chance. La moitié environ des pays de la région sont enclavés, ce qui accroît de façon significative les coûts des importations et des exportations. La région compte aussi les deux pays les plus densément peuplés du continent (le Burundi et le Rwanda), ainsi que des pays où il existe encore de grandes possibilités d'extension des terres agricoles, comme la République-Unie de Tanzanie. La population totale de la région est d'environ 366 millions de personnes. Pour les pays pour lesquels on dispose de données, quelque 70% de la population vivent dans les zones rurales, et 51% environ vivent avec moins de 1,25 USD par jour<sup>2</sup>.

L'état déclinant de la fertilité du sol est un problème commun à tous les pays de la région. Si des mesures concertées et à grande échelle de remise en état ne sont pas prises dans l'avenir immédiat, de vastes étendues de terre perdront de manière définitive leur capacité productive. Le principal défi pour l'Afrique orientale et australe est celui de l'amélioration de la productivité agricole. Cet objectif peut être atteint par une gestion efficace des ressources naturelles, par des services de vulgarisation agricole mieux adaptés et par une utilisation accrue d'intrants agricoles externes, comme les semences améliorées et les engrais organiques et inorganiques. Un effort concerté doit aussi être réalisé pour améliorer l'accès des paysans aux marchés.

Les crises alimentaire, énergétique et financière ont freiné les progrès vers la réalisation de l'ensemble des huit OMD, en particulier l'OMD 1: éradiquer l'extrême pauvreté et la faim. Les gouvernements de la région et leurs partenaires du développement doivent maintenant accentuer leurs efforts afin de mobiliser les ressources nécessaires pour atteindre les cibles des OMD d'ici à 2015.

### Travaux et résultats en 2009

Nos interventions dans la région sont axées sur les six objectifs définis dans le Cadre stratégique du FIDA 2007-2010 (voir page 6).

### L'accès aux ressources naturelles et leur gestion

Deux caractéristiques définissent la pauvreté rurale: accès limité et incertain à la terre pour l'agriculture, le pâturage et la foresterie, et pénurie de sources d'eau accessibles pour les usages agricoles et domestiques. L'amélioration de l'accès à long terme et assuré aux ressources naturelles pour les petits paysans, les pasteurs et les pêcheurs constitue l'un des axes principaux de notre approche de la réduction de la pauvreté dans cette région comme dans d'autres. La construction de puits profonds et de réseaux d'irrigation et les programmes de conservation du sol et de reboisement figurent en très bonne place dans les projets de développement agricole que nous appuyons. Le FIDA accorde également une grande importance à l'établissement et au renforcement des droits d'occupation des petits exploitants. Ces droits sont essentiels pour encourager les paysans à effectuer les investissements nécessaires dans l'amélioration des terres.

<sup>2</sup> Les données brutes proviennent de l'indicateur du développement humain élaboré par le PNUD. La population totale inclut tous les pays de la région. Les données sur la pauvreté n'étaient pas disponibles pour l'Érythrée, Maurice, les Seychelles et le Zimbabwe, qui n'ont par conséquent pas été inclus dans le calcul des pourcentages de pauvreté de la population rurale.

Le projet de développement de l'agriculture et de l'élevage dans la région de Gash Barka, en Érythrée, a été clôturé en 2009 après six années de travail. Le projet concernait 80 000 hectares de terres de parcours d'une productivité marginale et a fourni aux pasteurs de la région des semences fourragères améliorées. Au terme du projet, la production de fourrage a été, selon les estimations, multipliée par cinq. Les taux de reproduction des bovins et des ovins ont respectivement doublé et triplé, et la perte de sol par érosion a diminué de manière spectaculaire.

### **Technologies agricoles améliorées et services de production efficaces**

L'agriculture constitue la base de l'économie pour les 21 pays de la région. L'amélioration de la productivité agricole, afin d'assurer la sécurité alimentaire et de générer des excédents commercialisables, est l'élément moteur qui pourra permettre aux populations rurales pauvres de se libérer de la pauvreté. Le FIDA appuie des projets de développement agricole privilégiant trois axes: élargissement de l'accès des petits exploitants agricoles aux intrants externes (semences améliorées et engrais, par exemple); promotion de technologies agricoles adéquates et efficaces; et renforcement des capacités des services de vulgarisation de répondre aux besoins de leurs clients paysans.

À Madagascar, un projet réalisé dans le sud de l'île a permis, en sept années de travail, d'augmenter sensiblement les rendements et les revenus. Le projet a abordé une série d'obstacles complexes et interdépendants à l'amélioration des moyens de subsistance. Il a appuyé des initiatives locales sur les plans économique et social en fournissant une assistance technique à la création ou au renforcement d'associations de producteurs. Il a également introduit de nouvelles technologies de production, étendu les réseaux de routes rurales et renforcé les savoirs et les compétences des populations locales. La production de maïs et de riz a doublé dans la zone du projet. L'augmentation des revenus ruraux a été en moyenne de 78%; pour les très petits producteurs et les travailleurs sans terres, les hausses ont atteint 160 et 178% respectivement. Quelque 24 000 ménages ont bénéficié de ce projet.

### **Large gamme de services financiers**

Les populations rurales pauvres doivent avoir un meilleur accès à une gamme élargie de services financiers. Des produits de prêt adéquats pour financer l'achat d'intrants agricoles et des crédits à la commercialisation qui permettent aux paysans de vendre leurs produits lorsque les prix sont élevés sont indispensables à l'augmentation des excédents commercialisables et des revenus des paysans. Les produits d'épargne aident les paysans à accumuler du capital et renforcent les institutions de prêt. Plus de la moitié des programmes et projets appuyés par le FIDA dans la région renforcent les services financiers.

---

### **Éléments marquants de la gestion du portefeuille**

- 48 programmes et projets en cours dans 16 pays de la région à la fin de l'année 2009;
  - des investissements du FIDA dans le portefeuille régional d'un montant de 898,6 millions d'USD;
  - quatre nouveaux programmes et projets pour le Burundi, l'Éthiopie (2) et la Zambie pour un investissement total du FIDA de 85,8 millions d'USD;
  - financement supplémentaire d'un montant de 54,3 millions d'USD accordé pour des programmes et projets en cours en Érythrée, au Rwanda (2) et en Ouganda (2); et
  - un nouveau COSOP axé sur les résultats pour le Malawi.
-

En République-Unie de Tanzanie, le programme de services financiers ruraux travaille avec plus de 270 IMF pour offrir une large gamme de services financiers aux communautés dans la zone du programme. Au cours de l'année 2009, ces institutions ont vu le nombre de leurs membres augmenter de 30% et atteindre 102 000 personnes, hommes et femmes. Le capital détenu par ces institutions a augmenté de 184%, et les prêts décaissés ont doublé, atteignant 24,6 millions d'USD. Les femmes constituent désormais 40% des membres de ces institutions. Elles occupent également plus de la moitié des postes de direction et représentent 41% des emprunteurs. L'impact économique du renforcement des services financiers ruraux commence à être perceptible, à mesure que les familles améliorent leur sécurité alimentaire, envoient plus fréquemment leurs enfants à l'école et augmentent leurs actifs.

### **Marchés de produits et d'intrants agricoles transparents et concurrentiels**

Des systèmes de commercialisation efficaces sont essentiels pour permettre aux populations rurales pauvres de se libérer de la pauvreté. Les marchés doivent assurer une double fonction: proposer des intrants agricoles, comme les semences et les engrais, à proximité des communautés paysannes au bon moment et à des prix compétitifs; et absorber les excédents de produits commercialisables à des prix reflétant la demande actuelle. L'amélioration de l'infrastructure de marché et des réseaux de routes de desserte et l'autonomisation des paysans pour leur permettre de tirer le meilleur parti des possibilités commerciales sont des éléments clés de notre travail dans la région.

En Ouganda, un programme récemment clôturé dans le sud-ouest du pays a mis l'accent sur l'amélioration des pratiques agricoles. Il s'est aussi concentré sur le développement des liaisons entre les exploitations et les marchés et sur la remise en état des infrastructures rurales, et en premier lieu les routes de desserte, les marchés et les installations de stockage. Dans certains districts, les paysans ont vu leurs rendements en riz augmenter de 50 à 300%. Les rendements de la pomme de terre ont plus que triplé et atteint 21 tonnes/hectare.

Grâce à ces augmentations de la productivité, environ 400 000 personnes participant au programme ont disposé d'excédents commercialisables à mettre sur le marché.

La remise en état de 2 000 kilomètres de routes communautaires et de routes de desserte a permis de réduire les temps de déplacement et les dépenses de maintenance des véhicules. Le meilleur état des routes a suscité un intérêt accru de la part des transporteurs, augmentant la concurrence et réduisant le prix du transport des passagers et des marchandises. La proportion de la population commercialisant une partie de ses produits est passée de 28% en 2002 à 41% en 2008. Les niveaux de pauvreté ont reculé de 12,5%, dépassant l'objectif de réduction de 10% fixé par le programme, tandis que le revenu moyen par personne (hommes et femmes participant au programme) augmentait de 15%.

### **Possibilités d'emploi extra-agricole et de création d'entreprises**

De nombreux ruraux pauvres dépendent d'emplois extra-agricoles pour compléter le revenu qu'ils tirent de la production agricole. Souvent, la création de petites entreprises ou de microentreprises leur permet d'éviter de migrer à la recherche d'un emploi. Mais ils ont besoin d'un appui tant pour le démarrage de leurs entreprises que pour le développement des compétences nécessaires à une exploitation rentable.

Le projet pilote de réseau de savoirs intéressant le monde rural en Afrique orientale, financé par le FIDA, encourage l'émergence, au Kenya, en Ouganda et en République-Unie de Tanzanie, de petites sociétés commercialement viables d'appui aux entreprises.

**À Madagascar, un projet réalisé dans le sud de l'île a permis de doubler les rendements du maïs et du riz. Les revenus ruraux ont ainsi augmenté de 78% en moyenne.**

Ces sociétés fournissent des informations sur le marché présentant un intérêt local et facilitent les échanges par leurs activités de courtage sur les marchés des produits agricoles, horticoles et d'élevage. Au cours de l'année 2009, le nombre de ces petites sociétés a augmenté, et on en compte 120 sur les trois pays. Les petits entrepreneurs sont en cours de formation pour acquérir des compétences dans le domaine du développement des entreprises et échangent des expériences par le biais d'une approche de la gestion des savoirs axée sur les personnes.

Plus de 230 petits entrepreneurs participent à des débats en ligne sur les moyens d'améliorer leurs pratiques commerciales. Ils s'intéressent notamment à la manière dont ils peuvent offrir des services essentiels, comme les paiements en espèces pour les achats de matières premières, les paiements sans contact par téléphone mobile et les assurances contre les intempéries. Les petites entreprises utilisent les technologies modernes d'information et de communication, spécialement les téléphones mobiles, les ordinateurs portables à état solide et l'Internet, pour recueillir et partager les informations sur le marché et conclure des accords commerciaux.

### **Participation aux processus locaux et nationaux d'élaboration des politiques et des budgets**

L'autonomisation des petits exploitants agricoles, qui leur permet de jouer un rôle central dans les processus locaux et nationaux d'élaboration des politiques et des budgets, est fondamentale pour garantir le développement économique et social à long terme de nos clients. Le FIDA accorde une grande importance au renforcement des capacités des paysans comme moyen d'améliorer les compétences de base en matière commerciale, organisationnelle et de plaidoyer et place les processus participatifs au centre de la conception et de l'exécution des projets.

Au Mozambique, le projet de pêche artisanale dans la zone du banc de Sofala a introduit avec succès une approche participative à assise communautaire, au premier rang de laquelle on retrouve l'autonomisation, la prise en charge par la communauté et le développement impulsé par la demande. Le projet a:

- établi une zone exclusive de trois milles pour les pêcheurs artisanaux;
- introduit, au niveau communautaire, des comités de cogestion pour la gestion des ressources marines; et
- établi des campagnes de pêche différenciées pour le secteur artisanal et le secteur industriel/semi-industriel.

Le plan stratégique adopté par le Gouvernement mozambicain pour le sous-secteur de la pêche artisanale (2006-2015) a retenu l'approche du projet de Sofala, plaçant au centre des interventions les communautés de pêcheurs et leurs besoins. Pour ce qui concerne les politiques, le projet aide l'Institut national pour le développement des petites pêcheries, qui relève du Ministère mozambicain de la pêche, à développer sa capacité de devenir l'avocat du sous-secteur artisanal dans la concertation nationale sur les politiques. Enfin, du fait du haut niveau de compétence de l'unité de coordination du projet, le personnel du projet contribue au renforcement des capacités du ministère à l'échelon national et aux échelons décentralisés.

## Asie et Pacifique

34 pays:

Afghanistan  
Bangladesh  
Bhoutan  
Cambodge  
Chine  
Fidji  
Îles Cook  
Îles Marshall  
Îles Salomon  
Inde  
Indonésie  
Iran (République islamique d')  
Kazakhstan  
Kirghizistan  
Kiribati  
Malaisie  
Maldives  
Mongolie  
Myanmar  
Népal  
Nioué  
Pakistan  
Papouasie-Nouvelle-Guinée  
Philippines  
République de Corée  
République démocratique populaire lao  
République populaire démocratique de Corée  
Samoa  
Sri Lanka  
Tadjikistan  
Thaïlande  
Timor-Leste  
Tonga  
Viet Nam

### Vue d'ensemble

Dans l'ensemble, la région Asie et Pacifique s'est mieux comportée que prévu à la suite des crises de 2008 – prix alimentaires, prix de l'énergie et crise financière. Les contre-performances ont été moins sévères que dans d'autres régions et, après le ralentissement de l'économie mondiale, les signes de reprise plus marqués. Au cours de l'année 2009, la croissance du PIB régional a été supérieure à 6%, tandis que les taux d'inflation demeuraient faibles, entre 1 et 2%. Les pays d'Asie de l'Est et du Sud ont contribué de manière significative à ce résultat, avec des taux de croissance supérieurs aux performances prévues. Toutefois, les résultats des petits pays aux économies plus ouvertes et des pays dépendant des exportations de produits de base ont généralement été inférieurs aux prévisions. La population totale de la région est d'environ 3 646 millions de personnes. Pour les pays pour lesquels on dispose de données, quelque 61% de la population vivent dans les zones rurales, et 27% environ vivent avec moins de 1,25 USD par jour<sup>3, 4</sup>.

Après les sommets atteints en 2008, les prix alimentaires ont baissé, tout en demeurant instables et toujours supérieurs à ceux des années précédentes. Le FIDA a observé que ce sont les négociants plutôt que les producteurs qui tendent à profiter de la vente de produits alimentaires plus chers. En outre, les producteurs de produits alimentaires dans les zones où nous appuyons des projets sont en fait, majoritairement, des consommateurs nets de nourriture. Alors qu'ils sont confrontés à des revenus déjà en dessous de la ligne de pauvreté, le choix qui leur reste est soit de dépenser davantage pour obtenir la même quantité de nourriture, soit de réduire leur consommation. Le choix de la seconde solution se traduit généralement par une aggravation de la malnutrition et de la vulnérabilité aux maladies.

Au cours de la période préparatoire précédant la Conférence des Nations Unies sur le changement climatique, qui s'est tenue à Copenhague en décembre 2009, la société civile, les gouvernements et les milieux de l'aide au développement en Asie et dans le Pacifique ont de plus en plus souvent fait état de l'incidence du changement climatique sur les populations rurales pauvres et la production agricole. Ils ont fait appel au FIDA, sollicitant son aide pour la recherche de nouvelles approches de l'atténuation de cet impact et de l'adaptation aux contextes en évolution.

### Travaux et résultats en 2009

Nos interventions dans la région ont été axées, en 2009, sur les objectifs définis dans le Cadre stratégique du FIDA 2007-2010 (voir page 6).

### Ressources naturelles et pratiques améliorées de gestion et de conservation des ressources naturelles

Dans la région Asie et Pacifique, le renforcement de l'accès à la terre pour les populations rurales pauvres a constitué l'un des moyens essentiels par lesquels les programmes et projets financés par le FIDA ont contribué, en 2009, à l'amélioration de la gestion des ressources naturelles. Environ 20 000 ménages ont bénéficié d'un meilleur accès à la terre, et quelque 88 000 hommes et femmes ont reçu une formation en matière de gestion des ressources naturelles, y compris la gestion durable du sol et

3 Les données brutes proviennent de l'indicateur du développement humain élaboré par le PNUD. La population totale inclut tous les pays de la région. Les données sur la pauvreté n'étaient pas disponibles pour les pays suivants: Afghanistan, Îles Marshall, Îles Salomon, Fidji, Indonésie, Kiribati, Maldives, Myanmar, République populaire démocratique de Corée, Samoa et Tonga, qui n'ont par conséquent pas été inclus dans le calcul des pourcentages de pauvreté de la population rurale.

4 Si les données relatives à la Chine étaient exclues des chiffres concernant la région Asie et Pacifique, la population totale serait de 1 991 millions. Pour les pays pour lesquels on dispose de données, quelque 65% de la population vivent dans les zones rurales, et 34% environ vivent avec moins de 1,25 USD par jour. Si les données relatives à la Chine et à l'Inde étaient exclues des chiffres concernant la région Asie et Pacifique, la population totale serait de 827 millions. Pour les pays pour lesquels on dispose de données, quelque 57% de la population vivent dans les zones rurales, et 24% environ vivent avec moins de 1,25 USD par jour.

de l'eau, l'utilisation du biogaz et les activités de foresterie. Au Pakistan, environ 10 000 personnes ont été formées aux techniques de conservation du sol et de lutte contre l'érosion, de plantation d'arbres et d'amélioration des terres de parcours. Nous avons aussi investi dans les infrastructures destinées à améliorer la gestion des ressources, et financé, en Chine et en Inde, la construction de 12 000 systèmes de collecte de l'eau de pluie.

En Indonésie, un programme financé par le FIDA dans des zones d'agriculture pluviale, et dont les travaux se sont achevés en 2009, a permis aux populations rurales pauvres de constituer des groupes d'autoassistance pour la gestion des ressources naturelles. Les paysans et les travailleurs agricoles ont créé leurs propres groupes d'usagers de l'eau dans les zones les plus vulnérables, comme celles voisines des sources traditionnelles et les champs situés sur les pentes en altitude. Les groupes ont utilisé des matériaux locaux pour la conservation du sol, les drains de dérivation et le reboisement. Ils ont élaboré, pour près de 1 000 villages, des plans relatifs aux ressources naturelles. Une grande partie de ces plans étaient bien plus que de simples mécanismes destinés à la réalisation d'un consensus et à l'orientation des membres. Ils sont devenus des instruments de communication avec les autorités des districts, qui les ont examinés et entérinés, et ont apporté un appui financier à leur exécution.

### **Technologies agricoles améliorées et services de production efficaces**

En 2009, plus d'un demi-million de personnes ont bénéficié, par l'intermédiaire des projets appuyés par le FIDA, d'une formation ou de services consultatifs sur des aspects techniques de la production agricole ou de l'élevage. Dans la province de Tuyen Quang, au Viet Nam, près de 2 000 paysans ont ainsi pu accroître la taille de leur troupeau. Dans les provinces de Ha Giang et Quang Binh, quelque 5 500 paysans ont augmenté sensiblement leur production animale ainsi que la production de leurs cultures de plein champ et de leurs cultures arboricoles. Dans les deux projets, la majorité des participants appartenait à des groupes ethniques minoritaires.

Nous avons également financé des recherches sur les nouvelles technologies d'amélioration de la production. Des techniques améliorées de transformation des fibres ont été introduites en Iran (République islamique d'), au Kirghizistan et au Tadjikistan dans le cadre d'un programme de promotion de la transformation et de l'exportation de cachemire, de laine et de mohair. Ce programme a été réalisé en partenariat avec le Centre international de recherches agricoles dans les zones arides (ICARDA). Grâce aux nouvelles technologies, les femmes travaillant avec le programme ont doublé leurs revenus, qui sont passés de 70 à 140 USD par mois.

---

### **Éléments marquants de la gestion du portefeuille**

- 57 programmes et projets en cours dans 17 pays de la région à la fin de l'année 2009;
  - des investissements du FIDA dans le portefeuille régional d'un montant de 1 300,5 millions d'USD;
  - neuf nouveaux programmes et projets pour l'Afghanistan, le Bangladesh, le Cambodge, la Chine, l'Inde, le Kirghizistan, le Népal, le Pakistan et Sri Lanka, pour un investissement total du FIDA de 197,4 millions d'USD;
  - financement supplémentaire d'un montant de 20,0 millions d'USD accordé pour un projet en cours en Inde; et
  - deux nouveaux COSOP axés sur les résultats pour le Pakistan et les Philippines.
-

## Large gamme de services financiers

Au cours de l'année 2009, le FIDA a alloué davantage de ressources aux services financiers qu'à tout autre objectif stratégique dans la région. Pour l'Afghanistan, nous avons approuvé le financement d'un programme ayant pour objet de développer des services financiers en faveur des ménages au niveau des communautés. Il s'agit du tout premier programme entièrement consacré à l'Afghanistan appuyé par le FIDA. Il fait fond sur les approches adoptées avec succès par le FIDA dans d'autres pays d'Asie, comme le Bangladesh et le Pakistan. Dans ces pays, nous avons encore renforcé nos partenariats avec deux institutions faitières spécialisées dans la microfinance, le Fonds pour la réduction de la pauvreté et la Fondation Palli Karma-Sahayak au Bangladesh, avec lesquelles nous entretenons des relations de longue date. En application des recommandations récemment formulées par le GCAP dans l'indice 2009 de SmartAid for Microfinance, le FIDA accorde désormais la préférence à des projets conçus exclusivement pour l'appui à la microfinance, plutôt qu'à des projets dans lesquels la microfinance n'est que l'une des multiples composantes (voir page 17).

L'investissement dans la microfinance continue à se distinguer comme un moyen particulièrement efficace de toucher les femmes rurales pauvres. En Inde, plus de 100 000 femmes ont pu commencer à épargner grâce à des services de microfinance mis en place par l'intermédiaire du programme d'autonomisation des femmes rurales (Tejaswini). Au Bangladesh, environ 96% des 208 000 emprunteurs du projet d'appui à la microfinance et de soutien technique en 2009 étaient des femmes. De même, en Chine, le programme de réduction de la pauvreté dans le sud du Gansu a indiqué que 98% de ses 96 000 emprunteurs, en 2009, étaient des femmes.

## Marchés de produits et d'intrants agricoles transparents et concurrentiels

En 2009, comme les années précédentes, nos interventions visant à améliorer l'accès des populations rurales pauvres aux marchés ne se sont pas limitées à la construction d'infrastructures de marché et de routes d'accès. Environ la moitié des fonds alloués par

le FIDA à cet objectif ont été utilisés pour améliorer l'information sur les prix et la demande, et pour renforcer les capacités des petits exploitants de transformer leurs produits afin d'en obtenir de meilleurs prix sur le marché. Des ressources ont aussi été allouées pour permettre aux paysans de se grouper et d'accroître ainsi leur pouvoir de négociation lorsqu'ils achètent des semences, des engrais et d'autres intrants, et lorsqu'ils portent leurs produits au marché.

D'importants investissements ont également été consacrés à l'amélioration de l'accès physique aux marchés, aidant les producteurs pauvres à gagner du temps et de l'argent. Ces investissements ont changé beaucoup de choses pour les paysans vivant dans des zones

éloignées et montagneuses de pays comme le Bhoutan, où un programme en cours a pratiquement achevé la construction de près de 100 kilomètres de routes d'accès aux exploitations. La construction ou la remise en état d'environ 1 200 kilomètres de routes et de quelque 85 ponts ont amélioré l'accès au marché pour les populations rurales pauvres au Cambodge, en Chine, au Népal et en République démocratique populaire lao.

**La construction ou la remise en état d'environ 1 200 kilomètres de routes et de quelque 85 ponts ont amélioré l'accès au marché pour les populations rurales pauvres au Cambodge, en Chine, au Népal et en République démocratique populaire lao.**

## Possibilités d'emploi extra-agricole et de création d'entreprises

Le FIDA a accru, en 2009, ses investissements visant à promouvoir les possibilités d'emploi extra-agricole et la croissance de petites entreprises dans la région. Les services de conseil aux entreprises, la formation technique et les services de microfinance ont contribué collectivement à dynamiser les économies rurales et les possibilités de génération de revenus.

Aux Philippines, près de 20 000 microentreprises ont contracté des emprunts pour élargir leurs activités de commerce, de vente ou de transformation des produits agricoles par l'intermédiaire du programme de promotion de la microentreprise rurale. Dans les zones rurales de la Mongolie, des hommes et des femmes pauvres ne possédant ni bétail ni terres ont suivi, dans le cadre du programme de réduction de la pauvreté rurale, une formation qui leur permettra d'entreprendre de nouvelles activités économiques. Le programme a fourni une formation professionnelle, ainsi que des outils et du matériel pour démarrer des activités dans des domaines comme la couture, la boulangerie, la coiffure et la réparation automobile. Il a aussi contribué à la rénovation d'anciens bâtiments appartenant au gouvernement et à leur transformation en locaux destinés aux nouvelles entreprises.

### **Processus d'élaboration de politiques et de programmes locaux et nationaux**

La sécurité alimentaire et le changement climatique ont figuré, au cours de l'année, tout en haut de notre agenda de concertation sur les politiques dans la région. Des réunions ont eu lieu entre le FIDA et la Banque asiatique de développement (BASD) dans le bassin du Mékong et à Rome pour des échanges d'expériences et une collaboration en vue de la formulation de recommandations à l'intention de leurs États membres dans leurs programmes et projets cofinancés respectifs.

Nous avons également étudié avec l'Institut international de recherches sur le riz l'impact du changement climatique et publié un document intitulé *Drought, Coping Mechanisms and Poverty: Insights from Rainfed Rice Farming in Asia*. ("Sécheresse, mécanismes d'adaptation et pauvreté: enseignements tirés de la riziculture pluviale en Asie"). Le document examine les meilleurs moyens d'aider les paysans à s'adapter aux effets du changement climatique et expose en détail une série d'approches dont un grand nombre sont maintenant intégrées à la conception des programmes et projets financés par le FIDA. Il s'agit, entre autres:

- d'axer la recherche agricole sur les technologies favorisant la résistance à la sécheresse;
- d'améliorer la gestion de l'eau au niveau des exploitations;
- d'aider les paysans à diversifier leurs sources de revenus; et
- d'offrir une assurance des récoltes.

Dans les zones montagneuses himalayennes de l'Hindu-Kush, un programme régional de don que nous finançons avec le Centre international de mise en valeur intégrée des montagnes (ICIMOD) a collecté et partagé des données sur les stratégies déjà mises en œuvre par les ménages pauvres dans leurs efforts d'adaptation à l'évolution des conditions climatiques. Ainsi, de nombreux paysans reviennent, dans leurs cultures, aux variétés traditionnelles parce qu'elles sont plus robustes face aux conditions météorologiques extrêmes. L'ICIMOD a travaillé avec le FIDA et la mise en réseau des savoirs pour le développement rural dans la région Asie-Pacifique (ENRAP) en vue de réunir les communautés et les autorités locales pour qu'elles échangent leurs connaissances dans ce domaine essentiel.

En partenariat avec Television Trust for the Environment, nous avons produit, pour BBC World News, un documentaire sur l'impact du changement climatique diffusé dans 140 pays et territoires à travers le monde. *The President's Dilemma* raconte l'histoire du Président de Kiribati et de son peuple, qui doivent décider des mesures à prendre face aux préoccupations liées à l'élévation du niveau de la mer, qui pourrait submerger entièrement leur pays.

## **Amérique latine et Caraïbes**

33 pays:

Antigua-et-Barbuda  
Argentine  
Bahamas  
Barbade  
Belize  
Bolivie (État plurinational de)  
Brésil  
Chili  
Colombie  
Costa Rica  
Cuba  
Dominique  
El Salvador  
Équateur  
Grenade  
Guatemala  
Guyana  
Haïti  
Honduras  
Jamaïque  
Mexique  
Nicaragua  
Panama  
Paraguay  
Pérou  
Venezuela (République bolivarienne du)  
République dominicaine  
Saint-Kitts-et-Nevis  
Sainte-Lucie  
Saint-Vincent-et-les Grenadines  
Suriname  
Trinité-et-Tobago  
Uruguay

### **Vue d'ensemble**

La crise financière internationale a eu, en 2009, un impact sévère et de grande ampleur sur l'Amérique latine et les Caraïbes, alors même que la région était mieux préparée que par le passé à affronter la récession. Le taux annuel de croissance pour l'ensemble de la région Amérique latine et Caraïbes a été, en 2009, de -1,7%, alors qu'il avait atteint 4,1% en 2008. La population totale de la région est d'environ 564 millions de personnes. Pour les pays pour lesquels on dispose de données, quelque 21% de la population vivent dans les zones rurales, et 7% environ vivent avec moins de 1,25 USD par jour<sup>5</sup>.

La crise financière a affecté de diverses manières les ménages ruraux et l'agriculture. Les ménages ont vu leurs revenus décroître par suite d'une baisse des possibilités d'emploi et ont reçu moins d'argent sous la forme d'envois de fonds effectués par les travailleurs migrants pour soutenir leurs familles. Les dépenses publiques se sont restreintes, spécialement dans les secteurs sociaux. Le volume du crédit disponible pour l'agriculture et les activités rurales a diminué, tandis qu'augmentaient l'instabilité et l'incertitude économiques.

Cette situation a rendu d'autant plus important le travail du FIDA. Au cours de l'année, nous avons réorienté notre stratégie pour prendre en compte l'évolution de la situation. Notre programme de travail – élaboré en consultation étroite avec les gouvernements et les partenaires – a mis en évidence la nécessité d'accroître la production vivrière, en particulier dans l'agriculture paysanne. Les petits paysans produisent près de 40% de la production agricole au Brésil et au Mexique et plus de 60% en Amérique centrale.

Le FIDA a élargi et renforcé ses partenariats dans la région en réaction à l'impact de la crise sur les petits paysans. Nous avons travaillé en étroite liaison avec les ministères de l'agriculture et les institutions qui encouragent le développement agricole pour faire en sorte que leur appui parvienne aux producteurs familiaux. Nous avons aussi collaboré avec les ministères des finances pour nous assurer que les dépenses publiques pour le secteur de l'agriculture parviennent bien aux personnes les plus pauvres.

### **Travaux et résultats en 2009**

Nos interventions dans la région concernent en priorité les domaines suivants:

- autonomisation des populations rurales pauvres;
- gestion durable des ressources naturelles;
- amélioration de la sécurité alimentaire;
- soutien aux populations rurales d'origine africaine;
- soutien aux populations autochtones; et
- promotion de la coopération Sud-Sud.

### **Autonomisation des populations rurales pauvres**

Le FIDA aide les populations rurales pauvres à développer les compétences et les savoirs dont elles ont besoin pour renforcer leurs moyens de subsistance. Nous axons particulièrement nos efforts sur l'autonomisation des femmes. Au Brésil, un projet en cours dans la région semi-aride du Nord-Est apporte une assistance technique à plus de 12 000 familles réparties dans près de 300 communautés et colonies issues de la réforme agraire.

Les familles qui participent au projet diversifient leur production agricole, introduisent de nouvelles cultures et élèvent du petit bétail. Elles ont aussi amélioré leur

<sup>5</sup> Les données brutes proviennent de l'indicateur du développement humain élaboré par le PNUD. La population totale inclut tous les pays de la région. Les données sur la pauvreté n'étaient pas disponibles pour les pays suivants: Antigua-et-Barbuda, Bahamas, Barbade, Belize, Cuba, Dominique, Grenade et Saint-Kitts-et-Nevis, qui n'ont par conséquent pas été inclus dans le calcul des pourcentages de pauvreté de la population rurale.

productivité grâce à l'assistance technique, aux investissements complémentaires et à l'adoption de nouvelles technologies. Elles bénéficient en outre d'un meilleur accès aux marchés grâce aux 24 foires locales organisées par le projet et ont accru leur sécurité alimentaire et hydrique.

Par ailleurs, avec l'appui du projet, plus de 14 000 femmes ont obtenu des cartes d'identité. Pour la première fois de leur vie, elles ont pu exercer leurs droits de citoyennes, avoir accès aux services financiers et publics, et voyager.

Au Guatemala, des organisations de producteurs locaux comptant une majorité d'autochtones parmi leurs membres ont participé à un projet novateur financé par le FIDA et exécuté par AGEXPORT, l'Association des exportateurs guatémaltèques. Les organisations ont amélioré leurs compétences en matière de gestion, développé leurs liaisons commerciales et obtenu un accès à des marchés dynamiques. Ce projet s'inscrivait dans le cadre d'une campagne stratégique régionale menée par le FIDA en vue de concevoir et de piloter de nouveaux modèles opérationnels établissant un lien entre les petits producteurs ruraux et les gros acheteurs. Dans le cadre de notre intervention au Guatemala, environ 20 000 personnes, dont près d'une moitié de femmes, ont participé à des programmes de formation.

Au Honduras, le projet de fonds national de développement durable en milieu rural a renforcé les compétences de gestion administrative et financière du personnel d'environ 670 *cajas rurales* (caisses de crédit rural pour les petits paysans). Le projet a également donné une impulsion à la participation de femmes, de jeunes et de groupes ethniques à des fonctions décisionnelles au sein des autorités locales. Il a par ailleurs renforcé plus de 700 groupes que l'on appelle les "familles de producteurs innovants". Il s'agit d'une initiative lancée par le projet pour promouvoir et diffuser les innovations technologiques destinées aux populations rurales pauvres. Au Venezuela (République bolivarienne du), les projets appuyés par le FIDA ont créé plus de 200 *cajas rurales*. Au Pérou, enfin, 6 100 femmes ont ouvert des comptes d'épargne, et 6 700 ont souscrit à des polices d'assurance vie.

### Gestion durable des ressources naturelles

Le FIDA aide les populations rurales pauvres à obtenir un meilleur accès aux ressources naturelles dont elles dépendent, et à améliorer leur capacité de gérer ces ressources de manière durable. Dans l'État plurinational de Bolivie, un projet réalisé dans les régions du Chaco et des hautes vallées a transféré plus de 2 millions d'USD directement à 900 communautés paysannes pour leur permettre de gérer plus efficacement leurs propres ressources naturelles. Environ 15 500 familles participent à ce projet, et plus de 3 000 réservoirs d'eau destinée à la consommation humaine et à l'irrigation ont été

---

### Éléments marquants de la gestion du portefeuille

- 31 programmes et projets en cours dans 18 pays de la région à la fin de l'année 2009;
  - 513,2 millions d'USD investis par le FIDA dans le portefeuille régional en cours;
  - six nouveaux projets pour l'État plurinational de Bolivie, le Brésil (2), la République dominicaine, l'Équateur et le Mexique pour un investissement total du FIDA de 80,4 millions d'USD;
  - financement supplémentaire d'un montant de 21,6 millions d'USD accordé pour des projets en cours en Équateur, en Haïti, au Paraguay et au Pérou; et
  - deux nouveaux COSOP axés sur les résultats pour Haïti et le Pérou.
-

construits ou réparés. Le gouvernement envisage maintenant d'appliquer ce projet à une plus grande échelle et d'intégrer son approche dans le programme national de réduction de la pauvreté.

Au Pérou, quelque 400 communautés paysannes et organisations d'irrigants ont élaboré, dans le cadre d'un projet appuyé par le FIDA, des plans de gestion des ressources naturelles. Plus de 10 000 familles y ont participé sur une superficie d'environ 700 hectares de pâturages. Elles ont construit plus de 1 000 réservoirs d'eau, et une centaine d'hectares de terres cultivées sont maintenant irrigués par aspersion. Le projet a également encouragé les activités de partage et d'apprentissage, cofinçant 240 visites guidées et permettant à environ 6 000 personnes, hommes et femmes, de participer à des tournées d'échanges de savoirs.

### **Amélioration de la sécurité alimentaire**

Tout au long de l'année, le FIDA a œuvré avec les pays pour atténuer le sévère impact de la crise des prix alimentaires sur les familles rurales pauvres. En Haïti, nous avons privilégié le développement de la production agricole en vue d'accroître l'offre et de

réduire les prix. Nous avons fourni 10 millions d'USD pour appuyer environ 240 000 paysans pendant trois périodes de semis. En février 2009, quelque 30 000 petits exploitants avaient reçu des semences et d'autres intrants pour la production de haricots, de maïs et de légumes. En conséquence, la superficie plantée en haricots a plus que doublé, et les prix ont commencé à baisser lorsque les paysans ont commencé à commercialiser leur excédent de production.

En Argentine, la sécurité alimentaire des communautés autochtones du Nord-Est s'est sensiblement améliorée, la production vivrière ayant augmenté de 73% grâce aux investissements du projet. Le projet a également contribué au renforcement des compétences en matière de gestion et de prise de décisions des organisations de petits paysans et a accru leur capacité de conclure des contrats pour des services d'assistance technique.

Au Honduras, le projet de développement rural a renforcé la sécurité alimentaire en permettant aux petits exploitants de semer 4 600 hectares de haricots et plus de 1 200 hectares de maïs. Le projet a également financé la construction de près de 3 000 silos, augmentant ainsi substantiellement la capacité de stockage des céréales de base. Au Nicaragua, 80% au moins des hommes et des femmes ayant participé à un projet appuyé par le FIDA ont obtenu une récolte plus abondante grâce au recours à des méthodes de production améliorées, ainsi qu'à l'appui du gouvernement, qui accorde maintenant une priorité accrue à la sécurité alimentaire et à la production agricole.

### **Soutien aux populations rurales d'origine africaine**

La population d'origine africaine, en Amérique latine et dans les Caraïbes, représente d'après les estimations entre 90 et 150 millions de personnes. Les Afro-Latins et les populations autochtones représentent ensemble un pourcentage significatif des plus pauvres parmi les pauvres. Discrimination et marginalisation historiques sont à l'origine d'une exclusion sociale et économique qui perdure. Le programme régional de soutien aux populations rurales d'origine africaine en Amérique latine vise à élargir les possibilités de développement offertes à ce groupe de population nombreux et vulnérable. Un deuxième concours régional a été organisé en 2009 par le programme en vue de récompenser les meilleures initiatives locales de développement présentant une composante relative à l'identité culturelle. Une attention particulière a été portée aux groupes de femmes et de jeunes.

**Dans l'État plurinational de Bolivie, un projet a transféré plus de 2 millions d'USD directement à 900 communautés paysannes pour leur permettre de gérer plus efficacement leurs propres ressources naturelles.**

Plus de 100 groupes marginalisés originaires de l'État plurinational de Bolivie, du Brésil, de Colombie, de l'Équateur, du Panama, du Pérou et de la République bolivarienne du Venezuela se sont inscrits au concours. Dix propositions ont été sélectionnées, parmi lesquelles seront choisies les meilleures initiatives. Les groupes récompensés recevront des prix en espèces allant jusqu'à 20 000 USD, qui les aideront à concrétiser leurs plans de développement, à accroître leurs possibilités de générer des revenus et à renforcer leurs organisations.

Deux ateliers novateurs, ciblant les populations afro-latines, ont été conduits par le programme en Colombie et en Équateur. En Colombie, une réunion sur le thème "Les femmes et l'écosystème de mangrove" a donné l'occasion d'une rencontre entre des groupes de femmes de toutes les régions du pays qui ont débattu de questions comme la gestion durable des ressources naturelles, la problématique hommes-femmes et les fonctions dirigeantes. En Équateur, un atelier régional intitulé "Connaissance des plantes médicinales, de la culture autochtone à la culture africaine", a été financé par le FIDA et organisé par l'organisation autochtone Jambi Kiwa.

### **Soutien aux populations autochtones**

Les hommes et les femmes autochtones participent directement à plus du tiers des programmes et projets du FIDA en cours dans la région. Ils constituent, dans plusieurs pays, un pourcentage important de la population totale. Dans l'ensemble de la région, ils sont toujours les plus pauvres parmi les pauvres. Outre l'appui que nous leur apportons dans le cadre du portefeuille de prêts, les groupes autochtones de la région bénéficient aussi de programmes spécifiques tels que le Mécanisme d'assistance pour les peuples autochtones (voir page 72).

En 2009, 15 nouveaux projets financés par le Mécanisme d'assistance pour les peuples autochtones ont débuté dans 12 pays de la région. Les projets sont tous conçus et exécutés par les communautés et les organisations des populations autochtones. Ils sont axés sur:

- la cartographie sociale et territoriale, au moyen d'un système d'information géographique;
- la sensibilisation aux droits des populations autochtones, en particulier par l'intermédiaire de la radio locale; et
- l'autonomisation des femmes par le biais d'initiatives telles que le développement de microentreprises et l'amélioration de leur accès aux marchés.

### **Promotion de la coopération Sud-Sud**

Le FIDA a continué en 2009 à appuyer les activités de partage des savoirs et d'apprentissage entre pays en développement à l'intérieur de la région et entre les régions. Le programme de formation aux itinéraires d'apprentissage, administré par le Programme régional de formation au développement rural, a organisé avec succès des échanges de visites avec des pays d'Afrique et d'Asie. Des liaisons ont également été établies entre des organisations brésiliennes d'agents du développement et de paysans et la Communauté de développement de l'Afrique australe, dans le cadre d'un programme organisé par la Commission de l'agriculture familiale du Marché Commun du Sud (MERCOSUR). Le FIDA accorde une priorité accrue à la coopération Sud-Sud, répondant ainsi aux demandes émanant des pays à revenu intermédiaire et des communautés rurales. Les uns comme les autres veulent obtenir davantage d'informations sur les approches innovantes utilisées avec succès par d'autres pays confrontés à des défis du même ordre en matière de réduction de la pauvreté et de sécurité alimentaire.

31 pays et territoires:

- Albanie
- Algérie
- Arabie saoudite
- Arménie
- Azerbaïdjan
- Bosnie-Herzégovine
- Chypre
- Croatie
- Djibouti
- Égypte
- Émirats arabes unis
- Ex-République yougoslave de Macédoine
- Gaza et Cisjordanie
- Géorgie
- Iraq
- Jamahiriya arabe libyenne
- Jordanie
- Koweït
- Liban
- Malte
- Maroc
- Oman
- Qatar
- République arabe syrienne
- République de Moldova
- Roumanie
- Somalie
- Soudan
- Tunisie
- Turquie
- Yémen

## Proche-Orient et Afrique du Nord, Europe centrale et orientale et nouveaux États indépendants<sup>6</sup>

### Vue d'ensemble

Malgré les crises financière et économique mondiales, les taux de croissance de la région Proche-Orient et Afrique du Nord sont demeurés pour l'essentiel positifs au cours de l'année 2009. Pour l'ensemble de la région, la croissance du PIB a été supérieure à 5% en 2008, et on prévoit qu'elle sera supérieure à 2% en 2009. Malheureusement, la région continue de souffrir d'une instabilité politique, évidente dans des territoires et des pays comme Gaza et la Cisjordanie, l'Iraq, la Somalie et le Soudan. La population totale de la région Proche-Orient et Afrique du Nord est d'environ 342 millions de personnes. Pour les pays pour lesquels on dispose de données, quelque 49% de la population vivent dans les zones rurales, et 5% environ vivent avec moins de 1,25 USD par jour<sup>7</sup>.

En revanche, la région Europe centrale et orientale et nouveaux États indépendants a été plus durement touchée par la crise mondiale. Dans la plupart des pays, les taux de croissance de l'économie ont connu une forte chute. On estime qu'entre 2008 et 2009 la croissance annuelle moyenne du PIB a décliné, le sommet de la courbe étant de 10,8% en Azerbaïdjan et son point le plus bas de -6,0% en République de Moldova. Cette forte contraction ralentira le rythme de la réduction de la pauvreté réalisé par la région au cours des 20 dernières années. La population totale de la région Europe centrale et orientale et nouveaux États indépendants est d'environ 128 millions de personnes. Pour les pays pour lesquels on dispose de données, quelque 37% de la population vivent dans les zones rurales, et 3% environ vivent avec moins de 1,25 USD par jour<sup>8</sup>.

### Travaux et résultats en 2009 dans la région Proche-Orient et Afrique du Nord

Nos activités dans la région répondent aux priorités suivantes:

- élargissement de l'accès des populations rurales pauvres aux services financiers comme le crédit, l'épargne et l'assurance;
- traitement du chômage des jeunes en milieu rural;
- établissement de liens entre les petits cultivateurs de produits non traditionnels et les marchés nationaux et internationaux;
- amélioration de la gestion des ressources en terre et en eau, et réduction de la vulnérabilité au changement climatique; et
- amélioration de la productivité agricole et de la sécurité alimentaire.

L'approche de la finance rurale mise en œuvre par le FIDA dans la région Proche-Orient et Afrique du Nord utilise des modèles et instruments non traditionnels pour la fourniture de services financiers aux populations rurales pauvres. En République arabe syrienne, nous avons collaboré avec le PNUD à la mise en place de 30 *sanadiq* (institutions autonomes de microfinancement) dans la région du Djebel al-Hoss. Quelque 4 000 hommes et femmes ont adhéré à ces institutions qui ont accordé au total 1 400 prêts, d'une taille moyenne d'environ 566 USD. Les taux de remboursement sont proches de 100%.

6 Au FIDA, une seule division couvre deux régions distinctes: Proche-Orient et Afrique du Nord, et Europe centrale et orientale et nouveaux États indépendants.

7 Les données brutes proviennent de l'indicateur du développement humain élaboré par le PNUD. La population totale inclut tous les pays de la région. Les données sur la pauvreté n'étaient pas disponibles pour les pays suivants: Arabie saoudite, Chypre, Émirats arabes unis, Gaza et Cisjordanie, Iraq, Jamahiriya arabe libyenne, Koweït, Liban, Malte, Oman, Qatar, République arabe syrienne, Somalie et Soudan, qui n'ont par conséquent pas été inclus dans le calcul des pourcentages de pauvreté de la population rurale.

8 Les données brutes proviennent de l'indicateur du développement humain élaboré par le PNUD. La population totale inclut tous les pays de la région.

Compte tenu de ce succès, nous nous sommes attachés à reproduire cette approche dans le nord-ouest du pays dans le cadre du projet de développement rural dans la région d'Idleb. Pour la première fois, 20 *sanadiq* ont été établies dans la zone. Près de 600 prêts ont été décaissés, d'un montant moyen de 885 USD. Le délai moyen de remboursement est de 11 mois, et le taux de remboursement à ce jour est de 100%.

Les prêts permettent aux paysans de se passer des négociants-prêteurs et de vendre leur production à des prix plus élevés. Les propriétaires de petites entreprises utilisent des prêts renouvelés à taux de rotation rapide pour financer de nouveaux investissements et développer rapidement leurs entreprises. Les femmes participent de plus en plus aux *sanadiq* en qualité de propriétaires, de gestionnaires et d'utilisatrices.

En Égypte, un projet menant des activités sur des terres désertiques bonifiées entre le canal de Suez et le delta du Nil a permis à environ 24 000 familles de s'installer dans la zone. Le projet a fourni un accès à l'eau potable de canalisation, à l'eau d'irrigation de bonne qualité et à la décharge des eaux d'égout. Les paysans ont aussi été appuyés par un système amélioré de vulgarisation et se sont vu offrir des possibilités d'éducation et de formation. Ils ont pu, lorsqu'ils en avaient besoin, louer des tracteurs et des dispositifs mécaniques, et obtenir une aide pour l'insémination artificielle de leur bétail. La production et les revenus ont régulièrement augmenté au cours des neuf années d'activité du projet. À la fin des travaux, en mars 2008, la superficie totale cultivée dans la zone du projet dépassait 49 000 hectares.

En 2009, le programme de pays pour le Yémen a adopté une nouvelle approche en vue de l'amélioration durable de la situation économique des pauvres, hommes et femmes, dans les zones rurales. La nouvelle approche économique de la réduction de la pauvreté sera axée sur la formation de partenariats public-privé et le renforcement des chaînes de valeur et des entreprises rurales. Les précédents projets avaient privilégié la création, le renforcement et l'enregistrement des organisations communautaires. Avec l'appui du FIDA, le gouvernorat de Dhamar a mené à bien quelque 92 projets d'infrastructure communautaire concernant l'approvisionnement des logements en eau potable et la construction d'écoles, de dispensaires et de routes rurales, avantages dont ont bénéficié 58 000 ruraux. De nombreux autres projets sont encore en cours. Le projet de développement rural participatif dans la région de Dhamar a également constitué des équipes novatrices de vulgarisation composées de chercheurs, de vulgarisateurs, de formateurs et d'agents villageois, œuvrant de concert pour la démonstration et le transfert de technologies aux paysans.

Comme dans d'autres régions du monde, les populations rurales pauvres du Proche-Orient et d'Afrique du Nord sont fortement dépendantes, pour leurs moyens de subsistance, des ressources naturelles comme l'eau et la terre. La réduction à long terme de la pauvreté exige que ces ressources soient gérées de manière durable, en évitant de

**En Égypte, un projet menant des activités sur des terres désertiques bonifiées a permis à environ 24 000 familles de s'installer dans la zone. À la fin des travaux, la superficie totale cultivée dans la zone du projet dépassait 49 000 hectares.**

---

## Éléments marquants de la gestion du portefeuille

- 38 programmes et projets en cours dans 16 pays et territoires dans les deux régions à la fin de l'année 2009;
  - des investissements du FIDA dans les portefeuilles régionaux d'un montant de 557,1 millions d'USD;
  - six nouveaux projets pour l'Égypte, la Géorgie, le Liban, le Soudan (2) et la Turquie pour un investissement total du FIDA de 96,5 millions d'USD;
  - financement supplémentaire d'un montant de 7,5 millions d'USD accordé pour un projet en cours au Yémen; et
  - deux nouveaux COSOP axés sur les résultats pour le Soudan et la République arabe syrienne.
-

les épuiser ou de les appauvrir. Dans le nord de la Jordanie, nous avons mené des actions spécifiques de lutte contre la dégradation des terres et de restauration de la fertilité des sols. Lorsque le projet de mise en valeur des ressources agricoles dans la région du Yarmouk a achevé ses travaux au début de 2009, plus de 2 500 ménages ruraux pauvres en ressources avaient bénéficié de mesures de conservation des sols et de l'eau, améliorant leurs revenus et leur qualité de vie.

### **Travaux et résultats en 2009 en Europe centrale et orientale et dans les nouveaux États indépendants**

Le FIDA s'est fixé trois priorités, étroitement liées, dans cette région:

- établissement de liens avec les marchés pour permettre aux petits exploitants de vendre leurs produits à un bon prix;
- développement d'activités rurales extra-agricoles par le soutien des petites et moyennes entreprises; et
- promotion des services financiers ruraux.

En République de Moldova, deux programmes et un projet en cours fournissent du crédit à moyen et long terme aux petites et moyennes entreprises dans les zones rurales. Ils mettent à disposition un volume considérable de crédits adaptés aux besoins des investissements ruraux sur les exploitations et extra-agricoles. Les entreprises interviennent le long des filières couvrant la production agricole, le secteur agroalimentaire et les services à l'agriculture. Depuis le début de nos interventions dans le pays, en 2000, un quart environ des agro-industries de tailles petite et moyenne en ont bénéficié. En 2008, les banques ont ainsi mis à disposition un montant de 17 millions d'USD pour des prêts aux entreprises rurales, en augmentation par rapport aux 9 millions d'USD disponibles en 2007.

En Bosnie-Herzégovine, un projet d'élevage et de finance rurale a établi et renforcé plus de 20 associations de producteurs et une coopérative de production, regroupant au total 3 400 membres – dont 39% de femmes. Plus de 11 millions de litres de lait ont ainsi été collectés et livrés aux laiteries. Le projet a aussi fourni une formation en vulgarisation en matière d'élevage à plus de 4 000 paysans.

En Albanie, deux institutions innovantes établies avec notre appui œuvrent pour la réduction de la pauvreté dans les zones montagneuses – le Fonds de financement des zones montagneuses (FFZM) et l'Office de développement des zones montagneuses. En mars 2009, étape initiale vers une indépendance financière durable, le FFZM a été transformé en une société anonyme (la première société financière albanaise de développement) entièrement détenue à l'heure actuelle par le Ministère des finances. Les activités de rétrocession des prêts accordés aux bénéficiaires dans les zones montagneuses défavorisées ont retenu l'intérêt de la Banque de développement du Conseil de l'Europe, qui a couvert un déficit de financement par un prêt de 5 millions d'USD au FFZM.

### **Politique, partenariats, gestion des savoirs et communications**

Dans les deux régions, la priorité a été accordée, au cours de l'année, à l'établissement de partenariats à long terme qui améliorent notre capacité de:

- définir des stratégies conjointes pour le développement de l'agriculture de petite exploitation, la réduction de la pauvreté rurale, la sécurité alimentaire et l'utilisation durable des ressources naturelles;
- mobiliser des cofinancements et des fonds supplémentaires;

**En Bosnie-Herzégovine, un projet a établi et renforcé des associations et une coopérative de producteurs, regroupant au total 3 400 membres – dont 39% de femmes.**

- aider les pays bénéficiaires à exécuter les opérations appuyées par le FIDA;
- piloter des activités innovantes par le biais de dons distincts; et
- promouvoir la gestion des savoirs sous toutes leurs formes.

Le Fonds de l'OPEP pour le développement international demeure notre principal partenaire dans la région Proche-Orient et Afrique du Nord. Sa contribution de plus de 100 millions d'USD à nos activités représente 38% du cofinancement. Le projet qui vient d'être approuvé pour le Liban sera financé à plus de 50% par le Fonds de l'OPEP pour le développement international; il aura pour but d'accroître la productivité agricole et les revenus des ménages cibles dans la zone de projet.

Une délégation du Centre international d'agriculture biosaline a effectué une visite au FIDA, au mois de février, pour examiner les moyens de renforcer une coopération axée sur deux objectifs: lutter contre la pénurie d'eau et réduire la vulnérabilité des populations rurales pauvres face au changement climatique. À la suite de cette rencontre, nous cofinçons par un nouveau don une recherche sur le changement climatique et la gestion de l'eau dans les zones de terres marginales.

En janvier, des représentants du FIDA se sont rendus à Alep, en République arabe syrienne, pour étudier une collaboration stratégique avec l'ICARDA. L'ICARDA est un partenaire de premier plan du FIDA dans la région Proche-Orient et Afrique du Nord. Nous sommes convenus de retenir les priorités thématiques suivantes:

- productivité agricole et sécurité alimentaire;
- changement climatique et gestion des ressources naturelles;
- chaînes de valeur et marchés; et
- diagnostics pour la recherche sur la pauvreté et le ciblage, et investissements pour le développement (genre et équité).

À l'invitation de la Ligue des États arabes, le FIDA a participé au Sommet économique arabe et au Forum de préparation du sommet à Koweït en janvier 2009. Nous avons également eu des entretiens bilatéraux avec le Fonds de l'OPEP pour le développement international, le Fonds koweïtien pour le développement économique des pays arabes, le Fonds arabe de développement économique et social, et l'Office arabe pour les investissements et le développement agricoles. Le Sommet s'est conclu par une déclaration préconisant des efforts accrus pour aider les pays membres de la Ligue des États arabes à accroître leur sécurité alimentaire et leur autosuffisance.

En juillet 2009, nous nous sommes associés à l'initiative Unité d'action des Nations Unies en Albanie. Ce programme promeut une coopération plus étroite entre les institutions spécialisées des Nations Unies, telles que le FIDA, et d'autres fonds et programmes des Nations Unies. Il vise aussi à assurer une plus grande rapidité et une plus grande efficacité des opérations de développement.

Après une série de réunions tenues en septembre et en octobre 2009, le FIDA et la BIsD ont renoué leurs relations de collaboration. Nous sommes parvenus à un accord sur un cadre de cofinancement de 1,5 milliard d'USD pour le financement conjoint de projets prioritaires au titre du programme de prêts 2010-2012 FIDA-BIsD. Cette collaboration a été officialisée à Rome, au mois de novembre, par M. Ahmad Mohamed Ali, Président de la BIsD, et M. Kanayo F. Nwanze, Président du FIDA. Dans le cadre de ce nouvel accord, l'Azerbaïdjan, la République arabe syrienne et le Yémen ont été retenus comme pays susceptibles de bénéficier d'une reprise du cofinancement en 2010.

## Mesurer et améliorer les résultats



Au Mexique, la préparation des tortillas pour une famille nombreuse est une tâche quotidienne pour la plupart des femmes.

©FIDA/P.C. Vega



## Rapport sur l'efficacité du FIDA en matière de développement

Le rapport sur l'efficacité du FIDA en matière de développement (RIDE) est le principal document utilisé par la direction du FIDA pour rendre compte aux organes directeurs et les informer. L'édition 2009 de ce rapport est la dernière de la période couverte par la septième reconstitution des ressources du Fonds (2007-2009).

**La performance des projets que nous finançons – mesurée en termes de pertinence, d'efficacité et d'efficience – s'est considérablement améliorée et est estimée à 82%, tant par le RIDE que par le RARI.**

Une préoccupation centrale de la septième reconstitution des ressources du FIDA était la volonté de faire en sorte que le FIDA améliore la qualité de ses activités de développement ainsi que la portée de son impact sur le développement, conformément à la demande de nos États membres. Nous avons aussi cherché à consolider notre rôle de mécanisme de développement essentiel et fiable aux yeux de nos membres et de la communauté du développement dans son ensemble.

L'édition de cette année du RIDE repose essentiellement sur un examen approfondi de 104 rapports d'achèvement de projet établis au cours des quatre dernières années. Les résultats les plus récents s'appuient sur 25 rapports établis en 2009. Comme le RIDE, le rapport annuel sur les résultats et l'impact des opérations du FIDA (RARI) pour 2009 (voir page 50), établi par le Bureau de l'évaluation indépendant du FIDA, fait apparaître une amélioration sensible de notre efficacité en matière de développement et de l'impact des opérations que nous appuyons. On peut relever les principaux faits saillants suivants:

- La performance des projets que nous finançons – mesurée en termes de pertinence, d'efficacité et d'efficience – s'est considérablement améliorée et est estimée à 82% par le RIDE et le RARI.
- La durabilité – c'est-à-dire le maintien des avantages après la clôture des projets – s'est régulièrement améliorée au cours des dernières années et est estimée à 75% par le RIDE et à 73% par le RARI.
- La promotion des innovations favorables aux pauvres est considérée comme au moins plutôt satisfaisante dans 100% des projets selon le RARI et dans 71% selon le RIDE.
- Notre impact sur la pauvreté rurale s'est aussi sensiblement amélioré: il est considéré comme au moins plutôt satisfaisant dans 91% des projets évalués selon le RARI et dans 83% d'entre eux selon le RIDE.

Les deux rapports donnent à penser que notre double évolution, vers la supervision directe de la majorité des projets que nous finançons et vers le renforcement de notre présence dans les pays où nous intervenons, commence à jouer un rôle de premier plan dans l'amélioration de nos résultats. La supervision directe et la présence dans les pays nous ont permis d'apporter un appui plus rapproché à l'exécution des projets financés par le FIDA. Ils ont aussi contribué à renforcer nos partenariats avec les institutions locales ayant une responsabilité directe et indirecte dans le succès des projets. En outre, l'amélioration de la performance dans les domaines du développement institutionnel et humain a contribué à l'obtention de résultats plus solides et plus durables.

Certains de nos domaines d'intervention exigent encore, toutefois, une attention accrue et des actions correctives. Il s'agit notamment de l'accès au marché et de son développement, de l'impact environnemental et de l'efficience des projets. Nous poursuivrons de manière urgente, en 2010, la recherche de solutions à ces questions.

Du point de vue des résultats de la gestion institutionnelle, la performance a été généralement positive en 2009. Le FIDA a contribué avec succès à l'amélioration du cadre mondial du développement rural et de l'agriculture paysanne au niveau des pays. Par ailleurs, les efforts de mobilisation des ressources ont eu des résultats très positifs,

en termes à la fois de contributions directes et de cofinancement des projets dont l'initiative a été prise par le FIDA.

Les services administratifs du FIDA ont appuyé la croissance constante du programme de travail et l'intensification des activités de développement auxquelles nous apportons notre appui, sans croissance réelle des budgets tout au long de la période couverte par la septième reconstitution. Les effectifs du personnel administratif ont diminué, tandis que le nombre d'agents directement engagés dans les opérations de développement a augmenté.

## Amélioration de la qualité et assurance qualité

L'amélioration de la qualité est le processus d'examen technique interne grâce auquel les meilleures pratiques du FIDA et d'autres institutions sont intégrées à la conception des nouveaux programmes et projets. Bien que cette approche n'ait été introduite qu'en 2007, tout semble indiquer une amélioration sensible des normes de conception. En 2009, 38 programmes et projets, dont quatre au titre du FEM, ont fait l'objet d'un examen.

Les principaux éléments du processus d'amélioration de la qualité sont une auto-évaluation au stade de la conception, un examen technique vigilant et une évaluation par un groupe composé d'experts internes et externes. La conception des projets est alors définitivement mise au point conformément aux recommandations du groupe d'experts et soumise ensuite au processus d'assurance qualité.

Notre processus d'examen au titre de l'assurance qualité des programmes et projets est entrepris en toute indépendance vis-à-vis du département responsable de l'élaboration du projet. Il constitue l'étape finale avant le début des négociations de prêt et la soumission des projets au Conseil d'administration.

**TABLEAU 2**  
Notes attribuées à la qualité initiale en 2009

Indicateurs du Cadre de mesure des résultats	Description	Note moyenne	Pourcentage de notes plutôt satisfaisantes ou plus <sup>a</sup>
1	Efficacité des domaines d'action	4,7	94
2	Impact prévu sur les mesures visant la pauvreté	4,7	88
3	Innovation, apprentissage et application à plus grande échelle	4,4	81
4	Durabilité des avantages	4,5	84
<b>Note globale</b>		<b>4,6</b>	<b>84</b>

<sup>a</sup> Les notes attribuées à la qualité initiale sont fondées sur une échelle de 1 à 6, la note 1 correspondant à "très insuffisant" et la note 6 à "très satisfaisant". Le pourcentage indique le nombre de projets ayant obtenu une note égale ou supérieure à 4 par rapport au nombre total de projets.

**TABLEAU 3**  
Résultats des examens au titre de l'assurance qualité en 2009

Catégories finales de projets	Nombre de projets
Projets considérés comme pouvant être poursuivis avec de légères modifications	10
Projets considérés comme pouvant être poursuivis sous réserve que des assurances supplémentaires soient données au cours des négociations des prêts et/ou que d'autres modifications/examens soient effectués pendant l'exécution	21
Projets nécessitant d'importantes modifications entraînant un retard dans leur présentation au Conseil d'administration	-
Projets dont les défauts excessifs justifient l'abandon	1

En 2009, 32 programmes et projets ont été soumis à un examen au titre de l'assurance qualité. Six d'entre eux étaient cofinancés, et une autre IFI en était le financeur chef de file.

Dans l'ensemble, les examens de cette année ont permis d'observer plusieurs signes encourageants mettant en évidence une amélioration concrète de la qualité initiale des documents soumis l'année dernière. L'expérience nous a montré que la qualité initiale est un facteur déterminant d'une importance capitale pour des résultats positifs sur le plan du développement. S'agissant de la qualité initiale, la note moyenne des projets examinés pour les quatre indicateurs du Cadre de mesure des résultats a été de 4,6, ce qui correspond à la catégorie "plutôt satisfaisant". Pour ce qui concerne les projets pris individuellement, 84% d'entre eux obtiennent une note correspondant à "plutôt satisfaisant" ou plus; en 2008, le chiffre était de 80%. Cette année, pour la première fois, deux projets comprenaient aussi des approches très modernes à propos du développement des chaînes de valeur et de la collaboration avec le secteur privé, tandis qu'un autre projet adoptait une approche nouvelle et innovante pour le FIDA. Les examens ont aussi montré une augmentation du nombre de projets considérés comme s'inscrivant dans un processus de reproduction à grande échelle, dans lequel des approches innovantes réussies sont reprises et élargies.

Bien que les examens au titre de l'assurance qualité et de l'amélioration de la qualité produisent déjà l'effet souhaité sur la qualité des projets, près de deux tiers d'entre eux présentent encore, au niveau de la conception, des faiblesses exigeant des modifications ou des assurances complémentaires au cours des négociations de prêt ou de l'exécution. Bien qu'aucun projet n'ait été retardé dans sa soumission au Conseil d'administration, des raisons liées à sa conception ont conduit à supprimer un projet du programme de prêts pour 2009. Ce projet cofinancé pourrait être repris en 2010 en attendant les progrès réalisés par le cofinanceur.

## Présence dans les pays

Le renforcement de notre présence dans les pays dans lesquels nous intervenons est une composante essentielle de nos efforts d'amélioration des résultats sur le terrain. Une plus grande présence dans les pays a permis au FIDA d'affiner la conception des programmes et projets, en y introduisant progressivement des améliorations de la qualité. Elle a aussi facilité la transition d'une supervision des projets par des institutions coopérantes à la supervision directe par le FIDA.

La présence dans les pays nous a permis, et cela est encore plus important, d'impliquer plus profondément les populations locales dans la supervision des projets. Cela réduit les coûts de supervision et renforcera, à moyen et long terme, les compétences et les savoirs au niveau national. La présence dans les pays a également rendu possible un engagement plus efficace dans les concertations au niveau des pays et un alignement de nos programmes sur les politiques nationales, renforçant de ce fait même la prise en charge et la direction des programmes par les pays. Elle a contribué à renforcer les partenariats et à harmoniser les efforts avec ceux des autres donateurs.

Les 27 bureaux de pays approuvés par le Conseil d'administration pour 2009 couvrent au total 31 pays, certains bureaux ayant la responsabilité de plusieurs pays. Sur les 120 projets que nous finançons dans ces pays, 106 sont déjà en cours, et 14 ne sont pas encore opérationnels. L'ensemble de ces projets représente 48% du portefeuille en cours du FIDA en termes numériques et 55% en termes de valeur. À la fin de l'année, 25 bureaux de pays étaient opérationnels.

**La présence dans les pays nous a permis d'impliquer plus profondément les populations locales dans la supervision des projets. Cela réduit les coûts de supervision et renforcera, à moyen et long terme, les compétences et les savoirs au niveau national.**

En août 2009, le FIDA et le PNUD ont signé un amendement à leur accord-cadre, aux termes duquel le PNUD, qui pouvait déjà fournir des services administratifs et logistiques à nos bureaux de pays, pourra également gérer les contrats du personnel du FIDA et attribuer des contrats du PNUD relatifs à une prestation de services limitée au FIDA pour du personnel national recruté localement. Le Bureau du PNUD à Copenhague fournit également les services relatifs aux états de paie de l'ensemble du personnel national des bureaux de pays. Ces arrangements devraient permettre au FIDA de réduire les coûts des bureaux de pays.

En décembre, le Conseil d'administration a approuvé un nouvel élargissement du programme de présence dans les pays, en établissant officiellement une présence dans trois nouveaux pays en 2010: le Cameroun, les Philippines et la Zambie.

## Lutte contre la corruption

La corruption est un obstacle important à la réduction de la pauvreté, en particulier lorsqu'elle touche des programmes conçus pour acheminer des fonds vers des hommes et des femmes pauvres pour leur permettre de se libérer de la pauvreté. En matière de prévention de la corruption, la politique adoptée par le FIDA en 2005 prévoit une tolérance zéro à l'égard des pratiques frauduleuses ou des actes de corruption, de collusion ou de coercition affectant les activités que nous appuyons.

En 2009, le FIDA a reçu 17 signalements d'allégations de fraude ou de corruption dans le cadre de ses projets et programmes, dont six faisaient toujours l'objet d'une enquête à la fin de l'année. Les allégations de corruption concernaient de manière générale des irrégularités dans les appels d'offres, des fraudes et des actes d'extorsion ou de détournement de fonds. Les allégations crédibles étayées par une enquête sont transmises à la Commission des sanctions du FIDA pour examen conformément aux procédures du FIDA relatives aux sanctions. Les mesures possibles incluent la suspension ou l'annulation de prêts, l'interdiction de participation à toute activité financée par le FIDA et le renvoi devant les autorités nationales.

Bien que le nombre de signalements d'allégations reçus à ce jour demeure relativement faible, les programmes et projets appuyés par le FIDA sont considérés comme prêtant tout autant le flanc à la corruption que ceux des autres IFI. On s'attend, à l'avenir, à une fréquence accrue des allégations, parallèlement à l'augmentation du nombre de projets passant sous la supervision directe du FIDA et au développement des activités de sensibilisation.

Pour faire contrepoids à la préoccupation de corruption en tant que risque significatif dans la majorité des pays dans lesquels le FIDA mène des opérations, nous avons introduit des mesures de bonne gouvernance pour nos programmes et projets. Ces mesures, qui renforceront la transparence à tous les niveaux, peuvent inclure un suivi par des tiers et une participation communautaire parmi les éléments à prendre en compte dans les examens au titre de l'assurance qualité de la conception des projets (voir page 47).

Nous avons poursuivi, tout au long de l'année, la promotion sur le terrain du programme de lutte contre la corruption. Des membres du personnel du FIDA, des parties prenantes clés et des institutions partenaires dans les régions impliqués dans plus de 60 programmes et projets financés par le FIDA ont reçu une formation pour apprendre à détecter les pratiques potentiellement frauduleuses et corrompues et à y faire face. Transparency International a par ailleurs présenté au personnel du FIDA un exposé sur les instruments permettant d'accroître la transparence et la responsabilité dans notre portefeuille. Cette présentation a servi de complément à nos propres exposés internes et à nos initiatives de formation en matière de lutte contre la corruption.

## Évaluation indépendante

### Vue d'ensemble du septième rapport annuel sur les résultats et l'impact des opérations du FIDA

Chaque année, le Bureau de l'évaluation indépendant du FIDA établit un RARI. Le septième rapport de cette série présente une synthèse des résultats et de l'impact des 11 projets financés par le FIDA que le Bureau a évalués en 2008. Il rend compte également des conclusions d'une évaluation à l'échelle de l'institution et de deux évaluations de programme de pays.

Les principaux éléments qui ressortent du RARI 2009 sont les suivants:

- Les résultats d'ensemble des projets se sont considérablement améliorés. Pour la période 2002-2004, 66% des projets en moyenne avaient été jugés au moins plutôt satisfaisants; pour la période 2006-2008, ce pourcentage est passé à 85%. Sur les 11 projets évalués en 2008, neuf (soit 82%) ont obtenu cette note.
- L'impact global du travail du FIDA en matière de pauvreté rurale s'est aussi régulièrement amélioré au fil des années, les résultats étant jugés au moins plutôt satisfaisants pour 48% des projets en moyenne en 2002-2004; pour la période 2006-2008, le chiffre correspondant est de 87%.
- La durabilité est en nette amélioration dans l'échantillon 2008. Définie comme la persistance des avantages après la clôture du projet, la durabilité est au moins plutôt satisfaisante dans 73% des projets évalués en 2008, contre à peine 40% en 2002.
- La performance a également été améliorée dans le domaine de la promotion de l'innovation. Il est fait référence ici à la mesure dans laquelle les interventions de développement que nous appuyons introduisent, en matière de réduction de la pauvreté rurale, des approches créatives et de nouvelles technologies qui ont été (ou sont susceptibles d'être) reprises et élargies par d'autres acteurs. Tous les projets évalués en 2008 ont été jugés au moins plutôt satisfaisants sur le plan de la promotion de l'innovation.
- La pertinence des programmes et projets par rapport aux besoins des ruraux pauvres et aux politiques et stratégies des gouvernements et du FIDA demeure un point fort.
- Des résultats particulièrement significatifs sont évidents dans les domaines critiques de la promotion de la productivité agricole et de l'amélioration des actifs physiques des populations rurales pauvres (accès à la terre, à l'eau, au bétail, à l'outillage, à la technologie et à l'infrastructure).

Le RARI de cette année présente trois nouvelles caractéristiques. Il inclut, premièrement, une analyse des données utilisant des moyennes mobiles sur trois ans plutôt que de faire référence, comme précédemment, à la totalité des données issues des évaluations indépendantes depuis 2002. Il contient, deuxièmement, une intégration des enseignements tirés dans les COSOP et dans la conception des projets, où est évaluée la mesure dans laquelle la direction du FIDA tire les enseignements de ses opérations antérieures et cherche à répondre, dans la conception des nouvelles activités, aux principaux problèmes recensés dans les RARI des années passées. Il fait fond, troisièmement, sur les évaluations entreprises en application du nouveau manuel d'évaluation adopté en décembre 2008. Le nouveau manuel prévoit, pour le RARI, un changement sous la forme d'une réduction de neuf à cinq du nombre de domaines couverts par les critères d'impact sur la pauvreté rurale, afin de rationaliser l'établissement du rapport.

Le RARI 2009 pointe aussi, comme les rapports des années précédentes, des faiblesses auxquelles le FIDA doit remédier. L'efficacité de nos opérations et de notre propre performance est l'un des domaines où quelques améliorations sont nécessaires. L'impact environnemental de nos activités et la gestion durable des ressources naturelles sont également cités parmi les domaines de préoccupation.

Le RARI de cette année s'est aussi intéressé à l'importance des enseignements tirés de la propre expérience du FIDA et de celle des autres institutions de développement. Le rapport s'est concentré sur deux thèmes d'apprentissage: l'accès aux marchés, et la gestion des ressources naturelles et l'environnement.

### Activités d'évaluation en 2009

Le Bureau de l'évaluation indépendant du FIDA a exécuté en 2009 son sixième programme de travail. Il a achevé l'évaluation au niveau de l'institution de notre capacité de promouvoir en faveur des pauvres des innovations reproductibles en vue de la réduction de la pauvreté rurale, ainsi que des évaluations de programme de pays en Inde, au Mozambique et au Soudan. Il a en outre finalisé l'évaluation commune entreprise avec la BAFD portant sur les résultats des politiques et opérations des deux organisations dans le domaine du développement agricole et rural en Afrique.

En Inde, l'évaluation du programme de pays a observé que le FIDA avait, avec de bons résultats, mis l'accent sur le développement tribal, la microfinance et l'autonomisation des femmes. De manière générale, le bien-être économique et social des femmes s'est considérablement amélioré. Les opérations financées par le FIDA ont également contribué à la mise au point de nouveaux modèles réussis de fourniture de services de microfinance aux populations rurales pauvres, et à l'établissement de liens entre ces modèles et les banques commerciales. En matière de microfinance, plusieurs innovations ont été testées avec succès sur le terrain, puis reproduites et mises en œuvre à plus grande échelle par le gouvernement et d'autres donateurs.

Note moins positive, l'évaluation indique que l'agriculture paysanne et les très nombreux petits exploitants ne sont pas toujours au cœur du programme de pays. C'est ainsi que les investissements dans la recherche agricole pour mettre au point des technologies et des services de vulgarisation peu coûteux et favorables aux pauvres sont insuffisants. Le rapport juge aussi insuffisante l'attention portée à la promotion des filières commerciales, qui permettent aux paysans pauvres de porter leurs produits au marché à de bons prix. Pour ce qui concerne les groupes sociaux vulnérables, le FIDA n'a pas apporté un soutien significatif aux jeunes ruraux pauvres, hommes et femmes, aux travailleurs migrants, aux castes répertoriées ou aux paysans sans terres.

L'évaluation du programme de pays concernant le Soudan conclut que, dans l'ensemble, les opérations aidées par le FIDA ont obtenu des résultats plutôt satisfaisants, malgré les problèmes rencontrés au cours de l'exécution. Les projets appuyés par le FIDA ont fait renaître l'espoir chez des populations largement marginalisées après une période de conflit dans certaines zones. Ils ont aussi apporté un soutien particulièrement nécessaire aux autorités des États et aux localités où peu d'autres donateurs interviennent. Les programmes et projets ont été axés sur l'amélioration des services de vulgarisation aux échelons administratifs inférieurs, et même au niveau des villages pour certains agents vulgarisateurs et prestataires de

**Au Mozambique, il ressort de l'évaluation du programme de pays que l'accent mis par le FIDA sur les cultures commerciales et les cultures économiquement rentables constitue un moyen de lutte contre la pauvreté extrêmement efficace.**

services comme les auxiliaires paravétérinaires et les sages-femmes. Les travaux d'amélioration de l'infrastructure communautaire et rurale ont donné aux populations rurales pauvres un meilleur accès aux marchés. Dans le même temps, l'évaluation a mis en évidence le fait que des résultats de plus grande portée auraient pu être atteints par un meilleur équilibre entre le secteur agricole et les autres secteurs d'intervention. Elle a souligné la nécessité pour le FIDA de chercher à remettre l'accent sur l'agriculture comme secteur clé d'intervention et de redoubler d'efforts pour promouvoir des innovations agricoles favorables aux pauvres.

Au Mozambique, l'évaluation du programme de pays a indiqué que le FIDA avait apporté une importante contribution au développement agricole et rural grâce au succès des interventions de développement dans des zones éloignées et marginalisées du pays. Dans ces zones, l'infrastructure et les services sont limités, l'accès des paysans aux intrants et aux marchés incertain, et les capacités institutionnelles peu développées. Le rapport note aussi l'extrême pertinence de l'accent mis par le FIDA sur les cultures commerciales et les cultures économiquement rentables comme route efficace pour sortir de la pauvreté. Il souligne en outre l'importance de l'élevage et des activités économiques extra-agricoles.

L'évaluation conjointe conduite avec la BAfD a conclu que les deux organisations avaient des rôles distincts mais complémentaires. Le FIDA œuvre au niveau des populations locales, par exemple en promouvant le développement des institutions et l'égalité entre les sexes, tandis que la BAfD met davantage l'accent sur l'infrastructure. Les deux organisations ont un rôle tout à fait pertinent à jouer pour répondre aux besoins actuels et futurs du développement agricole et rural de l'Afrique, tant individuellement qu'en partenariat. S'agissant de la performance des opérations financées par le FIDA et la BAfD en Afrique, l'évaluation a conclu que la performance passée a été plutôt satisfaisante au niveau des projets, mais que la durabilité a été faible – autrement dit, que les avantages ne persistent pas après la clôture des projets. En outre, la performance antérieure de la BAfD et du FIDA en tant que prêteurs, et des gouvernements en tant qu'emprunteurs, a généralement été insuffisante.

L'évaluation a conclu que les deux organisations ont apporté, et continuent d'apporter, des contributions de premier plan à l'appui du développement agricole et rural en Afrique. Ces contributions pourraient être encore renforcées si l'attention se portait sur l'appui aux gouvernements en vue d'élaborer et de mettre en œuvre des politiques favorables aux pauvres dans le domaine du développement agricole et rural, d'améliorer la performance des prêteurs et des gouvernements, et de renforcer le partenariat entre la BAfD et le FIDA, et entre ces institutions et d'autres acteurs dans le secteur.

Au cours de l'année, le Comité de l'évaluation a examiné l'évaluation de projets exécutés en Argentine, en Chine et en République populaire démocratique de Corée. Il a également examiné les évaluations des programmes de pays du Mozambique et du Nigéria, ainsi que d'autres documents clés comme le RARI (voir ci-dessus). Il a aussi étudié un document exposant l'approche d'un examen externe par les pairs du Bureau de l'évaluation en 2009, qui consisterait en un examen de la politique du FIDA en matière d'évaluation et de la fonction d'auto-évaluation du FIDA, ainsi que du rôle du Comité de l'évaluation.

## Planification et gestion de la performance

Le système de planification et de gestion de la performance à l'échelle institutionnelle du FIDA a été établi en 2006. Ce système, aujourd'hui au cœur de la mise en œuvre de la gestion axée sur les résultats en matière de développement, s'articule autour de huit résultats institutionnels. Ces résultats sont examinés chaque trimestre à tous les niveaux de l'organisation.

Le système est relié au budget par le programme de travail et budget axés sur les résultats, au système de gestion des risques du FIDA, aux plans de travail individuels et aux évaluations de la performance de tous les membres du personnel. Le RIDE (voir page 46) nous permet de rendre compte au Conseil d'administration de la performance gérée et mesurée par le biais du système de planification et de gestion de la performance à l'échelle institutionnelle.

Le système a fourni une plateforme dynamique et adaptable pour la réalisation des objectifs de la septième reconstitution. En 2009, le nouveau Cadre de mesure des résultats, établi pour la période de la huitième reconstitution (2010-2012), a jeté les bases d'une nouvelle amélioration. Le système de gestion des résultats a également été restructuré afin de préciser les objectifs et les processus clés et d'améliorer la coordination et la coopération internes. En outre, le recours à la budgétisation axée sur les résultats instaurera une relation plus transparente et directe entre les objectifs prioritaires et les moyens mis en œuvre pour les atteindre.

## Le système d'allocation fondé sur la performance

Le système d'allocation fondé sur la performance (SAFP) régit l'octroi aux programmes de pays des ressources mobilisées au titre des prêts et dons du FIDA, y compris les dons relevant du CSD (voir page 60). Les critères d'allocation du système sont la population, le revenu national brut par habitant et la performance du pays. La performance du pays se rapporte au cadre politique général, à la politique de développement rural et aux résultats de notre portefeuille. Les allocations annuelles du SAFP s'inscrivent dans des cycles triennaux.

Au cours de l'année, nous avons examiné les données relatives à la performance du secteur rural dans diverses régions pour en assurer la cohérence, ce qui s'est traduit par une amélioration de l'approche de la notation. En Amérique latine et dans les Caraïbes, nous avons travaillé en étroite collaboration avec l'Unité régionale d'assistance technique tout au long de la période d'allocation, afin d'évaluer et de comparer les notes dans l'ensemble de la région. Cette méthode a donné une cohérence accrue à l'approche et aux évaluations, et a également fourni une base solide à la concertation sur les politiques sur les problèmes spécifiques d'intérêt national ou sous-régional. Les examens annuels des COSOP ont servi de base à cette concertation.

Toutes les propositions de prêts et de dons à des pays spécifiques qui ont été présentées au Conseil d'administration pour approbation en 2009 s'inscrivaient dans le système triennal d'allocation du SAFP.

## Œuvrer avec les pays et les partenaires stratégiques pour appliquer à plus grande échelle les résultats des projets

Le FIDA s'est engagé à mettre les pays en mesure de prendre pleinement en charge les programmes et projets qu'il appuie et à faire en sorte que les programmes de pays accordent une place privilégiée à la mesure exacte et à la prise en compte des résultats.

Nos travaux visent aussi à faciliter la reproduction et l'extension des approches et des innovations réussies.

En 2009, le FIDA a lancé un examen sur les applications à plus grande échelle, dans le contexte du volume accru des ressources obtenu lors de la reconstitution et de l'ampleur accrue du programme de travail (voir page 22). Les résultats obtenus à ce jour ont mis en évidence les composantes nécessaires à une augmentation d'échelle, et notamment:

- planifier à l'avance l'extension et la reproduction des innovations réussies, idéalement au stade initial d'un programme ou d'une phase pilote;
- recenser les éléments moteurs, y compris les champions et les catalyseurs actuels et potentiels; et
- veiller à l'existence des conditions qui permettront aux innovations de se développer, du point de vue des finances, des cadres d'action, des institutions, de la politique, de la culture, des partenariats et de l'apprentissage.

La première phase de cet examen, qui s'achèvera en 2010, couvrira:

- les politiques, stratégies et processus opérationnels du FIDA;
- des études de cas sur des expériences au niveau des pays en Afrique, en Asie et en Amérique latine; et
- des évaluations prospectives des approches de la reproduction à plus grande échelle dans des domaines thématiques choisis.

L'examen tirera également parti des conclusions et recommandations de l'évaluation indépendante en cours portant sur la capacité du FIDA de promouvoir des innovations reproductibles.

Nous procédons actuellement, en partenariat avec le Wolfensohn Center for Development de la Brookings Institution, à l'examen institutionnel de la reproduction à plus grande échelle. Cet examen est le premier de ce type dans le secteur du développement agricole et rural. Ses conclusions et recommandations ne seront pas seulement pertinentes pour le FIDA et les efforts qu'il déploie pour accroître son efficacité en matière de développement, mais elles intéresseront aussi nos partenaires du développement.

## **Réformer la gestion des ressources humaines pour autonomiser les personnes et obtenir des résultats**

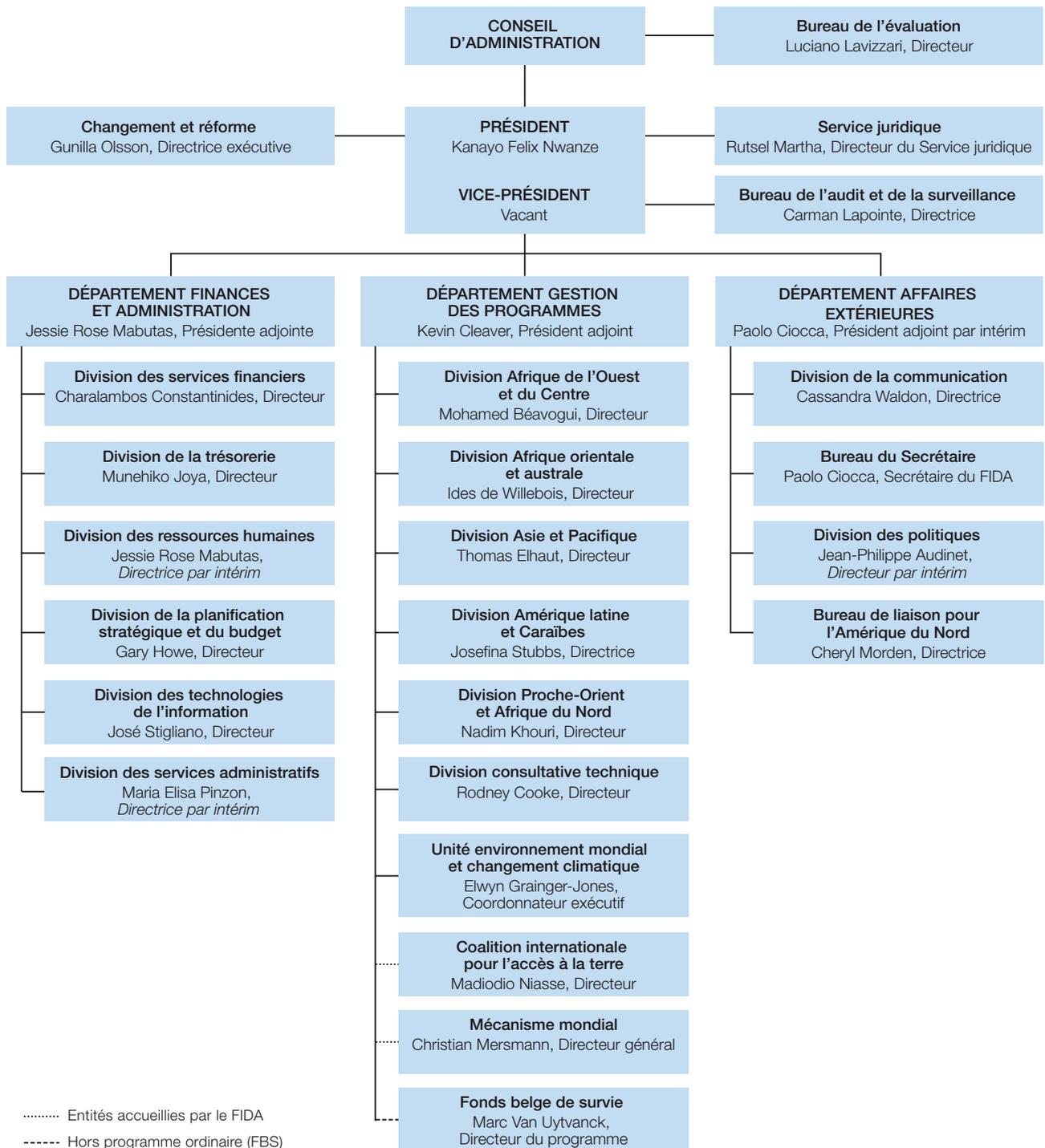
Le principal impératif de la réforme en cours au FIDA dans le domaine des ressources humaines est de mener un programme de changement en mesure de produire des résultats tangibles en matière d'appui aux ruraux pauvres, hommes et femmes.

Nous avons réalisé en 2009 des progrès dans toutes les composantes de la réforme des ressources humaines. Nous avons engagé un processus de planification stratégique des ressources humaines en vue de comprendre les changements nécessaires pour concrétiser notre vision des effectifs du FIDA en 2015 – en faisant fond sur le nouveau modèle opérationnel. Nous avons aussi commencé à concrétiser le cadre général d'appui aux ressources humaines nécessaires pour le programme de présence dans les pays (voir page 48).

À la fin de l'année, l'effectif du FIDA – y compris le Bureau de l'évaluation indépendant – était de 459 personnes. On dénombrait 235 administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur (hors postes de Président et de Vice-Président) et

## Organigramme

au 31 décembre 2009<sup>9</sup>



9 Au 1<sup>er</sup> janvier 2010, l'organigramme a été modifié par le Bulletin du Président en date du 17 décembre 2009.

224 agents des services généraux. Le personnel du cadre organique et les fonctionnaires de rang supérieur comprenaient des ressortissants de 59 États membres (ce qui montre que le FIDA respecte le principe d'une répartition géographique équitable), dont 45% de femmes. Comme les années précédentes, le FIDA a fait appel à des consultants pour accomplir des travaux spécifiques, ainsi qu'à d'autres agents temporaires pour répondre à ses besoins opérationnels en période de très forte activité et à l'occasion des conférences.

Il faut ajouter à ces effectifs les 28 membres du personnel des entités hébergées par le FIDA (Mécanisme mondial et Coalition internationale pour l'accès à la terre), soit 20 administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur et huit agents des services généraux.

Au titre de son programme de cadres associés et de gestionnaires de programmes spéciaux, le FIDA a disposé de 20 cadres provenant de huit États membres. Au titre de son programme renforcé de cadres associés, le FIDA a accueilli quatre jeunes administrateurs originaires de l'Inde, du Liban, de Maurice et de Mongolie. Dans le cadre du programme de stages, nous avons accueilli 40 stagiaires venant de 21 États membres; six États membres ont par ailleurs mis à notre disposition sept volontaires dans le cadre du Programme de volontaires des Nations Unies.

Le programme de départ volontaire a été mis au point, et sa phase I a été réalisée.

Le FIDA a offert au personnel concerné une formation théorique sur les compétences fondamentales pour assurer la gestion des personnes, encouragé la mobilité du personnel et organisé un voyage d'immersion sur le terrain. Le personnel a également pu suivre des formations dans divers domaines: gestion et encadrement, gestion des conflits, négociation, communication, expression écrite, supervision de projet, appui à l'exécution, relations de partenariat, techniques d'entretien de sélection, formation des femmes à la sécurité sur le terrain, et cours de langues. Une deuxième cohorte d'administrateurs a été sélectionnée dans le cadre du programme pilote "tremplin", et un programme "élan" a été élaboré et lancé à l'intention du personnel des services généraux.

Au cours de l'année, le FIDA a entrepris un examen et une révision approfondis du Manuel des procédures relatives aux ressources humaines. À l'achèvement de ce travail, prévu pour 2010, on disposera d'un nouveau manuel et d'un nouveau règlement du personnel comportant des directives et instructions opérationnelles, et indiquant clairement des niveaux de délégation d'autorité.

Le FIDA a aussi lancé, en 2009, le système électronique d'évaluation de la performance (e-PES), qui remplace l'ancien système manuel. Le dernier trimestre a vu le lancement de l'e-RCS (système électronique de demande de contrats de consultants), qui automatise la gestion de ces contrats. Ce système rationalise la gestion des consultants, qui constituent une part significative des effectifs du FIDA, à un coût annuel d'environ 26 millions d'USD. Ce système élimine le recours au support papier pour l'approbation et l'expédition des contrats, accélérant le temps de traitement. Il crée en même temps, au niveau de l'institution, une base de données des contrats de consultants, base nécessaire à l'amélioration de l'efficacité et à l'élaboration du rapport de la direction sur l'efficacité de l'utilisation par le FIDA des services de consultants.

## **Vers la neutralité climatique des installations et vers des achats responsables**

Le FIDA s'est engagé à réduire son empreinte carbone. Nous nous conformons aux directives internationales sur les pratiques respectueuses de l'environnement et aux réglementations en matière de santé et de sécurité du travail. Nous nous attachons à adopter et à faire connaître des comportements et des mesures qui réduiront notre empreinte carbone et contribueront à assurer la neutralité climatique des installations. Notre objectif final idéal est de parvenir à une empreinte carbone zéro.

Afin d'atteindre cet objectif, nous nous efforçons de réduire les émissions de gaz à effet de serre, d'améliorer la conservation de l'énergie et d'accroître le recyclage des déchets. Le siège du FIDA à Rome est un bâtiment de 25 000 mètres carrés entièrement rénové et conçu pour respecter les normes internationales les plus rigoureuses de viabilité écologique et de respect de l'environnement.

En 2009, le FIDA a lancé un appel d'offres conjoint avec la FAO et le PAM pour acheter de l'énergie électrique en avance, pour 2010, moyennant une augmentation de prix marginale. La certification énergie "verte" lui a été attribuée par le Système de certification de l'énergie renouvelable.

Nous avons travaillé avec le Groupe de la gestion de l'environnement et l'Unité "Nations Unies durables" du Programme des Nations Unies pour l'environnement, en vue d'introduire les concepts d'achats responsables dans nos pratiques d'acquisitions. La FAO, le FIDA et le PAM ont organisé conjointement un atelier interorganisations en vue d'une sensibilisation accrue aux achats responsables. Au cours de l'année, nous avons introduit progressivement des considérations relatives aux achats responsables dans les spécifications techniques et les critères d'évaluation des appels d'offres.

## **La technologie de l'information au service de l'efficience et de la réforme**

Le FIDA a continué, en 2009, à utiliser la technologie de l'information (TI) pour accroître l'efficience institutionnelle, appuyer la réforme administrative, assurer la liaison entre les opérations au siège et les programmes de pays, et faciliter la gestion des savoirs. Nous avons élaboré et déployé les premières composantes d'une série d'outils de gestion en ligne du portefeuille à l'appui de la présence dans les pays et de la supervision directe (voir page 81). Nous avons aussi amélioré l'appui aux opérations dans les pays grâce à des outils de communication et de collaboration basés sur le web, et nous avons créé au siège du FIDA une fonction spécialisée d'appui TI au service des bureaux de pays et du personnel sur le terrain.

Notre capacité d'échange et de partage des savoirs a été renforcée grâce à une amélioration du système de gestion du contenu du site web, qui intègre les sites web interne et externe du FIDA, et à un nouveau site institutionnel de stockage des documents également accessible depuis le terrain. Nous avons aussi mis en place un système amélioré de gestion des archives, et introduit un nouvel outil de compte rendu au niveau de l'institution qui permet l'analyse et la communication de données fiables en temps plus opportun dans l'ensemble de l'organisation. Dans le cadre de nos efforts d'amélioration de l'efficience institutionnelle, nous avons remplacé du matériel informatique dépassé, et éliminé les arrangements coûteux de location des ordinateurs. Nous avons rationalisé les processus de soutien TI et créé des installations en libre service pour les besoins TI récurrents, ce qui a contribué à réduire les besoins en personnel dans les zones de service.

## Mobilisation des ressources en 2009



À Madagascar, les membres d'une coopérative de pêche préparent leur pirogue, leurs lignes et leurs petits filets pour une journée en mer sur la côte est.

©FIDA/R. Ramasomanana



Le financement des opérations du FIDA provient de plusieurs sources. Il s'agit notamment de ses fonds propres, du produit des placements, des remboursements de prêts, et des contributions des États membres et des institutions multilatérales. Ces contributions nous parviennent dans le cadre de la reconstitution périodique des ressources du FIDA, qui a lieu tous les trois ans, et sous la forme d'apports de fonds supplémentaires. Certains États membres soutiennent aussi l'engagement du FIDA au titre de l'Initiative pour la réduction de la dette des pays pauvres très endettés (Initiative PPTE) (voir ci-dessous).

### **Septième reconstitution (2007-2009)**

La septième reconstitution des ressources du FIDA s'est achevée le 31 décembre 2009. À la fin de l'année, les annonces de contributions des États membres à la reconstitution s'élevaient à 646,1 millions d'USD, soit 90% du montant de 720 millions d'USD fixé comme objectif pour cette reconstitution. Au 31 décembre 2009, les instruments de contribution reçus des États membres s'élevaient au total à 594,9 millions d'USD (97% des annonces initiales), et les versements effectivement reçus s'élevaient à 576,1 millions d'USD (89% des annonces initiales). Au cours de la période 2007-2009, le programme de travail du FIDA s'est accru en moyenne de 10% par an.

### **Huitième reconstitution (2010-2012)**

En février, la trente-deuxième session du Conseil des gouverneurs a adopté la résolution relative à la huitième reconstitution des ressources du FIDA (2010-2012). L'objectif de cette reconstitution a été fixé à 1,2 milliard d'USD, chiffre représentant une augmentation sans précédent (67%) par rapport à la reconstitution précédente et le plus élevé de notre histoire. Au 31 décembre 2009, les annonces de contributions des États membres à cette reconstitution s'élevaient à 1 056,5 millions d'USD, soit 88% du montant fixé comme objectif.

La période de la huitième reconstitution a débuté le 1<sup>er</sup> décembre, lorsque les instruments de contribution reçus ont atteint un montant correspondant à plus de la moitié des annonces de contributions. Au 31 décembre 2009, les versements effectifs au titre de la huitième reconstitution s'élevaient à 278,0 millions d'USD (26% des annonces).

L'objectif du programme de travail triennal du FIDA pour la période de la huitième reconstitution a été fixé à 3,0 milliards d'USD, et associé au cofinancement, devrait se traduire par des investissements d'un montant total de 7,5 milliards d'USD destinés au développement agricole, à la réduction de la pauvreté et à l'amélioration de la sécurité alimentaire. L'exécution de ce programme de travail élargi exigera de notre part un appui à des programmes et projets de plus grande ampleur et de plus grande portée, créant des possibilités économiques pour quelque 60 millions de ruraux pauvres, hommes et femmes.

### **Approche et soutien du FIDA en matière d'allègement de la dette et de gestion de la dette**

L'allègement de la dette apporte une contribution significative à la réduction de la pauvreté dans nombre de pays parmi les plus pauvres de la planète. Des sommes qui auraient été consacrées au remboursement de dettes écrasantes sont ainsi dégagées et peuvent être consacrées à la santé, à l'éducation et à d'autres services clés donnant aux pauvres une chance de se libérer de la pauvreté.

Nous avons continué, au cours de l'année 2009, à apporter notre entier soutien à l'action menée à l'échelle internationale pour résoudre le problème de la dette existante des pays pauvres, dans le cadre de l'Initiative PPTE. Parallèlement, nous avons utilisé notre CSD pour faire en sorte que les pays vulnérables n'accumulent pas de nouvelles dettes.

Les pays pauvres très endettés sont admis à bénéficier d'un allègement de la dette au titre de l'Initiative PPTE lorsqu'ils atteignent le point de décision, c'est-à-dire lorsqu'ils satisfont aux conditions suivantes:

- stabilité macroéconomique avérée;
- établissement d'un document de stratégie pour la réduction de la pauvreté dans le cadre d'un processus participatif; et
- règlement des arriérés.

Depuis le lancement de l'Initiative PPTE, de nombreux pays ont réalisé des progrès sensibles sur la voie de l'accès à l'allègement de la dette. Près de 90% des pays admissibles (34 pays sur 38) ont franchi le point de décision et peuvent ainsi solliciter une aide du FIDA au titre de cette initiative. Vingt-six pays ont désormais atteint le point d'achèvement – stade auquel ils obtiennent une réduction complète et irrévocable de leur dette –, et sept en sont au stade intermédiaire entre le point de décision et le point d'achèvement.

En avril, le Conseil d'administration du FIDA a approuvé un document établissant que le Togo a atteint le point de décision pour un allègement de la dette. Le Burundi, la République centrafricaine et Haïti ont atteint leur point d'achèvement dans le courant de l'année. À ce jour, le FIDA a consenti les allègements requis à chacun des 34 pays pauvres très endettés parvenus au point de décision. Nos engagements actuels représentent au total un allègement du service de la dette d'environ 578,9 millions d'USD en valeur nominale.

Compte tenu en particulier de la crise financière actuelle, le maintien de la dette à un niveau supportable au-delà du point d'achèvement reste un sujet de préoccupation. Les analyses de soutenabilité de la dette confirment que les pays ayant franchi le point d'achèvement sont en meilleure posture, sur le plan de la dette, que les autres pays concernés par l'Initiative et que les pays qui n'en bénéficient pas. Malgré cela, leur situation en matière de soutenabilité de la dette demeure vulnérable aux chocs et est très sensible aux conditions auxquelles sont souscrits les nouveaux emprunts.

Selon les dernières analyses de la soutenabilité de la dette, seulement 40% environ des pays ayant franchi le point d'achèvement présentent aujourd'hui un faible risque de surendettement. Le nombre de ceux dont le risque est jugé élevé est toutefois en augmentation. Cette situation souligne la nécessité pour ces pays d'appliquer des politiques d'emprunt judicieuses et de renforcer leurs capacités en matière de gestion de la dette publique. Nous appuyons les efforts déployés à cet effet par les pays en transmettant toutes les informations relatives à l'endettement et en entretenant des contacts avec la Banque mondiale et les banques régionales de développement. Nous utilisons aussi notre CSD pour remplacer les prêts par des dons pour les pays pauvres incapables de faire face à leur dette.

En 2009, 26% du montant total des financements approuvés pour des programmes et projets d'investissement était constitué de dons au titre du CSD. Vingt et un dons ont

été approuvés, pour un montant total de 193,8 millions d'USD (tableau 9). Au cours de l'année, nous avons continué à collaborer étroitement avec les autres IFI afin de définir les mesures qu'il convenait de prendre au niveau des pays pour gérer l'endettement consécutif à la récente crise financière.

## Fonds supplémentaires

Les fonds supplémentaires sont des ressources apportées au FIDA en sus des contributions ordinaires aux reconstitutions<sup>10</sup>. Ils financent des programmes ou des activités spécifiques dans le cadre d'un accord conclu entre le FIDA et les donateurs. Ils comprennent aussi les ressources acheminées par l'intermédiaire du FIDA pour cofinancer des programmes et projets qu'il soutient. Les fonds supplémentaires sont différents des cofinancements directs, accordés directement par les donateurs aux gouvernements pour le financement de programmes et projets appuyés par le FIDA (voir page 84).

**TABLEAU 4**  
**Récapitulatif des fonds et cofinancements supplémentaires reçus en 2009**  
**au titre des études thématiques et de l'assistance technique**  
(en milliers d'USD)

Donateur	Études thématiques et assistance technique	Cofinancement (hors cofinancements parallèles)	Total
Commission européenne	41 306	30 991	72 297
Royaume-Uni		2 373	2 373
Italie	696		696
Espagne	2 846		2 846
Norvège	625		625
Banque africaine de développement	100		100
Finlande	744		744
Belgique		2 635	2 635
Pays-Bas		4 487	4 487
Danemark		531	531
Fonds de l'OPEP pour le développement international	200		200
Banque mondiale – Banque internationale pour la reconstruction et le développement – GCAP	330		330
Suisse	450		450
CCNUCC – Fonds spécial pour les changements climatiques	125		125
CCNUCC - Fonds pour les pays les moins avancés	200		200
COOPERNIC	1 290		1 290
<b>Total</b>	<b>48 912</b>	<b>41 017</b>	<b>89 929</b>

Source: Système comptable du FIDA.

<sup>10</sup> Les ressources principales du FIDA sont définies à l'article 4 de l'Accord portant création du Fonds. Les fonds supplémentaires sont d'autres fonds acceptés pour compléter ces ressources afin de renforcer les opérations du FIDA et d'établir des relations et des partenariats stratégiques avec des États membres. Les fonds supplémentaires incluent toutes les ressources reçues par le FIDA de la part d'un ou de plusieurs donateurs pour un (ou des) objectif(s) spécifique(s) précisé(s) dans l'accord conclu entre le FIDA et le donateur.

Un important volume de fonds supplémentaires a été mobilisé en 2009 pour renforcer les composantes sécurité alimentaire des programmes et projets appuyés par le FIDA. Ces contributions traduisent les efforts conjoints déployés pour répondre à l'aggravation mondiale de l'insécurité alimentaire. La Commission européenne et le FIDA ont signé cinq nouveaux accords d'un montant total de 42,0 millions d'euros:

- 31,8 millions d'euros ont été alloués à l'amélioration de la sécurité alimentaire dans des programmes appuyés par le FIDA au Burundi, à Madagascar, au Mozambique et aux Philippines dans le cadre de trois accords de cofinancement négociés au titre de la facilité alimentaire de 1,0 milliard d'euros mise en œuvre en décembre 2008 par la Commission.
- 4,7 millions d'euros ont cofinancé la composante sécurité alimentaire du programme post-crise de redressement et de développement en milieu rural en Érythrée.
- 5,4 millions d'euros ont été affectés au renforcement des capacités des organisations de petits paysans dans les pays d'Afrique et de leurs réseaux régionaux et panafricains, de manière à peser sur les politiques et les programmes d'aide qui ont des répercussions sur l'agriculture, le développement rural et la sécurité alimentaire.

Nous avons également signé deux accords de cofinancement d'une valeur totale de 19 millions d'USD avec les Pays-Bas pour renforcer les éléments de sécurité alimentaire de deux programmes appuyés par le FIDA au Soudan.

L'administrateur de la caisse du FEM s'est engagé à apporter au FIDA un financement de 25,4 millions d'USD en 2009.

En 2009, nous avons reçu au total 89,9 millions d'USD sous forme de fonds supplémentaires, y compris 27 millions d'USD au titre de la facilité alimentaire de la Commission européenne.

# Partenariats



Au Sénégal, la présence d'un puits communautaire à proximité permet aux enfants d'être à l'école au lieu d'avoir à aller chercher de l'eau loin de chez eux.

©FIDA/S. Beccio



Le travail accompli par le FIDA en vue d'éliminer la pauvreté rurale s'appuie sur des partenariats solides et souples. Les ruraux pauvres eux-mêmes et leurs organisations sont nos principaux partenaires, mais nous intervenons aussi en étroite liaison avec les gouvernements des pays en développement, les organisations de développement, les ONG et le secteur privé.

Au cours de l'année 2009, nous avons continué à renforcer nos partenariats avec les organisations paysannes dans le cadre du Forum paysan. Nous avons aussi développé notre coopération avec la FAO, le PAM et le Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale (GCRAI) et les centres de recherche qui y sont affiliés. Nous avons consolidé nos partenariats avec l'Alliance pour une révolution verte en Afrique (AGRA) et l'Institut international de recherche sur les politiques alimentaires (IFPRI). En sa qualité d'IFI, le FIDA entretient de solides relations de partenariat à long terme avec d'autres institutions financières, et notamment la BAfD, la Banque mondiale et le Fonds de l'OPEP pour le développement international.

Durant la période couverte par la huitième reconstitution (2010-2012), nous donnerons à notre approche globale des partenariats un caractère plus systématique et plus stratégique. Nous élargirons aussi notre base de partenariat, en appuyant la participation croissante du secteur privé à la fourniture des services en matière de production agricole, de transformation et de commercialisation, ainsi que des services financiers dont a besoin le secteur de l'agriculture paysanne. La politique révisée du FIDA en matière de financement sous forme de dons englobe, en qualité de partenaire, le secteur privé.

## **Fonds belge de survie**

Depuis 1983, le Fonds belge de survie (FBS) agit en partenariat avec le FIDA pour poser les premiers jalons et affiner sa stratégie de développement multisectorielle pour la réduction de la pauvreté. L'approche du Programme conjoint FIDA/Fonds belge de survie (PC-FBS) vise à répondre à un large éventail de besoins en appuyant divers secteurs socioéconomiques comme la santé, l'éducation, l'eau et l'assainissement, et le renforcement des capacités.

Le PC-FBS a demandé en 2008 à l'Université catholique de Louvain, en Belgique, de recueillir des données sur la valeur ajoutée et les synergies de la stratégie multisectorielle. L'étude a comparé les données provenant de trois programmes du PC-FBS au Kenya, au Mali et au Mozambique, et les résultats d'autres programmes financés par le FIDA dans les mêmes pays mais n'appuyant que des secteurs productifs.

Le rapport de l'Université catholique de Louvain, publié en 2009, donne à penser que l'approche multidimensionnelle du PC-FBS présente un certain nombre d'avantages. On relève, dans ce rapport, les conclusions principales suivantes:

- Les interventions du PC-FBS atteignent régulièrement un plus grand nombre de ménages parmi les plus pauvres et les personnes les plus vulnérables, en les faisant entrer dans les secteurs productif et économique, et en les associant à ces secteurs.
- Par rapport aux ménages ciblés par le FIDA, les ménages ciblés par le registre du PC-FBS sont plus nombreux (de 25%) à manifester une amélioration de la santé familiale.

- Les femmes alphabétisées dans le cadre du PC-FBS sont plus réceptives aux innovations, davantage susceptibles de contracter des emprunts pour financer des activités génératrices de revenus et ont adopté dans leur foyer de meilleures mesures sur les plans de la nutrition et de la santé préventive.
- Dans le cadre du PC-FBS, un plus grand nombre de personnes se sentent en meilleure santé et donc davantage capables d'investir dans l'éducation, la santé, les cultures de rente et d'autres activités productives.

Le PC-FBS a aussi commandité un certain nombre d'autres études pour évaluer les progrès et l'impact du programme dans les domaines suivants:

- problématique hommes-femmes au Kenya, au Mozambique et au Niger;
- environnement au Mali et en République-Unie de Tanzanie;
- renforcement des institutions rurales au Burundi, au Kenya et au Niger;
- cartographie de l'eau et de l'assainissement au Bénin, au Kenya, au Mozambique, dans le nord-ouest de la Somalie et au Tchad; et
- impact de la violence post-électorale sur le Fonds fiduciaire pour les femmes kényanes au Kenya.

Le texte complet des rapports et des brochures présentant les résultats de ces études est disponible sur le site web du FBS: [www.fida.org/bsf](http://www.fida.org/bsf).

L'atelier de lancement du programme transitoire de reconstruction après-conflit au Burundi s'est tenu en mars 2009, immédiatement suivi par le début des travaux. En novembre, le Gouvernement belge a approuvé la phase II du programme de développement communautaire intégré du Nord-Ouest en Somalie et a choisi un nouvel organisme d'exécution.

Le PC-FBS a également élaboré un nouveau projet au Bénin, en complément des deux activités en cours financées par le FIDA et appuyant la croissance économique et le développement rural. Ce nouveau projet pratiquera aussi une approche multidimensionnelle intersectorielle. Le FIDA et le FBS travailleront en étroite liaison avec des ONG spécialisées et le gouvernement. Les nouvelles dispositions législatives belges relatives au FBS soulignent la nécessité de formation de partenariats avec les acteurs nationaux et régionaux, ainsi qu'avec d'autres donateurs présents dans les pays. En outre, le PC-FBS a établi au cours de l'année 2009 des partenariats avec la Coalition internationale pour l'accès à la terre sur les questions relatives à la terre, l'ONG belge PROTOS sur l'eau et l'assainissement, l'Institut international d'agriculture tropicale sur la nutrition et le paludisme et le Gouvernement béninois sur la formation à l'alphabétisation et les secteurs productifs.

Les taux de décaissement se sont nettement améliorés par rapport à 2008, année où les faibles taux de décaissement avaient été cités parmi les principaux freins aux opérations. Environ 4,2 millions d'euros (approximativement 5,3 millions d'USD) ont été décaissés.

Une semaine de manifestations a été organisée en 2009 au siège du FIDA pour marquer le 25<sup>e</sup> anniversaire du PC-FBS. Le Président du FIDA, M. Kanayo F. Nwanze, et l'Ambassadeur de Belgique à Rome, S. E. Jan de Bock, étaient présents à la cérémonie d'ouverture. Vingt et un représentants de projets du FBS en Afrique sont venus participer aux manifestations, ainsi que des membres du personnel du FIDA associés aux

opérations du FBS. Une exposition de photographies montrant des scènes quotidiennes de la vie des ruraux pauvres, hommes et femmes, participant aux projets du FBS a également été organisée.

Après avoir démontré, pendant plus de 25 ans, qu'associer l'appui au secteur productif et aux secteurs économique et social réduit efficacement la pauvreté et améliore la sécurité alimentaire, le PC-FBS s'attache maintenant à élargir ses activités et à étendre son champ d'action. Il envisage de se transformer en fonds d'affectation spéciale et de cibler des donateurs non traditionnels du FIDA, comme le secteur privé, les fondations et les installations sectorielles, et d'établir de nouveaux partenariats.

## **Mécanisme mondial**

Le Mécanisme mondial de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification a pour mission d'appuyer les pays en augmentant le financement de la gestion durable des terres. Le Mécanisme mondial est hébergé par le FIDA depuis 1997, signe de la reconnaissance du rôle que joue le FIDA dans le développement rural, l'agriculture et la gestion durable des terres.

L'impact de la coopération entre le Mécanisme mondial et le FIDA au cours de la décennie écoulée a fait l'objet, dans le courant de l'année, d'une évaluation. Cette évaluation a conclu que les initiatives réussies devraient servir de modèles pour l'élaboration d'une stratégie de coopération systématique, mutuellement responsable et mesurable, qui puisse continuer à produire un impact et des avantages visibles pour les deux organisations. L'évaluation a recommandé que la coopération soit axée, à l'avenir, sur les mécanismes de financement novateurs, comme le financement de questions liées au changement climatique et le financement basé sur les émissions de carbone, les partenariats avec le secteur privé et, au niveau des politiques, la participation conjointe à des instances de discussion de haut niveau.

Donnant suite à cette évaluation, le Mécanisme mondial et le FIDA ont œuvré de concert pour intégrer le changement climatique dans les COSOP. Les COSOP pour le Tchad et le Viet Nam ont été les premiers exemples concrets d'intégration des mesures d'adaptation au changement climatique et d'atténuation de ses effets par le biais de pratiques de gestion durable des terres. Dans le cadre de ses activités de gestion des savoirs, le Mécanisme mondial a préparé une série de notes récapitulatives sur les impacts du changement climatique sur les secteurs de l'agriculture, des forêts et de l'eau, et sur les zones côtières des Îles du Pacifique, de l'Asie centrale, de l'Asie du Sud-Est et de l'Asie du Sud.

Le renforcement des capacités et la gestion des savoirs demeurent les éléments de base des opérations du Mécanisme mondial au niveau des pays avec la tenue, en 2009, de dix ateliers régionaux sur la conception de stratégies intégrées de financement. Ces ateliers renforcent les compétences et les connaissances des participants sur les moyens d'obtenir des crédits en faveur de la gestion durable des terres auprès de sources de financement classiques ou novatrices. Ils abordent aussi des problèmes de développement transversaux comme le changement climatique, l'accès au marché, les échanges et les finances forestières. En septembre, le Conseil d'administration du FIDA a approuvé la deuxième tranche (1,25 million d'USD) d'un don du FIDA pour l'organisation d'autres ateliers dans divers pays des régions Asie et Pacifique, et Amérique latine et Caraïbes. Le programme de conception de stratégies intégrées de

financement prend en compte les défis et met à profit les possibilités liées à l'adaptation au changement climatique dans les pays les moins développés touchés par la désertification et la sécheresse.

Pour davantage d'informations sur le Mécanisme mondial, voir: [www.global-mechanism.org](http://www.global-mechanism.org).

## **Coalition internationale pour l'accès à la terre**

La Coalition internationale pour l'accès à la terre est une alliance mondiale d'OSC et d'organisations intergouvernementales qui œuvrent de concert pour favoriser l'obtention et la maîtrise par les pauvres, hommes et femmes, d'un accès sûr et équitable à la terre dans les pays en développement. Elle regroupe 83 organisations membres, réparties dans plus de 40 pays, parmi lesquelles des associations de ruraux et de paysans, des instituts de recherche, des ONG et des institutions des Nations Unies. Le FIDA héberge le secrétariat de la Coalition depuis 1998.

En 2009, la Coalition a continué de progresser vers la réalisation des objectifs définis dans son Cadre stratégique 2007-2011, mettant avec succès au premier plan un programme de politique foncière favorable aux pauvres. Elle a agi par l'intermédiaire des plateformes régionales en Afrique (Kenya), en Amérique latine (Pérou) et en Asie (Philippines).

Le renforcement de l'action collective et de l'apprentissage par le biais des plateformes régionales a constitué un élément clé des travaux de cette année. En Afrique, les membres de la Coalition ont travaillé en étroite liaison avec l'Union africaine, la BAFD et la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique afin de renforcer la contribution de la société civile au Cadre de la politique foncière et directives en la matière pour l'Afrique. En Amérique latine, la Coalition a achevé son premier programme d'échanges "filières d'apprentissage". En Asie, la publication de Land Watch Asia Securing the Right to Land et les tables rondes nationales et régionales ont fait connaître les résultats du suivi et du plaidoyer dirigés par la société civile.

Il était important, du point de vue stratégique, de cibler le plaidoyer au niveau national et les programmes locaux. Aux Philippines, la campagne Land Watch menée par la Coalition a été axée sur le plaidoyer et le suivi des droits fonciers en rapport avec le programme global de réforme agraire. À la frontière entre le Mali et la Guinée, la Coalition a coopéré avec LandNet Afrique de l'Ouest pour résoudre un conflit en rapport avec la terre. En République démocratique du Congo, la Coalition a apporté son soutien à un autre de ses membres, Aide et Action pour la Paix, pour la promotion d'une concertation sur les politiques impliquant de nombreuses parties prenantes.

La Coalition s'est aussi attachée à améliorer son rôle privilégié en tant que réseau mondial de savoirs. La Coalition a produit un DVD sur son programme d'autonomisation des populations locales afin de faire connaître les résultats de plus de dix années d'appui à de petits projets visant à garantir l'accès à la terre. En collaboration avec des institutions de recherche africaines, elle a aussi soutenu des projets d'action-recherche et des publications sur l'accès des femmes à la terre et sur les pressions commerciales sur la terre. Le blog de la Coalition sur les pressions commerciales sur la terre est devenu une source de premier plan d'information sur les marchés internationaux relatifs à la terre.

La Coalition a vu s'accroître le nombre de ses membres et a renforcé sa gouvernance et sa durabilité. La quatrième assemblée des membres de la Coalition, qui s'est tenue en avril au Népal, a réuni près de 200 participants venus de 37 pays sur le thème "Sécuriser

les droits fonciers pour la paix et la sécurité alimentaire". Au cours de cette même réunion, la Coalition a adopté une nouvelle charte et de nouvelles lignes directrices sur la cotisation de ses membres et a accueilli 19 nouveaux membres.

Pour davantage d'informations sur la Coalition internationale pour l'accès à la terre, voir: [www.landcoalition.org](http://www.landcoalition.org).

## **Coopération avec les institutions établies à Rome**

La FAO, le PAM et le FIDA coopèrent de diverses manières pour se rapprocher de la réalisation de l'un des objectifs de la communauté mondiale, celui de l'élimination de la faim et de la pauvreté. En œuvrant de concert, nous offrons aux États membres l'avantage de nos points forts combinés.

Nous avons présenté en 2009 à nos organes directeurs un document exposant une approche plus stratégique et systématique de notre travail conjoint. Ce document, Orientations relatives à une collaboration entre les organisations dont le siège est à Rome, met en relief cinq domaines prioritaires de renforcement de la coopération:

- le soutien en matière d'analyse et d'élaboration des politiques au profit des gouvernements et des plans de développement nationaux, y compris les stratégies de développement rural;
- la crise alimentaire et la mise en œuvre du Cadre d'action global;
- le changement climatique et les mesures connexes de gestion concernant les ressources naturelles;
- l'Initiative OMD – Afrique –, groupe thématique sur l'agriculture et la sécurité alimentaire; et
- la transition du relèvement au développement.

Nous avons réalisé ensemble des progrès sensibles sur le plan de la collaboration administrative, en particulier en matière de contrats d'acquisition de biens et de services. Deux nouvelles initiatives d'importance permettront aux trois institutions de réaliser des économies: collaboration sur la passation des marchés des sièges, qui pourrait couvrir des acquisitions annuelles d'un montant potentiel de 100 millions d'USD, et mise en œuvre à partir de janvier 2010 d'une unité pilote de passation commune des marchés. En outre, la FAO héberge les bureaux de pays du FIDA en Colombie, en République-Unie de Tanzanie et au Viet Nam. Des accords sont en cours d'élaboration pour d'autres pays.

Au mois de novembre, des hauts responsables des trois institutions se sont réunis pour déterminer les moyens d'optimiser les compétences et l'avantage comparatif de chacune des organisations, afin que nos efforts combinés apportent un meilleur service au milliard de personnes souffrant de la faim dans le monde. Cette rencontre a conduit à l'adoption d'une stratégie, rendue publique à la veille du Sommet mondial sur la sécurité alimentaire, visant à renforcer la coopération pour trouver des solutions globales et durables au problème de la sécurité alimentaire. Les plans d'action pilotes mettront l'accent sur:

- l'amélioration de la collaboration pour appuyer la transition du relèvement au développement;
- la conduite d'activités conjointes de plaidoyer à l'appui des OMD; et
- l'alignement des systèmes d'alerte précoce et d'information pour renforcer la notification et la supervision en matière de sécurité alimentaire.

## **Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale et Forum mondial sur la recherche agricole**

Durant l'année 2009, le GCRAI a achevé un ambitieux processus de réforme qui devrait remodeler le fonctionnement de l'ensemble du système mondial de recherche agricole. Le FIDA a coprésidé l'équipe de coordination du changement et a fait partie du groupe de travail pour les nouveaux mécanismes de financement.

L'alliance stratégique à l'appui du GCRAI, conclue en 2007 avec la Commission européenne, a été transformée en 2008 en un accord pluriannuel. Grâce à cette alliance stratégique, plus de 150 millions d'USD ont été acheminés à ce jour par l'intermédiaire du FIDA pour appuyer des activités de recherche axées sur la réduction durable de la pauvreté rurale.

Nous continuons aussi de soutenir le Forum mondial sur la recherche agricole (GFAR), qui a pour vocation d'encourager les partenariats de recherche collaborative à l'échelle mondiale. Le GFAR, en collaboration avec le Consortium du GCRAI récemment constitué, organise actuellement la première Conférence mondiale sur la recherche agricole pour le développement, qui se tiendra à Montpellier, en France, au mois de mars 2010. La Conférence remplacera les conférences triennales du GFAR et les réunions générales annuelles du GCRAI. Le FIDA est membre de l'équipe spéciale constituée pour la Conférence.

Nous avons approuvé en 2009 des dons d'un montant total de 6,8 millions d'USD en faveur de 13 programmes pilotés par le GCRAI. Le don accordé à l'ICARDA en faveur de travaux menés en Afghanistan et au Pakistan a eu un impact significatif sur les conditions de vie des populations rurales pauvres. Le programme a réalisé un progrès décisif en mettant en œuvre dans des villages des deux pays des technologies améliorées d'élevage de chèvres laitières. Il a permis aux paysans d'améliorer la transformation du lait, d'obtenir des produits d'affouragement et des intrants vétérinaires de meilleure qualité, et de constituer des coopératives villageoises d'éleveurs de chèvres. Le succès du programme attire maintenant l'intérêt de nombreux groupements de paysans et d'autres organisations agricoles.

Le FIDA travaille aussi en partenariat étroit avec l'IFPRI, l'un des membres de l'Alliance des centres du GCRAI. En décembre 2008, le FIDA et l'IFPRI ont constitué le Partenariat stratégique pour la formulation de politiques novatrices en matière d'atténuation du changement climatique et d'accès aux marchés. Ce partenariat permet aux deux organisations de tirer parti de leurs points forts réciproques, en associant la compétence en matière de recherche et de développement, le renforcement des capacités, la gestion des savoirs et la concertation sur les politiques. Les principaux objectifs de ce programme sont de permettre aux participants d'avoir un meilleur accès aux marchés de produits à forte valeur marchande et aux marchés en rapport avec le changement climatique et de renforcer leurs compétences et leur gestion des savoirs.

Le Ghana, le Maroc, le Mozambique et le Viet Nam ont été choisis comme pays pilotes pour la reproduction et l'application à plus grande échelle d'approches novatrices. Le programme travaille aussi en liaison étroite avec nos divisions régionales dans les domaines de la gestion des savoirs et du renforcement des capacités afin d'élargir son impact.

Des consultations nationales ont été organisées dans les quatre pays pilotes durant l'année 2009. Le FIDA et l'IFPRI mettront à profit la phase préliminaire pour mieux comprendre les défis, les possibilités et les contextes spécifiques de chacun des pays. Les

coordonnateurs du programme se sont entretenus avec les parties prenantes locales et ont déterminé les domaines offrant des possibilités de partenariats et de collaboration, dont on prévoit le renforcement au cours des prochaines phases du programme.

Au mois de mars, nous avons accueilli au siège du FIDA, à Rome, des représentants de l'IFPRI pour un séminaire ayant pour objet de présenter les buts et les activités du partenariat aux membres du personnel, et de planifier la marche à suivre avec les chargés de programme de pays de chacun des quatre pays pilotes.

### **Mécanisme d'assistance pour les peuples autochtones**

Outre les projets appuyés par le FIDA et œuvrant avec les populations autochtones (voir page 16), nous administrons aussi le Mécanisme d'assistance pour les peuples autochtones. Cela nous permet d'établir des partenariats directs avec les communautés autochtones et leurs organisations. Aidées par de petits dons, elles conçoivent et exécutent des projets de développement au niveau des populations de base, en fonction de leurs priorités et de leurs besoins propres. Le montant des dons varie entre 10 000 USD et 30 000 USD. Les candidats doivent remplir un certain nombre de conditions précises. Leurs propositions devraient répondre aux besoins des populations autochtones dans n'importe lequel des États membres du FIDA.

Les 30 premiers projets approuvés en 2007 ont commencé leurs activités en 2008 avec environ 50 groupes de populations autochtones, répartis dans 24 pays, dans diverses régions du monde, et touchant directement plus de 20 000 personnes. Les résultats de ces projets et les enseignements qui en ont été tirés ont été regroupés dans un rapport qui sera disponible en anglais et en espagnol au début de 2010.

En novembre 2008, 43 autres projets ont été approuvés dans 33 pays à travers le monde, pour un montant total d'environ 900 000 USD. Le FIDA, le Canada et la Norvège financent, par l'intermédiaire du Mécanisme, ces projets dont l'exécution s'étendra sur 2009 et 2010.

Dans l'État plurinational de Bolivie, un don finance, à l'intention de 700 personnes des groupes de population aymara et uru murato, un programme de formation dans les domaines de la gestion de l'eau, de la conservation de la biodiversité et des stratégies de réaction au changement climatique. En République-Unie de Tanzanie, un don sera utilisé pour l'établissement d'un musée rassemblant des informations sur les traditions et les coutumes massai. Il créera également des activités génératrices de revenus pour les femmes autochtones et autonomisera tous les membres de la communauté. En Indonésie et en Malaisie, un don servira à la création d'une radio communautaire qui atteindra plus de 14 000 membres des populations autochtones. Elle diffusera des informations promouvant le développement communautaire, encourageant la durabilité culturelle et linguistique, et accroissant les possibilités d'éducation et de formation des populations locales.

### **Fonds pour l'environnement mondial**

Le FIDA travaille en étroite partenariat avec le FEM, le plus important des mécanismes environnementaux internationaux, dans la lutte contre la pauvreté rurale et la dégradation de l'environnement. Notre alliance avec le FEM nous permet de renforcer notre appui à la gestion durable des ressources naturelles et de lutter contre le

changement climatique et ses conséquences, dans le même temps où nous œuvrons avec les populations rurales pauvres à l'amélioration de leurs conditions de vie. Le partenariat permet aussi au FIDA de participer à des équipes spéciales thématiques et institutionnelles, par l'intermédiaire de son Unité environnement mondial et changement climatique. Au cours de l'année 2009, nous avons participé activement aux préparatifs en vue de la cinquième reconstitution des ressources du FEM (FEM-5).

En sa qualité d'organisme d'exécution du FEM, le FIDA a accès à des fonds au titre du Fonds fiduciaire du FEM. Nous pouvons aussi avoir accès à des fonds du changement climatique dans le cadre de la CCNUCC: il s'agit du Fonds pour les pays les moins avancés et du Fonds spécial pour les changements climatiques, gérés par le secrétariat du FEM. En 2009, huit dons, tous liés à des opérations appuyées par le FIDA et susceptibles d'être financés par ces fonds, ont été identifiés et mis au point.

Nous avons obtenu au cours de l'année 14 millions d'USD sous la forme de dons fournis par le Fonds fiduciaire du FEM pour le cofinancement de six investissements du FIDA d'une valeur de 25,3 millions d'USD. Les gouvernements, les participants aux projets et d'autres parties prenantes ont apporté une contribution de 21 millions d'USD. Ces ressources financent des activités en Jordanie (où deux projets distincts financés par des dons sont en cours), en Mauritanie, au Maroc, au Pakistan et au Pérou.

Depuis 2004, le portefeuille de projets du FIDA financés par des dons a bénéficié d'un montant total de 103 millions d'USD provenant du FEM, directement lié aux 185 millions d'USD investis par le FIDA et aux 169 millions d'USD représentant le cofinancement d'autres partenaires. Les programmes associés concernent la promotion de la gestion durable des terres et des ressources naturelles (biodiversité et eau) et les pratiques durables de gestion forestière. Ils œuvrent aussi à l'atténuation de l'impact du changement climatique sur les communautés rurales vulnérables et à la promotion de leur capacité de faire face à l'évolution des conditions climatiques. Environ 13% de la valeur totale du portefeuille sont consacrés aux activités en rapport avec le changement climatique, tandis que 87% vont au soutien des pratiques durables de gestion des ressources naturelles et des forêts.

## **L'Alliance pour une révolution verte en Afrique**

Nous avons poursuivi, au cours de l'année, le renforcement de notre partenariat avec l'AGRA. Le FIDA intervient avec l'AGRA au Kenya et au Mozambique. Dans le premier de ces pays, nous avons financé conjointement un système de garantie des prêts, chacun des deux partenaires fournissant 2,5 millions d'USD à titre de garantie des prêts dans le cadre d'un programme de crédit agricole exécuté par l'Equity Bank. La banque a accordé des prêts à faible risque à quelque 7 000 paysans pour l'expansion d'un réseau de négociants en intrants agricoles. Au Mozambique, nous cofinançons le nouveau programme de promotion des marchés ruraux, qui vise à aider les ménages pratiquant une agriculture paysanne à passer d'une agriculture de subsistance à une agriculture axée sur le marché, avec une productivité accrue et une meilleure intégration au marché.

Nous étudions la possibilité d'un partenariat avec l'AGRA dans le cadre de la deuxième phase du programme d'amélioration de la gestion des eaux à usage agricole en Afrique orientale et australe. L'AGRA est particulièrement intéressée par une collaboration avec le FIDA dans le domaine de l'irrigation à petite échelle comme réponse adaptative au changement climatique, qui constitue l'un des thèmes centraux du programme. Les discussions se poursuivront en 2010, étant donné que l'AGRA

élabore son propre programme de gestion des eaux à usage agricole. Le partenariat sera précisé dans le cadre du mémorandum d'entente existant, signé en juin 2008 avec les trois institutions ayant leur siège à Rome.

Pour davantage d'informations sur l'AGRA, voir: [www.agra-alliance.org/](http://www.agra-alliance.org/).

## **Banque africaine de développement**

Il existe entre le FIDA et la BAfD un partenariat stratégique établi dans le contexte de la Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide au développement adoptée en 2005, et un cadre conjoint de partenariat pour la période 2008-2010 couvrant l'ensemble du continent. Nous élaborons conjointement, au cours de cette période, des programmes stratégiques de pays et une présence dans les pays, ainsi qu'une réserve conjointe de projets à cofinancer. Nous travaillons aussi de concert pour améliorer la performance des projets cofinancés en cours et éliminer les projets à risque. Le Bureau de l'évaluation indépendant du FIDA a achevé en 2009 une évaluation conjointe avec la BAfD (voir page 51).

En réponse au défi que constitue la réduction de la pauvreté et au renouveau d'intérêt manifesté pour l'agriculture en tant que moteur de la croissance économique, notre partenariat renforcé avec la BAfD a été particulièrement axé en 2009 sur l'amélioration de l'efficacité de l'aide. Nous avons entrepris, pour y parvenir, d'appuyer la prise en charge par les pays des programmes et initiatives de développement, de promouvoir une attention accrue aux résultats et d'améliorer l'alignement et l'harmonisation entre les donateurs et les organisations. Depuis la signature en 2008 du mémorandum d'entente entre le FIDA et la BAfD, nous avons obtenu des résultats significatifs, spécialement dans les domaines du cofinancement et du partage des savoirs.

L'année 2009 a vu une augmentation du nombre d'activités cofinancées, y compris la formulation et la préévaluation conjointes. Les projets cofinancés ont augmenté dans un quart des pays retenus pour une plus grande coopération. Dans certains de ces pays, la supervision conjointe a permis une amélioration de la supervision et de l'appui à l'exécution. Le partenariat a également établi un certain nombre d'initiatives non prévues à l'origine, comme la facilité africaine de l'eau, le Forum mondial sur les envois de fonds 2009, le Fonds fiduciaire de l'initiative migrations et développement, et le mécanisme africain de financement du développement des engrais.

Pour davantage d'informations sur la BAfD, voir: [www.afdb.org](http://www.afdb.org).

## **Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest, Union africaine et Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique**

En 2009, le processus du Programme intégré pour le développement de l'agriculture en Afrique (CAADP) s'est accéléré de manière significative en Afrique de l'Ouest, grâce à la promotion active de cette stratégie par la CEDEAO. La Commission de l'agriculture de la CEDEAO s'est attachée, avec les États membres, à promouvoir un dialogue à l'intérieur des pays avec les parties prenantes qui a abouti à un accord sur les pactes du CAADP. Ces pactes sont des accords de haut niveau conclus entre gouvernements, représentants régionaux et partenaires du développement en vue de mettre en œuvre le CAADP de manière ciblée. Ils précisent les programmes et projets dans lesquels les divers partenaires peuvent s'engager et qui tiennent compte des priorités nationales.

Le rôle que joue le FIDA dans l'appui au CAADP en Afrique de l'Ouest et du Centre s'est accru en même temps que les parties prenantes africaines elles-mêmes s'investissent davantage dans la direction du programme et dans l'intérêt qui lui est accordé. Nous sommes intervenus, initialement, pour renforcer la capacité des organisations de producteurs de s'engager dans le processus du CAADP, en fournissant des dons d'appui aux niveaux continental et régional. Au niveau des pays, les équipes de gestion des programmes de pays appuyés par le FIDA sont devenues des mécanismes essentiels pour la promotion du dialogue dans l'ensemble du secteur agricole et pour le suivi des progrès. Les équipes mettent aussi en commun leur expérience et leurs approches, qui sont prises en compte dans les pactes du CAADP et les plans d'investissements émergents.

Le FIDA veille à ce que les nouveaux COSOP soient alignés de manière à appuyer les priorités des pactes du CAADP.

Résultat du travail de la CEDEAO, neuf pays (Bénin, Gambie, Ghana, Libéria, Mali, Niger, Nigéria, Sierra Leone et Togo) avaient signé, à la fin de l'année, des pactes CAADP avec leurs partenaires. Trois autres pays (Burkina Faso, Guinée et Sénégal) avaient bien progressé sur la voie de l'achèvement de leurs accords. En Afrique du Centre, aucun pays n'a encore préparé ou signé de pacte CAADP, ce qui s'explique en partie par le peu d'intérêt manifesté à ce jour par les organisations régionales à l'égard de ce processus.

Nous accentuerons en 2010 notre appui au processus du CAADP pour faire en sorte que tous les pays bénéficient de l'accroissement attendu du financement et de l'appui technique prévus par l'approche du CAADP. Au niveau régional, on insistera particulièrement sur l'appui à apporter aux États de l'Afrique du Centre pour qu'ils s'engagent dans le processus du CAADP, en faisant fond sur l'expérience de la CEDEAO, tout en continuant à appuyer le rôle de coordination et de motivation de la CEDEAO en Afrique de l'Ouest.

## **Plateforme mondiale des donateurs pour le développement rural**

Le FIDA est membre fondateur et coprésident de la plateforme mondiale des donateurs pour le développement rural. Il s'agit d'une initiative conjointe des organismes donateurs lancée en 2003. La plateforme s'est engagée à travailler à l'harmonisation et à l'alignement de l'action des donateurs, selon la définition qu'en donne la Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide au développement adoptée en mars 2005. Les membres de la plateforme partagent une vision commune selon laquelle le développement agricole et rural joue un rôle important dans la réduction de la pauvreté. Nous sommes tous résolus à accroître et à rendre plus efficace l'aide au développement agricole et rural, en mettant particulièrement l'accent sur les petits paysans.

La plateforme utilise un plaidoyer s'appuyant sur des preuves pour travailler en faveur d'une aide accrue et plus efficace, et elle met en évidence le rôle que des investissements plus efficaces doivent jouer dans la réalisation des OMD. Elle développe également la capacité des institutions membres d'appuyer efficacement le développement agricole et rural en facilitant l'apprentissage partagé et le regroupement des meilleures pratiques, et elle aide les praticiens du développement agricole à se tenir individuellement informés des innovations et des savoirs les plus récents, renforçant leur compétence et leur capacité d'appuyer les petits paysans.

La plateforme a entériné les principes de la Déclaration conjointe de L'Aquila sur la sécurité alimentaire mondiale et s'est associée aux programmes de suivi, par exemple pour suivre l'évolution des engagements des donateurs. Elle a aussi proposé un ensemble de directives concernant l'appui des donateurs au processus du CAADP au niveau des pays (voir page 74). Ces directives devraient contribuer à une meilleure coordination entre les donateurs et faire en sorte que ces programmes aient des résultats plus tangibles, en application des principes énoncés dans la Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide au développement. À la suite d'une manifestation d'échange de savoirs dans les domaines de l'agriculture et du changement climatique qui s'est tenue à Bruxelles en juin 2008, la plateforme a diffusé une série de huit documents thématiques dans la perspective de la Conférence des Nations Unies sur le changement climatique (quinzième Conférence des parties), qui s'est tenue à Copenhague.

Le site web de la plateforme, [www.donorplatform.org](http://www.donorplatform.org), offre une vue d'ensemble de ses travaux, et notamment son rapport annuel 2008.

## **Organisations paysannes**

Les partenariats entre le FIDA et les organisations paysannes font leur chemin. Nous avons effectué cette année une enquête sur les progrès réalisés dans notre coopération avec les organisations paysannes en 2008 et en 2009. Les résultats de cette enquête seront présentés à la prochaine réunion mondiale du Forum paysan, qui se tiendra parallèlement à celle du Conseil des gouverneurs en février 2010.

Dans le cadre des engagements pris par le FIDA au Forum paysan, les organisations paysannes ont contribué à la formulation et à l'exécution de près des deux tiers de nos COSOP et de nos projets. Ces partenariats nous ont aidés à mieux comprendre les questions relatives à la pauvreté, au ciblage et à l'efficacité des projets. L'appui direct aux organisations paysannes est en augmentation, principalement sous la forme de dons.

Nous avons lancé dans le courant de l'année plusieurs grands programmes visant notamment à appuyer:

- Le programme de coopération à moyen terme avec les organisations paysannes dans la région Asie et Pacifique. Il a pour objectifs le développement des capacités institutionnelles des organisations paysannes; le renforcement de leur participation au processus national, régional et mondial d'élaboration des politiques; et l'accroissement de leur participation aux programmes de pays du FIDA dans la région.
- L'Instance de coordination des producteurs familiaux du MERCOSUR en Amérique du Sud. Elle a pour but de renforcer la capacité des populations rurales pauvres de la région et de leurs organisations pour leur permettre d'exercer une influence sur les politiques, la législation et la réglementation pertinentes pour la réduction de la pauvreté rurale.

- Le programme d'appui aux organisations paysannes en Afrique, qui est cofinancé par le FIDA et la Commission européenne. Ce programme panafricain de grande ampleur a pour but de renforcer les capacités institutionnelles des organisations paysannes nationales et régionales et de leurs réseaux en Afrique, et d'appuyer leur participation à la concertation sur les politiques.

Les opérations d'un autre programme, Donner aux petits agriculteurs les moyens d'agir sur les marchés, ont débuté en Afrique, en Asie et en Amérique latine à la mi-2009. Cofinancé par le FIDA par un don de 1 million d'USD, ce programme est géré par la Fédération internationale des producteurs agricoles et dirigé, dans chaque pays participant, par les plateformes paysannes nationales. Le Consortium européen pour la recherche agricole dans les tropiques apporte son appui scientifique. Ce programme triennal aidera les organisations de producteurs à améliorer leur accès aux marchés internationaux et à acquérir une position de force dans les négociations avec les fournisseurs et les clients.

Nous avons poursuivi en 2009 notre appui aux organisations paysannes afin que leurs représentants puissent participer à la concertation sur les politiques au sein des forums mondiaux sur le développement agricole et rural. Nous citerons, parmi ces forums, les tables rondes sur les prix alimentaires et le changement climatique, organisées par le FIDA en marge de la réunion du Conseil des gouverneurs en février 2009. Nous avons aussi appuyé la participation de représentants des organisations paysannes au Forum d'experts de haut niveau sur le thème "Nourrir le monde en 2050" et au Sommet mondial sur la sécurité alimentaire, qui se sont tenus à la FAO en octobre et en novembre 2009 respectivement.

# Données relatives au financement



En République de Moldova, une ouvrière remplit des  
cageots dans une installation de production de lait et de  
fromage pour le marché local.

©FIDA/P. Marchetti



## **Gestion de la trésorerie et politiques financières du FIDA**

Le FIDA gère des investissements d'une valeur de 3,0 milliards d'USD, intégralement affectés à notre programme de travail ordinaire. Nous gérons en outre 0,5 milliard d'USD pour le compte de divers programmes supplémentaires et de fonds d'affectation spéciale. Le montant annuel des mouvements de trésorerie s'élève à 1,5 milliard d'USD.

Les domaines d'importance centrale incluent l'élaboration d'une stratégie de mobilisation à long terme des ressources, la formulation et la mise en œuvre d'une politique financière, la gestion des investissements et des liquidités, la gestion des risques financiers, les mouvements de trésorerie (entrée et sortie de fonds) et la gestion des relations bancaires.

Pour mettre à l'abri ses investissements, compte tenu de la volatilité persistante des marchés, le FIDA a encore restreint ses opérations de prêts de titres, réduit l'exposition aux risques des secteurs non gouvernementaux, et renforcé les directives en matière d'investissements et le système de suivi des risques. Grâce à ces dispositions préventives, la performance de notre portefeuille d'investissements a été largement supérieure à l'objectif de 3,5% fixé par la politique en la matière. Nous avons aussi entrepris un examen approfondi de notre politique en matière d'investissement et de liquidité; ce travail se poursuivra tout au long de l'année 2010.

Le FIDA s'apprête à introduire un système plus efficace de gestion du portefeuille de prêts et de dons. Nous avons également revu les modalités des prêts de notre portefeuille afin d'aligner notre offre sur celle des autres IFI. Le Conseil d'administration du FIDA a entériné le principe d'une actualisation plus fréquente et en temps voulu de son taux d'intérêt de référence.

Afin de permettre aux fonctionnaires présents dans les pays et à leur personnel de jouer efficacement leur rôle, nous avons entrepris de doter les bureaux de pays de l'appui et des outils administratifs qui les aideront à obtenir des services bancaires et à gérer au niveau local leurs finances et leurs besoins administratifs.

Le FIDA a adopté en 2009 une politique de gestion des risques, réunissant tous les éléments de la gestion des risques de l'organisation. Élément clé de cette gestion des risques, un cadre de contrôle de la communication financière, introduit en 2009, servira de base à la signature par la direction d'une déclaration certifiant l'efficacité des contrôles internes mis en place. Le FIDA prévoit l'établissement, en 2012, d'une attestation préparée par le Commissaire aux comptes relative à l'efficacité de ces contrôles clés.

Nous avons continué, au cours de l'année, à jouer le rôle de centre de coordination pour l'initiative des Nations Unies visant à harmoniser les fonctions et les opérations financières. Outre l'appel d'offres conjoint lancé avec la FAO et le PAM pour des services de banque dépositaire mondiale, le FIDA a assumé un rôle pilote au sein du groupe de travail du réseau finances et budget des Nations Unies sur la mise en place de services de trésorerie communs. Dans une première étape, nous avons réussi à convaincre le groupe de travail de lancer un site web des services de trésorerie communs des institutions des Nations Unies, en vue d'échanges de savoirs et d'informations entre les équipes responsables de la trésorerie des institutions des Nations Unies. Cette plateforme de communications, polyvalente et pratique, renforce déjà l'échange de savoirs et la coopération entre les trésoreries des institutions des Nations Unies. Elle contribuera aussi à recenser d'autres domaines dans lesquels une approche commune serait possible.

## **Gestion du portefeuille de programmes et projets**

Le nombre des programmes et projets approuvés au cours de l'année 2009 dépasse, des deux tiers environ, le nombre de ceux qui sont achevés. Cela, joint à l'extension du programme de travail, s'est traduit par une augmentation du nombre de programmes et

projets dans le portefeuille en cours, dont le total est passé de 205 à la fin de 2008 à 221 à la fin de 2009, pour un investissement total du FIDA chiffré à 3,9 milliards d'USD (tableau 5).

## Supervision directe

Dans le cadre de notre programme de changement et de réforme, nous augmentons régulièrement le nombre de programmes et projets placés sous notre supervision directe. Cela nous donne la possibilité d'intervenir directement, sans intermédiaire, dans le travail des projets que nous finançons, améliorant les résultats et renforçant nos partenariats sur le terrain. La supervision directe devrait aussi avoir un effet positif sur la détection de tout détournement de fonds (voir page 49). Le portefeuille en cours de projets soumis à une supervision directe a très sensiblement augmenté au cours de l'année et a atteint, en décembre 2009, le nombre de 186 projets (tableau 6). En outre, 33 projets qui n'étaient pas encore entrés en vigueur à la fin de l'année seront aussi placés sous supervision directe. La plupart des nouveaux projets approuvés prévoient des modalités de supervision directe.

La supervision directe comporte les éléments clés suivants:

- liens étroits entre la supervision des transactions financières et les activités opérationnelles;
- proximité des clients – emprunteurs, gouvernements et populations rurales pauvres – pour faciliter une réponse rapide et rentable aux besoins des clients;
- réduction des coûts de transaction, tant pour l'emprunteur que pour le FIDA; et
- application de procédures simplifiées qui minimisent les tâches administratives et les contrôles pour les emprunteurs, avec du personnel stable et qualifié, et des systèmes fiables de contrôle interne.

La supervision directe des projets a renforcé la coopération avec les parties prenantes sur le terrain. Elle contribue également à une meilleure exécution des projets, dans les délais prévus, et nous a permis de porter une attention particulière à des questions clés, en particulier l'intégration de la problématique hommes-femmes, le ciblage et le développement des institutions au niveau des communautés de base. La supervision directe donne aussi à nos chargés de programme de pays davantage de possibilités de faire progresser les objectifs du FIDA au niveau du programme de pays grâce à la concertation sur les politiques et au développement de partenariats.

**TABLEAU 5**  
Portefeuille de programmes et projets en cours par région<sup>a</sup>  
(fin décembre 2009)

	Nombre de programmes et projets	Financement du FIDA <sup>b</sup> (en millions d'USD)
Afrique de l'Ouest et du Centre	47	581,0
Afrique orientale et australe	48	898,6
Asie et Pacifique	57	1 300,5
Amérique latine et Caraïbes	31	513,2
Proche-Orient et Afrique du Nord <sup>c</sup>	38	557,1
<b>Total<sup>d</sup></b>	<b>221</b>	<b>3 850,3</b>

Source: Système de gestion du portefeuille de projets.

<sup>a</sup> Dans le portefeuille en cours figurent les programmes et projets approuvés qui sont entrés en vigueur et ne sont pas encore achevés.

<sup>b</sup> Ces chiffres correspondent aux montants figurant dans le rapport du Président pour chaque programme ou projet présenté au Conseil d'administration et comprennent les dons au titre du CSD et les dons au titre de composantes de programmes et projets d'investissement.

<sup>c</sup> Cette région comprend les pays d'Europe centrale et orientale et les nouveaux États indépendants.

<sup>d</sup> Toute discordance dans les totaux est due à l'arrondissement des chiffres.

**TABLEAU 6**  
Modalités de supervision des programmes et projets en cours<sup>a</sup>

	Programmes et projets fin 2007		Programmes et projets fin 2008		Programmes et projets fin 2009	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
<b>FIDA</b>	<b>98</b>	<b>50,0</b>	<b>159</b>	<b>77,6</b>	<b>186</b>	<b>84,2</b>
<b>Institution coopérante</b>						
Banque africaine de développement	3	1,5	-	-	-	-
Société andine de développement	8	4,1	2	1,0	-	-
Banque asiatique de développement	2	1,0	2	1,0	3	1,4
Banque de développement des Caraïbes	1	0,5	1	0,5	-	-
Banque centraméricaine d'intégration économique	3	1,5	3	1,5	1	0,5
Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets	56	28,6	15	7,3	11	5,0
Banque ouest-africaine de développement	6	3,1	4	2,0	2	0,9
Banque mondiale	19	9,7	19	9,3	18	8,1
<b>Total institutions coopérantes</b>	<b>98</b>		<b>46</b>		<b>35</b>	
<b>Total FIDA et institutions coopérantes</b>	<b>196</b>	<b>100,0</b>	<b>205</b>	<b>100,0</b>	<b>221</b>	<b>100,0</b>

Source: Système de gestion du portefeuille de projets.

<sup>a</sup> L'année de référence indiquée pour les programmes et projets est celle de l'entrée en vigueur du prêt. Les chiffres correspondent aux programmes et projets approuvés en cours d'exécution pendant l'année concernée.

## Évolution du portefeuille de programmes et projets, des décaissements et des financements

En 2009, 33 nouveaux programmes et projets ont été approuvés; ils sont financés par le FIDA, par des prêts ou par des dons au titre du CSD d'une valeur de 670,5 millions d'USD (tableau 1), auxquels s'ajoutent 6,6 millions d'USD financés par des dons au titre de composantes de projets. Le coût total de ces programmes et projets est estimé à 1 358,8 millions d'USD, dont 313,4 millions d'USD proviendront de cofinancements extérieurs et 368,3 millions d'USD d'apports de sources de financement des pays bénéficiaires, principalement les gouvernements (tableau 1). À plein régime, ces programmes et projets devraient bénéficier directement à environ 14 millions de personnes. Des dons d'une valeur totale de 47,0 millions d'USD ont été approuvés en 2009 (tableau 1).

Les décaissements au titre des prêts du FIDA ont atteint en 2009 le chiffre record de 437,5 millions d'USD (tableau 11). En valeur cumulée, les décaissements au titre des prêts relevant du Programme ordinaire s'élevaient à 6 893,6 millions d'USD (72,8% des engagements effectifs) fin 2009 (tableaux 11 et 12), contre 6 456,1 millions d'USD (72,6% des engagements effectifs) fin 2008.

Depuis le début de ses activités, en 1978, le FIDA a financé 829 programmes et projets dans 116 pays ainsi qu'à Gaza et en Cisjordanie, pour un montant total de 11 276,9 millions d'USD (tableau 7). Les gouvernements et autres sources de financement des pays bénéficiaires, y compris les particuliers et les ménages participant aux programmes et projets, ont apporté environ 9 921,9 millions d'USD. Les cofinancements extérieurs se sont élevés à 8 111,3 millions d'USD, dont 1 259,9 millions d'USD provenant de donateurs bilatéraux; 6 431,4 millions d'USD de donateurs multilatéraux et 31,0 millions d'USD d'ONG internationales ou d'ONG du Nord (tableau 1). Les paniers de financement ou autres dispositifs analogues ont représenté environ 162,5 millions d'USD, et la contribution du secteur privé quelque 7,9 millions d'USD. D'autres cofinancements, atteignant 218,6 millions d'USD, ont été approuvés, mais leurs sources n'ont pas encore été confirmées.

## Financement de programmes et projets en faveur de régions et pays prioritaires<sup>11</sup>

En 2009, l'Afrique subsaharienne est la région qui a obtenu la plus large part des nouveaux financements de programmes et projets, soit 39,8% de l'investissement réalisé en 2009 (graphique 1).

La région Asie et Pacifique a obtenu 32,1% des nouveaux financements de programmes et projets en 2009, la région Amérique latine et Caraïbes, 15,1% et la région Proche-Orient et Afrique du Nord, 13,0%.

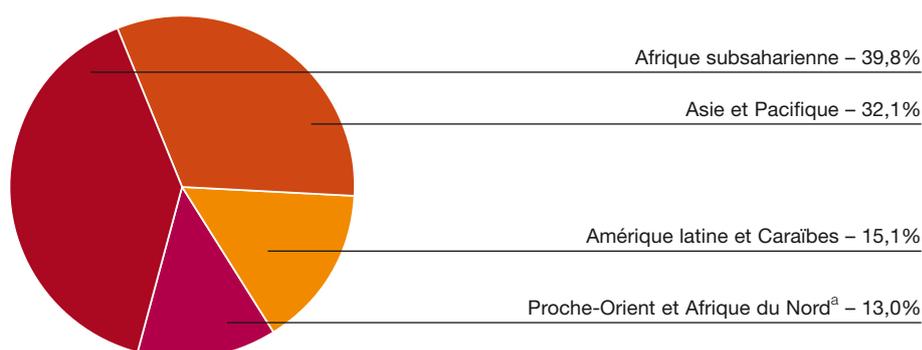
Le FIDA continue de privilégier l'aide aux pays les moins avancés et à ceux dont la sécurité alimentaire n'est pas assurée. Sur le total des financements accordés à des programmes et projets en 2009, 82,3% étaient destinés à des pays classés par la FAO dans la catégorie des pays à faible revenu et à déficit vivrier, et 51,3% à des pays placés par l'ONU dans la catégorie des pays les moins avancés (tableau 8 et graphique 2).

## Répartition du financement des programmes et projets en fonction des instruments et des conditions de prêt<sup>12</sup>

La plus grande part des financements destinés par le FIDA à des programmes et projets d'investissement est accordée sous forme de prêts assortis de conditions particulièrement favorables<sup>13</sup>. En 2009, les prêts de cette catégorie ont représenté, en valeur, 41,9% du financement total des programmes et projets, tandis que les dons au titre du CSD représentaient 28,9% de ce total. La part des prêts à des conditions intermédiaires et ordinaires s'est établie respectivement à 13,1% et 16,1% (graphique 3 et tableau 9).

En proportion de la valeur cumulée du portefeuille de financements du FIDA, les dons au titre du CSD et les prêts assortis de conditions particulièrement favorables

**GRAPHIQUE 1**  
Répartition régionale du financement des programmes et projets du FIDA approuvés en 2009 au titre du Programme ordinaire



Note: Le montant total du financement approuvé pour les programmes et projets en 2009 est de 677,1 millions d'USD.  
Source: Système de gestion du portefeuille de projets.

<sup>a</sup> Cette région comprend les pays d'Europe centrale et orientale et les nouveaux États indépendants.

<sup>11</sup> La liste des pays par région administrative figure pages 24, 28, 32, 36 et 40.

<sup>12</sup> Ces instruments financiers et ces conditions ont trait aux prêts et aux dons au titre du CSD consentis par le FIDA aux pays emprunteurs et n'ont aucune incidence sur les modalités et conditions dont sont assorties les lignes de crédit proposées dans le cadre des programmes et projets.

<sup>13</sup> Les prêts du FIDA sont assortis de trois types de conditions: conditions particulièrement favorables (pas d'intérêt mais une commission de service de 0,75% et une durée de remboursement de 40 ans); conditions intermédiaires (taux d'intérêt annuel variable équivalant à 50% du taux de référence et durée de remboursement de 20 ans); et conditions ordinaires (taux d'intérêt variable égal au taux de référence et durée de remboursement de 15 à 18 ans).

représentent actuellement 73,7% du total (tableau 9), soit une part supérieure à l'objectif de deux tiers fixé dans les Principes et critères en matière de prêts adoptés par le FIDA.

En ce qui concerne la répartition en fonction des régions, 94,4% du total cumulé du financement accordé par le FIDA à l'Afrique subsaharienne a pris la forme de dons au titre du CSD et de prêts assortis de conditions particulièrement favorables; il en va de même pour 85,2% du financement consenti à la région Asie et Pacifique (tableau 10). Dans les régions Amérique latine et Caraïbes et Proche-Orient et Afrique du Nord, où les pays emprunteurs ont en moyenne un revenu relativement plus élevé, les prêts sont généralement assortis de conditions moins favorables. Les dons au titre du CSD et les prêts accordés à des conditions particulièrement favorables représentent respectivement pour ces régions 22,9% et 43,1% du financement reçu du FIDA.

## Cofinancement des programmes et projets du FIDA

Sur les 33 programmes et projets approuvés en 2009, 26 étaient dus à l'initiative du FIDA et conçus par lui (tableau 13), et 15 d'entre eux vont bénéficier de cofinancements extérieurs d'un montant de 110,3 millions d'USD (soit 23,8% de leur coût) et de contributions nationales – provenant des gouvernements bénéficiaires ou d'autres sources locales – d'un montant de 95,0 millions d'USD (soit 20,5% de leur coût). Les 11 autres programmes et projets dus à l'initiative du FIDA sont financés par le Fonds à

**TABLEAU 7**  
Financement du FIDA par région, 1978-2009<sup>a,b</sup>  
(montants en millions d'USD)

	1978-1987	1988-1997	1998-2008	2009	%	1978-2009	%
<b>Afrique de l'Ouest et du Centre</b>							
Montant total	391,4	569,8	899,7	113,6	16,8	1 974,5	17,5
Nombre de programmes et projets	48	58	69	8		183	
Emprunteurs bénéficiaires						24	
<b>Afrique orientale et australe</b>							
Montant total	401,8	542,6	1 033,1	140,1	20,7	2 117,6	18,8
Nombre de programmes et projets	36	52	62	4		154	
Emprunteurs bénéficiaires						20	
<b>Asie et Pacifique</b>							
Montant total	951,7	987,1	1 510,2	217,5	32,1	3 666,4	32,5
Nombre de programmes et projets	60	68	73	9		210	
Emprunteurs bénéficiaires						23	
<b>Amérique latine et Caraïbes</b>							
Montant total	347,8	538,4	714,1	102,0	15,1	1 702,4	15,1
Nombre de programmes et projets	41	48	46	6		141	
Emprunteurs bénéficiaires						28	
<b>Proche-Orient et Afrique du Nord<sup>c</sup></b>							
Montant total	389,1	560,4	762,6	104,0	15,4	1 816,0	16,1
Nombre de programmes et projets	36	45	54	6		141	
Emprunteurs bénéficiaires						22	
<b>Financement total du FIDA<sup>d</sup></b>	<b>2 481,9</b>	<b>3 198,2</b>	<b>4 919,7</b>	<b>677,1</b>	<b>100,0</b>	<b>11 276,9</b>	<b>100,0</b>
<b>Nombre total de programmes et projets<sup>e</sup></b>	<b>221</b>	<b>271</b>	<b>304</b>	<b>33</b>		<b>829</b>	
<b>Nombre total de pays ou territoires bénéficiaires</b>						<b>117</b>	

Source: Système de gestion du portefeuille de projets.

<sup>a</sup> Ces chiffres correspondent aux montants figurant dans le rapport du Président pour chaque programme ou projet présenté au Conseil d'administration et comprennent les dons et les prêts affectés au financement de programmes et de projets d'investissement.

<sup>b</sup> Le montant total peut inclure un financement supplémentaire pour des programmes/projets précédemment approuvés.

<sup>c</sup> Cette région comprend les pays d'Europe centrale et orientale et les nouveaux États indépendants.

<sup>d</sup> Toute discordance dans les totaux est due à l'arrondissement des chiffres.

<sup>e</sup> Les programmes et projets intégralement annulés ou résiliés ne sont pas pris en compte.

hauteur de 303,8 millions d'USD (59,7%) et par des sources locales à hauteur de 205,0 millions d'USD (40,3%).

La majeure partie des 3 225,3 millions d'USD apportés au cours des années sous forme de cofinancements extérieurs à des projets dus à l'initiative du FIDA provient de donateurs multilatéraux (70,1%), suivis par les donateurs bilatéraux (19,0%). Les ONG ont fourni 21,0 millions d'USD, soit 0,7% (graphique 4).

Les principaux cofinanceurs multilatéraux de projets dus à l'initiative du FIDA sont le Fonds de l'OPEP pour le développement international avec 389,6 millions d'USD, la Banque internationale pour la reconstruction et le développement (BIRD – Groupe de la Banque mondiale) avec 259,9 millions d'USD, le Fonds arabe de développement économique et social avec 236,1 millions d'USD et le PAM avec 208,2 millions d'USD (graphique 5). À eux quatre, ces donateurs représentent près de 50% du total des cofinancements multilatéraux, qui s'élèvent à 2 260,3 millions d'USD pour les projets dus à l'initiative du FIDA.

La Belgique est le principal donateur bilatéral: elle a apporté au total 96,9 millions d'USD au cours des années sous forme de cofinancements, devant l'Allemagne avec 86,8 millions d'USD, les Pays-Bas avec 82,7 millions d'USD, et le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord avec 80,1 millions d'USD. Ces montants correspondent à respectivement 15,8%, 14,2%, 13,5% et 13,1% des cofinancements bilatéraux en faveur de projets dus à l'initiative du FIDA, qui s'élèvent au total à 612,3 millions d'USD (graphique 6).

**TABLEAU 8**  
Récapitulatif du financement des programmes et projets du FIDA en faveur de pays prioritaires, 1978-2009  
(montants en millions d'USD)

	1978-1987	%	1988-1997	%	1998-2008	%	2009	%	1978-2009	%	Nombre de pays <sup>a</sup>			
											Total du groupe	États membres du FIDA	Avec un programme ou projet du FIDA	
<b>Pays les moins avancés<sup>b</sup></b>														
Montant <sup>c</sup>	1 074,7	43,3	1 118,9	35,0	2 015,4	41,0	347,4	51,3	4 556,4	40,4	49	47	44	
Nombre de projets et programmes	111		116		137		17		381					
<b>Pays à faible revenu et à déficit vivrier<sup>d</sup></b>														
Montant <sup>c</sup>	2 019,7	81,4	2 392,7	74,8	3 926,9	79,8	557,0	82,3	8 896,3	78,9	77	73	70	
Nombre de projets et programmes	168		195		237		25		625					
<b>Montant total des financements pour l'ensemble des programmes et projets du FIDA</b>	<b>2 481,9</b>		<b>3 198,2</b>		<b>4 919,7</b>		<b>677,1</b>		<b>11 276,9</b>					
<b>Nombre total de programmes et projets<sup>e</sup></b>	<b>221</b>		<b>271</b>		<b>304</b>		<b>33</b>		<b>829</b>					

Source: Système de gestion du portefeuille de projets.

<sup>a</sup> Tous les États du groupe des pays les moins avancés, à l'exception des Maldives, du Myanmar et de Samoa, appartiennent aussi au groupe des pays à faible revenu et à déficit vivrier; par conséquent, les effectifs des deux groupes se recoupent.

<sup>b</sup> L'ONU classe dans la catégorie des "pays les moins avancés" ceux qui correspondent aux critères suivants: faible revenu, faible taux d'alphabétisation et faible part du secteur manufacturier dans la production totale. En 2009, il s'agissait des 49 pays suivants: Afghanistan, Angola, Bangladesh, Bénin, Bhoutan, Burkina Faso, Burundi, Cambodge, Comores, Djibouti, Érythrée, Éthiopie, Gambie, Guinée, Guinée-Bissau, Guinée équatoriale, Haïti, Îles Salomon, Kiribati, Lesotho, Libéria, Madagascar, Malawi, Maldives, Mali, Mauritanie, Mozambique, Myanmar, Népal, Niger, Ouganda, République centrafricaine, République démocratique du Congo, République démocratique populaire lao, République-Unie de Tanzanie, Rwanda, Samoa, Sao Tomé-et-Principe, Sénégal, Sierra Leone, Somalie, Soudan, Sri Lanka, Swaziland, Tadjikistan, Tchad, Timor-Leste, Togo, Tuvalu, Vanuatu, Yémen et Zambie. Tuvalu et Vanuatu ne sont pas membres du FIDA.

<sup>c</sup> Ces chiffres correspondent aux montants figurant dans le rapport du Président pour chaque programme ou projet présenté au Conseil d'administration. Toute discordance dans les totaux est due à l'arrondissement des chiffres.

<sup>d</sup> En 2009, la FAO recensait 77 pays à "faible revenu et à déficit vivrier", à savoir: Afghanistan, Angola, Arménie, Azerbaïdjan, Bangladesh, Bénin, Bhoutan, Burkina Faso, Burundi, Cambodge, Cameroun, Chine, Comores, Congo, Côte d'Ivoire, Djibouti, Égypte, Érythrée, Éthiopie, Gambie, Géorgie, Ghana, Guinée, Guinée-Bissau, Guinée équatoriale, Haïti, Honduras, Îles Salomon, Inde, Indonésie, Iraq, Kenya, Kirghizistan, Kiribati, Lesotho, Libéria, Madagascar, Malawi, Mali, Maroc, Mauritanie, Mongolie, Mozambique, Népal, Nicaragua, Niger, Nigéria, Ouganda, Ouzbékistan, Pakistan, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Philippines, République arabe syrienne, République centrafricaine, République démocratique du Congo, République démocratique populaire lao, République de Moldova, République populaire démocratique de Corée, République-Unie de Tanzanie, Rwanda, Sao Tomé-et-Principe, Sénégal, Sierra Leone, Somalie, Soudan, Sri Lanka, Swaziland, Tadjikistan, Tchad, Timor-Leste, Togo, Turkménistan, Tuvalu, Vanuatu, Yémen, Zambie et Zimbabwe. L'Ouzbékistan, le Turkménistan, Tuvalu et Vanuatu ne sont pas membres du FIDA.

<sup>e</sup> Les programmes et projets intégralement annulés ou résiliés ne sont pas pris en compte.

**TABLEAU 9**

Récapitulatif des prêts du FIDA par conditions de prêt et des dons au titre du CSD, 1978-2009<sup>a</sup>  
(montants en millions d'USD)

	1978-1987	%	1988-1997	%	1998-2008	%	2009	%	1978-2009	%
<b>Dons au titre du CSD</b>										
Montant					210,0	4,3	193,8	28,9	403,8	3,6
Nombre de dons					22		21		43	
<b>Prêts à des conditions particulièrement favorables</b>										
Montant	1 664,6	67,6	2 076,4	65,5	3 830,1	78,0	281,0	41,9	7 852,0	70,1
Nombre de prêts	149		195		243		18		605	
<b>Prêts à des conditions intermédiaires</b>										
Montant	649,8	26,4	656,3	20,7	392,1	8,0	87,6	13,1	1 785,8	15,9
Nombre de prêts	62		51		26		4		143	
<b>Prêts à des conditions ordinaires</b>										
Montant	147,3	6,0	435,1	13,7	475,4	9,7	108,1	16,1	1 165,9	10,4
Nombre de prêts	14		34		30		9		87	
<b>Montant total</b>	<b>2 461,7</b>	<b>100,0</b>	<b>3 167,8</b>	<b>100,0</b>	<b>4 907,5</b>	<b>100,0</b>	<b>670,5</b>	<b>100,0</b>	<b>11 207,5</b>	<b>100,0</b>
<b>Nombre total de prêts et de dons au titre du CSD<sup>b, c</sup></b>	<b>225</b>		<b>280</b>		<b>321</b>		<b>52</b>		<b>878</b>	

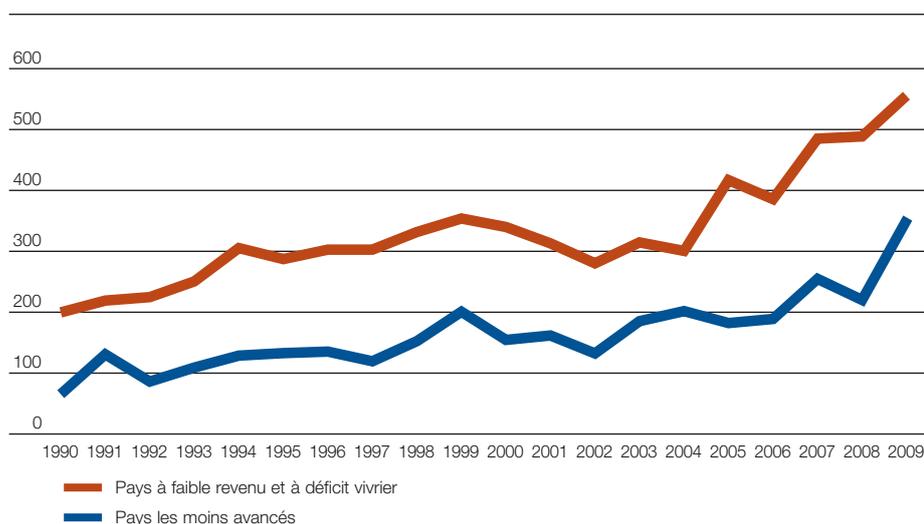
Source: Système de gestion du portefeuille de projets.

<sup>a</sup> Ces chiffres correspondent aux montants figurant dans le rapport du Président pour chaque programme ou projet présenté au Conseil d'administration, et comprennent les prêts au titre du Programme ordinaire et du Programme spécial pour les pays de l'Afrique subsaharienne touchés par la sécheresse et la désertification et les dons au titre du CSD, ainsi qu'un prêt à des conditions particulièrement favorables approuvé en 2005 en faveur de l'Indonésie et financé par le produit inutilisé d'un prêt à des conditions intermédiaires approuvé en 1997. Les montants ne comprennent pas les autres dons en faveur de programmes et projets d'investissement. Toute discordance dans les totaux est due à l'arrondissement des chiffres.

<sup>b</sup> Un programme ou projet peut être financé par plus d'un prêt ou don au titre du CSD, ce qui explique que le nombre de prêts et de dons au titre du CSD ne correspond pas nécessairement à celui des programmes et projets figurant dans d'autres tableaux.

<sup>c</sup> Les programmes et projets intégralement annulés ou résiliés ne sont pas pris en compte.

**GRAPHIQUE 2**  
Financements accordés par le FIDA à des programmes et projets en faveur de pays prioritaires, 1990-2009  
(montants en millions d'USD)



Source: Système de gestion du portefeuille de projets.

**TABLEAU 10**  
Récapitulatif des prêts du FIDA par conditions de prêt et des dons au titre du CSD par région, 1978-2009<sup>a</sup>  
(montants en millions d'USD)

	Afrique subsaharienne		Asie et Pacifique		Amérique latine et Caraïbes		Proche-Orient et Afrique du Nord <sup>b</sup>		Total	%
		%		%		%		%		
<b>Dons au titre du CSD</b>										
Montant	291,2	6,7	92,0	2,5	13,1	0,8	7,5	0,5	<b>403,8</b>	3,6
Pourcentage de dons au titre du CSD	72,1		22,8		3,2		1,9		<b>100,0</b>	
Nombre de dons	29		9		4		1		<b>43</b>	
<b>Prêts à des conditions particulièrement favorables</b>										
Montant	3 808,5	87,7	3 023,0	82,7	374,7	22,1	645,8	42,6	<b>7 852,0</b>	70,1
Pourcentage de prêts à des conditions particulièrement favorables	48,5		38,5		4,8		8,2		<b>100,0</b>	
Nombre de prêts	336		178		36		55		<b>605</b>	
<b>Prêts à des conditions intermédiaires</b>										
Montant	214,1	4,9	538,4	14,7	470,0	27,7	563,2	37,2	<b>1 785,8</b>	15,9
Pourcentage de prêts à des conditions intermédiaires	12,0		30,1		26,3		31,5		<b>100,0</b>	
Nombre de prêts	22		33		50		38		<b>143</b>	
<b>Prêts à des conditions ordinaires</b>										
Montant	28,0	0,6	-	-	839,7	49,5	298,3	19,7	<b>1 165,9</b>	10,4
Pourcentage de prêts à des conditions ordinaires	2,4		-		72,0		25,6		<b>100,0</b>	
Nombre de prêts	5		-		60		22		<b>87</b>	
<b>Montant total</b>	<b>4 341,8</b>	<b>100,0</b>	<b>3 653,5</b>	<b>100,0</b>	<b>1 697,5</b>	<b>100,0</b>	<b>1 514,8</b>	<b>100,0</b>	<b>11 207,5</b>	<b>100,0</b>
<b>Pourcentage du total de prêts et de dons au titre du CSD du FIDA</b>	<b>38,7</b>		<b>32,6</b>		<b>15,1</b>		<b>13,5</b>		<b>100,0</b>	
<b>Nombre total de prêts<sup>c, d</sup> et de dons au titre du CSD</b>	<b>392</b>		<b>220</b>		<b>150</b>		<b>116</b>		<b>878</b>	

Source: Système de gestion du portefeuille de projets.

<sup>a</sup> Ces chiffres correspondent aux montants figurant dans le rapport du Président pour chaque programme ou projet présenté au Conseil d'administration, et comprennent les prêts au titre du Programme ordinaire et du Programme spécial pour les pays de l'Afrique subsaharienne touchés par la sécheresse et la désertification et les dons au titre du CSD, ainsi qu'un prêt à des conditions particulièrement favorables approuvé en 2005 en faveur de l'Indonésie et financé par le produit inutilisé d'un prêt à des conditions intermédiaires approuvé en 1997. Les montants ne comprennent pas les autres dons en faveur de programmes et projets d'investissement. Toute discordance dans les totaux est due à l'arrondissement des chiffres.

<sup>b</sup> Cette région comprend les pays d'Europe centrale et orientale et les nouveaux États indépendants.

<sup>c</sup> Un programme ou projet peut être financé par plus d'un prêt ou don au titre du CSD, ce qui explique que le nombre de prêts et de dons au titre du CSD ne correspond pas nécessairement à celui des programmes et projets figurant dans d'autres tableaux.

<sup>d</sup> Les prêts intégralement annulés ou résiliés ne sont pas pris en compte.

**TABLEAU 11**  
Montant annuel des décaissements de prêts au titre du Programme ordinaire, par région, 1979-2009<sup>a</sup>  
(montants en millions d'USD)

	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	1979-2009
<b>Afrique de l'Ouest et du Centre</b>	34,2	34,2	30,4	36,0	33,0	34,5	48,6	61,4	62,3	57,8	61,8	64,4	66,8	997,5
<b>Afrique orientale et australe</b>	24,9	37,9	30,7	40,2	54,1	46,9	55,4	70,2	75,9	88,6	89,4	85,4	106,4	1 207,6
<b>Asie et Pacifique</b>	94,8	95,7	86,2	83,0	97,9	86,1	78,7	73,1	93,1	127,2	122,0	99,1	129,2	2 359,4
<b>Amérique latine et Caraïbes</b>	45,3	50,4	53,2	51,0	63,1	51,4	47,0	49,1	42,3	57,4	63,4	79,1	61,6	1 116,7
<b>Proche-Orient et Afrique du Nord<sup>b</sup></b>	28,9	55,5	70,2	59,7	43,2	44,5	56,1	57,6	68,0	55,9	62,1	96,1	73,5	1 212,4
<b>Total<sup>c</sup></b>	<b>228,2</b>	<b>273,7</b>	<b>270,7</b>	<b>269,8</b>	<b>291,3</b>	<b>263,4</b>	<b>285,8</b>	<b>311,4</b>	<b>341,6</b>	<b>386,9</b>	<b>398,7</b>	<b>424,1</b>	<b>437,5</b>	<b>6 893,6</b>

Source: Système prêts et dons.

<sup>a</sup> Les montants de décaissements indiqués ne concernent que les prêts au titre du Programme ordinaire et ne prennent pas en compte le Programme spécial pour les pays de l'Afrique subsaharienne touchés par la sécheresse et la désertification et les financements sous forme de dons au titre du CSD.

<sup>b</sup> Cette région comprend les pays d'Europe centrale et orientale et les nouveaux États indépendants.

<sup>c</sup> Toute discordance dans les totaux est due à l'arrondissement des chiffres.

**TABLEAU 12**  
**Décaissement des prêts au titre du Programme ordinaire, par région**  
**et par conditions de prêt, 1979-2009<sup>a</sup>**  
(montants en millions d'USD)

	Particulièrement favorables	Intermédiaires	Ordinaires	Total
<b>Afrique de l'Ouest et du Centre</b>				
Montant	923,9	60,3	13,3	<b>997,5</b>
Pourcentage de l'engagement effectif	68,2%	100,0%	74,8%	<b>69,7%</b>
<b>Afrique orientale et australe</b>				
Montant	1 117,6	88,8	1,2	<b>1 207,6</b>
Pourcentage de l'engagement effectif	70,7%	86,3%	19,3%	<b>71,5%</b>
<b>Asie et Pacifique</b>				
Montant	2 006,0	353,4	-	<b>2 359,4</b>
Pourcentage de l'engagement effectif	71,9%	84,5%	-	<b>73,6%</b>
<b>Amérique latine et Caraïbes</b>				
Montant	287,9	382,1	446,7	<b>1 116,7</b>
Pourcentage de l'engagement effectif	75,9%	87,7%	58,7%	<b>71,1%</b>
<b>Proche-Orient et Afrique du Nord<sup>b</sup></b>				
Montant	679,5	333,4	199,5	<b>1 212,4</b>
Pourcentage de l'engagement effectif	80,7%	70,0%	77,7%	<b>76,9%</b>
<b>Total<sup>c</sup></b>	<b>5 014,9</b>	<b>1 218,0</b>	<b>660,6</b>	<b>6 893,6</b>
<b>Pourcentage total de l'engagement effectif</b>	<b>72,2%</b>	<b>81,7%</b>	<b>63,4%</b>	<b>72,8%</b>

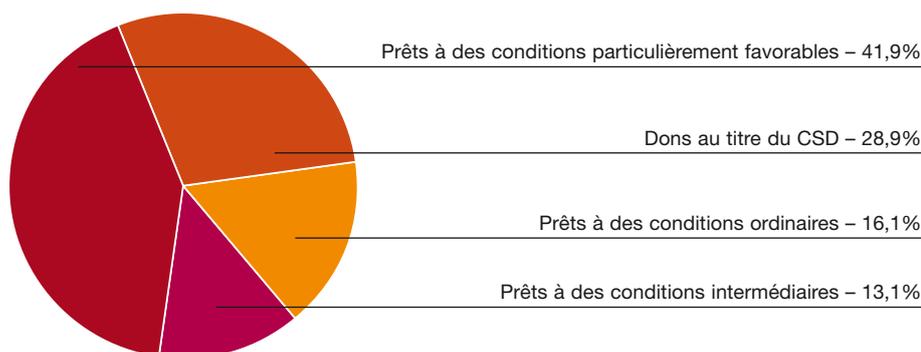
Source: Système prêts et dons.

<sup>a</sup> Les montants de décaissements indiqués ne concernent que les prêts au titre du Programme ordinaire et ne prennent pas en compte le Programme spécial pour les pays de l'Afrique subsaharienne touchés par la sécheresse et la désertification et les financements sous forme de dons au titre du CSD.

<sup>b</sup> Cette région comprend les pays d'Europe centrale et orientale et les nouveaux États indépendants.

<sup>c</sup> Toute discordance dans les totaux est due à l'arrondissement des chiffres.

**GRAPHIQUE 3**  
**Prêts du FIDA par conditions de prêt et dons au titre du CSD, 2009**



Note: Le montant total des prêts et des dons au titre du CSD approuvés en 2009 s'élève à 670,5 millions d'USD.

Source: Système de gestion du portefeuille de projets.

**TABLEAU 13**  
**Cofinancement des programmes et projets du FIDA, 1978-2009<sup>a</sup>**  
(montants en millions d'USD)

	1978-1987	%	1988-1997	%	1998-2008	%	2009	%	1978-2009	%
<b>Programmes et projets dus à l'initiative des institutions coopérantes</b>										
FIDA <sup>a</sup>	990,4	14,7	331,8	17,5	294,2	20,7	115,4	29,8	1 731,7	16,6
Cofinancement <sup>b</sup>	2 710,4	40,3	1 099,7	57,9	872,7	61,4	203,2	52,5	4 886,0	46,8
Contribution nationale	3 023,6	45,0	466,4	24,6	254,4	17,9	68,2	17,7	3 812,6	36,6
Total	6 724,4	100,0	1 897,8	100,0	1 421,3	100,0	386,8	100,0	10 430,3	100,0
Nombre de programmes et projets	91		34		24		7		156	
<b>Programmes et projets dus à l'initiative du FIDA et cofinancés</b>										
FIDA <sup>a</sup>	701,1	38,0	1 900,8	45,4	2 687,8	45,2	257,9	55,7	5 547,6	44,6
Cofinancement <sup>b</sup>	650,4	35,3	993,7	23,8	1 470,9	24,8	110,3	23,8	3 225,3	25,9
Contribution nationale <sup>c</sup>	493,3	26,7	1 288,4	30,8	1 784,2	30,0	95,0	20,5	3 660,9	29,4
Total	1 844,8	100,0	4 182,9	100,0	5 942,9	100,0	463,2	100,0	12 433,8	100,0
Nombre de programmes et projets	72		164		167		15		418	
<b>Programmes et projets dus à l'initiative du FIDA et financés exclusivement par lui<sup>c</sup></b>										
FIDA <sup>a</sup>	790,4	58,3	965,6	60,6	1 937,7	64,8	303,8	59,7	3 997,5	62,0
Contribution nationale	564,7	41,7	626,9	39,4	1 051,8	35,2	205,0	40,3	2 448,4	38,0
Total	1 355,1	100,0	1 592,5	100,0	2 989,4	100,0	508,9	100,0	6 445,9	100,0
Nombre de programmes et projets	58		73		113		11		255	
<b>Tous types de programmes et projets<sup>d</sup></b>										
FIDA	2 481,9	25,0	3 198,2	41,7	4 919,7	47,5	677,1	49,8	11 276,9	38,5
Cofinancement	3 360,8	33,9	2 093,4	27,3	2 343,7	22,6	313,4	23,1	8 111,3	27,7
Contribution nationale	4 081,6	41,1	2 381,6	31,0	3 090,3	29,8	368,3	27,1	9 921,9	33,9
Total	9 924,3	100,0	7 673,3	100,0	10 353,7	100,0	1 358,8	100,0	29 310,0	100,0
Nombre de programmes et projets	221		271		304		33		829	

Source: Système de gestion du portefeuille de projets.

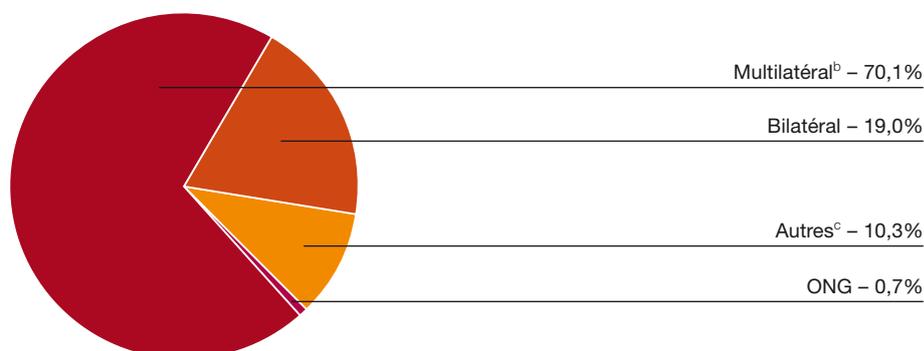
<sup>a</sup> Ces chiffres correspondent aux montants figurant dans le rapport du Président pour chaque programme ou projet présenté au Conseil d'administration, et comprennent les dons au titre du CSD et les dons en faveur de composantes de programmes et projets d'investissement. Les autres types de dons ne sont pas inclus dans le tableau. Toute discordance dans les totaux est due à l'arrondissement des chiffres.

<sup>b</sup> Ces chiffres prennent en compte les cofinancements restant à confirmer à la date d'approbation de l'opération par le Conseil d'administration.

<sup>c</sup> Ces chiffres prennent en compte le financement octroyé par le FIDA pour le projet relatif au programme national d'autonomisation des communautés rurales de l'Indonésie, approuvé en 2008.

<sup>d</sup> Les programmes et projets intégralement annulés ou résiliés ne sont pas pris en compte.

**GRAPHIQUE 4**  
**Cofinancement des programmes et projets dus à l'initiative du FIDA, 1978-2009<sup>a</sup>**



Note: Le montant total du cofinancement pour les programmes et projets dus à l'initiative du FIDA au cours de la période 1978-2009 s'élève à 3 225,3 millions d'USD.

Source: Système de gestion du portefeuille de projets.

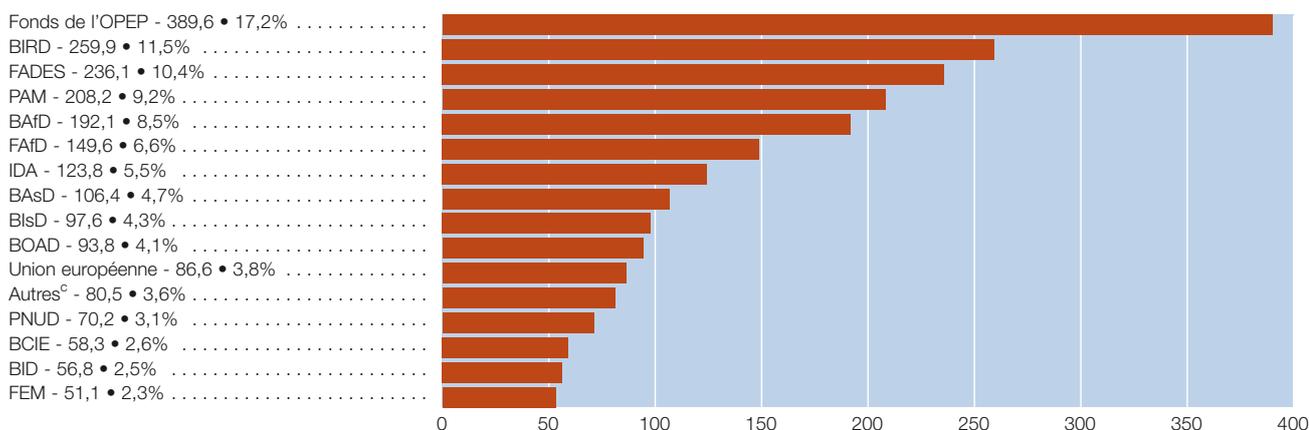
<sup>a</sup> Les montants correspondent aux cofinancements tels qu'ils apparaissent dans le rapport du Président à la date d'approbation.

<sup>b</sup> Les chiffres ne prennent pas en compte le projet relatif au programme national d'autonomisation des communautés rurales de l'Indonésie approuvé en 2008.

<sup>c</sup> La catégorie "autres" inclut les paniers de financement et autres dispositifs de financement analogues, les fonds provenant du secteur privé et des financements restant à confirmer à la date de l'approbation du Conseil d'administration, dont un montant de 120,6 millions d'USD a été assuré.

## GRAPHIQUE 5

Cofinancement par des donateurs multilatéraux des programmes et projets dus à l'initiative du FIDA, 1978-2009<sup>a, b</sup>  
(montants en millions d'USD)



Source: Système de gestion du portefeuille de projets.

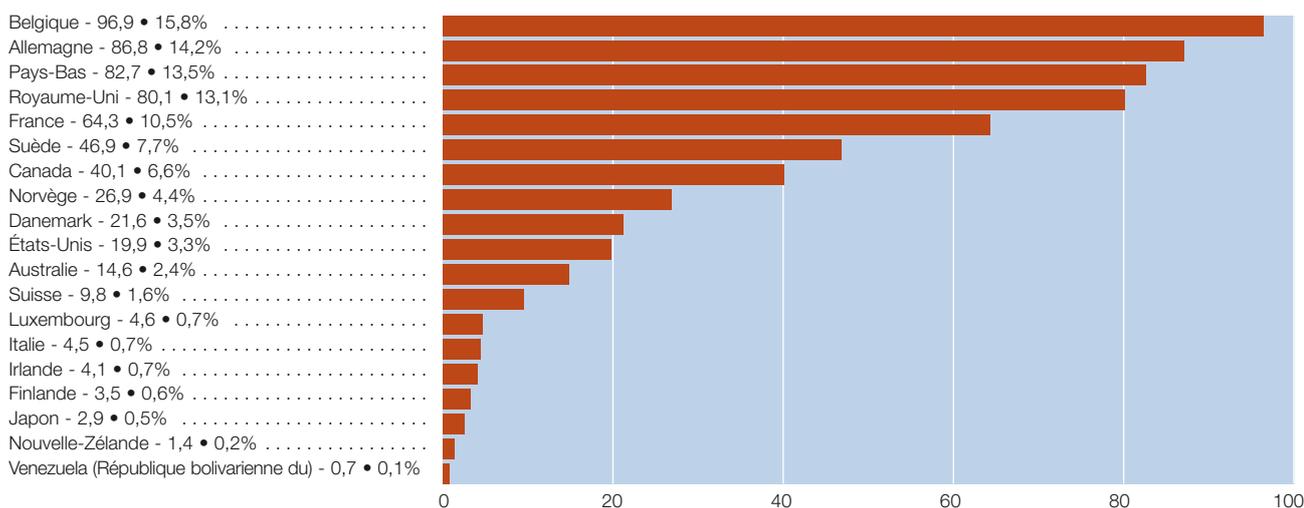
<sup>a</sup> Ces chiffres correspondent aux montants figurant dans le rapport du Président pour chaque programme ou projet présenté au Conseil d'administration. Toute discordance dans les totaux est due à l'arrondissement des chiffres. Les montants et pourcentages indiqués représentent la part de chaque donateur multilatéral dans le cofinancement multilatéral total, qui s'élève à 2 260,3 millions d'USD. La participation multilatérale aux paniers de financement et dispositifs de financement analogues n'est pas prise en compte.

<sup>b</sup> BIRD = Banque internationale pour la reconstruction et le développement; FADES = Fonds arabe de développement économique et social; PAM = Programme alimentaire mondial; BAfD = Banque africaine de développement; FAfD = Fonds africain de développement; IDA = Association internationale de développement; BAsD = Banque asiatique de développement; BIsD = Banque islamique de développement; BOAD = Banque ouest-africaine de développement; PNUD = Programme des Nations Unies pour le développement; BCIE = Banque centraméricaine d'intégration économique; BID = Banque interaméricaine de développement; et FEM = Fonds pour l'environnement mondial.

<sup>c</sup> Les autres cofinanceurs sont notamment les suivants: Office arabe pour les investissements et le développement agricoles (AAAI); Banque arabe pour le développement économique de l'Afrique (BADEA); Fonds AFRICA; Société andine de développement (SAD); Banque de développement des Caraïbes (CARIBANK); FAO; Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture (IICA); Fonds d'équipement des Nations Unies (FENU); Programme des Nations Unies pour le contrôle international des drogues (PNUCID); Fonds des Nations Unies pour la lutte contre l'abus des drogues (FNULAD); Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP); Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF); et Fonds de développement des Nations Unies pour la femme (UNIFEM).

## GRAPHIQUE 6

Cofinancement bilatéral par des États membres donateurs des programmes et projets dus à l'initiative du FIDA, 1978-2009<sup>a</sup>  
(montants en millions d'USD)



Source: Système de gestion du portefeuille de projets.

<sup>a</sup> Ces chiffres correspondent aux montants figurant dans le rapport du Président pour chaque programme ou projet présenté au Conseil d'administration. Toute discordance dans les totaux est due à l'arrondissement des chiffres. Les montants et pourcentages indiqués représentent la part de chaque donateur bilatéral dans le cofinancement bilatéral total, qui se monte à 612,3 millions d'USD. La participation bilatérale aux paniers de financement et dispositifs de financement analogues n'est pas prise en compte.

## RÉSUMÉ DES PROGRAMMES, PROJETS ET DONS APPROUVÉS EN 2009

### *Programmes et projets*

#### **Afrique de l'Ouest et du Centre**

##### **Bénin**

###### **Projet d'appui à la croissance économique rurale**

Le but global de ce projet, qui couvre l'ensemble du pays, est de réduire la pauvreté et d'appuyer une croissance économique rurale durable par la promotion des filières agricoles et l'amélioration de l'infrastructure rurale. Il aidera les petits producteurs ruraux du Bénin à mettre en place des filières bien intégrées pour quatre cultures non cotonnières: racines et tubercules, riz de bas-fonds, légumes et ananas.

**Montant du prêt:** 6 millions de DTS (soit environ 9 millions d'USD) à des conditions particulièrement favorables

**Montant du don au titre du Cadre pour la soutenabilité de la dette:** 6 millions de DTS (soit environ 9 millions d'USD)

**Coût total du projet:** estimé à 47,8 millions d'USD, dont 9,1 millions d'USD seront apportés par la Banque ouest-africaine de développement (BOAD), 3 millions d'USD par le PNUD, 500 000 USD par la FAO, 9,9 millions d'USD par les institutions financières, 2,9 millions d'USD par les bénéficiaires, et 4,4 millions d'USD par le gouvernement

**Nombre approximatif de personnes concernées:** 12 000 ménages  
**Supervision directe par le FIDA**

##### **Burkina Faso**

###### **Programme d'appui et de promotion du secteur privé en milieu rural**

Le programme fera fond sur les excellents résultats du projet d'appui aux microentreprises rurales, financé par le FIDA, qui s'est achevé à la fin de 2008. Il en appliquera ces résultats à plus grande échelle et travaillera, avec les microentreprises et les petites et moyennes entreprises, à la poursuite du renforcement du secteur émergent des services de développement des entreprises. Ce secteur est crucial pour le développement des microentreprises et offre un créneau aux microentrepreneurs du pays, en particulier les jeunes et les femmes.

**Montant du prêt:** 5,4 millions de DTS (soit environ 8,1 millions d'USD) à des conditions particulièrement favorables

**Montant du don au titre du Cadre pour la soutenabilité de la dette:** 5,4 millions de DTS (soit environ 8,1 millions d'USD)

**Coût total du programme:** estimé à 25,2 millions d'USD, dont 5,1 millions d'USD seront apportés par la BOAD, 100 000 USD par les bénéficiaires, et 3,9 millions d'USD par le gouvernement

**Nombre approximatif de personnes concernées:** 12 000 ménages  
**Supervision directe par le FIDA**

## ***Tchad***

### **Projet d'hydraulique pastorale en zone sahélienne**

Le Tchad dispose d'abondantes zones pastorales, mais ces ressources sont sous-utilisées en raison de l'insuffisance de points d'eau. Le projet mettra en place une infrastructure de points d'eau qui permettra aux communautés pastorales mobiles d'exploiter davantage les terres pastorales disponibles. La productivité sera accrue par le biais d'une réduction de la mortalité et de la morbidité du bétail et du stress hydrique, ainsi que par le gain de poids vif et l'augmentation de la production laitière.

#### **Montant du don au titre du Cadre pour la soutenabilité de la dette:**

12,6 millions de DTS (soit environ 19,5 millions d'USD)

**Coût total du projet:** estimé à 39,5 millions d'USD, dont

11 millions d'euros (soit environ 14,2 millions d'USD) seront apportés par l'Agence française de développement, 2,7 millions d'USD par l'Agence suisse pour le développement et la coopération, 600 000 USD par les bénéficiaires, et 2,5 millions d'USD par le gouvernement

**Nombre approximatif de personnes concernées:** 32 000 ménages

**Supervision directe par le FIDA**

## ***Côte d'Ivoire***

### **Projet de réhabilitation agricole et de réduction de la pauvreté**

De caractère essentiellement post-conflit, ce projet est axé sur la reprise et l'augmentation de la production de riz, de manioc et d'igname, compte tenu de leur importance dans les stratégies de sécurité alimentaire des ménages pauvres. Le projet remplacera les avoirs perdus, durant le conflit, par les ménages vivant dans le dénuement. Il appuiera aussi le redressement à court terme des communautés rurales et des systèmes d'exploitation agricole. Il jettera, dans le même temps, les bases d'un relèvement à long terme et d'un développement participatif.

#### **Montant du don au titre du Cadre pour la soutenabilité de la dette:**

6,3 millions de DTS (soit environ 10 millions d'USD)

**Coût total du projet:** estimé à 25,6 millions d'USD, dont

12,7 millions d'USD seront apportés par la BOAD, et 3 millions d'USD par le gouvernement

**Nombre approximatif de personnes concernées:** 21 000 ménages

**Supervision directe par le FIDA**

## ***Gambie***

### **Projet de développement de l'élevage et de l'horticulture**

Le projet reflète l'accent mis par le COSOP du FIDA sur l'aide aux petits producteurs ruraux – spécialement les femmes et les jeunes – afin qu'ils puissent élargir la gamme de leurs activités économiques rentables. En appuyant l'horticulture et l'élevage, le projet contribuera aussi au remplacement des coûteuses importations de produits alimentaires par des

produits locaux provenant des zones rurales et à l'amélioration de la sécurité alimentaire au niveau des ménages et de la communauté.

**Montant du don au titre du Cadre pour la soutenabilité de la dette:**

5,1 millions de DTS (soit environ 8 millions d'USD)

**Coût total du projet:** estimé à 16 millions d'USD, dont 5 millions d'USD seront apportés par la BAfD par l'intermédiaire du Fonds africain de développement, 2,2 millions d'USD par les bénéficiaires, et 810 000 USD par le gouvernement

**Nombre approximatif de personnes concernées:** 3 000 ménages

**Supervision directe par le FIDA**

## ***Libéria***

### **Projet de relèvement du secteur agricole**

Le Libéria se remet après une guerre civile de 14 ans, dont les conséquences sont que 86% des ménages ruraux du pays vivent dans un état de pauvreté et que 80% d'entre eux connaissent une insécurité alimentaire. Le projet apportera des avantages directs aux groupes bénéficiaires vulnérables. Il appuiera également le relèvement à court terme des communautés rurales et de leurs systèmes d'exploitation agricole, tout en jetant les bases d'un relèvement à long terme et d'un développement participatif.

**Montant du don au titre du Cadre pour la soutenabilité de la dette:**

3,2 millions de DTS (soit environ 5 millions d'USD)

**Coût total du projet:** 24,3 millions d'USD, dont 17,6 millions d'USD seront apportés par la BAfD par l'intermédiaire du Fonds africain de développement et 720 000 USD par l'intermédiaire de la Facilité d'aide aux États fragiles, 410 000 USD par les bénéficiaires, et 580 000 USD par le gouvernement

**Nombre approximatif de personnes concernées:** 10 000 ménages

**Supervision directe par le FIDA**

## ***Mali***

### **Programme de microfinance rurale**

Le programme consolidera les trois réseaux de microfinance existants appuyés par le FIDA dans la zone centre-ouest du Mali. Quelques 94 mutuelles de crédit sont membres de ces réseaux et ont financé les activités créatrices de revenus de plus de 40 000 personnes. Le nouveau programme renforcera la durabilité des mutuelles de crédit existantes et consolidera les réseaux existants, en les restructurant dans les cas où cela sera nécessaire et en mettant au point de nouveaux produits.

**Montant du prêt:** 17,1 millions de DTS (soit environ 25 millions d'USD) à des conditions particulièrement favorables

**Coût total du programme:** estimé à 30,8 millions d'USD, dont 1 million d'USD sera apporté par le FENU, 460 000 USD par le PNUD, 590 000 USD par les bénéficiaires, et 3,7 millions d'USD par le gouvernement

**Nombre approximatif de personnes concernées:** 75 000 ménages

## **Supervision directe par le FIDA**

### ***Mauritanie***

#### **Programme de lutte contre la pauvreté rurale par l'appui aux filières**

Le programme stimulera la croissance par le biais de l'appui à des filières pour les légumes, les dattes, le lait, la volaille, les cuirs et peaux, la viande rouge et les produits forestiers non ligneux. Donner une valeur ajoutée à ces produits répondra à un double objectif: lutter contre la pauvreté et accroître la production nationale, ce qui rendra le pays moins dépendant des importations alimentaires et moins vulnérable à la hausse des prix des produits alimentaires importés.

**Montant du prêt:** 3,9 millions de DTS (soit environ 6 millions d'USD) à des conditions particulièrement favorables

**Montant du don au titre du Cadre pour la soutenabilité de la dette:** 3,9 millions de DTS (soit environ 6 millions d'USD)

**Coût total du programme:** estimé à 17,8 millions d'USD, dont 2 millions d'USD seront apportés par le mécanisme d'appui à la finance rurale, 1,2 million d'USD par les bénéficiaires, et 2,6 millions d'USD par le gouvernement

**Nombre approximatif de personnes concernées:** 10 000 ménages

#### **Supervision directe par le FIDA**

## **Afrique orientale et australe**

### ***Burundi***

#### **Projet d'appui à l'intensification et à la valorisation agricoles**

Conçu pour contribuer à la lutte contre la pauvreté parmi les groupes les plus vulnérables du pays, le projet renforcera, pour les petits exploitants pauvres des collines et des marais, la capacité d'améliorer la nutrition du ménage et d'accroître leur productivité, leurs actifs et leurs revenus. Il appuiera également les institutions et organisations publiques et privées auxquelles appartiennent les ruraux pauvres, améliorera leur accès aux marchés et aidera les organisations de producteurs à obtenir, pour leurs produits, une meilleure valeur ajoutée.

**Montant du don au titre du Cadre pour la soutenabilité de la dette:** 9,3 millions de DTS (soit environ 13,6 millions d'USD)

**Coût total du projet:** estimé à 31,6 millions d'USD, dont 4,7 millions d'USD seront apportés par le PAM, 6 millions d'USD par l'Union européenne, 2,5 millions d'USD par le cofinanceur potentiel, 1,4 million d'USD par les bénéficiaires, et 3,5 millions d'USD par le gouvernement

**Nombre approximatif de personnes concernées:** 30 000 ménages

#### **Supervision directe par le FIDA**

## ***Éthiopie***

### **Projet communautaire de gestion intégrée des ressources naturelles**

Le projet aidera les populations rurales pauvres à obtenir un meilleur accès aux ressources naturelles comme la terre et l'eau et aux techniques de production agricole améliorées, essentiellement grâce à une gestion durable des terres. Il établira et consolidera aussi des organisations à assise communautaire, et favorisera les possibilités d'emplois non agricoles afin de réduire la pression sur les terres marginales.

**Montant du prêt:** 4,4 millions de DTS (soit environ 6,6 millions d'USD) à des conditions particulièrement favorables

**Montant du don au titre du Cadre pour la soutenabilité de la dette:** 4,4 millions de DTS (soit environ 6,6 millions d'USD)

**Coût total du projet:** estimé à 25,4 millions d'USD, dont 4,4 millions d'USD seront apportés par le FEM, 5,1 millions d'USD par les bénéficiaires, et 2,7 millions d'USD par le gouvernement

**Nombre approximatif de personnes concernées:** 450 000 ménages  
**Supervision directe par le FIDA**

## ***Éthiopie***

### **Deuxième projet de développement des communautés pastorales**

Le projet est la deuxième phase d'un partenariat fructueux entre les communautés pastorales, les collectivités locales et le gouvernement fédéral de l'Éthiopie, l'Association internationale de développement (IDA), et le FIDA. Il améliorera les moyens de subsistance des ménages pastoraux et agropastoraux en mettant à leur disposition les services sociaux de base, en renforçant la capacité de résistance des participants au projet aux chocs exogènes et en améliorant la croissance économique. Il améliorera aussi la capacité institutionnelle des organisations communautaires pastorales et des collectivités locales.

**Montant du prêt:** 12,6 millions de DTS (soit environ 19,5 millions d'USD) à des conditions particulièrement favorables

**Montant du don au titre du Cadre pour la soutenabilité de la dette:** 12,6 millions de DTS (soit environ 19,5 millions d'USD)

**Coût total du projet:** estimé à 139 millions d'USD, dont 80 millions d'USD seront apportés par la Banque mondiale/IDA, 15 millions d'USD par les bénéficiaires, et 5 millions d'USD par le gouvernement

**Nombre approximatif de personnes concernées:** 600 000 ménages  
**Supervision conjointe directe par l'IDA et le FIDA**

## ***Zambie***

### **Programme de promotion des petites agro-industries**

Le programme a pour objectif d'accroître les revenus des ménages ruraux pauvres participant à la production et à la commercialisation des produits agricoles. Il accroîtra à cet effet le volume et la valeur de leurs activités agro-industrielles. Ces petits paysans sont majoritairement (80%) pauvres,

et plus de la moitié d'entre eux sont des femmes. Ils ont déjà des activités de production à visée commerciale, mais ont besoin d'une assistance pour améliorer leurs opérations de commercialisation, diversifier leur production et accroître la valeur de leurs produits.

**Montant du prêt:** 12,9 millions de DTS (soit environ 20 millions d'USD) à des conditions particulièrement favorables

**Coût total du programme:** estimé à 23,5 millions d'USD, dont 2 millions d'USD seront apportés par les bénéficiaires, et 1,5 million d'USD par le gouvernement

**Nombre approximatif de personnes concernées:** 24 000 ménages

**Supervision directe par le FIDA**

## **Asie et Pacifique**

### ***Afghanistan***

#### **Programme d'appui à la microfinance rurale et au secteur de l'élevage**

Le programme améliorera les moyens de subsistance des petits exploitants et des propriétaires de bétail pauvres dans la région septentrionale du pays, relativement sûre, en poursuivant le développement du secteur de l'élevage. Il aidera les bénéficiaires à accéder aux services dont ils ont tant besoin, à des paquets techniques et à des intrants de qualité comme le microcrédit, autant d'éléments qui contribueront à accroître les revenus des ménages ruraux pauvres.

**Montant du don au titre du Cadre pour la soutenabilité de la dette:** 16 millions de DTS (soit environ 23,9 millions d'USD)

**Coût total du programme:** estimé à 26,1 millions d'USD, dont 2 millions d'USD seront apportés par le mécanisme d'appui aux micro-investissements en Afghanistan, et 190 000 USD par les IMF partenaires

**Nombre approximatif de personnes concernées:** 26 000 ménages

**Supervision directe par le FIDA**

### ***Bangladesh***

#### **Projet sectoriel participatif d'aménagement hydraulique à petite échelle**

Travaillant avec les organisations à assise communautaire, le projet améliorera la gestion de l'eau dans une zone couvrant 208 450 hectares de terres cultivables. Il associera les petits exploitants au développement de systèmes durables et à petite échelle de gestion des ressources en eau, ce qui permettra d'accroître les rendements et d'améliorer les moyens de subsistance.

**Montant du prêt:** 14,2 millions de DTS (soit environ 22 millions d'USD) à des conditions particulièrement favorables

**Coût total du projet:** estimé à 107,3 millions d'USD, dont 55 millions d'USD seront apportés par la BAoD, 3,7 millions d'USD par les bénéficiaires, et 26,6 millions d'USD par le gouvernement

**Nombre approximatif de personnes concernées:** 324 000 ménages

**Institution coopérante:** BAoD

## ***Cambodge***

### **Projet de réduction de la pauvreté et de développement des petites exploitations à Tonle Sap**

Le projet améliorera les moyens d'existence des ménages pauvres en ressources dans quatre provinces du bassin de Tonle Sap. L'objectif est d'accroître les services d'appui et la productivité agricoles, de diversifier les activités économiques des ménages, d'améliorer l'accès aux marchés et aux services financiers ruraux, et de développer l'infrastructure rurale.

**Montant du prêt:** 4,3 millions de DTS (soit environ 6,7 millions d'USD) à des conditions particulièrement favorables

**Montant du don au titre du Cadre pour la soutenabilité de la dette:** 4,3 millions de DTS (soit environ 6,7 millions d'USD)

**Coût total du projet:** estimé à 55,3 millions d'USD, dont 30,7 millions d'USD seront apportés par la BASD, 5,7 millions d'USD par le Gouvernement finlandais, et 5,5 millions d'USD par le gouvernement

**Nombre approximatif de personnes concernées:** 630 000 ménages

**Institution coopérante:** BASD

## ***Chine***

### **Projet de relèvement de l'agriculture après le séisme au Sichuan**

Le projet, qui viendra compléter le programme de reconstruction du gouvernement, vise à concourir au rétablissement des conditions de vie normales pour les ménages ruraux victimes du séisme du Sichuan. Il reconstruira les systèmes de biogaz domestique afin de mettre à la disposition des ménages vulnérables une source d'énergie propre. Il améliorera aussi l'accès des populations rurales pauvres aux services et contribuera au relèvement et au développement des systèmes de production dans les secteurs de l'agriculture et de l'élevage et des activités rémunératrices qui s'y rattachent.

**Montant du prêt:** 19,4 millions de DTS (soit environ 29 millions d'USD) à des conditions intermédiaires

**Coût total du projet:** estimé à 77 millions d'USD, dont 1 million de DTS (soit environ 1,5 million d'USD) sera apporté par un don du FIDA, et 46,6 millions par le gouvernement

**Nombre approximatif de personnes concernées:** 64 000 ménages

**Supervision directe par le FIDA**

## ***Inde***

### **Programme de convergence des interventions agricoles dans les zones défavorisées du Maharashtra**

Le programme développera des activités agricoles et extra-agricoles diversifiées et génératrices de revenus, améliorant ainsi la capacité d'adaptation des ménages ruraux afin qu'ils soient mieux en mesure de s'adapter aux risques climatiques et aux risques du marché. Il augmentera la productivité grâce à l'introduction de techniques de conservation de l'eau

et de pratiques durables d'agriculture biologique et à faible utilisation d'intrants agricoles.

**Montant du prêt:** 26,8 millions de DTS (soit environ 40,1 millions d'USD) à des conditions particulièrement favorables

**Coût total du programme:** estimé à 118,6 millions d'USD, dont 670 000 DTS (soit environ 1 million d'USD) seront apportés par un don du FIDA, 16 millions d'USD par le Fonds Sir Ratan Tata, 14,5 millions d'USD par les banques commerciales, 5,8 millions d'USD par le secteur privé, 3,6 millions d'USD par les bénéficiaires, et 37,6 millions d'USD par le Gouvernement du Maharashtra

**Nombre approximatif de personnes concernées:** 287 000 ménages  
**Supervision directe par le FIDA**

### ***Kirghizistan***

**Projet de foresterie et d'échange de droits d'émission de carbone au titre du projet de développement de l'écosystème de Tien Shan**

Le projet a pour objectif de contribuer à l'amélioration de la gestion de l'écosystème et à la réduction de la pauvreté rurale. Il développera, à cet effet, les savoirs des populations locales, qui pourront accéder plus facilement aux biens et services fournis par les forêts, aux systèmes d'échanges de droits d'émission de carbone et à l'écotourisme. Le projet élaborera également un modèle reproductible d'échanges de droits d'émission de carbone pour la région.

**Montant du prêt:** 2,6 millions de DTS (soit environ 4 millions d'USD) à des conditions particulièrement favorables

**Montant du don au titre du Cadre pour la soutenabilité de la dette:** 2,6 millions de DTS (soit environ 4 millions d'USD)

**Coût total du projet:** estimé à 17,3 millions d'USD, dont 1 million d'USD sera apporté par le FEM, 410 000 USD par le Fonds du Japon pour l'élaboration des politiques et le développement des ressources humaines, 5,9 millions d'USD par les bénéficiaires, et 2 millions d'USD par le gouvernement

**Nombre approximatif de personnes concernées:** 15 000 ménages  
**Institution coopérante:** Banque mondiale

### ***Népal***

**Projet d'appui à une agriculture de haute valeur dans les zones collinaires et montagneuses**

Le projet a pour objectif de réduire la pauvreté et la vulnérabilité des populations rurales pauvres vivant dans les zones collinaires et montagneuses de la région de développement du Centre-Ouest. Il les aidera à avoir accès aux filières et aux marchés des produits à forte valeur comme certains produits agricoles et produits forestiers non ligneux, ou des plantes médicinales et aromatiques. Il développera également des accords de commercialisation avec des agro-industries privées, leur offrant ainsi de meilleures possibilités de revenus et d'emploi.

**Montant du prêt:** 4,8 millions de DTS (soit environ 7,6 millions d'USD) à des conditions particulièrement favorables

**Montant du don au titre du Cadre pour la soutenabilité de la dette:** 4,8 millions de DTS (soit environ 7,6 millions d'USD)

**Coût total du projet:** estimé à 18,8 millions d'USD, dont 700 000 USD seront apportés par l'Agence néerlandaise de développement international, 600 000 USD par les agro-industries, 560 000 USD par les bénéficiaires, et 1,7 million par le gouvernement

**Nombre approximatif de personnes concernées:** 15 000 ménages

**Supervision directe par le FIDA**

## ***Pakistan***

### **Projet d'appui à l'optimisation des cultures**

Le projet, qui appuie directement la deuxième phase du projet d'optimisation des cultures mis en œuvre par les pouvoirs publics, contribuera à améliorer la sécurité alimentaire et à réduire la pauvreté grâce à l'accroissement de la production agricole et des revenus. Il appuiera également les organisations communautaires autogérées et fera en sorte que les femmes et les paysans sans terres en tirent des avantages directs.

**Montant du prêt:** 11,7 millions de DTS (soit environ 18,3 millions d'USD) à des conditions particulièrement favorables

**Coût total du projet:** estimé à 20,3 millions d'USD, dont 1,9 million d'USD sera apporté par le gouvernement

**Nombre approximatif de personnes concernées:** 25 000 ménages

**Supervision directe par le FIDA**

## ***Sri Lanka***

### **Programme national de développement des entreprises agroalimentaires**

Le programme a pour objectif d'augmenter durablement les revenus des petits exploitants agricoles et des paysans sans terres, notamment les jeunes, grâce à l'action combinée d'une amélioration de la productivité des exploitations, de la valorisation de la transformation et d'une augmentation des prix à la production. Il apportera également un financement et une formation professionnelle permettant aux paysans sans terres ou presque sans terres d'augmenter leurs revenus.

**Montant du prêt:** 15,6 millions de DTS (soit environ 25 millions d'USD) à des conditions particulièrement favorables

**Coût total du programme:** estimé à 33 millions d'USD, dont 5,3 millions d'USD seront apportés par des sociétés privées, 760 000 USD par des organisations communautaires, 390 000 USD par les institutions financières participantes, 560 000 USD par les bénéficiaires, et 1 million d'USD par le gouvernement

**Nombre approximatif de personnes concernées:** 58 000 ménages

**Supervision directe par le FIDA**

## **Amérique latine et Caraïbes**

### ***État plurinational de Bolivie***

#### **Plan VIDA pour éradiquer l'extrême pauvreté – phase I: projet pilote de développement des communautés et des familles extrêmement pauvres à Cochabamba et Potosí**

L'objectif principal du projet est de diminuer le taux de pauvreté et d'apporter des revenus durables par le renforcement des capacités économiques et productives des communautés paysannes et autochtones, d'origine principalement quechua et aymara. Il appuiera les capacités organisationnelles des communautés participant au projet tout en respectant leurs identités culturelles, en conservant leurs modes d'organisation, et en encourageant les parties prenantes à entreprendre une coopération de nature à apporter des avantages aux communautés.

**Montant du prêt:** 5,1 millions de DTS (soit environ 8 millions d'USD) à des conditions particulièrement favorables

**Coût total du projet:** estimé à 15,2 millions d'USD, dont 2,9 millions d'USD seront apportés par les bénéficiaires, et 4,3 millions d'USD par le gouvernement

**Nombre approximatif de personnes concernées:** 18 000 ménages

**Supervision directe par le FIDA**

### ***Brésil***

#### **Projet de développement durable dans la région semi-aride de l'État de Piauí (Viva o Semi-Árido)**

Le projet contribuera à la réduction de la pauvreté des ménages vivant dans la région semi-aride de l'État de Piauí. Il vise spécifiquement à augmenter les revenus agricoles et extra-agricoles grâce au développement de la production de produits artisanaux, de miel et de noix de cajou, et d'ovins et de caprins. Il augmentera également les perspectives d'emploi et renforcera les capacités des institutions rurales.

**Montant du prêt:** 12,8 millions de DTS (soit environ 20 millions d'USD) à des conditions ordinaires

**Coût total du projet:** estimé à 39,1 millions d'USD, dont 6,7 millions d'USD seront apportés par les bénéficiaires, et 12,5 millions d'USD par le gouvernement

**Nombre approximatif de personnes concernées:** 22 000 ménages

**Supervision directe par le FIDA**

### ***Brésil***

#### **Projet de développement durable dans les régions de Cariri et Seridó (PROCASE)**

Le but du projet est de développer l'économie rurale et de réduire les niveaux de pauvreté extrême des populations vivant dans la région semi-aride de la Paraíba. Il améliorera la production des petits exploitants, développera les possibilités d'emplois et les revenus agricoles et non agricoles, accentuera la compétitivité sur les marchés, améliorera les

capacités organisationnelles et encouragera les pratiques environnementales durables.

**Montant du prêt:** 15,6 millions de DTS (soit environ 25 millions d'USD) à des conditions ordinaires

**Coût total du projet:** estimé à 49,7 millions d'USD, dont 9,2 millions d'USD seront apportés par les bénéficiaires, et 15,5 millions d'USD par le gouvernement

**Nombre approximatif de personnes concernées:** 19 000 ménages

**Supervision directe par le FIDA**

### ***République dominicaine***

**Projet de développement en faveur des organisations économiques des populations rurales pauvres de la région frontalière**

Le projet vise à améliorer la sécurité alimentaire et à réduire la pauvreté parmi les petits paysans pauvres des 11 provinces de la partie occidentale du pays, limitrophes du territoire d'Haïti. Il doit accroître les revenus et les actifs des hommes, des femmes et des jeunes appartenant à des organisations économiques par le biais d'une diversification de leurs activités et par le développement des débouchés offerts par les marchés de niche, tant intérieurs qu'internationaux.

**Montant du prêt:** 9,5 millions de DTS (soit environ 13,8 millions d'USD) à des conditions ordinaires

**Coût total du projet:** estimé à 29,8 millions d'USD, dont 10 millions d'USD seront apportés par le Fonds de l'OPEP pour le développement international, 1 million d'USD par les bénéficiaires, et 5 millions d'USD par le gouvernement

**Nombre approximatif de personnes concernées:** 19 000 ménages

**Supervision directe par le FIDA**

### ***Équateur***

**Projet de développement d'Ibarra-San Lorenzo**

Le but principal du projet est de contribuer à réduire la pauvreté des colons et résidents afro-équatoriens, autochtones et *mestizos* de la région septentrionale. Les moyens utilisés à cet effet seront la création d'activités génératrices de revenus et le renforcement des atouts naturels, sociaux et culturels de ces familles et communautés, tout en facilitant l'accès aux marchés et en renforçant les identités culturelles des participants au projet.

**Montant du prêt:** 8,2 millions de DTS (soit environ 12,8 millions d'USD) à des conditions ordinaires

**Coût total du projet:** estimé à 17,9 millions d'USD, dont 2,7 millions d'USD seront apportés par le FEM, 755 000 USD par les bénéficiaires, 198 000 USD par les municipalités, et 1,4 million d'USD par le gouvernement

**Nombre approximatif de personnes concernées:** 14 000 ménages

**Supervision directe par le FIDA**

## **Mexique**

### **Projet de développement forestier à assise communautaire dans les États du sud (Campeche, Chiapas et Oaxaca)**

Afin d'aider les communautés à mieux faire face à l'impact du changement climatique, le projet leur apportera une formation en matière de gestion et d'utilisation durable des forêts et des plantes et renforcera les compétences des communautés dans les domaines de l'organisation et de la planification. Il contribuera également à la création d'activités génératrices de revenus, rentables et durables, à l'intention des populations autochtones, des femmes et d'autres groupes vulnérables ayant un accès limité à la terre.

**Montant du prêt:** 3,2 millions de DTS (soit environ 5 millions d'USD) à des conditions ordinaires

**Coût total du projet:** estimé à 18,5 millions d'USD, dont 5 millions d'USD seront apportés par le FEM, 1,5 million d'USD par les bénéficiaires, et 7 millions d'USD par le gouvernement

**Nombre approximatif de personnes concernées:** 18 000 ménages  
**Supervision directe par le FIDA**

## **Proche-Orient et Afrique du Nord, Europe centrale et orientale et nouveaux États indépendants**

### **Égypte**

#### **Projet de développement de l'irrigation en exploitation sur les terres anciennes**

Le projet travaillera avec les petits exploitants, les travailleurs sans terres, les jeunes chômeurs et les ménages dirigés par une femme. Il a pour objectif d'améliorer les moyens d'existence des participants grâce à une utilisation plus rationnelle de l'eau sur les exploitations et à une productivité accrue. Il favorisera également la création d'emplois par un appui aux petites entreprises et aux microentreprises, et en appuyant la commercialisation des produits agricoles et non agricoles.

**Montant du prêt:** 29,6 millions de DTS (soit environ 47 millions d'USD) à des conditions intermédiaires

**Coût total du projet:** estimé à 72,1 millions d'USD, dont 630 000 DTS (soit environ 1 million d'USD) seront apportés par un don du FIDA, 8,8 millions d'USD par les bénéficiaires, et 15,3 millions d'USD par le gouvernement

**Nombre approximatif de personnes concernées:** 79 000 ménages  
**Supervision directe par le FIDA**

### **Géorgie**

#### **Projet d'appui à l'agriculture**

Exécuté dans l'ensemble des zones rurales de la Géorgie, le projet mettra particulièrement l'accent sur les régions les plus pauvres mais potentiellement les plus productives, notamment celles qui ont été affectées par le conflit de 2008. Pour réduire la pauvreté rurale, le projet appuiera la commercialisation de la production des petits exploitants, les entreprises

commerciales rurales et les activités extra-agricoles génératrices de revenus. Il investira également dans les infrastructures rurales comme les routes et les marchés afin que les populations rurales pauvres puissent plus facilement participer à une économie rurale orientée sur les marchés.

**Montant du prêt:** 5,4 millions de DTS (soit environ 8,5 millions d'USD) à des conditions intermédiaires

**Coût total du projet:** estimé à 17,2 millions d'USD, dont 130 000 DTS (soit environ 200 000 USD) seront apportés par un don du FIDA, 5 millions d'USD par le Fonds de l'OPEP pour le développement international (à confirmer), 500 000 USD par les institutions financières participantes, 900 000 USD par les bénéficiaires, et 2,1 millions d'USD par le gouvernement

**Nombre approximatif de personnes concernées:** 25 000 ménages

**Supervision directe par le FIDA**

### ***Liban***

#### **Projet de développement durable de l'agriculture dans les zones collinaires**

Le projet a pour but de réduire la pauvreté rurale en accroissant sensiblement la productivité agricole et les revenus des ménages bénéficiaires. Il prévoit, à cette fin, d'améliorer la gestion des sols et de l'eau et de mettre en place des structures de collecte des eaux ainsi que des mesures de conservation des sols et de l'eau. Il améliorera aussi les liaisons entre les petits exploitants et les marchés grâce à des services d'appui technique et renforcera les capacités des organisations paysannes et des organismes d'exécution du projet.

**Montant du prêt:** 2,6 millions de DTS (soit environ 4 millions d'USD) à des conditions ordinaires

**Coût total du projet:** estimé à 16,6 millions d'USD, dont 400 000 DTS (soit environ 600 000 USD) seront apportés par un don du FIDA, 8,4 millions d'USD par le Fonds de l'OPEP pour le développement international, 1,9 million d'USD par les bénéficiaires, et 1,8 million d'USD par le gouvernement

**Nombre approximatif de personnes concernées:** 6 000 ménages

**Supervision directe par le FIDA**

### ***Soudan***

#### **Projet de relance de la production et de la commercialisation de la gomme arabique au Soudan**

Le projet doit améliorer les systèmes de production et de commercialisation des petits producteurs de gomme arabique. Il mettra en œuvre une réforme du secteur, donnant les mêmes chances à tous les acteurs du marché et créant entre eux une concurrence équitable. Il renforcera également l'organisation et les capacités des associations de producteurs de gomme arabique afin d'affermir leur pouvoir de négociation.

**Montant du don au titre du Cadre pour la soutenabilité de la dette:**

1,9 million de DTS (soit environ 3 millions d'USD)

**Coût total du projet:** estimé à 10,9 millions d'USD, dont 7 millions d'USD seront apportés par le Fonds d'affectation spéciale multidonateurs, 500 000 USD par les bénéficiaires, et 380 000 USD par le gouvernement

**Nombre approximatif de personnes concernées:** 3 000 ménages

**Institution coopérante:** Banque mondiale

**Soudan****Projet relatif à l'accès rural**

Le projet aidera les populations rurales pauvres vivant dans la région du Butana à bénéficier d'un meilleur accès aux marchés et aux services sociaux. Il s'agira de mettre à niveau quelque 144 kilomètres de routes rurales et de former les communautés à la gestion des péages routiers et à la négociation de contrats de main-d'œuvre pour l'entretien. Le projet renforcera les capacités de l'État de planifier, concevoir, superviser, gérer et entretenir des routes de desserte rurale suivant l'approche de l'amélioration par réparation minimale, c'est-à-dire en traitant les tronçons problématiques qui rendent la route impraticable ou dangereuse.

**Montant du don au titre du Cadre pour la soutenabilité de la dette:**

8,2 millions de DTS (soit environ 13 millions d'USD)

**Coût total du projet:** estimé à 15 millions d'USD, dont 90 000 USD seront apportés par les bénéficiaires, et 1,9 million d'USD par le gouvernement

**Nombre approximatif de personnes concernées:** 15 000 ménages

**Supervision directe par le FIDA**

**Turquie****Projet de développement des régions d'Ardahan, de Kars et d'Artvin**

Afin de réduire la pauvreté rurale dans les provinces d'Ardahan, de Kars et d'Artvin, le projet visera à accroître les actifs et les revenus des petits exploitants pauvres, hommes et femmes, et des petits entrepreneurs ruraux capables et désireux de s'orienter vers une agriculture à vocation commerciale et d'autres activités génératrices de revenus. Il améliorera l'accès des populations rurales pauvres à l'infrastructure rurale et renforcera les services consultatifs institutionnels et les capacités de gestion du projet.

**Montant du prêt:** 12,1 millions de DTS (soit environ 19,2 millions d'USD) à des conditions ordinaires

**Coût total du projet:** 26,4 millions d'USD, dont 4 millions d'USD seront apportés par les bénéficiaires, et 3,2 millions d'USD par le gouvernement

**Nombre approximatif de personnes concernées:** 32 000 ménages

**Supervision directe par le FIDA**

**Dons**

Depuis 1978, le FIDA a engagé environ 695 millions d'USD sous forme de dons. Au cours de l'année 2009, les dons approuvés ont été axés sur deux objectifs stratégiques: promouvoir des travaux de recherche utiles aux

pauvres en vue d'un développement utilisant des approches novatrices et des solutions techniques de nature à améliorer l'impact sur le terrain; et renforcer les capacités des institutions partenaires, notamment les organisations à assise communautaire et les ONG.

Les dons que nous accordons appuient des projets portant sur un large éventail de thèmes, parmi lesquels la finance rurale, la sériciculture et l'apiculture dans des écosystèmes fragiles, la production et la commercialisation de plantes médicinales et d'arbres autochtones, les chaînes de valeur et la lutte intégrée contre les ravageurs. En 2009, les dons mondiaux et régionaux étaient axés sur les mécanismes institutionnels novateurs validés par les communautés, le développement de technologies selon une démarche participative et les réseaux régionaux de recherche et d'innovation.

La politique révisée du FIDA en matière de financement sous forme de dons, qui a été approuvée en décembre 2009, a pour but de promouvoir des approches et des techniques efficaces et innovantes, ainsi que des politiques et institutions qui favorisent le développement agricole et rural. Elle élargit aussi l'éventail des partenaires remplissant les conditions requises pour bénéficier d'un financement sous forme de don, qui inclut désormais les entités à but lucratif du secteur privé dont les activités permettent aux ruraux pauvres, hommes et femmes, d'accroître leurs revenus et de renforcer leur sécurité alimentaire. La politique révisée prévoit que le pouvoir délégué au Président du FIDA sera porté à 500 000 USD au lieu du seuil actuel de 200 000 USD, et comporte un engagement d'élaboration de procédures simplifiées d'approbation des dons.

Les dons à des pays spécifiques approuvés en 2009 ont porté principalement sur la constitution de partenariats et les activités de concertation, complétées par les activités d'assistance technique, le renforcement des capacités locales et l'innovation. Les dons de cette catégorie ont vocation à appuyer les bonnes pratiques sur le plan local et à contribuer à leur validation, en vue de les appliquer à plus large échelle dans le cadre du programme de prêts. Ils servent également à cofinancer, dans le cadre de projets financés par des prêts, des composantes portant sur l'assistance technique et le renforcement des capacités institutionnelles.

Les dons d'un montant peu élevé – moins de 200 000 USD – ont servi à aider les gouvernements, les ONG et les organisations à assise communautaire, et leur ont permis d'expérimenter des initiatives innovantes et des technologies utiles aux pauvres, ainsi que d'entreprendre des activités de renforcement institutionnel et de partage des savoirs.

Les notes consultatives techniques rendent compte des résultats obtenus dans le cadre du programme de dons. Ces notes sont des outils destinés à

promouvoir l'innovation et à diffuser les résultats de la recherche. Elles apportent des contributions aux projets et programmes, en cours ou prévus. Plus de 80 notes ont déjà été établies. Elles sont disponibles sur le réseau intranet du FIDA, par le biais des réseaux électroniques régionaux du FIDA et à partir des canaux de distribution des bénéficiaires des dons.

Le portefeuille ordinaire de dons du FIDA a atteint en 2009 un total de 45,9 millions d'USD (soit 10,2 millions d'USD au titre du guichet pays spécifique et 35,7 millions d'USD au titre du guichet mondial et régional). Les dons sont aussi répartis, en fonction de leur montant, entre la catégorie "montant élevé" (35,6 millions d'USD) et la catégorie "montant peu élevé" (10,3 millions d'USD). Les institutions internationales et régionales de recherche agricole dont les activités sont axées sur les besoins des ruraux pauvres demeurent les principaux bénéficiaires des dons. En 2009, nous avons approuvé des dons d'un montant total de 6,8 millions d'USD en faveur de 13 programmes réalisés sous la conduite du GCRAI. Un récapitulatif des dons d'un montant élevé approuvés par le Conseil d'administration pour financer une intervention autonome figure dans le tableau ci-dessous.

Tableau 14

**Récapitulatif des financements sous forme de dons, 2005-2009<sup>a,b</sup>**

(montants en millions d'USD)

		2005	%	2006	%	2007	%	2008	%	2009	%	2005 - 2009	%
<b>Dons mondiaux/régionaux</b>													
Montant		27,6	75,4	29,1	69,6	25,3	70,9	32,0	78,7	35,7	75,8	149,7	74,2
Nombre de dons		39		59		43		46		70		257	
<b>Dons à un pays spécifique</b>													
Dons autonomes													
Montant		2,8	7,7	7,8	18,7	5	14,0	4,2	10,3	3,6	7,7	23,4	11,6
Nombre de dons		15		39		19		13		16		102	
Dons associés à un prêt													
Montant		6,2	16,9	4,9	11,7	3,9	10,9	4,3	10,7	6,6	14,2	26,0	12,9
Nombre de dons		12		11		10		10		7		50	
<b>Total dons à un pays spécifique</b>													
Montant		9	24,6	12,7	30,4	8,9	24,9	8,5	21,0	10,2	21,9	49,4	24,5
Nombre de dons		27		50		29		23		23		152	
<b>Autres dons au titre du CSD</b>													
Montant						1,5	4,2	0,2	0,4	1,1	2,4	2,8	1,4
Nombre de dons						5		1		6		12	
<b>Total (ensemble des guichets)</b>													
<b>Montant</b>		<b>36,6</b>	<b>100,0</b>	<b>41,8</b>	<b>100,0</b>	<b>35,7</b>	<b>100,0</b>	<b>40,7</b>	<b>100,0</b>	<b>47,0</b>	<b>100</b>	<b>201,8</b>	<b>100</b>
<b>Nombre de dons</b>		<b>66</b>		<b>109</b>		<b>77</b>		<b>70</b>		<b>99</b>		<b>421</b>	

Source: Système prêts et dons, système de gestion du portefeuille de projets et secrétariat des dons, Division consultative technique.

<sup>a</sup> Ce tableau inclut des dons au titre du CSD ne se rapportant pas à des programmes et projets. Les dons au titre du CSD se rapportant à des programmes et projets sont inclus dans les montants indiqués aux tableaux 1, 9 et 10.<sup>b</sup> Toute discordance dans les totaux est due à l'arrondissement des chiffres.

**Dons accordés par le FIDA aux programmes et projets encourageant des travaux de recherche utiles aux pauvres**

**Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture: programme de développement de l'aviculture familiale**

**(600 000 USD).** Le programme vise à accroître les connaissances sur l'aviculture familiale et le rôle qu'elle peut jouer dans la réduction de la pauvreté, l'amélioration de la sécurité alimentaire des ménages et l'autonomisation des femmes.

**Banque internationale pour la reconstruction et le développement: Development Marketplace 2009: l'adaptation au climat**

**(1,1 million d'USD).** Le programme a pour but d'ensemble la mise au point et la promotion de projets innovants et durables qui permettent aux communautés rurales pauvres, et notamment les populations autochtones, de mieux s'adapter au changement climatique. Il produira des avantages grâce à des mesures de gestion durable des ressources naturelles et apportera un appui aux actions qui consolident la gestion des risques de catastrophe.

**Centre international d'agriculture biosaline: adaptation au changement climatique dans les environnements marginaux d'Asie occidentale et d'Afrique du Nord moyennant la diversification durable de l'agriculture et de l'élevage**

**(1,4 million d'USD).** L'objectif du programme est d'accroître les revenus, d'améliorer les moyens de subsistance et de renforcer la résistance au changement climatique des agriculteurs pauvres qui dépendent de ressources en eau et en terres marginales. Le programme appliquera à plus grande échelle et diffusera des dispositifs de production fourragère et végétale adaptés aux conditions marginales de l'environnement de la région.

**Centre international de mise en valeur intégrée des montagnes: programme relatif aux moyens de subsistance et aux services fournis par l'écosystème dans l'Himalaya: améliorer la capacité d'adaptation et la résistance des pauvres au changement climatique et aux évolutions socioéconomiques**

**(1,5 million d'USD).** L'objectif est de réduire la pauvreté rurale et d'accroître la résistance des populations rurales pauvres à l'évolution des conditions environnementales et socioéconomiques dans les zones montagneuses de la région himalayenne de l'Hindu Kush.

**Centre international de développement des engrais: intégration de l'accès aux engrais et de pratiques novatrices utiles aux pauvres en Afrique de l'Ouest**

**(1,5 million d'USD).** Le programme améliorera les moyens d'existence des paysans pauvres en les familiarisant avec l'utilisation adéquate et durable des engrais organiques et inorganiques et des ressources organiques pour renforcer la production agricole.

**Réseau international sur le bambou et le rotin: intégration des moyens de subsistance utiles aux pauvres et de solutions aux problèmes de dégradation de l'environnement à partir du bambou en Afrique orientale et australe (1,5 million d'USD).** Le programme offre des possibilités de création d'emplois et de développement d'entreprises non agricoles en milieu rural. Il prendra aussi en compte différentes questions: déboisement, lutte contre la pauvreté et problèmes liés à l'énergie, en donnant aux hommes et aux femmes vivant dans les zones rurales les moyens de gérer les ressources naturelles de manière durable.

**Institut international de recherches sur le riz: programme d'amélioration des moyens d'existence des petits riziculteurs pauvres d'Asie du Sud et du Sud-Est et de lutte contre la pauvreté dans le cadre du Consortium de recherche sur la riziculture en environnement défavorable (1,5 million d'USD).** Le programme a pour objectif de sélectionner, adapter et valider des techniques améliorées pour la culture du riz. Il facilitera l'accès des producteurs à des techniques de culture permettant d'augmenter durablement la productivité, de mettre au point des supports d'information et du matériel de formation, et de renforcer les capacités de diffuser des solutions dans le cadre de partenariats.

**Institut international de recherches sur le riz: appui à la recherche agricole au profit de l'adaptation au changement climatique au Bangladesh (700 000 USD).** Le but premier du projet est d'améliorer la sécurité alimentaire des ménages agricoles pauvres qui vivent dans les zones côtières salines du Bangladesh. Le projet mettra au point des systèmes agricoles améliorés pour accroître les revenus et renforcer les capacités des petits exploitants agricoles de s'adapter au changement climatique et à l'inflation des prix des produits alimentaires.

**Union internationale pour la conservation de la nature: promotion d'une gestion durable des terres, de systèmes pastoraux de subsistance résilients et de la réduction de la pauvreté en Afrique (950 000 USD).** Le programme améliorera et diffusera davantage les connaissances sur les environnements de pâturage et les systèmes de subsistance des populations pastorales. Il améliorera l'utilisation de ces savoirs pour que les politiques et les pratiques soient élaborées en toute connaissance de cause.

**Institut international de gestion des ressources en eau: programme d'amélioration de la gestion des eaux à usage agricole en Afrique orientale et australe, phase II (1,5 million d'USD).** Le principal objectif du programme est d'améliorer l'impact sur le développement et sur la réduction de la pauvreté des investissements publics et privés dans la gestion de l'eau à usage agricole par les petits agriculteurs.

## **Dons accordés par le FIDA aux programmes et projets renforçant les capacités des institutions partenaires**

**Africare: projet d'appui aux petites exploitations agricoles au Zimbabwe (500 000 USD).** Le projet a pour but d'augmenter de manière durable la productivité agricole des petits exploitants agricoles de certains cantons du district de Zvishavane, ce qui se traduira par un élargissement des perspectives d'emploi dans le secteur agricole, une augmentation des revenus, une meilleure sécurité alimentaire des ménages, une plus forte capacité de résistance et une amélioration des moyens de subsistance.

**Bioversity International: programme relatif aux méthodes d'évaluation de l'impact de la recherche agronomique pour le développement (1 million d'USD).** Le programme aidera les organisations de recherche et de développement agricoles à améliorer leurs pratiques d'évaluation des causes et des impacts de la pauvreté, ce qui contribuera à l'élaboration de projets mieux ciblés et plus efficaces.

**Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest: le hub rural: appui au développement rural et à la sécurité alimentaire en Afrique de l'Ouest et du Centre (1,5 million d'USD).** L'objectif est de réduire la pauvreté rurale par la promotion de politiques de développement agricole et rural plus efficaces et favorables à tous, de promouvoir la concertation sur les politiques et d'appuyer le renforcement des capacités et le partage des connaissances.

**Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture: programme en faveur de la sécurité alimentaire et des moyens de subsistance durables dans les États insulaires du Pacifique (1,5 million d'USD).** Le programme contribuera à améliorer la sécurité alimentaire des populations pauvres et vulnérables dans les États insulaires du Pacifique. Il vise à accroître la disponibilité d'aliments nutritifs et l'accès à ceux-ci, et à promouvoir des services, intrants et marchés agricoles durables. Il renforcera aussi les capacités de relever, dans l'immédiat et à long terme, les défis liés à la sécurité alimentaire.

**Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture: programme de développement des compétences en matière de partage des savoirs (950 000 USD).** Le programme améliorera les compétences des parties prenantes aux projets de développement pour qu'elles soient capables de partager des connaissances par diverses méthodes, tant en face à face qu'en ligne ou sur le terrain.

**Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture: programme d'appui à la formulation de directives volontaires pour la gouvernance responsable des terres et des autres ressources**

**naturelles (1,4 million d'USD).** Le programme appuiera un processus multipartite et participatif pour l'amélioration de la concertation sur les politiques et la formulation de directives volontaires relatives à la gouvernance des terres et des ressources naturelles, faisant ainsi prendre davantage conscience du rôle de la gouvernance dans la lutte contre la pauvreté.

**Mécanisme mondial de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification: programme de conception de stratégies intégrées de financement pour la mise en œuvre de l'UNCCD dans certains pays des régions Asie et Pacifique, et Amérique latine et Caraïbes – deuxième tranche (1,3 million d'USD).** Le but d'ensemble du programme est de mobiliser, au niveau national, des financements stables et prévisibles pour aborder les problèmes de gestion durable des terres et leur lien avec l'adaptation au changement climatique.

**Centre international de recherches agricoles dans les zones arides: programme d'amélioration des moyens d'existence des petits paysans et des femmes rurales grâce à la valorisation de la transformation et au développement des exportations de cachemire, laine et mohair (1,5 million d'USD).** Le programme a pour objectif d'améliorer les moyens d'existence et les revenus des petits éleveurs et des femmes rurales grâce au développement de la production, de la transformation et des exportations de fibres de qualité en République islamique d'Iran, au Kirghizistan et au Tadjikistan.

**Centre de recherches pour le développement international: accès aux connaissances dans les zones rurales interconnectées – phase II (1,5 million d'USD).** Le programme appuiera l'acquisition et le partage des savoirs et des innovations entre les projets de développement rural et agricole dans région Proche-Orient et Afrique du Nord, améliorant ainsi leur performance et leur impact.

**Coalition internationale pour l'accès à la terre: appliquer le cadre stratégique de la Coalition – mettre en pratique un programme foncier en faveur des pauvres aux niveaux national, régional et mondial (1,1 million d'USD).** Le programme a pour objectif de renforcer les capacités des membres et des partenaires de la Coalition afin de donner aux paysans pauvres en ressources et sans terres les moyens d'obtenir et de conserver un accès garanti à la terre. Il appuiera également les processus qui favorisent la formulation des politiques foncières en faveur des pauvres au niveau national.

**Instance de coordination des producteurs familiaux (COPROFAM) du MERCOSUR: renforcement du poids des organisations rurales dans la concertation sur les politiques en Amérique du Sud (416 000 USD).** Le programme vise à renforcer la capacité de la COPROFAM et de ses organisations membres à défendre les intérêts des

petits producteurs, des paysans et des groupes autochtones grâce à l'amélioration de la représentation politique et de la mobilisation sociale.

**Programme régional de formation au développement rural: programme de formation aux itinéraires d'apprentissage – phase II (1,5 million d'USD).** L'objectif général du programme est de contribuer à l'amélioration de l'exécution des projets de développement rural en Amérique latine. Le programme aidera les organisations rurales et les associations de petits producteurs à organiser et à diffuser de manière systématique leurs connaissances et leurs compétences pertinentes à travers l'échange des meilleures pratiques.

**Fédération des agriculteurs d'Afrique orientale, plateforme sous-régionale des organisations paysannes d'Afrique centrale, Réseau des organisations paysannes et des producteurs agricoles de l'Afrique de l'Ouest, Confédération des syndicats agricoles d'Afrique australe: programme d'appui aux organisations paysannes africaines (1,5 million d'USD).** L'objectif du programme est d'améliorer les moyens d'existence des producteurs agricoles pauvres qui vivent en milieu rural, grâce au renforcement des capacités des organisations paysannes et à l'accroissement de leur rôle dans la définition et l'exécution des politiques et programmes liés à l'agriculture.

## ÉTATS MEMBRES ET RÉPRESENTATION

Au 31 décembre 2009, le FIDA comptait au total 165 pays – 22 dans la liste A, 12 dans la liste B et 131 dans la liste C, dont 49 dans la sous-liste C1, 50 dans la sous-liste C2 et 32 dans la sous-liste C3.

### Liste A

Autriche  
Belgique  
Canada  
Danemark  
Finlande  
France  
Allemagne  
Grèce  
Islande  
Irlande  
Italie  
Japon  
Luxembourg  
Pays-Bas  
Nouvelle-Zélande  
Norvège  
Portugal  
Espagne  
Suède  
Suisse  
Royaume-Uni  
États-Unis d'Amérique

### Liste B

Algérie  
Gabon  
Indonésie  
Iran (République islamique d')  
Iraq  
Koweït  
Jamahiriya arabe libyenne  
Nigéria  
Qatar  
Arabie saoudite  
Émirats arabes unis  
Venezuela (République bolivarienne du)

## Liste C

### ***Sous-liste C1 Afrique***

Angola  
Bénin  
Botswana  
Burkina Faso  
Burundi  
Cameroun  
  
Cap-Vert  
République  
centrafricaine  
Tchad  
Comores  
Congo  
Côte d'Ivoire  
République  
démocratique du  
Congo  
Djibouti  
Égypte  
Guinée équatoriale  
Érythrée  
Éthiopie  
Gambie  
Ghana  
Guinée  
Guinée-Bissau  
  
Kenya  
Lesotho  
Libéria  
Madagascar  
Malawi  
Mali  
Mauritanie  
  
Maurice  
Maroc  
Mozambique  
Namibie  
Niger

### ***Sous-liste C2 Europe, Asie et Pacifique***

Afghanistan  
Albanie  
Arménie  
Azerbaïdjan  
Bangladesh  
Bhoutan  
  
Bosnie-Herzégovine  
Cambodge  
  
Chine  
Îles Cook  
Croatie  
Chypre  
République populaire  
démocratique de Corée  
  
Fidji  
Géorgie  
Inde  
Israël  
Jordanie  
Kazakhstan  
Kiribati  
Kirghizistan  
République  
démocratique  
populaire lao  
Liban  
Malaisie  
Maldives  
Malte  
Îles Marshall  
Mongolie  
Myanmar  
  
Népal  
Nioué  
Oman  
Pakistan  
Papouasie-Nouvelle-

### ***Sous-liste C3 Amérique latine et Caraïbes***

Antigua-et-Barbuda  
Argentine  
Bahamas  
Barbade  
Belize  
Bolivie (État plurinational  
de)  
Brésil  
Chili  
  
Colombie  
Costa Rica  
Cuba  
Dominique  
République dominicaine  
  
Équateur  
El Salvador  
Grenade  
Guatemala  
Guyana  
Haïti  
Honduras  
Jamaïque  
Mexique  
  
Nicaragua  
Panama  
Paraguay  
Pérou  
Saint-Kitts-et-Nevis  
Sainte-Lucie  
Saint-Vincent-et-les  
Grenadines  
Suriname  
Trinité-et-Tobago  
Uruguay

Rwanda	Guinée
Sao Tomé-et-Principe	Philippines
Sénégal	République de Corée
Seychelles	République de Moldova
Sierra Leone	Roumanie
Somalie	Samoa
Afrique du Sud	Îles Salomon
Soudan	Sri Lanka
	République arabe syrienne
Swaziland	Tadjikistan
Togo	Thaïlande
Tunisie	Ex-République yougoslave de Macédoine
	Timor-Leste
Ouganda	Tonga
République-Unie de	
Tanzanie	Turquie
Zambie	Viet Nam
Zimbabwe	Yémen

**LISTE DES GOUVERNEURS ET DES GOUVERNEURS SUPPLÉANTS  
DES ÉTATS MEMBRES DU FIDA AU 31 DÉCEMBRE 2009<sup>a,b</sup>**

<b>Membre</b>	<b>Gouverneur</b>	<b>Suppléant</b>
<b>AFGHANISTAN</b>	Mohammad Musa Maroofi	Abdul Razak Ayazi
<b>ALBANIE</b>	Jemin Gjana <i>(janvier 2009 – mai 2009)</i>	Llesh Kola <i>(janvier 2009 – mai 2009)</i>
	Ridvan Bode <i>(mai 2009 – )</i>	Ministre adjoint de l'agriculture, de l'alimentation et de la protection des consommateurs <i>(mai 2009 – )</i>
<b>ALGÉRIE</b>	Rachid Benaissa	Rachid Marif
<b>ANGOLA</b>	Afonso Pedro Canga	-
		Manuel Pedro Pacavira <i>(mars 2009 – )</i>
<b>ANTIGUA-ET-BARBUDA</b>	Leon Errol Cort <i>(janvier 2009 – mai 2009)</i>	-
	Harold Earl Edmund Lovell <i>(mai 2009 – )</i>	-
<b>ARGENTINE</b>	María del Carmen Squeff	-
<b>ARMÉNIE</b>	Aramayis Grigoryan <i>(janvier 2009 – mai 2009)</i>	Zohrab V. Malek
	Gerasim Alaverdyan <i>(mai 2009 – )</i>	
<b>AUTRICHE</b>	Edith Frauwallner	Klaus Oehler
<b>AZERBAÏDJAN</b>	Emil Zulfugar Oglu Karimov	-
<b>LES BAHAMAS</b>	Lawrence S. Cartwright	Paul Farquharson
<b>BANGLADESH</b>	AB Mirza Azizul Islam <i>(janvier 2009 – janvier 2009)</i>	Abdul Aziz ndc <i>(janvier 2009 – août 2009)</i>
	Abul Maal Abdul Muhith <i>(janvier 2009 – )</i>	C Q K Mustaq Ahmed <i>(août 2009 – )</i>
<b>BARBADE</b>	Haynesley L. Benn	-
<b>BELGIQUE</b>	Jan de Bock	-
<b>BELIZE</b>	Rene Montero	-
<b>BÉNIN</b>	Roger Dovonou <i>(janvier 2009 – juillet 2009)</i>	Arlette Dagnon-Vignikin <i>(janvier 2009 – février 2009)</i>
	Grégoire Akofodji <i>(juillet 2009 – )</i>	Albert Agossou <i>(février 2009 – )</i>
<b>BHOUTAN</b>	Pema Gyamtsho	Sonam Tobden Rabgye

<sup>a</sup> La trente-deuxième session du Conseil des gouverneurs, tenue les 18 et 19 février 2009, a été présidée par l'honorable M. Sayyadi Abba Ruma (Nigéria). M. Jörg Frieden (Suisse) et S. E. Geoconda Galán Castelo (Équateur) ont assuré la vice-présidence.

<sup>b</sup> Les dates entre parenthèses sont celles de l'entrée en fonctions et du départ du Gouverneur/suppléant concerné. L'absence de date signifie que l'entrée en fonctions est antérieure à janvier 2009 et/ou le départ postérieur à décembre 2009.

<b>BOLIVIE (ÉTAT PLURINATIONAL DE)</b>	Esteban Elmer Catarina Mamani	-
<b>BOSNIE-HERZÉGOVINE</b>	Midhat Haračić <i>(janvier 2009 – janvier 2009)</i>	Tamara Dogo Kovačević
	Branko Kesić <i>(janvier 2009 – )</i>	
<b>BOTSWANA</b>	Shaw Kgathi <i>(janvier 2009 – novembre 2009)</i>	L.P. Gakale
	Oreeditse Molebatsi <i>(novembre 2009 – )</i>	
<b>BRÉSIL</b>	Paulo Bernardo Silva	Alexandre Meira da Rosa
<b>BURKINA FASO</b>	Lucien Marie Noël Bembamba	Léné Sebgo
<b>BURUNDI</b>	Clotilde Nizigama	Ferdinand Nderagakura
<b>CAMBODGE</b>	Chan Sarun	-
<b>CAMEROUN</b>	Jean Nkueté <i>(janvier 2009 – septembre 2009)</i>	Michael Tabong Kima <i>(janvier 2009 – janvier 2009)</i>
	Clémentine Ananga Messina <i>(septembre 2009 – )</i>	Dominique Awono Essama <i>(septembre 2009 – )</i>
<b>CANADA</b>	Diane Jacovella	-
<b>CAP-VERT</b>	José Eduardo Barbosa	Maria Goretti Santos Lima
<b>RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE</b>	Jean Eudes Teya <i>(janvier 2009 – juillet 2009)</i>	David Banzokou
	Fidèle Gouandjika <i>(juillet 2009 – )</i>	
<b>TCHAD</b>	Mbaïlaou Naïmbaye Losimian	Hassanty Oumar Chaïb
<b>CHILI</b>	Cristián Barros Melet	Konrad Paulsen Rivas
<b>CHINE</b>	Li Yong	Yang Shaolin <i>(janvier 2009 – mai 2009)</i>
		Zheng Xiaosong <i>(mai 2009 – )</i>
<b>COLOMBIE</b>	Sabas Pretelt de la Vega	Francisco José Coy Granados
<b>COMORES</b>	Anissi Chamsidine <i>(janvier 2009 – juillet 2009)</i>	Mohamed Ali Soilihi <i>(janvier 2009 – juillet 2009)</i>
	Mikidar Houmadi <i>(juillet 2009 – )</i>	Ikililou Dhoinine <i>(juillet 2009 – )</i>
<b>CONGO</b>	Rigobert Maboundou	Mamadou Kamara Dekamo
<b>ÎLES COOK</b>	Wilkie Rasmussen	-
<b>COSTA RICA</b>	Luis París Chaverri	-
		Jorge Revollo Franco <i>(février 2009 – )</i>
<b>CÔTE D'IVOIRE</b>	Amadou Gon Coulibaly	-
<b>CROATIE</b>	Tomislav Vidosević	Ivo Resić

<b>CUBA</b>	Martha Lomas Morales (janvier 2009 – janvier 2009)	Enrique Moret Echeverría
	Rodrigo Malmierca Díaz (janvier 2009 – )	
<b>CHYPRE</b>	George F. Poulides	Christina Pitta
<b>RÉPUBLIQUE POPULAIRE DÉMOCRATIQUE DE CORÉE</b>	Kim Yong Suk	–
<b>RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO</b>	Norbert Basengezi Katintima	–
		Hubert Ali Ramazani (février 2009 – )
<b>DANEMARK</b>	Susan A. Ulbæk	Susanne Rumohr Hækkerup
<b>DJIBOUTI</b>	Abdoulkader Kamil Mohamed	Mohamed Moussa Chehem
<b>DOMINIQUE</b>	Matthew Walter	–
<b>RÉPUBLIQUE DOMINICAINE</b>	Mario Arvelo Caamaño	–
<b>ÉQUATEUR</b>	Geoconda Galán Castelo (janvier 2009 – novembre 2009)	Mónica Martínez Menduïño (janvier 2009 – décembre 2009)
	Mónica Martínez Menduïño (octobre 2009 – décembre 2009)	–
	Alba Coello (décembre 2009 – )	
<b>ÉGYPTE</b>	Amin Ahmed Mohamed Othman Abaza	Ashraf Rashed
<b>EL SALVADOR</b>	José Roberto Andino Salazar	María Eulalia Jiménez Zepeda
<b>GUINÉE ÉQUATORIALE</b>	Teodoro Nguema Obiang Mangue (janvier 2009 – février 2009)	–
	Teodoro Nguema Obiang Mangue (février 2009 – )	Domingo Olomo Nve (février 2009 – )
<b>ÉRYTHRÉE</b>	Arefaine Berhe	Zemedede Tekle Woldetatos
<b>ÉTHIOPIE</b>	Tefera Derbew	Grum Abay Teshome (janvier 2009 – novembre 2009)
		Abebe Kelemu (novembre 2009 – )
<b>FIDJI</b>	Seremaia Tuinausori Cavuilati (janvier 2009 – mars 2009)	–
	Richard Beyer (mars 2009 – août 2009)	
	Mason Smith (août 2009 – )	
<b>FINLANDE</b>	Marjatta Rasi (janvier 2009 – septembre 2009)	Pekka Hukka (janvier 2009 – septembre 2009)
	Ritva Koukku-Ronde (septembre 2009 – )	Pasi Hellman (septembre 2009 – )

<b>FRANCE</b>	Benoît Cœuré (janvier 2009 – septembre 2009)	-
	Delphine D’Amarzit (septembre 2009 – )	
<b>GABON</b>	Paul Biyoghé Mba (janvier 2009 – octobre 2009)	Yolande Mbeng Bivigou
	Raymond Ndong Sima (octobre 2009 – )	
<b>GAMBIE</b>	Yankouba Touray (janvier 2009 – février 2009)	Amie Nyan-Alaboson (janvier 2009 – février 2009)
	Momodou Kotu Cham (février 2009 – novembre 2009)	Kebba Satou Touray (février 2009 – )
	Jatto Sillah (novembre 2009 – )	
<b>GÉORGIE</b>	Bakur Kvezereli	Konstantine Gabashvili
<b>ALLEMAGNE</b>	Adolf Klope-Lesch	-
<b>GHANA</b>	Ernest Akobuor Debrah (janvier 2009 – mars 2009)	Charles Agyei-Amoama (janvier 2009 – mars 2009)
	Kwesi Ahwoi (mars 2009 – )	James Komla Nyasembi (mars 2009 – novembre 2009)
		Georgina Djameh (novembre 2009 – )
<b>GRÈCE</b>	Charalambos Rocanas	Emmanuel Manoussakis
<b>GRENADE</b>	Ruth Elizabeth Rouse (janvier 2009 – février 2009)	-
	Michael Denis Lett (février 2009 – )	Stephen Fletcher (février 2009 – )
<b>GUATEMALA</b>	Francisco Bonifaz Rodríguez (janvier 2009 – avril 2009)	Ileana Rivera de Angotti
	Ileana Rivera de Angotti (avril 2009 – octobre 2009)	
	Alfredo Trinidad Velásquez (octobre 2009 – )	
<b>GUINÉE</b>	Mahmoud Camara (janvier 2009 – mars 2009)	El Hadj Thierno Mamadou Cellou Diallo
	Abdourahamane Sano (mars 2009 – décembre 2009)	
	Boureima Conde (décembre 2009 – )	
<b>GUINÉE-BISSAU</b>	Sola Nkilin Na Bitcha (janvier 2009 – janvier 2009)	-
	Evarista de Sousa (janvier 2009 – novembre 2009)	
	Carlos Mussá Baldé (novembre 2009 – )	

<b>GUYANA</b>	Robert Montgomery Persaud	Dindyal Permaul
<b>HAÏTI</b>	Jonas Gué	-
<b>HONDURAS</b>	Héctor Hernández Amador	Nehemías Martínez
<b>ISLANDE</b>	Jón Erlingur Jónasson	Hermann Örn Ingólfsson
<b>INDE</b>	Manmohan Singh <i>(janvier 2009 – juin 2009)</i>	Loretta M. Vas
	Pranab Mukherjee <i>(juin 2009 – )</i>	
<b>INDONÉSIE</b>	Mulia Panusunan Nasution	Yuwono Agus Putranto <i>(janvier 2009 – août 2009)</i>
		Lukito Dinarsyah Tuwo <i>(août 2009 – )</i>
<b>IRAN (RÉPUBLIQUE ISLAMIQUE D')</b>	Eshagh Al Habib <i>(janvier 2009 – janvier 2009)</i>	-
	Mahmoud Babaei <i>(janvier 2009 – )</i>	
<b>IRAQ</b>	Hoshyar Mahmoud al-Zebari <i>(janvier 2009 – juillet 2009)</i>	-
	Akram Al Hakim <i>(juillet 2009 – )</i>	Hassan Janabi <i>(juillet 2009 – )</i>
<b>IRLANDE</b>	Sean O'Huiginn <i>(janvier 2009 – octobre 2009)</i>	Padraic Dempsey <i>(janvier 2009 - octobre 2009)</i>
	Dearbhla Doyle <i>(octobre 2009 – novembre 2009)</i>	-
	Patrick Paul Hennessy <i>(novembre 2009 – )</i>	
<b>ISRAËL</b>	Gila Livnat Rosiner	-
<b>ITALIE</b>	Nicola Cosentino	-
<b>JAMAÏQUE</b>	Gail Marie Mathurin	-
<b>JAPON</b>	Hiroyasu Ando	Daikichi Monma <i>(janvier 2009 – septembre 2009)</i>
		Nobumitsu Hayashi <i>(septembre 2009 – )</i>
<b>JORDANIE</b>	Suhair al-Ali	-
		Radi Al-Tarawneh <i>(février 2009 – )</i>
<b>KAZAKHSTAN</b>	Akylbek Kurishbayev	-
<b>KENYA</b>	William Samoei Ruto	Ann Belinda Nyikuli
<b>KIRIBATI</b>	Tetabo Nakara	Tebwe Ietaake
<b>KOWEÏT</b>	Mustafa Jasem al-Shamali	Abdulwahab Ahmed Al-Bader
<b>KIRGHIZISTAN</b>	Arstanbek Nogoiev <i>(janvier 2009 – novembre 2009)</i>	Melis Mambetjanov
	Iskenderbek Aidaraliev <i>(novembre 2009 – )</i>	

<b>RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE POPULAIRE LAO</b>	Somdy Douangdy	-
<b>LIBAN</b>	Samir Shami <i>(janvier 2009 – mars 2009)</i>	-
	Gloria Abouzeid <i>(mars 2009 – )</i>	Rania Khalil Zarzour <i>(mars 2009 – )</i>
<b>LESOTHO</b>	Lesole Mokoma	Mathoriso Molumeli
<b>LIBÉRIA</b>	J. Christopher Toe <i>(janvier 2009 – août 2009)</i>	John B. Samuels <i>(janvier 2009 – août 2009)</i>
	Florence Chenoweth <i>(août 2009 – )</i>	Peter Korvah <i>(août 2009 – )</i>
<b>JAMAHIRIYA ARABE LIBYENNE</b>	Abubaker Al-Mansuri	Fatih Alseddek Beram
<b>LUXEMBOURG</b>	Jean-Louis Schiltz <i>(janvier 2009 – septembre 2009)</i>	Arsène Jacoby <i>(janvier 2009 – mai 2009)</i>
	Marie-Josée Jacobs <i>(septembre 2009 – )</i>	Anouk Agnès <i>(mai 2009 – )</i>
<b>MADAGASCAR</b>	Armand Panja Ramanoelina <i>(janvier 2009 – mai 2009)</i>	Jean-Pierre Razafy-Andriamihaingo
	-	
	Jaonina Mamitiana Juscelyno <i>(novembre 2009 – )</i>	
<b>MALAWI</b>	Frank T. Mwenifumbo <i>(janvier 2009 – juillet 2009)</i>	Patrick Kabambe <i>(janvier 2009 – février 2009)</i>
	Margaret Roka Mauwa <i>(juillet 2009 – )</i>	Andrew Timothy Daudi <i>(février 2009 – )</i>
<b>MALAISIE</b>	Wan Abdul Aziz bin Wan Abdullah	-
<b>MALDIVES</b>	Ibrahim Didi	Ahmed Assadh
<b>MALI</b>	Tiémodo Sangaré <i>(janvier 2009 – juin 2009)</i>	Gaoussou Drabo
	Agathane Ag Alassane <i>(juin 2009 – )</i>	
<b>MALTE</b>	Walter Balzan	Ritienne Bonavia
<b>ÎLES MARSHALL</b>	Tony A. deBrum <i>(février 2009 – novembre 2009)</i>	-
	John M. Silk <i>(novembre 2009 – )</i>	
<b>MAURITANIE</b>	Sidi Ould Tah	Aly Ould Haiba
<b>MAURICE</b>	Satya Veyash Faugoo	Moheenee Nathoo
<b>MEXIQUE</b>	Jorge Eduardo Chen Charpentier	Diego Alonso Simancas Gutiérrez
<b>MONGOLIE</b>	Tunjin Badamjunai	Navaansamdan Ganbyamba <i>(janvier 2009 – mai 2009)</i>
		Enkhsaikhan Jargalsaikhan <i>(mai 2009 – )</i>
<b>MAROC</b>	Moha Marghi	Ali Lamrani
<b>MOZAMBIQUE</b>	Aiuba Cuereneia	Ernesto Gouveia Gove

<b>MYANMAR</b>	Htay Oo	- Maran Ja Taung (février 2009 - )
<b>NAMIBIE</b>	John Mutorwa	- Henry Isak Amalovu Katali (avril 2009 - )
<b>NÉPAL</b>	Jayaprakash Prasad Gupta (janvier 2009 - août 2009)	Tek Bahadur Thapa (janvier 2009 - août 2009)
	Mrigendra Kumar Singh Yadav (août 2009 - )	Braja Kishor Prasad Shah (août 2009 - )
<b>PAYS-BAS</b>	Albert Gerard Koenders	A. M. Agnes van Ardenne-van der Hoeven
<b>NOUVELLE-ZÉLANDE</b>	Douglas Frederick Lawrence Markes	Catherine Rae McGregor
<b>NICARAGUA</b>	Mónica Robelo Raffone	-
<b>NIGER</b>	Mahaman Moussa	Mireille Fatouma Ausseil (janvier 2009 - septembre 2009)
		-
<b>NIGÉRIA</b>	Sayyadi Abba Ruma	Shamsuddeen Usman (janvier 2009 - mai 2009)
		-
<b>NIOUÉ</b>	Toke T. Talagi	-
<b>NORVÈGE</b>	Henrik Harboe	Ingrid Glad
<b>OMAN</b>	Khalfan Bin Saleh Mohammed Al Naebi	Said Nasser Al-Harthy
<b>PAKISTAN</b>	Nazar Muhammad Gondal	Tasnim Aslam (janvier 2009 - janvier 2009)
		Farrakh Qayyum (janvier 2009 - novembre 2009)
		Sibtain Fazal Haleem (novembre 2009 - )
<b>PANAMA</b>	Héctor Alexander H. (janvier 2009 - juillet 2009)	Eudoro Jaén Esquivel (janvier 2009 - juillet 2009)
	Alberto Vallarino Clément (juillet 2009 - )	Francisco Torres Gonzalez (juillet 2009 - décembre 2009)
		Guido Juvenal Martinelli Della Togna (décembre 2009 - )
<b>PAPOUASIE-NOUVELLE-GUINÉE</b>	Patrick Pruaitch	Simon Tosali
<b>PARAGUAY</b>	Ana María Baiardi Quesnel (janvier 2009 - septembre 2009)	Liz Haydee Coronel Correa (janvier 2009 - septembre 2009)
	Dionisio Borda (septembre 2009 - )	Manuel Vidal Caballero Giménez (septembre 2009 - )
<b>PÉROU</b>	Carlos Roca Cáceres (janvier 2009 - avril 2009)	Félix Ricardo Denegri Boza
	-	-
<b>PHILIPPINES</b>	Philippe J. Lhuillier	-
<b>PORTUGAL</b>	José António de Sousa Canha	José Fernando Augusto Moreno

<b>QATAR</b>	Abdullah bin Mubarak bin Aaboud al-Midhadhi	Soltan Saad S.K. Al-Moraikhi
<b>RÉPUBLIQUE DE CORÉE</b>	Kim Joong-Jae	Seo Hae-dong (janvier 2009 – août 2009) Park Sujin (août 2009 – ) Lilia Razlog (janvier 2009 – novembre 2009)
<b>RÉPUBLIQUE DE MOLDOVA</b>	Anatolie Spivacenco (janvier 2009 – décembre 2009) Vasile Bumacov (décembre 2009 – )	Elena Matveeva (novembre 2009 – )
<b>ROUMANIE</b>	Dacian Cioloş (janvier 2009 – janvier 2009) Ilie Sârbu (janvier 2009 – février 2009) Catalin Aurelian Rosculete (février 2009 – )	Razvan Victor Rusu
<b>RWANDA</b>	Christopher Bazivamo (janvier 2009 – novembre 2009) Agnes Matilda Kalibata (novembre 2009 – )	-
<b>SAINT-KITTS-ET-NEVIS</b>	Cedric Roy Liburd	-
<b>SAINTE-LUCIE</b>	Ezechiel Joseph	Martin Satney (janvier 2009 – juin 2009) Hubert Emmanuel (juin 2009 – )
<b>SAINT-VINCENT-ET-LES GRENADINES</b>	Montgomery Daniel	-
<b>SAMOA</b>	Niko Lee Hang	Taua Tavaga Kitiona Seuala
<b>SAO TOMÉ-ET-PRINCIPE</b>	José Luis Xavier Mendes	- Carlos Gustavo dos Anjos (juin 2009 – )
<b>ARABIE SAOUDITE</b>	Fahad Bin Abdulrahman Balghunaim	Sulaiman M. al-Turki (janvier 2009 – février 2009) Hamad Sulaiman A. Al Bazai (février 2009 – )
<b>SÉNÉGAL</b>	Hamath Sall (janvier 2009 – juin 2009) Fatou Gaye Sarr (juin 2009 – )	Papa Cheikh Saadibou Fall
<b>SEYCHELLES</b>	Joel Morgan	-
<b>SIERRA LEONE</b>	Joseph Sam Sesay	Cristina F.S. Wright
<b>ÎLES SALOMON</b>	Selwyn Riumana	Ezekiel Walaodo (janvier 2009 – janvier 2009) -

<b>SOMALIE</b>	Abdulqadir Nur Arale (janvier 2009 – avril 2009)	-
	Hassan Mohamed Nur Shatigadud (avril 2009 – décembre 2009)	
	Mohamed Ibrahim Mohamed Habsade (décembre 2009 – )	
<b>AFRIQUE DU SUD</b>	Anthea Joubert (janvier 2009 – février 2009)	-
	Nolundi Dikweni (février 2009 – septembre 2009)	Njabulo Nduli (février 2009 – )
	Thenjiwe Ethel Mtintso (septembre 2009 – )	
<b>ESPAGNE</b>	Luis Calvo Merino	-
<b>SRI LANKA</b>	Hemantha Warnakulasuriya	Saranya Hasanthi Urugodawatte Dissanayake (janvier 2009 – janvier 2009)
		Saman Udagedara (janvier 2009 – )
<b>SOUDAN</b>	Elzubeir Beshir Taha (janvier 2009 – mai 2009)	Ahmed Magdoub Ahmed
	Abdel Halim Ismail Al Mutaafi (mai 2009 – )	
<b>SURINAME</b>	Jaswant Sahtoe	Gerhard Otmar Hiwat
<b>SWAZILAND</b>	Clement N. Dlamini	Christopher Nkwanyana
<b>SUÈDE</b>	Joakim Stymne	Anders Bengtcén
<b>SUISSE</b>	Jörg Frieden	Raymund Furrer
<b>RÉPUBLIQUE ARABE SYRIENNE</b>	Adel Safar	Hassan Al-Ahmad
<b>TADJIKISTAN</b>	Sulton Valiev	
<b>THAÏLANDE</b>	Jarantada Karnasuta (janvier 2009 – décembre 2009)	Tritaporn Khomapat
	Yukol Limlamthong (décembre 2009 – )	
<b>EX-RÉPUBLIQUE YOUGOSLAVE DE MACÉDOINE</b>	Aco Spasenovski (janvier 2009 – décembre 2009)	-
	Ljupco Dimovski (décembre 2009 – )	
<b>TIMOR-LESTE</b>	Mariano Assanami Sabino	Cesár José da Cruz
<b>TOGO</b>	Kossi Messan Ewovor	Akla-Esso M'Baw Arokoum
<b>TONGA</b>	Sione Ngongo Kioa	-
<b>TRINITÉ-ET-TOBAGO</b>	Arnold A. Piggott	-
<b>TUNISIE</b>	Mohamed Nouri Jouini	-

<b>TURQUIE</b>	Sitki Uğur Ziyal ( <i>janvier 2009 – août 2009</i> )	-
	Nuri Kaya Bakkalbasi ( <i>août 2009 – novembre 2009</i> )	
	Ali Yakital ( <i>novembre 2009 – )</i>	
<b>OUGANDA</b>	Ezra Suruma ( <i>janvier 2009 – mars 2009</i> )	Hilary O. Onek ( <i>janvier 2009 – avril 2009</i> )
	Syda Bbumba ( <i>mars 2009 – )</i>	-
<b>ÉMIRATS ARABES UNIS</b>	Obeid Humaid Al Tayer	Maryam Hassan Al Shanasi
<b>ROYAUME-UNI</b>	James Harvey	Elizabeth Nasskau
<b>RÉPUBLIQUE-UNIE DE TANZANIE</b>	Stephen Masato Wasira	Wilfred J. Ngirwa
<b>ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE</b>	Henry M. Paulson ( <i>janvier 2009 – janvier 2009</i> )	Daniel S. Sullivan
	Timothy F. Geithner ( <i>avril 2009 – )</i>	
<b>URUGUAY</b>	Carlos Bentancour Fernandez ( <i>janvier 2009 – janvier 2009</i> )	-
	Alberto Breccia Guzzo ( <i>janvier 2009 – )</i>	
<b>VENEZUELA (RÉPUBLIQUE BOLIVARIENNE DU)</b>	Alejandro J. Andrade Cedeño	Gladys Francisca Urbaneja Durán
<b>VIET NAM</b>	Tran Xuan Ha	Nguyen Thanh Do
<b>YÉMEN</b>	Mansour Ahmed Al-Hawshabi	Abdulrahman Mohammed Bamatraf ( <i>janvier 2009 – janvier 2009</i> )
		Shaya Mohsin Mohamed Zindani ( <i>janvier 2009 – )</i>
<b>ZAMBIE</b>	Daniel Kalenga	-
<b>ZIMBABWE</b>	Rugare Gumbo ( <i>janvier 2009 – avril 2009</i> )	Mary Margaret Muchada ( <i>janvier 2009 – avril 2009</i> )
	Joseph M. Made ( <i>avril 2009 – )</i>	Ministre de l'agriculture ( <i>avril 2009 – )</i>

## LISTE DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Au 31 Décembre 2009<sup>c</sup>

### MEMBRE

### MEMBRE SUPPLÉANT

#### Liste A

<b>CANADA</b>	James Melanson <i>(janvier 2009 – août 2009)</i>	<b>IRLANDE</b>	Ben Siddle
	Kent Vachon <i>(août 2009 – )</i>		
<b>FRANCE</b>	François Marion <i>(janvier 2009 – septembre 2009)</i>	<b>BELGIQUE</b>	Martine Van Dooren
	Raphaëlle Simeoni <i>(septembre 2009 – )</i>		
<b>ALLEMAGNE</b>	Heike Kuhn <i>(janvier 2009 – )</i>	<b>SUISSE</b>	Pio Wennubst
<b>ITALIE</b>	Augusto Zodda <i>(janvier 2009 – février 2009)</i>	<b>AUTRICHE</b>	Klaus Oehler
	Giorgio Leccesi <i>(février 2009 – )</i>		
<b>JAPON</b>	Kazumasa Shioya	<b>DANEMARK</b>	Jeanineke Dahl Kristensen
<b>SUÈDE</b>	Amalia Garcia-Thörn	<b>NORVÈGE</b>	Arne B. Hønningstad
<b>ROYAUME-UNI</b>	Elizabeth Nasskau	<b>PAYS-BAS</b>	A. M. Agnes van Ardenne-van der Hoeven
<b>ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE</b>	Elizabeth H. Morris	<b>ESPAGNE</b>	Alberto López García Asenjo

#### Liste B

<b>KOWEÏT</b>	Hesham I. Al-Waqayan	<b>ÉMIRATS ARABES UNIS</b>	Majed Ali Ahmed Omran Al Shamsi <i>(janvier 2009 – juillet 2009)</i>
			Nadia Sultan Abdullah <i>(juillet 2009 – )</i>
<b>NIGÉRIA</b>	Yaya O. Olaniran	<b>QATAR</b>	Soltan Saad S.K. Al-Moraikhi
<b>ARABIE SAOUDITE</b>	Bandar Bin Abdel Mohsin Al-Shalhoob	<b>INDONÉSIE</b>	Hasanuddin Ibrahim
<b>VENEZUELA (RÉPUBLIQUE BOLIVARIENNE DU)</b>	Luis Arias Bellorín	<b>ALGÉRIE</b>	Mohamed Larbi Ghanem

<sup>c</sup> Les dates entre parenthèses sont celles de l'entrée en fonctions et du départ du représentant concerné. L'absence de date signifie que l'entrée en fonctions est antérieure à janvier 2009 et/ou le départ postérieur à décembre 2009.

**Liste C****Sous-liste C1****BURKINA FASO**

-

Jacques Zida  
(*mai 2009 -* )**CAMEROUN**

Médi MOUNGUI

**ANGOLA**

-

**ÉGYPTE**

Abdel Aziz Mohamed Hosni

**Sous-liste C2****CHINE**Yang Shaolin  
(*janvier 2009 - mars 2009*)Wang Zhongjing  
(*mars 2009 -* )**INDE**

Loretta M. Vas

**TURQUIE**

-

Vedat Mirmahmutogullari  
(*avril 2009 -* )**RÉPUBLIQUE DE  
CORÉE**Seo Hae-dong  
(*janvier 2009 - août 2009*)Park Sujin  
(*août 2009 -* )**Sous-liste C3****BRÉSIL**Benvindo Belluco  
(*janvier 2009 - juin 2009*)Carlos Eduardo Lampert Costa  
(*juin 2009 -* )**MEXIQUE**

Jorge Eduardo Chen Charpentier

**ARGENTINE**

María del Carmen Squeff

**GUATEMALA**Francisco Bonifaz Rodríguez  
(*janvier 2009 - avril 2009*)Ileana Rivera de Angotti  
(*avril 2009 - octobre 2009*)Alfredo Trinidad Velásquez  
(*octobre 2009 -* )

Cote du document:	EB 2010/99/R.42/Rev.1
Point de l'ordre du jour:	15 f)
Date:	22 avril 2010
Distribution:	Publique
Original:	Anglais

**F**



Ouvrer pour que les  
populations rurales pauvres  
se libèrent de la pauvreté

## **États financiers consolidés du FIDA au 31 décembre 2009**

Conseil d'administration — Quatre-vingt-dix-neuvième session  
Rome, 21-22 avril 2010

---

Pour: **Approbation**

## **Note aux membres du Conseil d'administration**

Le présent document est soumis au Conseil d'administration pour approbation.

Les représentants qui auraient des questions techniques à poser au sujet du présent document sont invités à se mettre en rapport avec le responsable du FIDA ci-après:

### **Bambis Constantinides**

Directeur de la Division des services financiers

téléphone: +39 06 5459 2054

courriel: [c.constantinides@ifad.org](mailto:c.constantinides@ifad.org)

Les demandes concernant la transmission des documents de la présente session doivent être adressées à:

### **Deirdre McGrenra**

Fonctionnaire responsable des organes directeurs

téléphone: +39 06 5459 2374

courriel: [d.mcgrenra@ifad.org](mailto:d.mcgrenra@ifad.org)

## **Recommandation pour approbation**

Le Conseil d'administration est invité à approuver la décision suivante:

"En application de l'article XII, paragraphe 6, du Règlement financier du FIDA, le Conseil d'administration a examiné les états financiers consolidés du Fonds pour 2009 ainsi que le rapport du Commissaire aux comptes y relatif et est convenu de les soumettre au Conseil des gouverneurs, à sa trente-quatrième session en février 2011, pour approbation."

## États financiers consolidés du FIDA au 31 décembre 2009

1. Le Conseil d'administration est invité à examiner les états financiers consolidés du FIDA (appendices A à J) en vue de les soumettre au Conseil des gouverneurs pour approbation, ainsi que le rapport du Commissaire aux comptes y relatif.
2. Aux termes de l'article 6, section 11, de l'Accord portant création du FIDA, lesdits états financiers feront partie du Rapport annuel 2009 du FIDA. Comme les années précédentes, une note indiquera qu'ils ont été soumis par le Conseil d'administration au Conseil des gouverneurs, accompagnés d'une recommandation pour leur approbation.
3. Les états financiers consolidés relatifs à l'exercice 2009 doivent être examinés en détail lors de la réunion du Comité d'audit qui aura lieu en avril 2010. Le président du Comité présentera officiellement les conclusions de cette réunion au sujet desdits états financiers à la quatre-vingt-dix-neuvième session du Conseil d'administration.

### **Bilan (chiffres consolidés et FIDA seulement) (appendice A)**

4. Il est fait les observations suivantes:
  - a) Le montant consolidé des liquidités et du portefeuille de placements, y compris les sommes à recevoir et à payer au titre des placements, a augmenté, passant de 2 757,2 millions d'USD au 31 décembre 2008 à 2 843,9 millions d'USD au 31 décembre 2009 (voir la note 4).
  - b) L'encours des prêts, déduction faite de la provision cumulée pour dépréciation des prêts et de la provision cumulée au titre de l'Initiative pour la réduction de la dette des pays très endettés (PPTÉ), a augmenté, passant de 3 596,8 millions d'USD au 31 décembre 2008 à 3 889,3 millions d'USD au 31 décembre 2009 (sur la base de la juste valeur).
  - c) Les contributions aux ressources ordinaires, déduction faite des provisions, ont augmenté, passant de 5 301,7 millions d'USD au 31 décembre 2008 à 5 843,9 millions d'USD au 31 décembre 2009 (sur la base de la juste valeur).

### **État du résultat global (chiffres consolidés et FIDA seulement) (appendice B) et état des dépenses d'exploitation (FIDA seulement) (appendice J)**

5. Il est fait les observations suivantes:
  - a) Le produit des intérêts et commissions de service perçus sur les prêts s'est chiffré à 56,9 millions d'USD en 2009, contre 54,3 millions d'USD en 2008. Le Fonds ne comptabilise pas les intérêts et commissions de service dus et non réglés depuis plus de 180 jours. En 2009, ces sommes ont représenté 2,3 millions d'USD (2,8 millions d'USD en 2008); voir note 9.
  - b) Le produit brut des liquidités et des placements s'est élevé à 116,5 millions d'USD en 2009, contre 136,2 millions d'USD en 2008 sur une base consolidée. Les charges directes imputées sur le produit des placements ont représenté 4,7 millions d'USD (voir note 15c) en 2009 contre 4,6 millions d'USD en 2008 sur une base consolidée.
  - c) Un état des dépenses d'exploitation du FIDA ventilées par source de financement principale est présenté à l'appendice J.
  - d) Le FIDA participe à l'Initiative pour la réduction de la dette des pays pauvres très endettés depuis 1997. Comme il ressort de l'appendice I, le coût total cumulé des allègements de dette approuvés par le Conseil d'administration s'élevait à 493,5 millions d'USD en valeur nominale au 31 décembre 2009, et le

montant des allègements de dette consentis à cette date se chiffrait à quelque 191,3 millions d'USD (principal) plus 64,6 millions d'USD (intérêts).

- e) En 2009, un déficit comptable net de 10,8 millions d'USD (8,7 millions d'USD en 2008) a été enregistré au titre du plan d'assurance maladie après cessation de service, sur la base de la dernière évaluation actuarielle, faite au 31 décembre 2009. Ce déficit est réparti entre divers postes des dépenses d'exploitation (voir note 19).

**État des bénéfices non distribués (chiffres consolidés et FIDA seulement) (appendice B1)**

6. Ces états enregistrent les bénéfices non distribués provenant de l'excédent des recettes comptables sur les dépenses et des effets des variations de change. On notera que les bénéfices non distribués du FIDA sont intégralement engagés.

**État consolidé des flux de trésorerie (appendice C)**

7. L'appendice C présente un état détaillé des variations consolidées des liquidités et placements (à l'exclusion des placements détenus jusqu'à échéance). La quote-part du FIDA dans les liquidités et placements consolidés est d'environ 90,1%.

**Notes relatives aux états financiers consolidés (appendice D)**

8. Cet appendice contient d'autres informations relatives à la fois aux principes comptables et aux données sur lesquelles se fondent les principaux états financiers.

**État des contributions complémentaires et des contributions supplémentaires et des montants non décaissés (appendice D1)**

9. L'appendice D1 présente les soldes non décaissés au titre des contributions complémentaires et supplémentaires versées par les États membres et provenant d'autres sources.

**Bilan du FIDA sur la base de la valeur nominale en dollars des États-Unis, reconverti en droits de tirage spéciaux (appendice E)**

10. L'appendice E présente, pour information seulement, le bilan du FIDA sur la base de la valeur nominale en dollars des États-Unis, reconverti en droits de tirage spéciaux (DTS).

**État des ressources disponibles pour engagement (FIDA seulement) (appendice F)**

11. Cet état présente tous les avoirs en monnaies librement convertibles qui peuvent être considérés comme des ressources disponibles pour engagement, conformément à la politique adoptée à la trente-quatrième session du Conseil d'administration. Il est à noter qu'en 2008, comme les années précédentes, le Fonds a recouru au pouvoir d'engagement anticipé (PEA) pour couvrir les engagements au titre des prêts et des dons.

**État des contributions (appendice G)**

12. L'appendice G présente l'ensemble des contributions versées au titre des reconstitutions par les États membres et par des États non membres. Le détail des montants non réglés figure à l'appendice D (notes relatives aux états financiers consolidés). Le détail des contributions au titre de la septième reconstitution est indiqué séparément.

**État des prêts (appendice H)**

13. L'appendice H présente la position des emprunteurs du Fonds, pays par pays.

**État récapitulatif des engagements au titre de l'Initiative pour la réduction de la dette des pays pauvres très endettés**

14. Cet appendice présente, pays par pays, le montant cumulé des allègements de dette déjà consentis ainsi que des engagements actuels au titre des allègements futurs, tels qu'ils ont été approuvés par le Conseil d'administration. Les sommes sont exprimées en droits de tirage spéciaux et en dollars des États-Unis.

## États financiers consolidés

pour l'exercice clos le 31 décembre 2009\*

- Appendice A** Bilan (chiffres consolidés et FIDA seulement)
- Appendice B** État du résultat global (chiffres consolidés et FIDA seulement)
- Appendice B1** État des bénéfices non distribués (chiffres consolidés et FIDA seulement)
- Appendice C** État consolidé des flux de trésorerie
- Appendice D** Notes relatives aux états financiers consolidés
- Appendice D1** État des contributions complémentaires et des contributions supplémentaires et des montants non décaissés

## Rapport du Commissaire aux comptes

### Information complémentaire

- Appendice E** Bilan du FIDA sur la base de la valeur nominale en dollars des États-Unis, reconverti en droits de tirage spéciaux
- Appendice F** État des ressources disponibles pour engagement (FIDA seulement)
- Appendice G** État des contributions
- Appendice H** État des prêts
- Appendice H1** État des dons – FIDA seulement
- Appendice H2** Cadre pour la soutenabilité de la dette – FIDA seulement
- Appendice I** État récapitulatif des engagements au titre de l'Initiative pour la réduction de la dette des pays pauvres très endettés
- Appendice J** État des dépenses d'exploitation (FIDA seulement)

Dans les présents états financiers, les codes utilisés pour les devises sont ceux de la norme internationale 4217 établie par l'Organisation internationale de normalisation (ISO), à Genève, et le droit de tirage spécial (DTS). Les notes relatives aux états financiers consolidés (appendice D) font partie intégrante des états financiers.

\* Tels que soumis pour approbation à la quatre-vingt-dix-neuvième session du Conseil d'administration, en avril 2009, lequel les soumettra ensuite à la trente-quatrième session du Conseil des gouverneurs pour approbation, conformément à l'article XII, paragraphe 6, du Règlement financier du FIDA.

**Bilan (chiffres consolidés et FIDA seulement)**

Aux 31 décembre 2009 et 2008 (en milliers d'USD)

<i>Actif</i>	<i>Actif consolidé</i>		<i>FIDA seulement</i>	
	<i>2009</i>	<i>2008</i>	<i>2009</i>	<i>2008</i>
Liquidités et avoirs en banque (note 4)	421 354	491 548	285 778	263 681
Placements (note 4)	2 488 006	2 427 658	2 375 687	2 358 008
Avoirs détenus en garantie de prêts de titres (note 4)	215 780	455 953	215 780	455 953
Billets à ordre à encaisser (note 5)	400 491	283 980	379 710	264 441
Contributions à recevoir (note 5)	484 943	281 061	377 557	207 747
Moins: provisions (note 6)	(168 448)	(168 485)	(168 448)	(168 485)
Montant des contributions à recevoir et billets à ordre à encaisser	716 986	396 556	588 819	303 703
Autres sommes à recevoir (note 7)	67 881	104 894	160 669	253 391
Actifs fixes (note 8)	1 802	996	1 802	996
Encours des prêts (note 9 et appendice H)	4 006 668	3 777 607	4 006 668	3 777 607
Moins: provision cumulée pour dépréciation des prêts (note 9a))	(27 311)	(62 822)	(27 311)	(62 822)
Moins: provision cumulée au titre de l'Initiative PPTE (note 11 b) et appendice I)	(90 091)	(117 985)	(90 091)	(117 985)
Encours net des prêts	3 889 266	3 596 800	3 889 266	3 596 800
<b>Total actif</b>	<b>7 801 075</b>	<b>7 474 405</b>	<b>7 517 801</b>	<b>7 232 532</b>
	<i>Passif consolidé</i>		<i>FIDA seulement</i>	
<i>Passif et fonds propres</i>	<i>2009</i>	<i>2008</i>	<i>2009</i>	<i>2008</i>
<b>Passif</b>				
Sommes à payer et passif exigible (note 12)	221 632	326 626	242 786	342 010
Engagements au titre des garanties en espèces sur prêts de titres (note 12)	217 872	474 229	217 872	474 229
Dons non décaissés (appendice H1)	402 946	194 922	253 504	138 641
Recettes reportées (note 13)	209 047	269 445	76 647	77 840
Total passif	1 051 497	1 265 222	790 809	1 032 720
<b>Fonds propres</b>				
Contributions				
Ordinaires	5 823 593	5 281 368	5 823 593	5 281 368
Spéciales	20 349	20 348	20 349	20 348
Total contributions (appendice G)	5 843 942	5 301 716	5 843 942	5 301 716
Réserve générale	95 000	95 000	95 000	95 000
Bénéfices non distribués	810 636	812 467	788 050	803 096
Total fonds propres	6 749 578	6 209 184	6 726 992	6 199 812
<b>Total passif et fonds propres</b>	<b>7 801 075</b>	<b>7 474 405</b>	<b>7 517 801</b>	<b>7 232 532</b>

Les notes figurant à l'appendice D font partie intégrante des états financiers.

**État consolidé du résultat global**

Pour les exercices clos les 31 décembre 2009 et 2008 (en milliers d'USD)

	2009	2008
<b>Recettes</b>		
Produit des prêts	56 957	54 344
Produit des liquidités et des placements (note 15)	116 493	136 273
Recettes provenant d'autres sources (note 16)	9 841	18 861
Contributions (note 17)	225 878	32 561
<b>Total des recettes</b>	<b>409 169</b>	<b>242 039</b>
<b>Dépenses d'exploitation (note 18)</b>		
Rémunération du personnel (salaires et prestations) (note 19)	(87 078)	(77 669)
Dépenses administratives courantes	(30 394)	(42 810)
Consultants et personnel extérieur	(30 549)	(30 172)
Institutions coopérantes	(4 877)	(7 661)
Frais financiers directs (banques et placements) (note 20)	(4 269)	(4 185)
<b>Sous-total des dépenses d'exploitation</b>	<b>(157 167)</b>	<b>(162 497)</b>
Provision pour dépréciation des prêts (note 9 a))	37 096	36 945
(Dépenses)/recettes au titre de l'Initiative PPTE	(7 420)	(36 290)
Dons	(386 445)	(131 986)
Dépréciation	(365)	(45)
<b>Total des dépenses</b>	<b>(514 301)</b>	<b>(293 873)</b>
<b>(Déficit)/excédent des recettes par rapport aux dépenses avant ajustement sur la base de la juste valeur</b>	<b>(105 132)</b>	<b>(51 834)</b>
Ajustement sur la base de la juste valeur (note 21)	(18 667)	(796)
<b>(Déficit)/excédent des recettes par rapport aux dépenses</b>	<b>(123 799)</b>	<b>(52 630)</b>
<b>Autres éléments du résultat global:</b>		
(Pertes)/gains de change (note 14)	128 223	(166 752)
Provision pour assurance maladie après cessation de service (AMACS) (note 19 d))	(6 255)	(4 547)
<b>(Déficit)/excédent total des autres éléments du résultat global</b>	<b>121 968</b>	<b>(171 299)</b>
<b>(Déficit)/excédent total du résultat global</b>	<b>(1 831)</b>	<b>(223 929)</b>

Les notes figurant à l'appendice D font partie intégrante des états financiers.

**État du résultat global (FIDA seulement)**

Pour les exercices clos les 31 décembre 2009 et 2008 (en milliers d'USD)

	2009	2008
<b>Recettes</b>		
Produit des prêts	56 957	54 344
Produit des liquidités et des placements (note 15)	114 999	131 257
Recettes provenant d'autres sources (note 16)	14 066	23 025
Recettes provenant des contributions (note 17)	30 000	0
<b>Total des recettes</b>	<b>216 022</b>	<b>208 626</b>
<b>Dépenses d'exploitation (note 18)</b>		
Rémunération du personnel (salaires et prestations) (note 19)	(83 961)	(74 738)
Dépenses administratives courantes	(28 991)	(38 999)
Consultants et personnel extérieur	(25 106)	(23 231)
Institutions coopérantes	(4 819)	(7 428)
Frais financiers directs (banques et placements)	(4 212)	(4 109)
<b>Sous-total des dépenses d'exploitation</b>	<b>(147 089)</b>	<b>(148 505)</b>
Provision cumulée pour dépréciation des prêts (note 9 a)	37 096	36 945
(Dépenses)/recettes au titre de l'Initiative PPTE	(7 371)	(34 660)
Dons	(205 394)	(115 768)
Dépréciation	(365)	(45)
<b>Total des dépenses</b>	<b>(323 123)</b>	<b>(262 033)</b>
<b>(Déficit)/excédent des recettes par rapport aux dépenses avant ajustement sur la base de la juste valeur</b>	<b>(107 101)</b>	<b>(53 407)</b>
Ajustement sur la base de la juste valeur (note 21)	(23 359)	2 865
<b>(Déficit)/excédent des recettes par rapport aux dépenses</b>	<b>(130 460)</b>	<b>(50 542)</b>
<b>Autres éléments du résultat global:</b>		
(Pertes)/gains de change	121 669	(153 587)
Provision pour assurance maladie après cessation de service (AMACS) (note 19 d))	(6 255)	(4 547)
<b>(Déficit)/excédent total des autres éléments du résultat global</b>	<b>115 414</b>	<b>(158 134)</b>
<b>(Déficit)/excédent total du résultat global</b>	<b>15 046</b>	<b>(208 676)</b>

Les notes figurant à l'appendice D font partie intégrante des états financiers.

**État consolidé des bénéfices non distribués**

Pour les exercices clos les 31 décembre 2009 et 2008 (en milliers d'USD)

	<i>Total des bénéfices non distribués</i>
<b>Solde d'ouverture au 1<sup>er</sup> janvier 2008</b>	<b>1 036 396</b>
(Déficit)/excédent des recettes par rapport aux dépenses	(52 630)
(Déficit)/excédent total des autres éléments du résultat global	(171 299)
<b>Bénéfices non distribués au 31 décembre 2008</b>	<b>812 467</b>
(Déficit)/excédent des recettes par rapport aux dépenses	(123 799)
(Déficit)/excédent total des autres éléments du résultat global	121 968
<b>Bénéfices non distribués au 31 décembre 2009</b>	<b>810 636</b>

**État des bénéfices non distribués (FIDA seulement)**

Pour les exercices clos les 31 décembre 2009 et 2008 (en milliers d'USD)

	<i>Total des bénéfices non distribués</i>
<b>Solde d'ouverture au 1<sup>er</sup> janvier 2008</b>	<b>1 011 772</b>
(Déficit)/excédent des recettes par rapport aux dépenses	(50 542)
(Déficit)/excédent total des autres éléments du résultat global	(158 134)
<b>Bénéfices non distribués au 31 décembre 2008</b>	<b>803 096</b>
(Déficit)/excédent des recettes par rapport aux dépenses	(130 460)
(Déficit)/excédent total des autres éléments du résultat global	115 414
<b>Bénéfices non distribués au 31 décembre 2009</b>	<b>788 050</b>

Les notes figurant à l'appendice D font partie intégrante des états financiers.

**État consolidé des flux de trésorerie**

Pour les exercices clos les 31 décembre 2009 et 2008 (en milliers d'USD)

	2009	2008
<b>Flux de trésorerie provenant des opérations du FIDA</b>		
Intérêts sur prêts	56 768	55 856
Contributions autres que celles destinées aux reconstitutions	107 275	83 057
Autres sommes (payées)/reçues	24 034	39 252
Dépenses d'exploitation et autres paiements	(151 160)	(154 279)
Décaissements au titre des dons (FIDA)	(53 305)	(39 825)
Décaissements au titre des dons (fonds supplémentaires)	(89 766)	(16 219)
<b>Flux nets de trésorerie dégagés par les activités d'exploitation</b>	<b>(106 154)</b>	<b>(32 158)</b>
<b>Activités d'investissement</b>		
Décaissements de prêts	(428 522)	(433 807)
Remboursements de prêts – principal	201 093	186 233
Somme reçue/(payée) au titre des placements	2 544	119 946
<b>Flux nets de trésorerie utilisés pour les activités d'investissement</b>	<b>(224 885)</b>	<b>(127 628)</b>
<b>Activités de financement</b>		
Contributions aux reconstitutions	287 110	209 487
<b>Flux nets de trésorerie utilisés pour les activités de financement</b>	<b>287 110</b>	<b>209 487</b>
<b>Effet des variations de change sur les liquidités et équivalents</b>	<b>38 901</b>	<b>(52 626)</b>
<b>Augmentation/(diminution) nette des liquidités et équivalents non soumis à restriction</b>	<b>(5 028)</b>	<b>(2 925)</b>
Liquidités et équivalents non soumis à restriction en début d'exercice	<b>2 510 000</b>	<b>2 512 925</b>
<b>Liquidités et équivalents non soumis à restriction en fin d'exercice</b>	<b>2 504 972</b>	<b>2 510 000</b>
<b>DONT:</b>		
Liquidités non soumises à restriction	421 297	491 487
Placements non soumis à restriction, à l'exclusion des placements détenus jusqu'à échéance et des garanties en espèces sur prêts de titres	2 083 675	2 018 513
<b>Liquidités et équivalents en fin d'exercice</b>	<b>2 504 972</b>	<b>2 510 000</b>

Les notes figurant à l'appendice D font partie intégrante des états financiers.

## Notes relatives aux états financiers consolidés

### NOTE 1

#### BRÈVE DESCRIPTION DU FONDS ET DE LA NATURE DE SES OPÉRATIONS

Le Fonds international de développement agricole (ci-après dénommé le FIDA ou le Fonds) est une institution spécialisée des Nations Unies qui existe depuis le 30 novembre 1977, date à laquelle l'Accord portant création du FIDA est entré en vigueur, et qui a son siège à Rome (Italie). Le Fonds et ses opérations sont régis par cet accord.

Tout État membre de l'Organisation des Nations Unies ou de l'une de ses institutions spécialisées ou de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) peut devenir membre du Fonds. Celui-ci a pour ressources les contributions des États membres, les contributions spéciales provenant d'États non membres et d'autres sources, et le produit de ses opérations.

Le Fonds a pour objectif de mobiliser des ressources additionnelles qui devront essentiellement être affectées, à des conditions de faveur, au financement de projets expressément conçus pour améliorer les systèmes de production alimentaire, le niveau nutritionnel et les conditions de vie des populations les plus pauvres des pays en développement. Le Fonds mobilise ressources et savoirs dans le cadre d'une coalition dynamique associant les ruraux pauvres, les gouvernements, les institutions financières et les organismes de développement, les organisations non gouvernementales et le secteur privé, y compris des cofinanciers. Les financements provenant d'autres sources que les reconstitutions sous forme de fonds supplémentaires et de ressources humaines font partie intégrante des activités opérationnelles du FIDA.

### NOTE 2

#### PRINCIPALES RÈGLES COMPTABLES

Les principales règles comptables appliquées pour la préparation de ces états financiers consolidés sont exposées ci-après. Sauf indication contraire, elles ont été régulièrement appliquées à tous les exercices pour lesquels des états financiers ont été présentés.

##### a) Principes de base

Les états financiers consolidés du Fonds sont établis conformément aux normes internationales d'information financière appelées normes IFRS et selon la méthode de calcul au coût historique, à l'exception des prêts et de certaines sommes à recevoir et engagements qui sont comptabilisés sur la base de leur juste valeur et de leur coût amorti selon la méthode des taux d'intérêts effectifs. Des informations sont données séparément dans les comptes là où elles sont jugées présenter un intérêt pour le lecteur.

La préparation des états financiers conformément aux normes IFRS exige que soient effectuées certaines estimations comptables essentielles. Elle suppose aussi que la direction fasse usage de jugement pour l'application des règles comptables. Les domaines dans lesquels l'exercice de ce jugement est plus poussé ou plus complexe ou dans lesquels les hypothèses et estimations sont importantes pour les états financiers consolidés sont indiqués dans la note 3.

Les changements suivants ont eu lieu en 2009:

- Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2009, le FIDA applique la version révisée de la Norme comptable internationale 1 relative à la "Présentation des états financiers". Cette norme porte sur la présentation des états financiers et non au traitement des transactions comptables. Le changement introduit cette année consiste à remplacer l'"état des recettes et des dépenses" par un "état du résultat global" (appendice B) dont la structure est légèrement différente car une distinction est faite entre les recettes et dépenses d'exploitation et les variations résultant d'une réévaluation comptable (pertes et gains de change, excédents ou déficits actuariels ou ajustement sur la base de la juste valeur par exemple). La présentation du bilan et de l'état des bénéfices non distribués reste inchangée.
- Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2009, le FIDA applique la version modifiée de la Norme internationale d'information

financière 7, qui concerne la mesure de la juste valeur et le risque de liquidité. En particulier, la nouvelle norme prévoit que les montants relatifs à la juste valeur devront être ventilés entre les trois niveaux de mesure de la juste valeur. Cette modification impose la publication d'informations plus détaillées, mais elle est sans effet sur le plan financier. Les actifs et passifs financiers comptabilisés au bilan à leur juste valeur sont affectés à une catégorie sur la base de la technique d'évaluation appliquée:

Niveau 1: actifs et passifs financiers dont la valeur est calculée sur la base des prix (non ajustés) cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques.

Niveau 2: actifs et passifs financiers dont la valeur est calculée sur la base des prix cotés pour des actifs ou passifs analogues, ou de modèles de valorisation dans lesquels toutes les données significatives sont observables soit directement, soit indirectement, pour toute la durée de vie de l'actif ou du passif concerné.

Niveau 3: actifs et passifs financiers dont la valeur est calculée sur la base de prix ou de techniques d'évaluation utilisant des données qui ne sont pas observables et qui ont des conséquences sur la mesure globale de la juste valeur.

##### b) Périmètre de consolidation

Les financements sous forme de fonds supplémentaires et de ressources humaines font partie intégrante des activités opérationnelles du FIDA. C'est pourquoi le Fonds établit des comptes consolidés qui incluent les opérations et les soldes des entités suivantes:

- le Programme spécial pour les pays d'Afrique subsaharienne touchés par la sécheresse et la désertification (PSA);
- Fonds du FIDA pour Gaza et la Cisjordanie (FGC)
- d'autres fonds supplémentaires, notamment les dons d'assistance technique, les cofinancements, les financements obtenus pour le programme de cadres associés, les fonds supplémentaires thématiques et programmatiques, le Programme conjoint FIDA-Fonds belge de survie (PC-FBS) et le Fonds pour l'environnement mondial (FEM);
- le Fonds fiduciaire du FIDA au titre l'Initiative pour la réduction de la dette des pays pauvres très endettés (PPTTE);
- le Fonds fiduciaire du FIDA pour le plan d'assurance maladie après cessation de service (AMACS).

Ces entités sont directement liées aux activités de base du FIDA et largement contrôlées par ce dernier. Les données les concernant sont donc consolidées dans les états financiers du FIDA pour donner une vue plus complète et plus claire de la situation. Toutes les opérations et tous les soldes constatés entre ces entités ont été éliminés. Des états financiers supplémentaires pour ces fonds peuvent être établis sur demande pour les donateurs qui en ont besoin.

À la différence des autres entités hébergées par le FIDA, le programme de travail du PC-FBS est préparé par le FIDA et arrêté chaque année avec l'accord du Gouvernement belge lors d'une réunion du comité directeur. Le PC-FBS est une entité complémentaire dont les opérations font partie des activités de base du FIDA.

**Entités hébergées par le FIDA.** Il existe d'autres entités que le FIDA héberge mais dont les opérations ne font pas partie de ses activités principales et ne sont donc pas consolidées dans les comptes du FIDA. Il s'agit en l'occurrence de la Coalition internationale pour l'accès à la terre (anciennement "Coalition populaire pour éliminer la faim et la pauvreté"), de l'Équipe spéciale de haut niveau sur la crise mondiale de la sécurité alimentaire (HLTF) et du Mécanisme mondial de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification.

##### c) Conversion des monnaies et variations de change

Les postes inclus dans les états financiers consolidés sont chiffrés dans la monnaie en usage dans l'environnement économique principal dans lequel s'exercent les activités de l'entité ("la monnaie fonctionnelle"). Dans le cas du FIDA, cette

monnaie est le dollar des États-Unis. C'est donc en dollar des États-Unis que sont présentés ces états financiers consolidés du FIDA.

Les opérations en devises sont converties dans la monnaie fonctionnelle sur la base des taux de change en vigueur à la date de l'opération ou en fonction du taux de change applicable. Les gains et pertes de change résultant du règlement de ces transactions ainsi que de la conversion, aux taux de change en vigueur à la fin de l'exercice, des actifs et passifs monétaires libellés en devises sont comptabilisés dans l'état des recettes et des dépenses.

Les résultats et la situation financière des entités/fonds dont la monnaie fonctionnelle est différente de la monnaie de présentation sont convertis dans cette dernière monnaie, comme suit:

- Les actifs et passifs sont convertis au taux de clôture, de même que les recettes et dépenses.
- Toutes les différences de change qui en résultent sont comptabilisées comme éléments distincts des fonds propres.

#### d) **Fonds propres**

Ils comprennent les trois éléments suivants: **i) Contributions (fonds propres); ii) Réserve générale; et iii) Bénéfices non distribués.**

##### i) **Contributions (fonds propres)**

###### a) **Généralités**

Les contributions que chaque Membre doit verser au Fonds sont payables à l'échéance en monnaies librement convertibles; toutefois, jusqu'à la fin de la période de la troisième reconstitution, les Membres de la catégorie III pouvaient verser leur contribution dans leur propre monnaie, qu'elle soit ou non librement convertible. Les contributions doivent être versées en espèces mais, dans la mesure où le Fonds n'a pas un besoin immédiat d'une partie de la contribution pour ses opérations, cette partie peut être versée sous forme de billets à ordre non négociables, irrévocables et ne portant pas intérêt ou d'obligations payables à vue.

Une contribution destinée à la reconstitution des ressources du FIDA est comptabilisée intégralement comme actif et comme somme à recevoir lorsque le Membre concerné dépose son instrument de contribution. Les montants à recevoir des États membres au titre de leur contribution et autres sommes à recevoir, y compris les billets à ordre, sont comptabilisés dans le bilan à leur juste valeur, conformément à la norme IAS 39, au niveau 2.

###### b) **Provisions**

Les principes applicables aux provisions pour arriérés de contribution des États membres sont les suivants:

i) Chaque fois qu'un versement au titre d'un instrument de contribution ou d'un tirage sur un billet à ordre accuse un retard de 24 mois, il est constitué une provision égale à la valeur de tous les arriérés de contribution ou de tous les tirages non honorés sur l'encours du billet ou des billets à ordre en question.

ii) Chaque fois qu'un versement au titre d'un instrument de contribution ou d'un tirage sur un billet à ordre accuse un retard de 48 mois ou plus, il est constitué une provision égale à la valeur totale des contributions impayées du Membre concerné ou à la valeur totale du billet ou des billets à ordre souscrits par celui-ci pour la période de financement considérée (c'est-à-dire pour la période de reconstitution).

iii) La date de clôture de l'exercice sert actuellement de point de référence pour le calcul des délais de 24 et de 48 mois.

##### ii) **Réserve générale**

La Réserve générale, qui ne peut être utilisée qu'à des fins autorisées par le Conseil des gouverneurs, a été établie pour répondre à la nécessité de se prémunir contre le risque de surengagement des ressources du Fonds qui pourrait découler

des fluctuations des taux de change, et contre les retards éventuels dans la perception par le Fonds des paiements au titre du service des prêts ou dans le recouvrement des sommes qui lui sont dues au titre du placement de ses avoirs liquides. L'intention est également de couvrir le risque de surengagement qui pourrait découler d'une diminution de la valeur des actifs du Fonds par suite de fluctuations de cours affectant ses placements.

Le niveau de la Réserve générale fait l'objet d'un examen tous les trois ans.

##### iii) **Bénéfices non distribués**

Les bénéfices non distribués représentent l'excédent des recettes sur les dépenses, sans compter les effets des variations de change. D'un point de vue opérationnel, il convient de se reporter à l'état des ressources disponibles pour engagement (FIDA seulement) (appendice F).

##### e) **Prêts**

###### i) **Généralités**

Les prêts du FIDA sont uniquement accordés à des pays en développement qui sont Membres du Fonds ou à des organisations intergouvernementales dont ces pays font partie. Dans ce dernier cas, le Fonds peut exiger des garanties gouvernementales ou autres. Un prêt prend effet ou entre en vigueur lorsque les conditions préalables ont été remplies. Les décaissements peuvent commencer dès la signature du prêt.

Tous les prêts du Fonds sont approuvés et leur remboursement, ainsi que le paiement des intérêts dont ils sont assortis, doivent être effectués dans la monnaie spécifiée dans l'accord de prêt, pour un montant équivalant à la somme due en DTS, calculé sur la base des taux appliqués par le Fonds monétaire international aux dates correspondantes. Les prêts approuvés sont décaissés en faveur des emprunteurs conformément aux dispositions de l'accord de prêt.

Actuellement, les conditions de prêt sont les suivantes:

"a) Les prêts consentis à des conditions particulièrement favorables seront exempts d'intérêts mais supporteront une commission de service de trois quarts de point (0,75%) l'an et comporteront un délai de remboursement de quarante (40) ans, différé d'amortissement de dix (10) ans compris; b) les prêts consentis à des conditions intermédiaires supporteront un taux d'intérêt annuel équivalant à cinquante pour cent (50%) du taux d'intérêt variable de référence déterminé chaque année par le Conseil d'administration et comporteront un délai de remboursement de vingt (20) ans, différé d'amortissement de cinq (5) ans compris; c) les prêts consentis à des conditions ordinaires supporteront un taux d'intérêt annuel équivalant à cent pour cent (100%) du taux d'intérêt variable de référence déterminé chaque année par le Conseil d'administration et comporteront un délai de remboursement allant de quinze (15) ans à dix-huit (18) ans, différé d'amortissement de trois (3) ans compris; d) aucune commission d'engagement ne sera prélevée sur les prêts."

##### ii) **Prêts à des États non membres**

À sa vingt et unième session en février 1998, le Conseil des gouverneurs a, dans sa résolution 107/XXI, approuvé l'établissement d'un fonds spécifiquement destiné à financer des prêts pour Gaza et la Cisjordanie (FGC). Il a été à cet effet dérogé à l'application de l'article 7, section 1 b), de l'Accord portant création du FIDA. L'aide financière, y compris sous forme de prêts, est transférée au FGC par décision du Conseil d'administration, et son remboursement, le cas échéant, est imputé directement aux ressources ordinaires du FIDA.

##### iii) **Initiative pour la réduction de la dette des pays pauvres très endettés (PPTTE)**

Historique de l'Initiative PPTTE

Le FIDA participe à l'Initiative – initiale et renforcée – du Fonds monétaire international et de la Banque mondiale pour la réduction de la dette des pays pauvres très endettés dans le cadre de sa politique générale en matière de gestion des

partenariats opérationnels avec des pays susceptibles d'avoir des arriérés à l'égard du FIDA en raison du poids du service de leur dette. Plus précisément, le FIDA accorde des allègements de dette en annulant, au profit des pays qui remplissent les conditions requises, une fraction de leurs obligations au titre du service de la dette, à mesure que celles-ci deviennent exigibles.

En 1998, le FIDA a établi un fonds fiduciaire pour l'Initiative PPTE. Ce fonds reçoit du FIDA et d'autres sources des ressources spécifiquement destinées à compenser la diminution convenue au titre de l'Initiative PPTE des remboursements au(x) compte(s) de prêt. Les montants correspondant aux obligations annulées au titre du service de la dette doivent être remboursés au fur et à mesure par le fonds fiduciaire (c'est-à-dire au moment où lesdites obligations arrivent à échéance), dans la limite des ressources disponibles.

#### Impact de l'Initiative PPTE

Le Conseil d'administration approuve chaque allègement de dette consenti à un pays en valeur actuelle nette et la fraction de principal correspondant à cet allègement, estimée en valeur nominale, est ensuite inscrite au poste Provision cumulée au titre de l'Initiative PPTE et comptabilisée en charge au poste Dépenses au titre de l'Initiative PPTE de l'état des recettes et des dépenses. Les hypothèses sur lesquelles reposent ces estimations font l'objet de révisions périodiques. L'estimation de la valeur des imputations effectuées au titre de l'Initiative PPTE comporte un élément discrétionnaire important.

La dépense comptabilisée est ensuite compensée et la provision cumulée réduite à proportion des sommes fournies par les donateurs extérieurs et versées par l'intermédiaire du fonds fiduciaire pour l'Initiative PPTE, pour financer les allègements de dette.

En novembre 2006, le FIDA a été autorisé à accéder aux ressources propres du Fonds fiduciaire PPTE administré par la Banque mondiale afin de contribuer au financement des allègements de dette à accorder aux pays qui atteignent le point d'achèvement. Les financements consentis sont calculés en valeur actuelle nette.

#### iv) Comptabilisation des prêts

Conformément à la norme IAS 39, les prêts sont initialement comptabilisés sur la base de leur juste valeur le premier jour puis sur la base du coût amorti selon la méthode des intérêts effectifs. La juste valeur est calculée à l'aide d'un modèle en actualisant la valeur estimée des flux de trésorerie futurs générés par le prêt considéré, dans la monnaie dans laquelle celui-ci est libellé, au moment de la clôture du prêt (c'est-à-dire lorsque celui-ci est entièrement décaissé). Les taux d'actualisation sont calculés en fonction de la courbe des taux d'intérêt prévus pour l'année de clôture, selon la monnaie dans laquelle le prêt est libellé. Le facteur d'actualisation appliqué n'est pas ajusté en fonction du risque de crédit afférent au pays étant donné que les prêts sont accordés directement aux pays et sont donc considérés comme des "créances souveraines", compte tenu de la très faible probabilité de non-recouvrement pour le portefeuille de prêts du FIDA. Cependant, tous les prêts en cours sont analysés et s'il apparaît objectivement que les remboursements risquent d'être affectés, une provision est constituée. Cette méthode d'évaluation à la juste valeur relève du niveau 2.

#### v) Provision cumulée pour dépréciation

Les retards dans les paiements au titre des prêts entraînent des pertes en valeur actuelle pour le Fonds puisqu'il ne prélève pas de droit ou d'intérêt supplémentaire sur les arriérés dus au titre des intérêts ou du principal des prêts. La provision est égale à la différence entre la valeur comptable du prêt et la valeur actuelle des flux de trésorerie futurs actualisés sur la base du taux d'intérêt effectif initial (c'est-à-dire le taux d'intérêt effectif calculé lors de la comptabilisation du prêt). Lorsqu'il n'est pas possible d'estimer avec quelque degré de certitude ce que seront les flux de trésorerie produits par un prêt (comme c'est le cas pour tous les prêts ayant jusqu'à présent donné lieu à la constitution d'une provision), on peut appliquer une méthode semblable à celle en usage pour le provisionnement des contributions des États membres. Ainsi, une provision sera constituée dès lors que, en l'absence d'un plan de règlement convenu, un versement dû au titre du prêt aura plus de 24 mois de retard. Une provision est également

constituée pour les échéances du même prêt en retard de moins de 24 mois. Tous les montants impayés à la date d'expiration de ce délai sont considérés comme inclus dans la provision, même si une partie de l'encours du prêt est ultérieurement remboursée. Lorsque le retard dépasse 48 mois, la provision s'applique à l'intégralité du principal non remboursé. La date à partir de laquelle commencent à courir les délais susmentionnés est celle du bilan. Le Fonds n'a passé par pertes et profits aucun de ses prêts.

#### vi) Situation de non-comptabilisation

Les recettes au titre des prêts sont comptabilisées selon le système de l'exercice. En cas de paiements en retard de plus de 180 jours, les intérêts et commissions de service ne sont comptabilisés que lorsqu'ils sont effectivement reçus. Des démarches se poursuivent auprès des gouvernements intéressés afin d'obtenir le règlement de ces impayés.

#### f) Placements

Le portefeuille de titres du Fonds contient des titres de placement ainsi que certains titres sélectionnés qu'il entend conserver jusqu'à échéance. Le Fonds comptabilise ses titres de placement à leur juste valeur, à part ceux qu'il entend conserver jusqu'à échéance et qui sont comptabilisés au coût amorti. La juste valeur est la valeur boursière à la date du bilan (juste valeur de niveau 1). Les plus-values et moins-values réalisées ou latentes sur les titres sont comptabilisées dans le produit des placements. Les gains et les pertes de change réalisés ou latents sont inscrits au compte des variations de change. Tous les achats et les ventes de titres de placement sont comptabilisés à la date de la transaction. Les produits dérivés sont initialement comptabilisés à leur juste valeur à la date de signature du contrat correspondant, puis réévalués sur cette même base ultérieurement. La majeure partie des produits dérivés étant utilisés comme instruments de couverture (bien que non comptabilisés comme tels), les variations de leur juste valeur sont immédiatement constatées dans l'état des recettes et des dépenses.

Le Fonds prend part à des opérations de prêt de titres par l'intermédiaire du dépositaire global qui intervient en tant qu'agent. Il reçoit en contrepartie des garanties qui peuvent être versées sous la forme soit de titres, soit d'espèces, conformément aux pratiques du marché. Ces opérations de prêt de titres sont des contrats passés avec des contreparties selon les règles établies par le marché et les dispositions convenues avec le dépositaire global. Les titres prêtés ne sont pas sortis du bilan, sauf en cas de transfert des risques et des revenus liés à leur détention. De même, le FIDA ne comptabilise pas les titres qu'il reçoit en garantie, à moins que les risques et les revenus attachés à leur propriété ne lui soient également transférés. Les garanties versées en espèces sont investies sur le marché monétaire et dans d'autres instruments financiers liquides inscrits dans la catégorie des titres de transaction à l'actif du bilan. En tant que prêteur, le FIDA est tenu de verser des intérêts (ou "rebate") sur les garanties qui lui sont fournies en espèces. Le cas échéant, c'est à lui qu'il incombe juridiquement de supporter les pertes encourues sur les garanties réinvesties.

L'obligation de restituer les garanties en espèces versées par les emprunteurs de titres constitue un engagement porté au passif du FIDA.

Les revenus et les pertes latents ou réalisés sur les opérations de prêt de titres sont comptabilisés en recettes ou en charges sur la base des droits constatés.

#### g) Liquidités et équivalents

Les liquidités et équivalents comprennent les disponibilités et les dépôts à vue auprès des banques, ainsi que les placements immédiatement réalisables à la date du bilan. Le montant net des sommes à payer au titre des placements et les titres détenus jusqu'à échéance ne sont pas compris dans les placements immédiatement réalisables à des fins de trésorerie.

### **h) Contributions (non comptabilisées dans les fonds propres)**

Les contributions non destinées à la reconstitution des ressources sont inscrites comme produits dans les comptes de l'exercice d'imputation des dépenses correspondantes. Pour les activités de cofinancement, les contributions reçues sont inscrites comme produit dans les comptes de l'exercice au cours duquel le don entre en vigueur. Les contributions pour les dons programmatiques, le programme de cadres associés et les autres fonds supplémentaires sont inscrites au bilan comme produits reportés et sont diminuées, dans l'état des recettes et des dépenses, du montant des charges liées aux projets. Lorsque cela est spécifié dans les accords avec les donateurs, les contributions reçues (y compris les frais de gestion), plus l'intérêt produit, auxquelles ne correspondent pas encore de dépenses directes sont reportées à des exercices ultérieurs pour imputation des coûts correspondants. Cette méthode est conforme aux principes comptables adoptés en ce qui concerne les fonds supplémentaires combinés du FIDA et présente plus clairement la nature sous-jacente des soldes en question. On trouvera une liste de ces contributions à l'appendice D1.

Des donateurs individuels ont apporté leur concours au FIDA sous forme de ressources humaines (cadres associés) pour l'aider dans ses activités. Les contributions ainsi reçues des donateurs sont comptabilisées comme des recettes et les coûts correspondants sont imputés aux dépenses de personnel.

### **i) Dons**

L'Accord portant création du FIDA habilite ce dernier à accorder des dons à ses États membres ou à des organisations intergouvernementales auxquelles participent ses Membres, selon les modalités qu'il juge appropriées.

Les dons sont comptabilisés comme des dépenses à leur date d'entrée en vigueur à hauteur du montant approuvé et portés au passif pour les montants non décaissés à leur juste valeur conformément à la norme IAS 39 (juste valeur de niveau 2). À la suite de l'approbation par le Conseil d'administration de la version révisée des Conditions générales applicables au financement du développement agricole (avril 2009), les dons prennent effet à la date d'entrée en vigueur de l'accord de don à compter de laquelle le bénéficiaire est en droit d'engager des dépenses admissibles.

Les dons annulés sont déduits des dépenses de l'exercice au cours duquel l'annulation prend effet.

### **j) Régimes applicables au personnel**

#### **i) Obligations concernant les pensions**

Le FIDA est membre de la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies qui a été créée pour assurer aux fonctionnaires concernés des prestations de retraite ainsi que des indemnités en cas de décès, d'invalidité et autres. Son personnel est donc couvert par un régime de retraite par capitalisation à prestations définies. L'obligation financière de l'organisation vis-à-vis de la Caisse se compose d'une cotisation obligatoire au taux établi par l'Assemblée générale des Nations Unies majorée, le cas échéant, d'une part du déficit actuariel, conformément aux dispositions de l'article 26 des statuts de la Caisse des pensions. Cette part de déficit ne doit être payée que lorsque l'Assemblée générale décide de recourir aux dispositions de l'article 26, après qu'une estimation actuarielle de l'actif de la Caisse a déterminé la nécessité d'un tel paiement à la date d'évaluation. Au moment où les présents états ont été établis, l'Assemblée générale n'avait pas eu recours auxdites dispositions.

La méthode actuarielle adoptée pour la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies repose sur l'approche globale avec entrants. Le coût des prestations est comptabilisé en charge dans l'état des recettes et des dépenses de manière à être réparti sur les années de service des employés, conformément aux conseils des actuaires qui effectuent une évaluation complète du régime tous les deux ans. La Caisse expose les organisations participantes à des risques actuariels liés aux actuels et anciens fonctionnaires d'autres organisations et en conséquence il n'existe pas de base cohérente et fiable pour répartir l'obligation, les avoirs de la Caisse et les coûts entre les organisations participantes. Étant donné que le FIDA –

comme les autres organisations participantes – n'est pas en mesure de déterminer avec suffisamment de fiabilité, à des fins comptables, ce que représente sa part de la position financière et de la performance de la Caisse des pensions, il ne comptabilise rien dans son actif à cet égard, et ne présente aucune autre information ayant trait aux prestations de retraite, comme le rendement des avoirs de la Caisse.

#### **ii) Plan d'assurance maladie après cessation de service**

Le FIDA participe, sur la base d'un partage des coûts, à un plan d'assurance maladie après cessation de service (AMACS) géré par l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), à l'intention des anciens fonctionnaires touchant une pension des Nations Unies et d'autres anciens fonctionnaires remplissant les conditions requises. Ce plan d'assurance maladie repose sur le principe de la répartition, c'est-à-dire qu'il finance les dépenses annuelles sur les budgets annuels et les cotisations du personnel. Depuis 2006, une évaluation indépendante du plan d'assurance maladie a lieu chaque année.

Conformément à la norme IAS 19, le FIDA a créé un fonds fiduciaire dans lequel il transfère les fonds nécessaires pour financer les engagements actuariels.

### **k) Provisions**

Des provisions sont établies quand le Fonds a une obligation juridique réelle ou présumée découlant de faits passés, quand il est probable qu'un prélèvement de ressources sera nécessaire pour s'acquitter de cette obligation, et quand le montant de l'obligation se prête à une estimation fiable. Les indemnités à verser aux fonctionnaires au titre des congés annuels et de la cessation de service sont comptabilisées au moment où elles sont dues. Une provision est constituée à hauteur du montant estimatif de ces indemnités, à raison des services rendus par les fonctionnaires jusqu'à la date d'établissement du bilan.

### **l) Imposition**

Le FIDA est une institution spécialisée des Nations Unies et, en tant que telle, jouit du privilège d'exemption fiscale en vertu de la Convention de 1947 sur les privilèges et immunités des institutions spécialisées des Nations Unies et de l'Accord entre la République italienne et le Fonds relatif au siège permanent du FIDA. Les prélèvements fiscaux s'appliquant aux éléments pour lesquels l'exemption n'a pas encore été obtenue sont déduits directement du produit des placements correspondants.

### **m) Comptabilisation des recettes**

Les recettes provenant des commissions de service et d'autres sources sont inscrites dans les comptes de l'exercice d'imputation des dépenses correspondantes.

### **n) Actifs fixes – actifs incorporels**

Les achats de biens mobiliers et d'équipements d'une certaine importance sont inscrits au bilan. Ces actifs sont amortis de manière linéaire sur leur durée d'utilisation estimée, selon le schéma suivant:

• Aménagements et installations	10 ans
• Mobilier	5 ans
• Matériel de bureau	4 ans

Les coûts de développement de logiciels sont comptabilisés comme des actifs incorporels si de cette immobilisation résultent des avantages économiques futurs pour l'organisation. L'amortissement est calculé de manière linéaire sur la durée d'utilisation estimée du logiciel considéré (deux à cinq ans).

### **o) Ressources du FIDA disponibles pour engagement**

Les ressources disponibles pour engagement sont constituées par les ressources en monnaies librement convertibles, telles qu'elles sont définies à la section 1 de l'article 4 de l'Accord portant création du FIDA, qui ont été versées par les Membres et d'autres entités ou qui proviennent ou proviendront du produit des opérations ou des remboursements de prêts effectués par les emprunteurs, dans la mesure où lesdites ressources n'ont pas déjà été engagées pour des prêts et des dons ou versées à la Réserve générale.

Les principes qui déterminent les ressources disponibles pour engagement sont les suivants:

i) Seuls les paiements effectifs reçus en espèces ou sous forme de billets à ordre sont inclus dans les ressources disponibles pour engagement. La valeur des montants en espèces ou sous forme de billets à ordre dus au titre des instruments de contribution mais non payés n'est pas comptabilisée dans les ressources disponibles pour engagement.

ii) Des provisions pour arriérés de paiement au titre des billets à ordre ont été constituées.

iii) Les billets à ordre et les engagements au titre des prêts (prêts entrés en vigueur mais non décaissés, prêts approuvés et signés mais non encore en vigueur et prêts non encore signés) et les dons non décaissés sont comptabilisés à leur valeur nominale dans l'état des ressources disponibles pour engagement dans la mesure où celui-ci constitue un rapport opérationnel destiné uniquement à des fins de gestion qui n'est donc pas soumis aux règles de la norme IAS 39 concernant les états financiers.

iv) Le Conseil d'administration peut avoir recours au pouvoir d'engagement anticipé (PEA), avec prudence et circonspection, pour compenser, d'année en année, les fluctuations des ressources disponibles pour engagement et pour constituer une réserve de ressources. Le Fonds a eu recours au PEA en 2008, comme en 2007, les ressources ordinaires ne suffisant pas à financer ses engagements au titre des prêts et des dons.

Un prêt ou un don est considéré comme engagé lorsqu'un accord formel a été signé entre le Fonds et le bénéficiaire du prêt ou du don. Le Conseil d'administration du Fonds examine à chacune de ses sessions l'état des ressources disponibles pour engagement afin de s'assurer que le FIDA dispose des ressources nécessaires pour financer les prêts et les dons soumis à son approbation lors de la session ou susceptibles d'être approuvés suivant la procédure de défaut d'opposition avant la session suivante.

### NOTE 3

#### ESTIMATIONS ET ÉLÉMENTS D'APPRÉCIATION SIGNIFICATIFS

##### a) *Estimations et hypothèses retenues*

Les estimations et éléments d'appréciation retenus, qui sont régulièrement évalués, se fondent sur l'expérience historique et d'autres facteurs, notamment l'anticipation d'événements dont la probabilité est jugée raisonnable au vu des circonstances. Par définition, les estimations comptables qui en résultent équivalent rarement aux résultats effectifs. Les estimations et hypothèses les plus susceptibles d'entraîner un ajustement significatif des actifs et passifs comptabilisés au cours du prochain exercice sont exposées ci-dessous.

i) Juste valeur et coût amortis des prêts, dons non décaissés, recettes reportées et sommes à recevoir au titre des billets à ordre et des contributions.

La juste valeur des instruments financiers qui ne sont pas négociés sur un marché actif est déterminée au moyen de méthodes d'évaluation.

ii) Initiative PPTE

L'estimation des pertes imputables à l'Initiative PPTE et aux arriérés de remboursement des prêts repose dans une large mesure sur le jugement de la direction. Les principales hypothèses retenues pour les calculs concernent le taux de change entre le DTS et le dollar des États-Unis, la date d'entrée en vigueur de l'allègement de dette et le niveau des décaissements.

##### b) *Éléments d'appréciation intervenant dans l'application des règles comptables*

i) Comptabilisation à la juste valeur

Conformément aux normes internationales d'information financière, le FIDA établit ses comptes sur la base de la juste valeur. Le rapprochement des chiffres calculés selon cette méthode et selon celle du coût amorti a été effectué sur la base des intérêts effectifs et des valeurs nominales pour les prêts, les sommes à recevoir, les dons non décaissés et les recettes reportées.

### NOTE 4

#### SOLDE DES LIQUIDITÉS ET PLACEMENTS

##### a) *Ventilation des soldes (consolidés)*

	En milliers d'USD	
	2009	2008
Liquidités non soumises à restriction	421 297	491 487
Liquidités soumises à restriction	57	61
<b>Sous-total liquidités</b>	<b>421 354</b>	<b>491 548</b>
Placements non soumis à restriction	2 487 548	2 427 170
Placements soumis à restriction	458	488
<b>Sous-total placements hors garanties en espèces sur prêts de titres</b>	<b>2 488 006</b>	<b>2 427 658</b>
Avoirs détenus en garantie de prêts de titres	215 780	455 953
<b>Sous-total placements</b>	<b>2 703 786</b>	<b>2 883 611</b>
<b>Total des liquidités et placements</b>	<b>3 125 140</b>	<b>3 375 159</b>

##### b) *Liquidités et placements soumis à restriction*

Monnaies non librement convertibles. Au 31 décembre 2009, les liquidités et placements détenus par le Fonds en monnaies non librement convertibles s'élevaient respectivement à 57 000 USD (61 000 USD en 2008) et à 458 000 USD (488 000 USD en 2008).

Conformément à l'Accord portant création du FIDA, les montants versés au Fonds par les États membres de l'ancienne catégorie III dans leur monnaie nationale, au titre de leurs contributions initiales ou de leurs contributions additionnelles, sont soumis à restriction.

##### c) *Composition du portefeuille de placements (consolidé) par instrument*

Au 31 décembre 2009, les liquidités et les placements évalués aux cours du marché, y compris les sommes à payer et à recevoir, se chiffraient à 2 843 974 000 USD (2 757 204 000 USD en 2008), à l'exception des avoirs soumis à restriction et en monnaies non convertibles. Ils se décomposaient comme suit:

	En milliers d'USD	
	2009	2008
Liquidités	421 297	491 487
Titres à revenu fixe	2 350 258	2 306 973
(Perte)/gain non réalisé sur contrats à terme	(8 753)	26 752
Dépôts à terme et autres effets bancaires	143 470	87 566
Contrats à terme	2 615	6 530
Options	(42)	122
Swaps	-	(773)
Avoirs détenus en garantie de prêts de titres	215 780	455 953
<b>Total des liquidités et placements</b>	<b>3 124 625</b>	<b>3 374 610</b>
Sommes à recevoir sur cessions de titres	37 685	67 388
Somme à payer sur achats de titres	(100 464)	(210 565)
Engagements au titre des garanties en espèces	(217 872)	(474 229)
<b>Total des placements</b>	<b>2 843 974</b>	<b>2 757 204</b>

Les placements en titres à revenu fixe comprenaient, au 31 décembre 2009, 402 809 000 USD de titres détenus jusqu'à échéance (407 152 000 USD en 2008).

Au 31 décembre 2009, la valeur de marché des garanties en espèces reçues sur les prêts de titres se montait à 215,8 millions d'USD (455,9 millions d'USD en 2008) tandis que les engagements correspondants à l'égard des emprunteurs atteignaient 217,9 millions d'USD (474,2 millions d'USD en 2008), ce qui représente une perte latente de 2,1 millions d'USD (l'équivalent de 18,3 millions d'USD en 2008). Au 31 décembre 2009, la valeur nominale des titres prêtés se montait à 216 millions d'USD (526 millions d'USD en 2008) et les titres reçus par le Fonds en guise de garantie représentaient 3,9 millions d'USD (74 millions d'USD en 2008). La majeure partie des titres prêtés sont des placements à court terme.

**d) Composition du portefeuille de placements (consolidé) par monnaie**

La composition par monnaie des liquidités et des placements au 31 décembre était la suivante:

	En milliers d'USD	
	2009	2008
Euro	955 038	883 573
Yen japonais	355 143	337 096
Livre sterling	257 430	240 769
Dollar des États-Unis	1 278 455	1 314 042
<b>Total</b>	<b>2 846 066</b>	<b>2 775 480</b>
Avoirs détenus en garantie de prêts de titres	215 780	455 953
Engagements au titre des garanties en espèces	(217 872)	(474 229)
<b>Total liquidités et placements</b>	<b>2 843 974</b>	<b>2 757 204</b>

La composition par monnaie des avoirs détenus en garantie de prêts de titres est présentée séparément ci-après à la note 4 j).

**e) Composition du portefeuille de placements (consolidé) par échéance**

Au 31 décembre, la composition par échéance des liquidités et des placements était la suivante:

	En milliers d'USD	
	2009	2008
Moins de 1 an	638 027	599 499
1 à 5 ans	1 736 209	1 555 526
5 à 10 ans	204 159	244 179
Plus de 10 ans	267 671	376 276
<b>Total</b>	<b>2 846 066</b>	<b>2 775 480</b>
Avoirs détenus en garantie de prêts de titres	215 780	455 953
Engagements au titre des garanties en espèces	(217 872)	(474 229)
<b>Total liquidités et placements</b>	<b>2 843 974</b>	<b>2 757 204</b>

Au 31 décembre 2009, la durée moyenne des placements à revenu fixe restant à courir jusqu'à l'échéance dans le portefeuille consolidé était de 52 mois (76 mois en 2008).

Les données relatives aux garanties en espèces sur prêts de titres (notamment la composition de ces avoirs par échéance) sont présentées séparément ci-après à la note 4 j).

**f) Gestion des risques financiers**

Les placements du FIDA sont exposés à divers risques financiers: risque de marché, risque de crédit, risque de change, risque de garde et risque de liquidité. Dans l'hypothèse de la poursuite de ses activités, le Fonds encourt aussi un risque de perte de ressources qui est toutefois limité au portefeuille de placements.

**g) Risque de marché**

Conformément à sa politique de placement, le FIDA investit dans plusieurs catégories d'actifs à revenu fixe. Lorsqu'il y a lieu, la direction du FIDA prend les mesures tactiques qui s'imposent pour protéger l'ensemble du portefeuille de placements contre les évolutions défavorables du marché.

Les liquidités et les placements détenus jusqu'à leur échéance sont gérés en interne. Les autres placements sont répartis entre 11 mandats de gestion externe.

Le tableau 1 ci-après indique la part relative et le montant des placements effectués dans les différentes classes d'actifs que comporte le portefeuille, ainsi que les allocations préconisées par la politique de placement, aux 31 décembre 2009 et 2008. Les chiffres présentés concernent uniquement le FIDA.

Tableau 1  
**Répartition effective des placements par classe d'actifs et répartition préconisée par la politique de placement (FIDA seulement)**

Aux 31 décembre 2009 et 2008

Classe d'actifs	Portefeuille		Politique de placement	
	2009	%	En millions d'USD	%
Liquidités à court terme	7,1	184,2	5,5	
Placements détenus jusqu'à échéance	15,5	402,8	15,5	
Obligations d'État	42,7	1 110,8	43,6	
Placements diversifiés à taux fixe	18,0	467,0	15,4	
Placements indexés sur l'inflation	16,7	433,9	20,0	
<b>Total</b>	<b>100</b>	<b>2 598,7</b>	<b>100</b>	

Classe d'actifs	Portefeuille		Politique de placement	
	2008	%	En millions d'USD	%
Liquidités à court terme	5,5	136,6	5,5	
Placements détenus jusqu'à échéance	16,4	407,2	16,4	
Obligations d'État	43,8	1 086,0	43,3	
Placements diversifiés à taux fixe	17,9	443,8	14,8	
Placements indexés sur l'inflation	16,4	404,9	20,0	
<b>Total</b>	<b>100</b>	<b>2 478,5</b>	<b>100</b>	

Au 31 décembre 2009, le solde de clôture et les liquidités opérationnelles comprenaient des fonds supplémentaires d'un montant d'environ 40 millions d'USD versés par la Commission européenne. Ces sommes ont modifié temporairement l'équilibre du portefeuille et la répartition des actifs.

Chaque classe d'actifs est gérée selon des lignes directrices qui lui sont propres et qui imposent des restrictions sur le choix des instruments admissibles et les opérations susceptibles d'être effectuées par les gestionnaires en fonction des risques du marché. Ces restrictions prennent la forme suivante:

1. indices de référence prédéterminés et limitation de l'écart autorisé en termes de durée;
2. erreurs de réplcation maximales;
3. notes de crédit minimales (voir ci-après l'alinéa h) Risque de crédit).

Les indices de référence sélectionnés pour les différentes classes d'actifs sont indiqués dans le tableau 2 ci-dessous.

Tableau 2  
Indices de référence par portefeuille

Portefeuille	Indice de référence
Liquidités à court terme	-
Obligations d'État	Indice JP Morgan pour les obligations d'État multimarchés de 1 à 3 ans, ajusté en fonction des quatre monnaies entrant dans la composition du panier du DTS
Placements diversifiés à taux fixe	Indice composite Barclays (ex Lehman) pour les États-Unis (Aa+ au minimum)
Placements indexés sur l'inflation	Indice "Barclays Capital" pour les obligations d'État indexées sur l'inflation (1 à 10 ans)
Placements détenus jusqu'à échéance	Indice sectoriel étendu équilibré (calculé en interne sur une base trimestrielle)

En matière d'échéance, les limites sont les suivantes:

- Un an de plus que la référence pour les obligations d'État multimarché.
- Deux ans de plus que la référence pour les placements diversifiés à taux fixe.
- Deux ans de plus que la référence pour les obligations indexées sur l'inflation.

L'exposition au risque de marché est ajustée par restructuration des échéances en fonction de l'évolution des cours de titres. Pour les valeurs à revenu fixe, la durée maximale est fixée à deux ans au-delà de l'échéance du portefeuille de référence. Le Fonds n'effectue pas de placements sur les marchés d'actions.

La durée moyenne des placements du FIDA aux 31 décembre 2009 et 2008 et les valeurs de référence correspondantes sont indiquées au tableau 3 ci-dessous.

Tableau 3  
Durée moyenne des placements et durée de référence, en nombre d'années (FIDA seulement)  
Aux 31 décembre 2009 et 2008

Classe d'actifs	Portefeuille		Durée de référence	
	2009	2008	2009	2008
Liquidités à court terme	-	-	n/a	n/a
Obligations d'États	2,0	2,9	1,8	2,6
Placements diversifiés à taux fixe	4,2	3,0	4,2	3,2
Placements indexés sur l'inflation	4,0	4,7	4,2	5,2
Placements détenus jusqu'à échéance	2,3	2,3	2,3	2,3
<b>Durée moyenne totale</b>	<b>2,6</b>	<b>3,0</b>	<b>2,6</b>	<b>3,0</b>

L'analyse de sensibilité du portefeuille de placements du FIDA présentée au tableau 4 ci-après montre l'incidence qu'un déplacement positif et négatif symétrique de la courbe de rendement (de -300 à +300 points de base) aurait sur la valeur du portefeuille de placements au 31 décembre 2009.

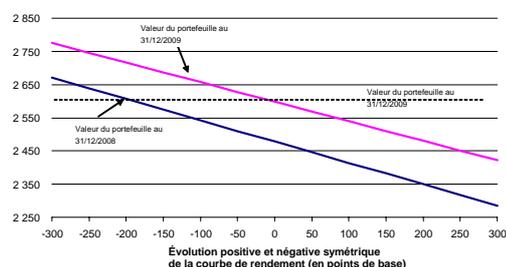
Tableau 4  
Analyse de sensibilité du portefeuille de placements (FIDA seulement)

Variation de la courbe de rendement en points de base	2009		2008	
	Variation de la valeur du portefeuille sous mandat de gestion	Total portefeuille	Variation de la valeur du portefeuille sans mandat de gestion	Total portefeuille
-300	177	2 755	193	2 672
-250	147	2 746	161	2 640
-200	118	2 717	129	2 608
-150	88	2 687	96	2 575
-100	59	2 658	64	2 543
-50	29	2 628	32	2 511
<b>0</b>	<b>0</b>	<b>2 599</b>	<b>-</b>	<b>2 478</b>
50	(29)	2 569	(32)	2 447
100	(59)	2 540	(64)	2 415
150	(88)	2 510	(96)	2 383
200	(118)	2 481	(129)	2 350
250	(147)	2 451	(161)	2 318
300	(177)	2 422	(193)	2 286

L'analyse de sensibilité présentée ci-dessus ne tient pas compte des placements liés aux garanties en espèces sur prêts de titres. Les taux d'intérêt étant actuellement faibles, les variations de la courbe de rendement en points de base sont données à titre d'exemple.

Le graphique 1 ci-dessous illustre la relation négative entre rendements et valeur des placements à revenu fixe.

Graphique 1  
Analyse de sensibilité de la valeur du portefeuille de placements (FIDA seulement)  
(En millions d'USD)



Au 31 décembre 2009, si le niveau général des taux d'intérêt des monnaies entrant dans la composition du papier du DTS avait été supérieur/inférieur de 100 points de base (déplacement positif ou négatif symétrique de la courbe de rendement), le produit de l'ensemble du portefeuille de placements aurait été inférieur/supérieur de 59,0 millions d'USD du fait des pertes (gains) enregistrés sur les placements évalués au cours du marché (75% du portefeuille).

Le tableau 5 ci-dessous indique l'écart de suivi (*tracking error*) maximal autorisé par les lignes directrices de la politique de placement. L'écart de suivi représente l'écart type annualisé de la performance du portefeuille par rapport à l'objectif de référence, et mesure le risque actif encouru par les gestionnaires de placements.

Tableau 5  
Écart de suivi maximal autorisé par classe d'actifs

Classe d'actifs	Écart de suivi (en % par an)
Obligations d'État	0,75-1,00
Placements diversifiés à taux fixe	0,75-1,00
Placements indexés sur l'inflation	2,00
Placements détenus jusqu'à échéance	s.o.

Au 31 décembre 2009, l'écart de suivi du portefeuille, sur la base des trois années précédentes, était de 0,28%.

**h) Risque de crédit**

Les lignes directrices de la politique de placement fixent des normes de qualité minimales pour le choix des titres et des contreparties. Ces normes reflètent les notes attribuées aux établissements bancaires et aux émissions obligataires par les grandes agences de notation financière, comme indiqué au tableau 6 ci-dessous.

Tableau 6  
**Notes de crédit minimales exigées par la politique de placement**

Classe d'actifs	Titres	Opérations		
		Dépôts à terme et CD <sup>a</sup>	au comptant et à terme <sup>b</sup>	Swaps de taux d'intérêt <sup>b</sup>
Liquidités à court terme	s.o.	A-1/P-1	s.o.	s.o.
Obligations d'État <sup>c</sup>	Moody's Aa3 ou Standard & Poor's (S&P) AA- ou Fitch AA-	A-1/P-1	A-1/P-1	s.o.
Placements diversifiés à taux fixe <sup>c</sup>	Moody's Aa3 ou S&P AA- ou Fitch AA (exception: MBS et ABS AAA/Aaa par deux des trois institutions)	A-1/P-1	A-1/P-1	AA-/Aa3
Placements indexés sur l'inflation <sup>c</sup>	Moody's Aa3 ou S&P AA-	A-1/P-1	A-1/P-1	s.o.
Placements détenus jusqu'à échéance	Moody's Aa3 ou S&P AA- (exception: obligations de sociétés AAA/Aaa)	A-1/P-1	s.o.	s.o.

<sup>a</sup> La note de crédit minimale (P-1 de Moody's ou A-1 de S&P) s'applique à l'établissement bancaire.

<sup>b</sup> La note de crédit minimale s'applique à la contrepartie.

<sup>c</sup> Seul sont autorisés les contrats à terme et les options négociés sur des marchés organisés.

Note: ABS = titres adossés à des actifs  
IRS = swaps de taux d'intérêt  
MBS = titres adossés à des créances hypothécaires

Au 31 décembre 2009, la note de crédit moyenne de chaque classe d'actifs était égale ou supérieure au minimum autorisé par la politique de placement (tableau 7).

Tableau 7  
**Note de crédit moyenne par classe d'actifs (FIDA seulement)**

Aux 31 décembre 2009 et 2008

Classe d'actifs	Note de crédit <sup>a</sup>	
	2009	2008
Liquidités à court terme	P1	P1
Obligations d'État	Aaa	Aaa
Placements diversifiés à taux fixe	Aa1	Aaa
Placements indexés sur l'inflation	Aaa	Aaa
Placements détenus jusqu'à échéance	Aaa	Aaa

<sup>a</sup> La note de crédit moyenne est calculée sur la base des valeurs de marché aux 31 décembre 2009 et 2008; pour les placements détenus jusqu'à échéance, la note moyenne est calculée sur la base des valeurs nominales. Les notes de crédit sont celles attribuées par Moody's.

Les notes de crédit des garanties en espèces sont indiquées ci-après à la note 4 j).

**j) Placements en titres détenus jusqu'à échéance**

	Équivalent en milliers d'USD			
	USD	EUR	Livre sterling	Total
Obligations de sociétés	61 785	68 618	8 080	138 483
Obligations publiques	113 130	63 232	8 360	184 722
Obligations d'État	10 170	38 308	-	48 478
Obligations d'entités supranationales	10 252	20 874	-	31 126
<b>Total 2009</b>	<b>195 337</b>	<b>191 032</b>	<b>16 440</b>	<b>402 809</b>
Total 2008	204 588	188 047	14 517	407 152

Au 31 décembre 2009, la juste valeur des placements détenus jusqu'à échéance se montait à 418 592 000 USD (418 769 000 USD en 2008).

Au 31 décembre, la composition par échéance des titres détenus jusqu'à échéance était la suivante:

Échéance	En milliers d'USD	
	2009	2008
Moins d'un an	88 632	94 284
1-2 ans	73 399	87 924
2-3 ans	77 951	73 052
3-4 ans	78 852	75 340
4-5 ans	74 349	76 552
5-6 ans	9 626	-
<b>Total</b>	<b>402 809</b>	<b>407 152</b>

Tous les titres à moins d'un an ont une échéance de plus de trois mois à compter de la date d'acquisition.

**j) Prêts de titres**

Le FIDA prend part à des opérations de prêt de titres qui comportent un risque de crédit si la contrepartie ne s'acquitte pas de ses obligations contractuelles. Le dépositaire global se charge, pour le compte du FIDA, de gérer au jour le jour les garanties et de les compléter par des appels de fonds supplémentaires si nécessaire (en fonction du niveau minimum requis dans les contrats). La gestion du risque de crédit est assurée à la fois par le dépositaire global et par le FIDA, mais celui-ci supporte à lui seul le risque de marché lié aux titres dans lesquels il investit les garanties en espèces reçues des emprunteurs. En 2008, en vertu d'un amendement à l'accord conclu avec le dépositaire global, celui-ci a transféré dans un compte distinct toutes les garanties liées aux opérations de prêt de titres effectuées par le FIDA. Les règles expressément définies pour ce compte sont plus restrictives que celles de la politique générale du FIDA en matière de placements. Elles définissent les critères à respecter pour le choix des titres, les notes minimales de crédit et la durée moyenne pondérée des placements (30 jours maximum pour les garanties réinvesties). Une grande partie des avoirs reçus en garantie est investie dans des instruments facilement mobilisables, afin de couvrir notamment le faible risque de liquidité associé à certains titres adossés à des créances hypothécaires et certains titres adossés à des actifs du portefeuille. Les placements liés aux garanties en espèces sur prêts de titres, ventilés par monnaie, par note de crédit et par structure des échéances, sont présentés dans les tableaux ci-dessous.

	En milliers d'USD	
	2009	2008
Dollar des États-Unis	215 780	455 953
Euro	-	-
<b>Total</b>	<b>215 780</b>	<b>455 953</b>

Tableau au 31 décembre 2009:

	<i>En milliers d'USD</i>				
	AAA	AA	A	BBB	Total
Liquidités	92 991	-	-	-	92 991
Obligations de sociétés	-	19 191	6 784	-	25 975
Valeurs bancaires	-	2 825	10 168	-	12 993
MBS*	8 303	-	592	168	9 063
ABS*	70 565	1 639	216	2 338	74 758
<b>Total</b>	<b>171 859</b>	<b>23 655</b>	<b>17 760</b>	<b>2 506</b>	<b>215 780</b>

Tableau au 31 décembre 2008:

	<i>En milliers d'USD</i>				
	AAA	AA	A	BBB	Total
Liquidités	167 829	-	-	-	167 829
Obligations de sociétés	23 221	12 879	39 553	2 758	78 411
Obligations publiques	54 658	-	-	-	54 658
Obligations d'État	29 910	-	-	-	29 910
Valeurs bancaires	-	8 101	6 247	-	14 349
MBS*	12 245	1 890	959	3 382	19 476
ABS*	87 283	1 459	503	2 075	91 321
<b>Total</b>	<b>376 147</b>	<b>24 330</b>	<b>47 262</b>	<b>8 215</b>	<b>455 953</b>

\* ABS = titres adossés à des actifs

MBS = titres adossés à des créances hypothécaires

NOTE: La note de crédit retenue dans le tableau ci-dessus est la plus basse de celles attribuées par les agences Moody's, Standard & Poor's et Fitch.

Au 31 décembre 2009, la composition par échéance des placements liés aux garanties en espèces sur prêts de titres était la suivante:

<i>Echéance</i>	<i>En milliers d'USD</i>	
	2009	2008
Moins d'un an	163 407	340 126
1-2 ans	36 589	76 296
2-3 ans	13 113	28 682
3-4 ans	2 671	10 849
<b>Total</b>	<b>215 780</b>	<b>455 953</b>

Note: La composition par échéance correspond aux échéances financières des garanties en espèces réinvesties et non aux échéances juridiques.

**k) Risque de change**

Le portefeuille de placements est utilisé de manière à minimiser globalement les risques de change encourus par le FIDA. La majeure partie des engagements du FIDA se composent de prêts et de dons non décaissés libellés en DTS. Dans la mesure du possible, le Fonds s'efforce donc de faire en sorte que ses actifs soient libellés dans les monnaies composant le panier du DTS et répartis selon les mêmes ratios. De même, les montants affectés à la Réserve Générale et les engagements de dons libellés en dollars des États-Unis ont pour contrepartie des actifs libellés dans cette même monnaie.

L'alignement de l'actif sur le panier du DTS fait l'objet d'un contrôle généralement effectué tous les mois.

En cas de défaut d'alignement jugé important et persistant, la direction entame une procédure de réaligement en modifiant la part relative des différentes monnaies à l'intérieur du portefeuille de placements de manière à ce que l'ensemble de l'actif reflète à nouveau les pondérations du DTS.

Le tableau 8 ci-dessous indique le degré d'alignement de l'ensemble de l'actif du FIDA sur le panier du DTS au 31 décembre 2009.

Tableau 8  
**Alignement de l'actif sur le panier du DTS (FIDA seulement)**  
Au 31 décembre 2009

<i>Monnaie</i>	<i>Part de l'actif net (%)</i>	<i>Pondération du DTS</i>	<i>Écart</i>
USD	39,8	40,4	(0,6)
EURO	37,0	37,6	(0,6)
JPY	14,3	12,7	1,6
GBP	8,9	9,3	(0,4)
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>-</b>

Au 31 décembre 2009, si le dollar des États-Unis s'était déprécié (apprécié) de 10% par rapport aux trois autres monnaies composant le panier du DTS, le degré d'alignement de l'actif du FIDA aurait été comme indiqué au tableau 9 ci-dessous.

Tableau 9  
**Sensibilité du niveau d'alignement de l'actif sur le panier du DTS (FIDA uniquement)**  
Au 31 décembre 2009

<i>Monnaie</i>	<i>Écart par rapport aux pondérations du DTS</i>	
	<i>USD -10% (%)</i>	<i>USD +10% (%)</i>
USD	(1,9)	3,0
EURO	2,2	(0,9)
JPY	(1,1)	(2,1)
GBP	0,8	0,0
<b>Total</b>	<b>-</b>	<b>-</b>

Afin d'améliorer ses rendements, le Fonds peut investir dans des titres libellés dans des monnaies autres que celles du panier du DTS et effectuer, en les couvrant, des opérations à terme sur devises afin de maintenir l'équilibre monétaire entre ses actifs et ses engagements libellés en DTS et en dollars des États-Unis.

**l) Risque de liquidité**

Une gestion prudente du risque de liquidité suppose notamment de conserver suffisamment d'actifs liquides ou équivalents pour faire face aux décaissements de prêts et de dons ainsi qu'aux dépenses administratives lorsqu'il y a lieu. Pour assurer au FIDA la souplesse de financement dont il a besoin, les services de la trésorerie estiment le montant des fonds disponibles à partir de toutes les sources utiles à cet égard et surveillent la situation des liquidités selon divers échéanciers. Le FIDA a élaboré une politique en matière de liquidités, adoptée par le Conseil d'administration en décembre 2006, visant à mettre en place de nouveaux dispositifs de sauvegarde dans ce domaine. Cette politique prévoit le maintien d'un niveau minimum d'actifs très liquides dans le portefeuille de placements du FIDA, à hauteur de 60% du total des décaissements bruts annuels, niveau qui peut être majoré en cas de crise durant la période de la septième reconstitution (2007-2009). À l'heure actuelle, la part des actifs très liquides détenus par le Fonds couvre largement le minimum de liquidités requis. Les services du FIDA examinent actuellement la pertinence du niveau de liquidité, compte tenu de l'expansion du programme de travail et de l'évolution des besoins de liquidité pour la période couvrant la huitième reconstitution (2010-2012)

**m) Risque de ressources**

La politique générale du FIDA en matière de ressources est soumise périodiquement à l'examen de la direction et fait également l'objet d'une évaluation de la part des principales parties prenantes une fois au moins lors de chaque cycle de reconstitution. Le FIDA surveille de près et à intervalles réguliers la position de ses ressources, afin de garantir la poursuite de ses activités. En conséquence, il ajuste le montant de ses nouveaux engagements de prêts et de dons au cours de chaque exercice en fonction des ressources disponibles. La prévision des ressources à long terme est effectuée à l'aide du modèle financier du FIDA.

## NOTE 5

## BILLETS À ORDRE ET SOMMES À RECEVOIR DES CONTRIBUANTS

	En milliers d'USD	
	2009	2008
<b>Billets à ordre à encaisser</b>		
Contributions aux reconstitutions	387 911	276 728
Contributions du FBS	21 228	20 565
<b>Total</b>	<b>409 139</b>	<b>297 293</b>
Ajustement sur la base de la juste valeur	(8 648)	(13 313)
<b>Billets à ordre à encaisser, sur la base de la juste valeur</b>	<b>400 491</b>	<b>283 980</b>
<b>Contributions à recevoir</b>		
Contributions aux reconstitutions	390 427	211 617
Contributions du FBS	28 509	32 862
Contributions supplémentaires	84 375	45 689
<b>Total</b>	<b>503 311</b>	<b>290 168</b>
Ajustement sur la base de la juste valeur	(18 368)	(9 107)
<b>Contributions à recevoir, sur la base de la juste valeur</b>	<b>484 943</b>	<b>281 061</b>

**a) Contributions initiales et contributions aux première, deuxième, troisième, quatrième, cinquième, sixième et septième reconstitutions des ressources**

Ces contributions ont été intégralement acquittées, sous réserve de ce qui est indiqué dans la note 6 et dans le tableau ci-dessous:

## Contributions non versées/encaissées (au 31 décembre 2009)

Donateur	En milliers d'USD	
	Reconstitution	Montant
Brésil <sup>a</sup>	Sixième	2 639
États-Unis <sup>b</sup>	Sixième	459
Brésil <sup>a</sup>	Septième	7 916
Bolivie (État plurinational de)	Septième	2 100
Égypte <sup>a</sup>	Septième	2 100
France <sup>a</sup>	Septième	34 434
Allemagne <sup>a</sup>	Septième	14 000
Guatemala	Septième	5
Japon <sup>a</sup>	Septième	9 763
Nigéria	Septième	289
Pakistan	Septième	1 587
Suisse <sup>a</sup>	Septième	13 453
Tunisie	Septième	200
Royaume-Uni <sup>a,b</sup>	Septième	13 432
États-Unis <sup>a,b</sup>	Septième	30 857

<sup>a</sup> Cas dans lesquels l'État membre et le FIDA sont convenus d'un calendrier d'encaissements particulier.

<sup>b</sup> Une partie de ce solde représente un billet à ordre non déposé au 31 décembre 2009.

**b) Huitième reconstitution des ressources**

Des précisions sur les contributions et paiements effectués pour la huitième reconstitution sont données à l'appendice G. La huitième reconstitution est entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> décembre 2009.

**c) Programme spécial pour l'Afrique (PSA)**

Des précisions sur les contributions au PSA au titre des première et seconde phases sont données à l'appendice G.

**d) Risque de crédit**

Les contributions des donateurs au FIDA étant garanties par les États, le Fonds part du principe que chacune des contributions pour lesquelles un instrument juridiquement contraignant a été déposé sera finalement encaissée. Le risque de non-recouvrement est couvert par la constitution de provisions sur les contributions.

## NOTE 6

## PROVISIONS

La juste valeur des provisions est identique à leur valeur nominale étant donné que les sommes à recevoir et billets à ordre correspondants sont déjà exigibles à la date du bilan.

Conformément à la politique du FIDA, il a été constitué des provisions dont le montant au 31 décembre est indiqué ci-après:

	En milliers d'USD	
	2009	2008
Solde en début d'exercice	168 485	168 485
Variation totale	(37)	0
<b>Solde en fin d'exercice</b>	<b>168 448</b>	<b>168 485</b>
dont:		
Billets à ordre des contribuants a)	80 861	80 898
Sommes à recevoir des contribuants b)	87 587	87 587
<b>Total</b>	<b>168 448</b>	<b>168 485</b>

**a) Provisions au titre des billets à ordre**

Au 31 décembre 2009, toutes les contributions aux reconstitutions des ressources du FIDA jusques et y compris la septième, déposées sous forme de billets à ordre, avaient été tirées à 100% (65% pour la septième reconstitution au 31 décembre 2008).

Aux 31 décembre 2009 et 2008, toutes les contributions au PSA (première et seconde phase) avaient été tirées en totalité.

Conformément à la politique du FIDA, il a été constitué des provisions au titre des billets à ordre, dont le montant au 31 décembre est indiqué ci-après:

	En milliers d'USD	
	2009	2008
<b>FIDA</b>		
<b>Contributions initiales</b>		
Iran (République islamique d')	29 358	29 358
Iraq	13 717	13 717
	43 075	43 075
<b>Première reconstitution</b>		
Iraq	31 099	31 099
	31 099	31 099
<b>Deuxième reconstitution</b>		
Mauritanie	0	2
	0	2
<b>Troisième reconstitution</b>		
République populaire démocratique de Corée	600	600
Jamahiriyah arabe libyenne	6 087	6 087
Mauritanie	0	25
	6 687	6 712
<b>Total FIDA</b>	<b>80 861</b>	<b>80 888</b>
<b>PSA</b>		
<b>Première phase</b>		
Mauritanie	0	10
<b>Total PSA</b>	<b>0</b>	<b>10</b>
<b>Total général</b>	<b>80 861</b>	<b>80 898</b>

**b) Provisions au titre des sommes à recevoir des contribuants**

Conformément à la politique du FIDA, il a été constitué des provisions au titre de certaines de ces sommes à recevoir, comme indiqué ci-dessous:

	En milliers d'USD	
	2009	2008
<b>Contributions initiales</b>		
Comores	10	10
Iran (République islamique d')	83 167	83 167
	83 177	83 177
<b>Deuxième reconstitution</b>		
Iraq	2 000	2 000
	2 000	2 000
<b>Troisième reconstitution</b>		
Iran (République islamique d')	2 400	2 400
Sao Tomé-et-Principe	10	10
	2 410	2 410
<b>Total</b>	<b>87 587</b>	<b>87 587</b>

## NOTE 7

## AUTRES SOMMES À RECEVOIR

	En milliers d'USD	
	2009	2008
Sommes à recevoir provenant de cessions de titres	37 685	67 388
Autres montants à recevoir	30 196	37 506
<b>Total</b>	<b>67 881</b>	<b>104 894</b>

Les sommes ci-dessus devraient être reçues dans un an au plus tard à compter de la date du bilan.

## NOTE 8

## IMMOBILISATIONS

	En milliers d'USD		
	2009	31	
	1 <sup>er</sup> janvier	Ajouts	décembre
<b>Coût</b>			
Informatique - matériel	565	355	920
Informatique - logiciels	64	595	659
Mobilier et installations	412	222	634
<b>Total</b>	<b>1 041</b>	<b>1 172</b>	<b>2 213</b>
<b>Dépréciation</b>			
Informatique - matériel	(10)	(308)	(318)
Informatique - logiciels	(1)	(21)	(22)
Mobilier et installations	(34)	(37)	(71)
<b>Total</b>	<b>(45)</b>	<b>(366)</b>	<b>(411)</b>
<b>Immobilisations nettes</b>	<b>996</b>	<b>806</b>	<b>1 802</b>

## NOTE 9

## PRÊTS

## a) Provision cumulée pour dépréciation

La provision cumulée pour dépréciation des prêts se décompose comme suit:

	En milliers d'USD	
	2009	2008
Solde en début d'exercice	133 103	173 990
Augmentation/(diminution) nette de la provision	(37 096)	(36 945)
Réévaluation	2 417	(3 942)
<b>Solde en fin d'exercice en valeur nominale</b>	<b>98 424</b>	<b>133 103</b>
Ajustement sur la base de la juste valeur	(71 113)	(70 281)
<b>Total</b>	<b>27 311</b>	<b>62 822</b>

Tous les prêts couverts par la provision cumulée sont compromis à 100%.

## b) Situation de non-comptabilisation

Si les montants impayés au titre des prêts en situation de non-comptabilisation avaient été comptabilisés, le produit des prêts indiqué dans l'état des recettes et des dépenses pour l'exercice 2009 aurait été supérieur de 2 294 000 USD (2 835 000 USD en 2008). Les chiffres correspondants sont respectivement de 2 262 000 USD (2 803 000 USD en 2008) pour le FIDA et de 32 000 USD (32 000 USD en 2008) pour le PSA. Les États membres concernés sont indiqués ci-après:

i) Emprunteurs en situation de non-comptabilisation – FIDA  
Au 31 décembre 2009

	En milliers d'USD			
	Principal non amorti	Principal en arriéré	Produit non comptabilisé en 2009	En retard de paiement depuis
Cuba	12 992	12 992	513	Sept. 1989
République populaire démocratique du Corée	8 170	1 634	91	Avril 2009
République démocratique du Congo	23 202	6 659	247	Fév. 1993
Guinée équatoriale	2 843	158	18	Mars 2009
Guinée-Bissau	6 857	2 087	70	Nov. 1995
Libéria	15 918	12 437	456	Nov. 1995
Somalie	27 050	15 529	267	Janv. 1991
Zimbabwe	25 912	14 851	600	Oct. 2001
<b>Total</b>	<b>122 944</b>	<b>66 347</b>	<b>2 262</b>	

ii) Emprunteurs en situation de non-comptabilisation – PSA  
Au 31 décembre 2009

	En milliers d'USD			
	Principal non amorti	Principal en arriéré	Produit non comptabilisé en 2009	En retard de paiement depuis
Guinée-Bissau	3 200	956	32	Déc. 1995
<b>Total</b>	<b>3 200</b>	<b>956</b>	<b>32</b>	

Le produit des prêts indiqué dans l'état des recettes et des dépenses pour l'exercice 2009 comprend un montant de 1 442 000 USD (4 273 000 USD en 2008) perçu au titre d'exercices antérieurs.

On trouvera à l'appendice H un état détaillé des prêts approuvés, des décaissements effectués et des remboursements perçus.

## c) Ventilation de l'encours des prêts

	En milliers d'USD	
	2009	2008
<b>FIDA – Prêts approuvés moins annulations et ajustement pour variation en USD de la valeur totale des prêts en DTS (appendice H)</b>		
<b>2009 – 9 645 695 USD</b>		
Prêts en vigueur	9 078 516	8 458 277
Moins: solde non décaissé des prêts en vigueur	(2 405 049)	(2 265 755)
Remboursements	(1 617 360)	(1 462 618)
Intérêts/principal à recevoir	23 183	18 967
<b>Encours des prêts, en valeur nominale</b>	<b>5 079 290</b>	<b>4 748 871</b>
Ajustement sur la base de la juste valeur	(1 225 698)	(1 129 484)
<b>Encours des prêts, sur la base de la juste valeur</b>	<b>3 853 592</b>	<b>3 619 387</b>

	En milliers d'USD	
	2009	2008
<b>PSA – Prêts approuvés moins annulations et ajustement pour variation en USD de la valeur totale des prêts en DTS (appendice H)</b>		
<b>2009 – 347 105 USD</b>		
<b>2008 – 342 226 USD</b>		
Prêts en vigueur	347 105	342 226
Moins: solde non décaissé des prêts en vigueur	(228)	(308)
Remboursements	(79 972)	(70 542)
Intérêts/principal à recevoir	782	694
<b>Encours des prêts, en valeur nominale</b>	<b>267 687</b>	<b>272 070</b>
Ajustement sur la base de la juste valeur	(114 611)	(113 850)
<b>Encours des prêts, sur la base de la juste valeur</b>	<b>153 076</b>	<b>158 220</b>
<b>Total des prêts approuvés moins annulations et ajustement pour variation en USD de la valeur totale des prêts en DTS</b>		
<b>2009 – 9 992 800 USD</b>		
<b>2008 – 9 450 378 USD</b>		
Prêts en vigueur	9 425 621	8 800 503
Moins: solde non décaissé des prêts en vigueur	(2 405 277)	(2 266 063)
Remboursements	(1 697 332)	(1 533 160)
Intérêts/principal à recevoir	23 965	19 661
<b>Encours des prêts, en valeur nominale</b>	<b>5 346 977</b>	<b>5 020 941</b>
Ajustement sur la base de la juste valeur	(1 340 309)	(1 243 334)
<b>Encours des prêts, sur la base de la juste valeur</b>	<b>4 006 668</b>	<b>3 777 607</b>

**d) Risque de crédit**

En raison de la nature de ses emprunteurs et de ses garants, le Fonds part du principe que chacun de ses prêts est assorti d'une garantie souveraine et sera donc un jour remboursé. Le risque de non-recouvrement est couvert à la fois par la provision cumulée pour dépréciation des prêts et par la provision cumulée au titre de l'Initiative PPTE. Les prêts ayant accumulé des arriérés de plus de 180 jours sont placés en situation de non-comptabilisation.

**e) Risque de marché**

Le risque de taux d'intérêt encouru par le FIDA sur son portefeuille de prêts est jugé minime étant donné que celui-ci se compose pour 92,5% (91,7% au 31 décembre 2008) de prêts consentis à des conditions particulièrement favorables, c'est-à-dire non susceptibles de varier sur une base annuelle. On trouvera une ventilation du portefeuille selon les conditions de prêt à l'appendice H, sections 4 et 9

**f) Estimation de la juste valeur**

Les hypothèses retenues pour le calcul de la juste valeur ne sont pas sensibles aux variations des taux d'actualisation. L'incidence de la variation du taux de change entre le DTS et le dollar des États-Unis est étroitement surveillée.

**NOTE 10****INSTRUMENTS FINANCIERS PAR CATÉGORIE**

Selon les principes comptables applicables aux instruments financiers, les actifs du FIDA se répartissent en plusieurs catégories comme suit:

	En milliers d'USD			
	2009	Prêts et créances	Actifs à la juste valeur avec variation au compte de résultats	Placements détenus jusqu'à échéance
Encours net des prêts			3 889 266	
Autres créances		67 881		
Placements détenus jusqu'à échéance				402 809
Autres actifs financiers à la juste valeur avec variation au compte de résultats			3 019 765	
Liquidités et équivalents			421 354	
<b>Total</b>	<b>67 881</b>	<b>7 330 385</b>	<b>402 809</b>	
<b>En milliers d'USD</b>				
2008	Prêts et créances	Actifs à la juste valeur avec variation au compte de résultats	Placements détenus jusqu'à échéance	
Encours net des prêts			3 596 800	
Autres créances		104 894		
Placements détenus jusqu'à échéance				407 152
Autres actifs financiers à la juste valeur avec variation au compte de résultats			3 281 163	
Liquidités et équivalents			491 548	
<b>Total</b>	<b>104 894</b>	<b>7 369 511</b>	<b>407 152</b>	

**NOTE 11****INITIATIVE POUR LA RÉDUCTION DE LA DETTE DES PAYS PAUVRES TRÈS ENDETTÉS****a) Impact de l'Initiative PPTE**

Le FIDA a financé l'Initiative PPTE à hauteur de 94 670 000 USD au cours de la période 1998-2009. On trouvera à l'appendice D1 un état détaillé des financements cumulés apportés par les donateurs extérieurs.

L'appendice I contient un état récapitulatif des allègements de dette déjà consentis depuis le début de l'Initiative PPTE et de ceux qui devraient l'être à l'avenir. Les allègements de dette approuvés à ce jour par le Conseil d'administration sont exclusifs de tous les montants relatifs à l'Initiative renforcée pour la réduction de la dette des pays suivants: Comores, Érythrée, Somalie et Soudan. Il est prévu que le FIDA reçoive du Conseil d'administration entre 2010 et 2012 l'autorisation de financer sa part des nouveaux allègements ainsi consentis. Au moment où les états financiers consolidés de l'exercice 2009 ont été établis, la contribution du FIDA à l'allègement global de la dette de ces pays, au titre aussi bien du principal que des intérêts, était estimée à 156 251 000 USD (179 075 000 USD en 2008).

Le produit brut des placements du Fonds fiduciaire pour l'Initiative PPTE s'est élevé à 43 510 USD (1 630 000 USD en 2008).

Le coût total cumulé des allègements de dette se décompose comme suit:

	<i>En milliers d'USD</i>		
	2009	Variation	2008
Contributions du FIDA1998-2007	94 670	-	94 670
Total des contributions de sources extérieures (appendice D1)	193 741	18 090	175 651
Produit net cumulé des placements	7 931	44	7 887
Différence entre les allègements de dette approuvés et les ressources disponibles	157 642	127 708	29 934
Écarts de change nets cumulés	39 761	2 856	36 905
<b>Total (appendice I)</b>	<b>493 745</b>	<b>148 698</b>	<b>345 047</b>

#### b) Provision cumulée au titre de l'Initiative PPTE

Les soldes des exercices clos au 31 décembre sont indiqués ci-après:

	<i>En milliers d'USD</i>	
	2009	2008
Solde en début d'exercice	160 337	148 004
Nouveaux montants approuvés	4 644	26 584
Variation de la provision	(20 663)	(11 320)
Variation de change	2 856	(2 931)
Solde en fin d'exercice	147 174	160 337
Ajustement sur la base de la juste valeur	(57 083)	(42 352)
<b>Équivalent sur la base de la juste valeur</b>	<b>90 091</b>	<b>117 985</b>

#### NOTE 12

##### MONTANTS À PAYER ET PASSIF EXIGIBLE

	<i>En milliers d'USD</i>	
	2009	2008 <i>recalculé</i>
Engagements au titre des garanties en espèces	217 872	474 229
Sommes à payer pour achat de titres	100 464	210 565
Engagements au titre de l'AMACS	60 919	50 113
Autres sommes à payer et engagements exigibles	60 249	65 948
<b>Total</b>	<b>439 504</b>	<b>800 855</b>

Sur le total ci-dessus, la somme d'environ 157 075 000 USD (187 623 000 USD en 2008) devrait être à payer dans plus d'un an à compter de la date du bilan.

#### NOTE 13

##### RECETTES REPORTÉES

Les contributions reportées représentent des contributions reçues dont la comptabilisation est reportée à des exercices ultérieurs pour imputation des coûts correspondants. Les produits reportés comprennent des sommes provenant des commissions de service reçues en paiement de frais qui n'ont pas encore été encourus.

	<i>En milliers d'USD</i>	
	2009	2008
Recettes reportées	214 539	275 256
Ajustement sur la base de la juste valeur	(5 492)	(5 810)
<b>Recettes reportées sur la base de la juste valeur</b>	<b>209 047</b>	<b>269 445</b>

#### NOTE 14

##### GAINS/PERTES DE CHANGE NETS

Les taux de conversion du DTS en USD appliqués au 31 décembre des trois dernières années étaient les suivants:

<i>Année</i>	<i>USD</i>
2009	1,56372
2008	1,53480
2007	1,57592

Les effets des variations de change sont détaillés ci-après:

	<i>En milliers d'USD</i>	
	2009	2008
Solde d'ouverture au 1 <sup>er</sup> janvier	<b>860 796</b>	<b>1 027 548</b>
Variations de change pour l'année:		
Liquidités et placements	44 855	(67 187)
Montants nets à recevoir/à payer	3 600	(4 231)
Encours des prêts et des dons	69 985	(93 208)
Billets à ordre et montants à recevoir des Membres	12 040	(20 617)
Contributions des États membres	(2 257)	18 491
<b>Total des variations sur l'année</b>	<b>128 223</b>	<b>(166 752)</b>
<b>Solde de clôture au 31 décembre</b>	<b>989 019</b>	<b>860 796</b>

Les variations de change présentées ci-dessus ne comprennent pas les gains ou pertes liés directement aux opérations, qui figurent au poste Total des variations de change.

#### NOTE 15

##### PRODUIT DES LIQUIDITÉS ET DES PLACEMENTS

###### a) Gestion du portefeuille de placements

Depuis 1994, la gestion de la majeure partie du portefeuille de placements du FIDA est confiée à des gestionnaires extérieurs qui agissent conformément aux lignes directrices du Fonds. Au 31 décembre 2009, les fonds sous mandat de gestion externe se chiffraient à 1 955 860 000 USD (1 892 000 000 USD en 2008), ce qui représente environ 75% (75% en 2008) du total des liquidités et placements.

###### b) Instruments dérivés

Les lignes directrices du FIDA en matière de placements autorisent le recours aux types d'instruments dérivés suivants à des fins de couverture (ils ne sont pas admis en revanche pour la comptabilité de couverture), principalement pour assurer l'alignement sur le panier du DTS.

###### i) Contrats à terme

Les contrats à terme en cours en fin d'exercice avaient les caractéristiques suivantes:

	2009	2008
Nombre de contrats en cours:		
achat	1 101	1143
vente	719	462
Gains nets latents (en milliers d'USD)	2 550	5 767
Échéances (en jours)	67 à 809	65 à 803

Les contrats à terme en cours au 31 décembre 2009 portaient sur des obligations d'État et des devises.

ii) Options

Le FIDA limite les opérations dans ce domaine aux options négociées sur des marchés organisés. Il n'émet pas de contrats d'option. Les options en fin d'exercice avaient les caractéristiques suivantes:

	31 décembre	
	2009	2008
Nombre de contrats en cours:		
achat	852	504
vente	469	382
Valeur de marché (en milliers d'USD)	(34)	(183)
Gains/(pertes) nets latents (en milliers d'USD)	(44)	(512)
Échéances (en jours)	22 à 349	23 à 257

Les contrats d'option en cours au 31 décembre 2009 portaient sur des obligations d'État et des indices du marché monétaire.

iii) Contrats à terme couverts

Au 31 décembre 2009, les contrats à terme affichaient une perte de 8 753 339 USD (gain latent de 26 752 000 USD en 2008). Leurs échéances s'échelonnaient entre 7 et 82 jours (entre 5 et 77 jours au 31 décembre 2008).

Les contrats à terme en cours au 31 décembre 2009 portaient sur des devises.

iv) Swaps

	31 décembre	
	2009	2008
Nombre de contrats ouverts:		
Achat	0	1
Vente	0	1
Gains/(pertes) nets latents (en milliers d'USD)	-	(773)
Valeur nominale (en milliers d'USD)	-	6 100

c) Produit des liquidités et des placements

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2009, le produit brut des liquidités et des placements s'est élevé à 116 493 000 USD (136 273 000 USD en 2008). Ce chiffre brut ne comprend pas les frais directs imputables sur le produit des placements, soit 4 761 000 USD (4 637 000 USD en 2008), qui sont inclus dans les charges.

	En milliers d'USD		
	2009		
	Placements au cours du marché	Placements détenus jusqu'à échéance	Total
Intérêts sur titres à revenu fixe	64 750	18 004	<b>82 754</b>
Revenu net sur les contrats à terme et swaps	(74)	-	<b>(74)</b>
Plus-value/(moins-value) sur titres à revenu fixe	38 613	(879)	<b>37 734</b>
Plus-value/(moins-value) latente sur titres à revenu fixe	(23 189)	-	<b>(23 189)</b>
Plus-value/(moins-value) latente sur les avoirs détenus en garantie de prêts de titres	17 007	-	<b>17 007</b>
Produit des prêts de titres	1 073	227	<b>1 300</b>
Intérêts versés par les banques et sur les monnaies non convertibles	959	2	<b>961</b>
<b>Total</b>	<b>99 139</b>	<b>17 354</b>	<b>116 493</b>

	En milliers d'USD		
	2008		
	Placements au cours du marché	Placements détenus jusqu'à échéance	Total
Intérêts sur titres à revenu fixe	78 044	17 375	<b>95 419</b>
Perte nette des contrats à terme et des options	4 010	-	<b>4 010</b>
Moins-value sur titres à revenu fixe	28 298	(511)	<b>27 787</b>
Moins-value latente sur titres à revenu fixe	13 035	-	<b>13 035</b>
Plus-value/(moins-value) latente sur les avoirs détenus en garantie de prêts de titres	(18 276)	-	<b>(18 276)</b>
Produit des prêts de titres	4 463	820	<b>5 283</b>
Intérêts versés par les banques et sur les monnaies non convertibles	8 990	25	<b>9 015</b>
<b>Total</b>	<b>118 564</b>	<b>17 709</b>	<b>136 273</b>

Dans le cas des placements détenus jusqu'à échéance, les plus-values/(moins-values) effectives correspondent à l'amortissement.

Ces chiffres comprennent le produit des entités consolidées, à savoir:

	En milliers d'USD	
	2009	2008
FIDA	114 999	131 257
Fonds fiduciaire pour l'AMACS	869	1 722
Fonds fiduciaire pour l'Initiative PPTE	49	1 630
PC-FBS	417	1 217
Autres fonds supplémentaires	988	4 148
À déduire: recettes reportées/reclassées	(829)	(3 701)
<b>Total</b>	<b>116 493</b>	<b>136 273</b>

Le taux de rendement annuel des liquidités et des placements consolidés en 2009 s'est établi à 4,06% net de charges (5,14% net de charges en 2008). Le taux de rendement annuel des liquidités et placements du FIDA en 2009 s'est établi à 4,45% net de charges (.....5,45% net de charges en 2008).

NOTE 16

RECETTES PROVENANT D'AUTRES SOURCES

Ces recettes proviennent principalement de remboursements de frais de fonctionnement spécifiques par le Gouvernement hôte. Elles comprennent également les commissions de service reçues des entités hébergées par le FIDA pour le paiement de services administratifs. Ces sommes sont détaillées ci-dessous:

Montants consolidés	En milliers d'USD	
	2009	2008
Commissions de service	740	211
Remboursements du Gouvernement hôte	8 957	16 876
Recettes provenant d'autres sources	144	1 774
<b>Total</b>	<b>9 841</b>	<b>18 861</b>

FIDA seulement	En milliers d'USD	
	2009	2008
Commissions de service	4 098	4 425
Remboursements du Gouvernement hôte	8 957	16 876
Recettes provenant d'autres sources	1 011	1 723
<b>Total</b>	<b>14 066</b>	<b>23 025</b>

**NOTE 17****RECETTES PROVENANT DES CONTRIBUTIONS**

	En milliers d'USD	
	2009	2008
FIDA	30 000	0
Fonds supplémentaires	189 824	30 636
PC-FBS	6 054	1 925
<b>Total</b>	<b>225 878</b>	<b>32 561</b>

À partir de 2007, les contributions au titre de l'Initiative PPTTE tiennent compte des charges correspondantes.

**NOTE 18****DÉPENSES D'EXPLOITATION**

Les dépenses d'exploitation (FIDA seulement) ventilées par principales sources de financement sont présentées à l'appendice J. Le tableau ci-dessous fait apparaître la ventilation des chiffres consolidés.

	En milliers d'USD	
	2009	2008
FIDA	147 089	148 506
Autres entités	10 078	26 516
<b>Total</b>	<b>157 167</b>	<b>162 497</b>

Le Mécanisme de financement du développement des programmes (MFDP) finance les dépenses pluriannuelles afférentes à la conception, à l'exécution et à la supervision des projets et programmes financés par les prêts et les dons du FIDA. Lorsqu'un engagement est pris au titre du MFDP, le coût correspondant est comptabilisé en charge sous une rubrique distincte de l'état des recettes et des dépenses, et enregistré au passif du bilan pour les montants non décaissés. Les engagements au titre du MFDP sont déduits des ressources disponibles pour engagement lorsque les activités auxquelles ils correspondent deviennent effectives, compte tenu des différentes étapes prévues pour chacune d'entre elles.

Les coûts relatifs au MFDP ainsi que d'autres sources de financement, y compris le Plan d'action, sont enregistrés dans les comptes selon la nature de la dépense à laquelle ils correspondent.

**NOTE 19****EFFECTIFS, PENSIONS ET ASSURANCE MALADIE****a) Agents du FIDA**

Les agents figurant sur les états de paie du FIDA sont affiliés aux régimes de prestations offerts par le Fonds, à savoir la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies et le plan d'assurance maladie après cessation de service (AMACS) géré par la FAO.

En 2009, les effectifs à plein temps du FIDA et des autres entités consolidées admis à bénéficier du régime de pensions du FIDA, classés par principale source budgétaire, se décomposaient comme suit:

	Cadre organique		Services généraux	Total
Budget administratif - FIDA	170	179		349
MFDP-FIDA	29	24		53
Autres sources - FIDA	32	20		52
PC-FBS	2	1		3
Cadres associés/cadres programmes spéciaux	14	-		14
Fonds programmatisés	2	1		3
<b>Total 2009</b>	<b>249</b>	<b>225</b>		<b>474</b>
<b>Total 2008*</b>	<b>244</b>	<b>233</b>		<b>477</b>

\* Recalculé pour tenir compte de l'effectif en équivalents temps plein admis à bénéficier d'une pension.

**b) Personnel extérieur**

Comme les années précédentes, pour faire face à ses besoins opérationnels, le FIDA a recouru aux services de consultants, de personnel de conférence et d'autres agents temporaires, lesquels sont également couverts par un régime d'assurance.

**c) Pensions**

La dernière évaluation actuarielle de la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies, établie au 31 décembre 2007, a fait apparaître un excédent actuariel s'élevant à 0,49% de la rémunération soumise à retenue pour pension. Le FIDA verse des cotisations pour le compte de son personnel (actuellement payées par l'affilié et le FIDA à hauteur de 7,9% et 15,8% respectivement de la rémunération soumise à retenue pour pension) et serait coresponsable, au prorata de sa part, de tout déficit. Le total des cotisations versées à la Caisse des pensions en 2009 s'est élevé à 9 806 000 USD (8 984 000 USD en 2008).

**d) Plan d'assurance maladie après cessation de service**

La dernière évaluation actuarielle de l'AMACS a été effectuée au 31 décembre 2009, à l'aide d'une méthode rétrospective de répartition des prestations au prorata des années de service, sur la base des hypothèses suivantes: taux d'actualisation: 5,1%; rendement des placements: 5,0%; augmentations de salaires prévues: 5,0%; augmentation des frais médicaux: 5,0%; inflation: 3,0%; et taux de change: 1 EUR = 1,44 USD. D'après ce calcul, la part des engagements non provisionnés revenant au FIDA au 31 décembre 2009 était de l'ordre de 60 919 000 USD. Le tableau ci-dessous présentent les actifs du plan d'assurance maladie après cessation de service et la provision constituée à ce titre au 31 décembre, tels qu'ils figurent dans les états financiers 2009 et 2008.

	En milliers d'USD	
	2009	2008
<b>Passif (services passés)</b>		
Total de la provision au 1 <sup>er</sup> janvier	(50 113)	(41 355)
Charges d'intérêts	(2 359)	(2 242)
Coût des services actuels	(2 759)	(1 969)
Reclassement des services actuels afférents aux entités autres que le FIDA	567	-
Pertes actuarielles	(6 255)	(4 547)
<b>Provision au 31 décembre</b>	<b>(60 919)</b>	<b>(50 113)</b>
<b>Actif</b>		
Total des actifs au 1 <sup>er</sup> janvier	57 482	46 199
Intérêt sur solde	869	1 722
Contributions	0	9 561
Solde des variations de change	1 663	
<b>Total des actifs au 31 décembre</b>	<b>60 014</b>	<b>57 482</b>

Les actifs de l'AMACS sont actuellement investis dans des dépôts à vue et à terme, conformément à la politique de placement du FIDA.

Le FIDA inscrit dans ses comptes, pour cette couverture médicale, le coût total des prestations au titre des services rendus au cours de l'exercice, y compris pour les retraités. En 2009, ce coût, inclus dans les traitements et indemnités du personnel, s'est élevé à 5 118 000 USD (4 211 000 USD – en 2008).

Compte tenu des résultats de l'exercice 2009 et de la récente évaluation actuarielle, le montant des actifs du fonds fiduciaire irrévocable est suffisant pour couvrir le niveau actuel des engagements.

#### e) **Risque d'évaluation actuarielle de l'AMACS**

Le tableau ci-dessous présente les résultats d'une analyse de sensibilité des principales hypothèses retenues pour l'évaluation actuarielle des engagements et du coût des services au titre de l'AMACS au 31 décembre 2009.

<i>Incidence sur:</i>	<i>Engagements (%)</i>	<i>Coût des services (%)</i>
Hausse des frais médicaux: 6,0% au lieu de 5,0%	25,9	36,4
4,0% au lieu de 5,0%	(20,6)	(26,6)

#### NOTE 20

##### FRAIS FINANCIERS DIRECTS (BANQUES ET PLACEMENTS)

	<i>En milliers d'USD</i>	
	<i>2009</i>	<i>2008</i>
Frais de gestion des placements	(3 624)	(3 546)
Autres charges	(652)	(641)
Impôt récupérable (payé)/reçu	7	2
<b>Total</b>	<b>(4 269)</b>	<b>(4 185)</b>

#### NOTE 21

##### AJUSTEMENT SUR LA BASE DE LA JUSTE VALEUR

Les variations de la juste valeur se décomposent comme suit:

	<i>En milliers d'USD</i>	
	<i>2009</i>	<i>2008</i>
Encours des prêts	(72 499)	53 245
Provision cumulée pour dépréciation des prêts	(6 485)	(44 076)
Provision cumulée au titre de l'Initiative PPTE	13 932	(6 165)
Encours des prêts (net)	(65 052)	3 004
Billets à ordre des contribuants	3 639	157
Contributions à recevoir	(13 049)	(14 589)
Contributions	4 915	20 695
Dons non décaissés	46 385	(3 800)
Recettes reportées	4 495	(6 263)
<b>Total</b>	<b>(18 667)</b>	<b>(796)</b>

#### NOTE 22

##### INFORMATIONS AFFÉRENTES AUX ENTITÉS HÉBERGÉES

Parmi les dons figure le financement annuel de deux entités hébergées par le FIDA, la Coalition internationale pour l'accès à la terre et le Mécanisme mondial, comme suit:

	<i>En milliers d'USD</i>	
	<i>2009</i>	<i>2008</i>
Coalition internationale	-	1 148
Mécanisme mondial	-	1 232
Équipe spéciale de haut niveau	200	-
<b>Total</b>	<b>200</b>	<b>2 380</b>

Au 31 décembre, les dettes/(créances) du Mécanisme mondial et de la Coalition internationale à l'égard du FIDA s'établissaient comme suit:

	<i>En milliers d'USD</i>	
	<i>2009</i>	<i>2008</i>
Coalition internationale	(266)	528
Mécanisme mondial	1 374	(389)
Équipe spéciale de haut niveau	37	-
<b>Total</b>	<b>1 145</b>	<b>139</b>

#### NOTE 23

##### ÉLÉMENTS DE PASSIF ET D'ACTIF CONDITIONNELS

###### a) **Éléments de passif conditionnels**

Le FIDA a accumulé des engagements conditionnels au titre des allègements de dette annoncés par la Banque mondiale/le Fonds monétaire international en faveur de neuf pays. Voir la note 11 pour de plus amples détails sur le coût potentiel de l'allègement des montants dus par ces pays au titre du principal et des intérêts ainsi que de la non-comptabilisation des intérêts qu'auraient produits les prêts pour lesquels un allègement de dette a déjà été approuvé, comme indiqué à l'appendice I.

###### b) **Éléments d'actif conditionnels**

À la suite d'un arrêt du Tribunal administratif de l'Organisation internationale du travail relatif à un membre du personnel du Mécanisme mondial, une entité hébergée par le FIDA, ce dernier a reçu instruction de verser à cette personne des dommages et intérêts et d'acquitter les frais de justice. En conséquence, une provision d'un montant de 300 000 USD a été comptabilisée pour faire face à cet engagement probable. Cette personne étant employée par le Mécanisme mondial et rémunérée sur le budget du Mécanisme mondial, le FIDA fait appel de cette décision au motif qu'il revient au Mécanisme mondial de prendre en charge tout le montant des dommages et intérêts éventuels. Si cet appel reçoit une issue favorable, le Mécanisme mondial remboursera cette somme au FIDA. C'est la raison pour laquelle il est fait état de cet élément d'actif conditionnel.

#### NOTE 24

##### DATE D'AUTORISATION DE LA PUBLICATION DES ÉTATS FINANCIERS

Les états financiers consolidés pourront être publiés après recommandation par le Comité d'audit à sa réunion d'avril 2010 et approbation par le Conseil d'administration à sa session d'avril 2010. Les états financiers consolidés de l'exercice 2009 seront soumis pour approbation au Conseil des gouverneurs à sa session de février 2011. Les états financiers consolidés de l'exercice 2008 ont été approuvés par le Conseil des gouverneurs à sa trentième-troisième session, en février 2010.

**État des contributions complémentaires et supplémentaires et des montants non décaissés****État des contributions supplémentaires cumulées, y compris le cofinancement des projets de 1978 à 2009<sup>1</sup>**  
(en milliers d'USD)

<i>États membres</i>	<i>Cofinancement des projets</i>	<i>Cadres associés</i>	<i>Autres fonds supplémentaires</i>	<i>FEM</i>	<i>Total</i>
Algérie			100		100
Angola			7		7
Australie <sup>2</sup>	2 721		84		2 805
Autriche	755				755
Bangladesh			57		57
Belgique	10 432	758	727		11 917
Belgique pour le PC-FBS <sup>3</sup>			72 778		72 778
Cameroun			23		23
Canada	1 535		3 560		5 095
Chine			245		245
Colombie			25		25
Danemark	4 147	3 326	3 946		11 419
Finlande	2 744	2 767	4 966		10 477
France	1 032	1 017	3 846		5 895
Allemagne	46	5 314	6 934		12 294
Ghana			100		100
Grèce			100		100
Inde			1 000		1 000
Indonésie			50		50
Irlande	6 723		772		7 495
Italie	25 447	5 288	28 335		59 070
Japon	1 876	2 026	3 972		7 874
Jordanie			15		15
Koweït			143		143
Luxembourg	1 412		1 073		2 485
Madagascar			57		57
Malaisie			28		28
Maroc			107		107
Pays-Bas	85 745	4 629	10 405		100 779
Nigéria			50		50
Norvège	21 942	1 646	6 381		29 969
Pakistan			25		25
Paraguay			15		15
Portugal	142		738		880
Qatar			72		72
République de Corée		3 231			3 231
Arabie saoudite			143		143
Sénégal			15		15
Afrique du Sud			10		10
Espagne	567		12 414		12 981
Suriname	2 019				2 019
Suède	9 379	2 546	15 886		27 811
Suisse	8 384	343	8 649		17 378
Turquie			148		148
Royaume-Uni	20 777		16 955		37 732
États-Unis		322	86		408
<b>Total États membres</b>	<b>207 825</b>	<b>33 213</b>	<b>205 042</b>		<b>446 080</b>

<sup>1</sup> Les contributions dans des devises autres que le dollar des États-Unis ont été converties au taux de change en vigueur à la fin de l'année.

<sup>2</sup> L'Australie n'est plus membre du FIDA depuis le 31 juillet 2007.

<sup>3</sup> La contribution de la Belgique comprend une somme de 942 000 USD versée par le Programme conjoint – Fonds belge de survie (PC-FBS).

## État des contributions complémentaires et supplémentaires et des montants non décaissés

### État des contributions supplémentaires cumulées, y compris le cofinancement des projets de 1978 à 2009<sup>1</sup> (suite) (en milliers d'USD)

<i>États non membres et autres sources</i>	<i>Cofinancement des projets</i>	<i>Cadres associés</i>	<i>Autres fonds supplémentaires</i>	<i>FEM</i>	<i>Total</i>
Banque africaine de développement	2 800		1053		<b>3 853</b>
Banque arabe	1 086		25		<b>1 111</b>
Fonds arabe de développement économique et social	2 983				<b>2 983</b>
Programme des pays arabes du Golfe pour les organismes de développement des Nations Unies	299				<b>299</b>
Fondation Bill et Melinda Gates			1014		<b>1 014</b>
Congressional Hunger Center			183		<b>183</b>
Coopernic			1435		<b>1 435</b>
Commission européenne	814		195 619		<b>196 433</b>
Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture	14		26		<b>40</b>
Fonds pour les pays les moins avancés			220		<b>220</b>
Liechtenstein			5		<b>5</b>
Fédération nationale des coopératives agricoles	35				<b>35</b>
Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés	1 976				<b>1 976</b>
Organisation des pays exportateurs de pétrole	652				<b>652</b>
Autres	50		658		<b>708</b>
Fonds spécial pour les changements climatiques			138		<b>138</b>
Fonds d'équipement des Nations Unies	241		316		<b>557</b>
Programme des Nations Unies pour le développement			228		<b>228</b>
Bureau de la coordination des affaires humanitaires des Nations Unies	1 000				<b>1 000</b>
Fonds des Nations Unies pour les partenariats internationaux	82		150		<b>232</b>
Banque mondiale	1 178		939	71 889	<b>74 006</b>
<b>Total États non membres et autres sources</b>	<b>13 210</b>		<b>202 009</b>	<b>71 889</b>	<b>287 108</b>
<b>Total 2009</b>	<b>221 035</b>	<b>33 213</b>	<b>407 051</b>	<b>71 889</b>	<b>733 188</b>
<b>Total 2008</b>	<b>185 495</b>	<b>31 443</b>	<b>345 265</b>	<b>52 891</b>	<b>615 096</b>

<sup>1</sup> Les contributions dans des devises autres que le dollar des États-Unis ont été converties au taux de change en vigueur à la fin de l'année.

## État des contributions complémentaires et supplémentaires et des montants non décaissés

### État des contributions complémentaires cumulées et des autres contributions de 1978 à 2009

(en milliers d'USD)

	Montant
Canada	1 511
Allemagne	458
Inde	1 000
Arabie saoudite	30 000
Suède	13 826
Royaume-Uni	11 993
Contributions cumulées reçues de la Belgique au titre du PC-FBS dans le cadre des reconstitutions	74 948
<i>Contributions afférentes à la reconstitution du Fonds fiduciaire pour l'Initiative PPTE</i>	
Italie	4 602
Luxembourg	1 053
Pays-Bas	14 024
	<b>19 679</b>
<b>Total contributions complémentaires 2009</b>	<b>153 415</b>
<b>Total contributions complémentaires 2008</b>	<b>101 147</b>

### État des contributions des États membres et des donateurs pour l'Initiative PPTE

(en milliers d'USD)

<i>Contributions afférentes à la reconstitution du Fonds fiduciaire pour l'Initiative PPTE (voir tableau précédent)</i>	19 679
Belgique	2 713
Commission européenne	10 512
Finlande	5 193
Allemagne	6 989
Islande	250
Norvège	5 912
Suède	17 000
Suisse	3 276
Fonds fiduciaire PPTE administré par la Banque mondiale	122 217
<b>Total contributions au Fonds fiduciaire PPTE du FIDA en 2009</b>	<b>193 741</b>
<b>Total contributions au Fonds fiduciaire PPTE du FIDA en 2008</b>	<b>175 651</b>

## État des contributions complémentaires et supplémentaires et des montants non décaissés

### État des contributions complémentaires et des contributions supplémentaires reçues en 2009

#### Contributions reçues pour le nouveau bâtiment du siège en 2009

	<i>Monnaie</i>	<i>Montant (en milliers)</i>	<i>Équivalent en milliers d'USD</i>
Cameroun	EUR	16	22
Chine	EUR	150	221
Madagascar	EUR	40	53
Maroc	EUR	40	57
Qatar	EUR	50	75
Turquie	EUR	70	100
<b>Total</b>		<b>366</b>	<b>528</b>

#### Contributions reçues pour le cofinancement de projets en 2009

	<i>Monnaie</i>	<i>Montant (en milliers)</i>	<i>Équivalent en milliers d'USD</i>
Belgique	EUR	2 000	2 635
Danemark	USD		531
Pays-Bas	EUR	2 104	3 063
Pays-Bas	USD		1 282
Pays de l'OPEP	USD		200
Royaume-Uni	GBP	1 426	2 373
<b>Total</b>			<b>10 084</b>

#### Contributions reçues pour le programme de cadres associés en 2009

	<i>Monnaie</i>	<i>Montant (en milliers)</i>	<i>En milliers d'USD</i>
Danemark	USD		139
Finlande	USD		630
France	USD		156
Allemagne	USD		537
Allemagne	EUR	90	133
Italie	USD		166
République de Corée	USD		127
Suède	USD		169
<b>Total</b>			<b>2 057</b>

#### Contributions versées sous forme de fonds supplémentaires en 2009

	<i>Monnaie</i>	<i>Montant (en milliers)</i>	<i>Équivalent en milliers d'USD</i>
Banque africaine de développement	USD		100
Coopernic	EUR	1 000	1 290
Commission européenne	EUR	51 069	72 297
Finlande	EUR	500	744
Italie	EUR	500	696
Fonds pour les pays les moins avancés	USD		200
Pays-Bas	USD		142
Norvège	NOK	3 500	625
Autres institutions financières internationales et organismes des Nations Unies	USD		126
Espagne	EUR	2 000	2 846
Fonds spécial pour les changements climatiques	USD		125
Suisse	EUR	331	450
Banque mondiale – Groupe consultatif d'assistance aux pauvres	USD		330
<b>Total</b>			<b>79 971</b>

#### Contributions complémentaires reçues en 2009

	<i>Reconstitutions</i>	<i>Monnaie</i>	<i>Montant (en milliers)</i>	<i>Équivalent en milliers d'USD</i>
Suisse	VII <sup>e</sup> reconstitution	SEK	100 000	13 827
Royaume-Uni	VI <sup>e</sup> reconstitution	GBP	500	740
<b>Total</b>				<b>14 567</b>

<sup>1</sup> Pour le Mécanisme d'assistance pour les peuples autochtones.

## État des contributions complémentaires et supplémentaires et des montants non décaissés

### État des contributions complémentaires et supplémentaires non décaissées (en milliers d'USD)

#### Cofinancement de projets – montants non décaissés

	<i>Solde non décaissé au 31 décembre</i>	
	<i>2009</i>	<i>2008</i>
<b>États membres</b>		
Belgique	1 454	
Canada	1 365	29
Danemark	4	
Finlande	61	155
Irlande	1 327	1 327
Italie	3 644	2 183
Japon	164	274
Luxembourg	69	317
Pays-Bas	3 670	378
Norvège	2 733	3 095
Espagne	269	1 784
Suriname		4
Suède	170	212
Suisse		72
Royaume-Uni	2 460	5 146
<b>Total États membres</b>	<b>17 390</b>	<b>14 976</b>
<b>États non membres</b>		
Banque arabe	1 086	1 073
Organisation des pays exportateurs de pétrole	89	
Fonds d'équipement des Nations Unies	25	
Programme des Nations Unies pour le développement	213	
Banque mondiale		4
<b>Total États non membres</b>	<b>1 413</b>	<b>1 077</b>
<b>Total</b>	<b>18 803</b>	<b>16 053</b>

#### Programme de cadres associés – montants non décaissés

	<i>Solde non décaissé au 31 décembre</i>		<i>Nombre cumulé de cadres associés</i>	
	<i>2009</i>	<i>2008</i>	<i>2009</i>	<i>2008</i>
Belgique	9	9	4	4
Danemark	80	175	21	20
Finlande	442	257	13	11
France	109		5	4
Allemagne	548	337	31	29
Italie	261	411	22	22
Japon	47	47	11	11
Pays-Bas			29	29
Norvège	4	112	9	9
République de Corée	26	140	9	9
Suède	237	70	14	14
Suisse			3	3
États-Unis			3	3
<b>Total</b>	<b>1 763</b>	<b>1 558</b>	<b>174</b>	<b>168</b>

Au total 17 cadres associés ont travaillé au FIDA en 2009 (19 en 2008). Leurs postes étaient financés par le Danemark (2), la Finlande (4), la France (1), l'Allemagne (4), l'Italie (3), la Norvège (1), la République de Corée (1) et la Suède (1).

**État des contributions complémentaires et supplémentaires et des montants non décaissés****Contributions complémentaires et supplémentaires – montants non décaissés**

	<i>Solde non décaissé au 31 décembre</i>	
	<i>2009</i>	<i>2008</i>
<b>États membres</b>		
Belgique	19	19
Cameroun	23	
Canada	809	2 189
Chine	215	
Danemark	130	134
Finlande	906	697
France	105	105
Allemagne	1 155	1 690
Inde	1 000	1 000
Irlande	35	38
Italie	8 710	14 330
Japon	123	146
Luxembourg	831	831
Madagascar	57	
Malaisie	13	13
Maroc	57	
Pays-Bas	128	146
Norvège	1 337	1 479
Portugal	24	24
Qatar	68	
Espagne	11 422	7 792
Suède	14 058	228
Suisse	737	897
Turquie	100	
Royaume-Uni	4 852	5 707
États-Unis	1	1
<b>Total États membres</b>	<b>46 915</b>	<b>37 466</b>
<b>États non membres</b>		
Banque africaine de développement	139	376
Fondation Bill et Melinda Gates	159	548
Coopernic	1 192	-
Commission européenne	53 095	59 925
Organisation des Nations-Unis pour l'alimentation et l'agriculture	18	16
Fonds pour les pays les moins avancés	200	
Fonds spécial pour les changements climatiques	124	
Fonds d'équipement des Nations Unies	315	557
Programme des Nations Unies pour le développement		212
Fonds des Nations Unies pour les partenariats internationaux	6	14
Banque mondiale	178	159
Autres	126	12
<b>Total États non membres</b>	<b>55 552</b>	<b>61 819</b>
<b>Total</b>	<b>102 467</b>	<b>99 285</b>

## État des contributions complémentaires et supplémentaires et des montants non décaissés

<b>Fonds pour l'environnement mondial</b>					
<i>Bénéficiaires</i>	<i>Contributions cumulées reçues au 31 décembre</i>	<i>Solde non décaissé au 1<sup>er</sup> janvier 2009</i>	<i>Fonds reçus des donateurs</i>	<i>Décaissements</i>	<i>Solde non décaissé au 31 décembre 2009</i>
ANASE <sup>1</sup> régional	4 639	4 299		(4 299)	
Brésil	5 988	100			100
Burkina Faso	2 016	2 016		(2 016)	
Chine	4 895		4 545		4 545
Comores	1 000				
Équateur	100		100	(18)	82
Érythrée	4 500	58	4 350	(17)	4 391
Éthiopie	4 750		4 400		4 400
Gambie	100	51		(47)	4
Appui mondial à la mise en œuvre de la CCD <sup>2</sup>	481	25			25
Jordanie	6 795	6 447		(6 446)	1
Kenya	4 700				
Mali	6 326	11			11
Mauritanie	4 350	57	4 190	(57)	4 190
MENARID <sup>3</sup> suivi et évaluation	705	31	645	(9)	667
Maroc	430	6 020	(5 918)	(22)	80
Niger	4 350	51	4 200	(29)	4 222
Panama	80		80		80
Pérou	100		100		100
Sri Lanka	7 270	6 920		(6 920)	
Swaziland	2 073	45	1 973	(21)	1 997
Tunisie	5 350	5 006		(6)	5 000
Venezuela (République bolivarienne du)	100		100		100
Viet Nam	754	35	654	(35)	654
Non alloués		0			
<b>Total</b>	<b>71 852</b>	<b>31 172</b>	<b>19 419</b>	<b>(19 942)</b>	<b>30 649</b>
Intérêts	11	277	35	(301)	11
<b>Total</b>	<b>71 863</b>	<b>31 449</b>	<b>19 454</b>	<b>(20 243)</b>	<b>30 660</b>
Fonds provenant de cofinanceurs pour les activités du FEM	25				
<b>Total</b>	<b>71 888</b>	<b>31 449</b>	<b>19 454</b>	<b>(20 243)</b>	<b>30 660</b>

<sup>1</sup> Association des nations de l'Asie du Sud-Est.

<sup>2</sup> Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification.

<sup>3</sup> MENARID = Programme de gestion intégrée des ressources naturelles dans la région Moyen-Orient et Afrique du Nord.

## AUDITORS' REPORT

The International Fund for Agricultural Development  
Rome

We have audited the accompanying consolidated Financial Statements (Appendices A, B, B1, C, D and D1) of the International Fund for Agricultural Development (the Fund) as at and for the year ended 31 December 2009. These financial statements are the responsibility of the Fund's management. Our responsibility is to express an opinion on these financial statements based on our audit.

We conducted our audit in accordance with International Standards on Auditing. Those standards require that we plan and perform the audit to obtain reasonable assurance about whether the financial statements are free of material misstatement. An audit includes examining, on a test basis, evidence supporting the amounts and disclosures in the financial statements. An audit also includes assessing the accounting principles used and significant estimates made by management, as well as evaluating the overall financial statement presentation. We believe that our audit provides a reasonable basis for our opinion.

In our opinion, the financial statements give a true and fair view of the consolidated financial position of the International Fund for Agricultural Development as of 31 December 2009, and of the results of its operations and its cash flows for the year then ended in accordance with International Financial Reporting Standards.

Rome, 15 April 2010

PricewaterhouseCoopers SpA



John McQuiston  
(Partner)

## RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Fonds international de développement agricole  
Rome

Nous avons procédé à la vérification des états financiers consolidés (appendices A, B, B1, C, D et D1) du Fonds international de développement agricole (le Fonds) relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2009. Ces états financiers relèvent de la responsabilité de la direction du Fonds. Notre responsabilité est d'émettre une opinion à leur sujet sur la base de notre vérification.

Notre vérification a été conduite selon les normes internationales de vérification comptable. Ces normes nous imposent de planifier et d'exécuter la vérification de manière à pouvoir raisonnablement assurer que les états financiers sont exempts d'inexactitudes matérielles. La vérification comprend l'examen, par sondage, des pièces justificatives des montants indiqués et des informations fournies dans les états financiers. Elle comprend aussi une évaluation des principes comptables appliqués et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une évaluation de la présentation générale des états financiers. Nous pensons que notre vérification nous permet de formuler une opinion avec un degré raisonnable de certitude.

À notre avis, les états financiers donnent une image fidèle de la situation financière consolidée du Fonds international de développement agricole au 31 décembre 2009, ainsi que des résultats de ses opérations et de ses mouvements de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, en accord avec les normes internationales d'information financière.

Rome, le 15 avril 2010

PricewaterhouseCoopers SpA  
John McQuiston  
(partenaire)

## **Informations complémentaires**

## Bilan du FIDA sur la base de la valeur nominale en dollars des États-Unis, reconverti en droits de tirage spéciaux

Aux 31 décembre 2009 et 2008

<i>Actifs</i>	<i>En milliers d'USD</i>		<i>En milliers de DTS</i>	
	<i>2009</i>	<i>Recalculé 2008</i>	<i>2009</i>	<i>Recalculé 2008</i>
Liquidités et avoirs en banque (note 4)	285 778	263 681	182 755	171 802
Placements (note 4)	2 375 687	2 358 008	1 519 252	1 536 359
Actifs détenus en garantie de prêts de titres	215 780	455 953	137 992	297 076
Billets à ordre à encaisser (note 5)	387 911	276 728	248 069	180 302
Contributions à recevoir (note 5)	390 427	211 617	249 678	137 879
Moins: provisions (note 6)	(168 448)	(168 485)	(107 723)	(109 776)
Montant net des contributions à recevoir et billets à ordre à encaisser	609 890	319 860	390 024	208 405
Autres comptes débiteurs (note 7)	160 669	253 392	102 748	267 789
Actifs fixes (note 8)	1 802	996	1 153	649
Encours des prêts (note 9 et appendice H)	5 346 977	5 020 941	3 419 391	3 271 394
Moins: provision cumulée pour dépréciation des prêts (note 9 a))	(98 424)	(133 103)	(62 941)	(86 723)
Moins: provision cumulée au titre de l'Initiative PPTE (note 11 b) et appendice I)	(147 174)	(160 337)	(94 118)	(104 468)
Encours net des prêts	5 101 379	4 727 501	3 262 332	3 080 203
<b>Total actifs</b>	<b>8 750 985</b>	<b>8 379 391</b>	<b>5 596 256</b>	<b>5 562 283</b>
<i>Passif et fonds propres</i>	<i>En milliers d'USD</i>		<i>En milliers de DTS</i>	
	<i>2009</i>	<i>recalc ulé 2008</i>	<i>2009</i>	<i>Recalculé 2008</i>
<b>Passif</b>				
Comptes créditeurs et passif exigible (note 12)	242 786	341 825	156 599	325 407
Garanties en espèces	217 872	474 414	137 992	309 105
Dons non décaissés (appendice H1)	305 795	149 239	195 556	97 236
Recettes reportées (note 13)	76 647	77 840	49 016	50 716
Total passif	843 100	1 043 318	539 163	782 464
<b>Fonds propres</b>				
Contributions				
Ordinaires	5 844 665	5 297 525	5 054 637	4 386 360
Spéciales	20 348	20 348	15 219	15 219
Total contributions (appendice G)	5 865 013	5 317 873	5 069 856	4 401 579
Réserve générale	95 000	95 000	60 752	61 899
Bénéfices non distribués	1 947 872	1 923 199	(73 515)	316 341
Total fonds propres	7 907 885	7 336 072	5 057 093	4 779 819
<b>Total passif et fonds propres</b>	<b>8 750 985</b>	<b>8 379 391</b>	<b>5 596 256</b>	<b>5 562 282</b>

Le bilan du Fonds est établi en DTS étant donné que la majorité de ses actifs sont libellés en DTS et/ou dans des monnaies servant au calcul du DTS. Cet état est présenté uniquement pour information et est exprimé en valeurs nominales.

**État des ressources disponibles pour engagement (FIDA seulement)**

Pour les exercices clos les 31 décembre 2009 et 2008 (en milliers d'USD)

		2009	2008
<b>Avoirs disponibles en monnaies librement convertibles</b>	Liquidités	284 508	263 619
	Placements	2 591 010	2 813 473
	Billets à ordre	386 512	275 328
	Autres montants à recevoir <sup>1</sup>	67 211	126 632 <sup>1</sup>
		<b>3 329 241</b>	<b>3 479 052</b>
<b>Moins</b>	Montants à payer et passif exigible	461 345	816 387
	Mécanisme de financement du développement des programmes (MFDP), report	7 150	3 436
	Réserve générale	95 000	95 000
	Prêts entrés en vigueur non décaissés	2 405 277	2 266 063
	Prêts approuvés et signés mais non encore entrés en vigueur	161 268	249 789
	Dons non décaissés	305 795	149 239
		<b>3 435 835</b>	<b>3 579 914</b>
	Provision pour billets à ordre	80 861	80 898
		<b>3 516 696</b>	<b>3 660 811</b>
<b>Ressources disponibles pour engagement</b>		<b>(187 455)</b>	<b>(181 759)</b>
<b>Moins</b>	Prêts non encore signés	405 911	400 086
	Dons non encore signés	195 732	160 533
<b>Ressources nettes disponibles avant engagements anticipés (PEA)</b>		<b>(789 098)</b>	<b>(742 378)</b>
<b>PEA reportés au 1<sup>er</sup> janvier</b>		742 378	585 352
<b>PEA approuvés aux sessions du Conseil d'administration au cours de l'exercice</b>		90 000	168 300
		<b>832 378</b>	<b>753 652</b>
<b>Moins</b>	PEA couverts pendant l'exercice	<b>(43 280)</b>	<b>(11 274)</b>
<b>Engagements anticipés reportés au 31 décembre</b>		<b>789 098</b>	<b>742 378<sup>2</sup></b>
<b>Montant net des ressources disponibles pour engagement</b>		<b>-</b>	<b>-</b>

<sup>1</sup> Ce poste ne comprend pas les sommes exigibles au titre des fonds fiduciaires PPTE et AMACS du FIDA.<sup>2</sup> Le montant reporté au titre du PEA est largement inférieur au plafond de cinq ans de rentrées futures au titre des prêts (soit environ 1 380 millions d'USD) conformément à ce qui a été fixé dans la septième reconstitution.

**État des contributions**

Aux 31 décembre 2009 et 2008

**État récapitulatif des contributions**

	<i>En milliers d'USD</i>	
	2009	2008
Contributions initiales	1 017 314	1 017 314
Première reconstitution	1 016 372	1 016 372
Deuxième reconstitution	566 560	566 560
Troisième reconstitution	553 776	553 776
Quatrième reconstitution	361 396	361 395
Cinquième reconstitution	441 370	441 282
Sixième reconstitution	566 988	566 865
Septième reconstitution	622 157	590 523
Huitième reconstitution	515 948	691
<b>Total FIDA</b>	<b>5 661 881</b>	<b>5 114 778</b>
PSA première phase	288 868	288 868
PSA deuxième phase	62 364	62 364
<b>Total PSA</b>	<b>351 232</b>	<b>351 232</b>
Contributions spéciales <sup>1</sup>	20 348	20 348
<b>Total des contributions aux reconstitutions</b>	<b>6 033 461</b>	<b>5 486 358</b>
<b>États des contributions complémentaires</b>		
Fonds belge de survie	74 948	67 228
Initiative PPTE	19 679	19 679
Autres contributions complémentaires	58 788	14 240
<b>Total contributions complémentaires</b>	<b>153 415</b>	<b>101 147</b>
Contributions à l'Initiative PPTE ne rentrant pas dans le cadre des contributions à la reconstitution des ressources	174 062	155 972
Contributions du FBS ne rentrant pas dans le cadre des contributions à la reconstitution des ressources	63 836	63 836
<b>État des contributions supplémentaires<sup>2</sup></b>		
Cofinancement des projets	221 035	185 495
Programme de cadres associés	33 213	31 443
Autres fonds supplémentaires	407 051	257 338
Fonds pour l'environnement mondial	71 852	52 893
<b>Total contributions supplémentaires</b>	<b>971 049</b>	<b>746 976</b>
<b>Total contributions</b>	<b>7 157 925</b>	<b>6 344 482</b>
Total des contributions réparti comme suit:		
<b>Total des contributions aux reconstitutions (cf. ci-dessus)</b>	<b>6 033 461</b>	<b>5 486 358</b>
Moins provisions	(168 448)	(168 485)
Total net des contributions aux reconstitutions	5 865 013	5 317 873
Moins ajustement sur la base de la juste valeur	(21 071)	(16 157)
<b>Total des contributions aux reconstitutions sur la base de la juste valeur</b>	<b>5 843 942</b>	<b>5 301 716</b>

<sup>1</sup> Y compris la contribution spéciale de l'Islande avant son admission.<sup>2</sup> Y compris les intérêts perçus en vertu de chaque accord.

**État des contributions**

Aux 31 décembre 2009 et 2008

**État des contributions des membres<sup>1</sup>**

	<i>Contributions initiales et contributions à la première, deuxième, troisième, quatrième, cinquième et sixième reconstitution des ressources (équivalent en milliers d'USD)</i>	<i>Septième reconstitution</i>					<i>Total</i>
		<i>Instruments déposés</i>		<i>Paiements (équivalent en milliers d'USD)</i>			
		<i>Monnaie</i>	<i>Montant (en milliers)</i>	<i>Équivalent en milliers d'USD</i>	<i>Liquidités</i>	<i>Billets à ordre</i>	
<b>États membres</b>							
Albanie	<b>30</b>	USD	10	10	10	0	10
Algérie	<b>51 330</b>	USD	1 100	1 100	1 100	0	1 100
Angola	<b>260</b>	USD	200	200	200	0	200
Argentine	<b>7 900</b>	USD	2 000	2 000	2 000	0	2 000
Arménie	<b>11</b>	USD	11	11	11	0	11
Australie <sup>2</sup>	<b>37 247</b>						
Autriche	<b>42 808</b>	EUR	8 797	12 687	12 687	0	12 687
Azerbaïdjan	<b>100</b>						
Bangladesh	<b>3 756</b>	USD	600	600	600	0	600
Barbade	<b>10</b>						
Belgique	<b>73 540</b>	EUR	13 080	19 214	19 214	0	19 214
Belize	<b>205</b>						
Bénin	<b>197</b>						
Bhoutan	<b>105</b>	USD	30	30	30	0	30
Bolivie (État plurinational de)	<b>1 200</b>	USD	300	300	200	0	200
Bosnie-Herzégovine	<b>0</b>	USD	75	75	75	0	75
Botswana	<b>335</b>	USD	75	75	75	0	75
Brésil <sup>3</sup>	<b>44 020</b>	USD	7 916	7 916	0	7 916	7 916
Burkina Faso	<b>159</b>	USD	100	100	100	0	100
Burundi	<b>70</b>	USD	10	10	10	0	10
Cambodge	<b>420</b>	USD	210	210	210	0	210
Cameroun	<b>855</b>	USD	794	794	794	0	794
Canada	<b>169 828</b>	CAD	37 277	33 618	33 618	0	33 618
Cap-Vert	<b>26</b>						
République centrafricaine	<b>11</b>						
Chili	<b>700</b>	USD	100	100	100	0	100
Chine	<b>40 839</b>	USD	16 000	16 000	16 000	0	16 000
Colombie	<b>470</b>	USD	170	170	170	0	170
Comores <sup>4</sup>	<b>34</b>						
Congo	<b>451</b>	USD	300	300	300	0	300
Îles Cook	<b>5</b>						
Côte d'Ivoire	<b>1 559</b>						
Cuba	<b>9</b>						
Chypre	<b>162</b>	USD	30	30	30	0	30
République populaire démocratique de Corée	<b>800</b>						
République démocratique du Congo	<b>1 180</b>						
Danemark	<b>113 350</b>	DKK	60 000	11 259	11 259	0	11 259
Djibouti	<b>6</b>						
Dominique	<b>51</b>						
République dominicaine	<b>88</b>						
Équateur	<b>791</b>						
Égypte	<b>14 409</b>	USD	3 000	3 000	900	2 100	3 000
El Salvador	<b>100</b>	USD					
Érythrée	<b>20</b>	USD	10	10	10	0	10
Éthiopie	<b>191</b>	USD	30	30	30	0	30

**État des contributions**

Aux 31 décembre 2009 et 2008

**État des contributions des membres<sup>1</sup> (suite)**

	<i>Contributions initiales et contributions à la première, deuxième, troisième, quatrième, cinquième et sixième reconstitution des ressources (équivalent en milliers d'USD)</i>	<i>Septième reconstitution</i>					<i>Total</i>
		<i>Instruments déposés</i>			<i>Paiements (équivalent en milliers d'USD)</i>		
		<i>Monnaie</i>	<i>Montant (en milliers)</i>	<i>Équivalent en milliers d'USD</i>	<i>Liquidités</i>	<i>Billets à ordre</i>	
Fidji	<b>194</b>	USD	10	10	10	10	10
Finlande	<b>31 526</b>	EUR	6 516	8 742	8 742	0	8 742
France	<b>207 092</b>	EUR	24 000	34 434	0	34 434	34 434
Gabon	<b>3 282</b>	EUR	11	15	15	0	15
Gambie	<b>45</b>						
Allemagne	<b>295 873</b>	USD	40 000	40 000	26 000	14 000	40 000
Ghana	<b>1 266</b>	USD	400	400	400	0	400
Grèce	<b>2 950</b>	USD	1 246	1 246	1 246	0	1 246
Grenade	<b>75</b>						
Guatemala	<b>793</b>	USD	250	250	245	0	245
Guinée	<b>260</b>	USD	70	70	70	0	70
Guinée-Bissau	<b>30</b>						
Guyana	<b>635</b>						
Haiti	<b>107</b>						
Honduras	<b>801</b>						
Islande	<b>5</b>	USD	300	300	300	0	300
Inde	<b>62 812</b>	USD	17 000	17 000	17 000	0	17 000
Indonésie	<b>41 959</b>	USD	5 000	5 000	5 000	0	5 000
Iran (République islamique d) <sup>4</sup>	<b>128 750</b>						
Iraq <sup>4</sup>	<b>53 099</b>	USD	2 000	2 000	2 000	0	2 000
Irlande	<b>6 411</b>	EUR	6 000	6 915	6 915	0	6 915
Irlande <sup>5</sup>	<b>0</b>	EUR	891	2 642	2 642	0	2 642
Israël	<b>300</b>						
Italie	<b>224 023</b>	EUR	14 750	19 971	19 971	0	19 971
Jamaïque	<b>326</b>						
Japon	<b>324 600</b>	JPY	3 635 719	36 002	26 238	9 763	36 001
Jordanie	<b>740</b>	USD	100	100	100	0	100
Kenya	<b>4 518</b>	USD	100	100	100	0	100
Kiribati	<b>5</b>						
Koweït	<b>153 041</b>	USD	8 000	8 000	8 000	0	8 000
République démocratique populaire lao	<b>154</b>						
Liban	<b>115</b>	USD	80	80	80	0	80
Lesotho	<b>289</b>	USD	100	100	100	0	100
Libéria	<b>39</b>						
Jamahiriya arabe libyenne <sup>4</sup>	<b>52 000</b>						
Luxembourg	<b>2 506</b>	EUR	650	954	954	0	954
Madagascar	<b>280</b>	USD	97	97	97	0	97
Malawi	<b>73</b>						
Malaisie	<b>1 000</b>	USD	125	125	125	0	125
Maldives	<b>51</b>						
Mali	<b>63</b>	USD	127	127	127	0	127
Malte	<b>55</b>						
Mauritanie	<b>50</b>						
Maurice	<b>270</b>						
Mexique	<b>30 131</b>	USD	3 000	3 000	3 000	0	3 000

**État des contributions**

Aux 31 décembre 2009 et 2008

**État des contributions des membres<sup>1</sup> (suite)**

	<i>Contributions initiales et contributions à la première, deuxième, troisième, quatrième, cinquième et sixième reconstitution des ressources (équivalent en milliers d'USD)</i>	<i>Septième reconstitution</i>					
		<i>Instruments déposés</i>			<i>Paiements (équivalent en milliers d'USD)</i>		
		<i>Monnaie</i>	<i>Montant (en milliers)</i>	<i>Équivalent en milliers d'USD</i>	<i>Liquidités</i>	<i>Billets à ordre</i>	<i>Total</i>
Mongolie	<b>2</b>						
Maroc	<b>6 245</b>	USD	300	300	300	0	300
Mozambique	<b>320</b>	USD	80	80	80	0	80
Myanmar	<b>250</b>						
Namibie	<b>340</b>	USD	20	20	20	0	20
Népal	<b>160</b>						
Pays-Bas	<b>224 310</b>	EUR	32 000	45 345	45 345	0	45 345
Nouvelle-Zélande	<b>7 991</b>						
Nicaragua	<b>99</b>	USD	20	20	20	0	20
Niger	<b>175</b>	USD	50	50	50	0	50
Nigéria	<b>101 459</b>	USD	5 000	5 000	4 711	0	4 711
Norvège	<b>144 750</b>	NOK	209 482	35 113	35 113	0	35 113
Oman	<b>200</b>	USD	100	100	100	0	100
Pakistan	<b>10 934</b>	USD	4 000	4 000	2 412	1 588	4 000
Panama	<b>166</b>	USD	33	33	33	0	33
Papouasie-Nouvelle-Guinée	<b>170</b>						
Paraguay	<b>705</b>						
Pérou	<b>760</b>	USD	200	200	200	0	200
Philippines	<b>1 778</b>	USD	200	200	200	0	200
Portugal	<b>3 089</b>	EUR	873	1 296	1 296	0	1 296
Qatar	<b>29 980</b>	USD	10 000	10 000	10 000	0	10 000
République de Corée	<b>10 239</b>	USD	3 000	3 000	3 000	0	3 000
République de Moldova	<b>6</b>	USD	13	13	13	0	13
Roumanie	<b>150</b>	USD	100	100	100	0	100
Rwanda	<b>164</b>	USD	7	7	7	0	7
Saint-Kitts-et-Nevis	<b>20</b>						
Sainte-Lucie	<b>22</b>						
Samoa	<b>50</b>						
Sao Tomé-et-Principe	<b>10</b>						
Arabie saoudite	<b>379 778</b>	USD	10 000	10 000	10 000	0	10 000
Sénégal	<b>271</b>	USD	113	113	113	0	113
Seychelles	<b>20</b>						
Sierra Leone	<b>37</b>						
Îles Salomon	<b>10</b>						
Somalie	<b>10</b>						
Afrique du Sud	<b>500</b>						
Espagne	<b>12 700</b>	EUR	24 000	35 089	35 089	0	35 089
Sri Lanka	<b>6 884</b>	USD	668	668	668	0	668
Soudan	<b>889</b>	USD	250	250	250	0	250
Swaziland	<b>238</b>	USD	35	35	35	0	35
Suède	<b>164 544</b>	SEK	251 400	37 149	37 149	0	37 149
Suisse	<b>95 482</b>	CHF	21 323	20 256	6 713	13 543	20 256
République arabe syrienne	<b>967</b>	USD	350	350	350	0	350
Thaïlande	<b>750</b>	USD	150	150	150	0	150
Togo	<b>35</b>						
Tonga	<b>55</b>						
Tunisie	<b>2 578</b>	USD	600	600	400	0	400
Turquie	<b>15 336</b>	USD	900	900	900	0	900

**État des contributions**

Aux 31 décembre 2009 et 2008

**État des contributions des membres<sup>1</sup> (suite)**

<i>Contributions initiales et contributions à la première, deuxième, troisième, quatrième, cinquième et sixième reconstitution des ressources (équivalent en milliers d'USD)</i>	<i>Septième reconstitution</i>						<i>Total</i>
	<i>Instruments déposés</i>			<i>Paiements (équivalent en milliers d'USD)</i>			
	<i>Monnaie</i>	<i>Montant (en milliers)</i>	<i>Équivalent en milliers d'USD</i>	<i>Liquidités</i>	<i>Billets à ordre</i>		
Ouganda	245	USD	45	45	45	0	45
Émirats arabes unis	51 180	USD	1 000	1 000	1 000	0	1 000
Royaume-Uni	176 134	GBP	27 725	42 797	29 365	0	29 365
République-Unie de Tanzanie	264	USD	57	57	57	0	57
États-Unis <sup>3</sup>	647 674	USD	54 000	54 000	23 143	27 633	50 776
Uruguay	325	USD	100	100	100	0	100
Venezuela (République bolivarienne du)	174 689	USD	15 000	15 000	15 000	0	15 000
Viet Nam	1 103	USD	500	500	500	0	500
Yémen	1 784	USD	592	592	592	0	592
Yougoslavie	108						
Zambie	307	USD	100	100	100	0	100
Zimbabwe	2 103						
<b>Total contributions</b>							
<b>31 décembre 2009</b>	<b>4 523 776</b>			<b>622 157</b>	<b>493 929</b>	<b>110 977</b>	<b>604 906</b>

<sup>1</sup> Les paiements se font en espèces ou sous forme de billets à ordre. Les montants étant exprimés en milliers d'USD, les contributions de l'Afghanistan (93 USD) et du Tadjikistan (400 USD) n'apparaissent pas dans l'appendice G.

<sup>2</sup> L'Australie ne fait plus partie des États membres du FIDA depuis le 31 juillet 2007.

<sup>3</sup> Voir appendice D, note 5 a).

<sup>4</sup> Voir appendice D, notes 6 a) et b).

<sup>5</sup> Outre les 6 millions d'EUR qu'elle s'est engagée à verser au titre de la huitième reconstitution, l'Irlande a fait une contribution supplémentaire de 891 000 EUR.

**État des contributions**

Aux 31 décembre 2009 et 2008

**État des contributions des membres<sup>1</sup> (suite)**

	Instruments déposés			Huitième reconstitution		
				Paielements		
	Monnaie	Montant (en milliers)	Équivalent en milliers d'USD	(équivalent en milliers d'USD)		
			Liquidités	Billets à ordre	Total	
<b>États membres</b>						
Algérie	USD	10 000	10 000	0	10 000	10 000
Angola	USD	1 900	1 900	1 900	0	1 900
Autriche	EUR	11 034	15 831	0	0	0
Azerbaïdjan	USD	100	100	100	0	100
Bhoutan	USD	30	30	30	0	30
Brésil	USD	13 360	13 360	0	0	0
Burkina Faso	USD	100	100	0	0	0
Cambodge	USD	210	210	210	0	210
Cameroun	USD	610	791	791	0	791
Chili	USD	60	60	60	0	60
Chine	USD	22 000	22 000	0	0	0
Danemark	DKK	75 000	14 461	0	0	0
Équateur	USD	50	50	50	0	50
Érythrée	USD	10	10	10	0	10
Allemagne	EUR	45 184	64 828	0	19 449	19 449
Inde	USD	25 000	25 000	9 000	0	9 000
Japon	JPY	6 375 300	68 482	0	34 241	34 241
Jordanie	USD	100	100	100	0	100
Kenya	USD	70	70	70	0	70
Luxembourg	EUR	1 576	2 262	0	2 262	2 262
Madagascar	USD	198	198	198	0	198
Malawi	USD	50	50	50	0	50
Malaisie	USD	50	50	50	0	50
Maurice	USD	5	5	5	0	5
Mozambique	USD	85	85	0	85	85
Pays-Bas	USD	75 000	75 000	0	75 000	75 000
Niger	USD	50	50	50	0	50
Norvège	NOK	240 135	41 569	0	0	0
Pakistan	USD	8 000	8 000	0	0	0
Paraguay	USD	1	1	1	0	1
République de Moldova	USD	3	3	3	0	3
Arabie saoudite	USD	20 000	20 000	0	20 000	20 000
Afrique du Sud	USD	500	500	500	0	500
Espagne	EUR	38 000	53 874	53 874	0	53 874
Sri Lanka	USD	1 001	1 001	0	0	0
Suède	SEK	360 000	50 419	0	0	0
Suisse	CHF	21 300	20 605	0	0	0
République arabe syrienne	USD	500	500	500	0	500
Tunisie	USD	600	600	0	0	0
Turquie	USD	1 200	1 200	200	0	200
Émirats arabes unis	USD	1 000	1 000	0	1 000	1 000
République-Unie de Tanzanie	USD	120	120	57	0	57
Viet Nam	USD	500	500	0	0	0
Yémen	USD	972	972	972	0	972
<b>Total États membres</b>						
<b>31 décembre 2009</b>			<b>515 947</b>	<b>68 781</b>	<b>162 037</b>	<b>230 818</b>

**État des contributions**

Aux 31 décembre 2009 et 2008

**État des contributions des membres<sup>1</sup> (suite)**

	<i>Instruments déposés</i>			<i>Huitième reconstitution</i>		
				<i>Paielements</i>		
	<i>Monnaie</i>	<i>Montant (en milliers)</i>	<i>Équivalent en milliers d'USD</i>	<i>(équivalent en milliers d'USD)</i>		
			<i>Liquidités</i>	<i>Billets à ordre</i>	<i>Total</i>	
<b>États non membres</b>						
OPEP <sup>2</sup>		20 000				
Autres		138				
<b>Total États non membres</b>		<b>20 138</b>				
<b>31 décembre 2009</b>		<b>4 543 914</b>	<b>1 138 104</b>	<b>562 710</b>	<b>273 014</b>	<b>835 724</b>
<b>31 décembre 2008</b>		<b>4 543 702</b>	<b>591 214</b>	<b>318 436</b>	<b>154 983</b>	<b>473 419</b>

<sup>1</sup> Les montants étant exprimés en milliers d'USD, le paiement effectué par le Tadjikistan (200 USD) n'apparaît pas à l'appendice G.<sup>2</sup> Organisation des pays exportateurs de pétrole.

**État des contributions**

Aux 31 décembre 2009 et 2008

**Programme spécial pour l'Afrique**

	<i>Première phase</i>			<i>Deuxième phase</i>		
	<i>Instruments déposés</i>			<i>Instruments déposés</i>		
	<i>Monnaie</i>	<i>Montant</i>	<i>Équivalent en milliers d'USD</i>	<i>Montant</i>	<i>Équivalent en milliers d'USD</i>	<i>Total</i>
Australie	AUD	500	389			389
Belgique	EUR	31 235	34 975	11 155	12 263	47 238
Danemark	DKK	120 000	18 673			18 673
Djibouti	USD	1	1			1
Union européenne	EUR	15 000	17 619			17 619
Finlande	EUR	9 960	12 205			12 205
France	EUR	32 014	37 690	3 811	4 008	41 698
Allemagne	EUR	14 827	17 360			17 360
Grèce	USD	37	37	40	40	77
Guinée	USD	25	25			25
Irlande	EUR	380	418	253	289	707
Italie	EUR	15 493	23 254	5 132	6 785	30 039
Italie	USD	10 000	10 000			10 000
Japon	JPY	2 553 450	21 474			21 474
Koweït	USD		0	15 000	15 000	15 000
Luxembourg	EUR	247	266			266
Mauritanie <sup>1</sup>	USD	25	25			25
Pays-Bas	EUR	15 882	16 174	8 848	9 533	25 707
Nouvelle-Zélande	NZD	500	252			252
Niger	EUR	15	18			18
Nigéria	USD		0	250	250	250
Norvège	NOK	138 000	19 759			19 759
Espagne	USD	1 000	1 000			1 000
Suède	SEK	131 700	19 055	25 000	4 196	23 251
Suisse	CHF	25 000	17 049			17 049
Royaume-Uni	GBP	7 000	11 150			11 150
États-Unis	USD	10 000	10 000	10 000	10 000	20 000
<b>31 décembre 2009</b>			<b>288 868</b>		<b>62 364</b>	<b>351 232</b>
31 décembre 2008			288 868		62 364	351 232

<sup>1</sup> Voir appendice D, note 6 a).

**État des contributions**

Aux 31 décembre 2009 et 2008

**État des contributions aux reconstitutions reçues des États membres en 2009<sup>1</sup>**

(en milliers d'USD)

<i>États membres</i>	<i>Instruments déposés<sup>2,3</sup></i>	<i>Billets à ordre déposés<sup>3</sup></i>	<i>Paiements</i>	
			<i>Liquidités</i>	<i>Billets à ordre encaissés</i>
<b>Première reconstitution</b>				
Mauritanie				10
<b>Total</b>				<b>10</b>
<b>Deuxième reconstitution</b>				
Mauritanie				2
<b>Total</b>				<b>2</b>
<b>Troisième reconstitution</b>				
Mauritanie				25
<b>Total</b>				<b>25</b>
<b>Quatrième reconstitution</b>				
Mongolie			2	
<b>Total</b>			<b>2</b>	
<b>Cinquième reconstitution</b>				
Paraguay			88	
<b>Total</b>			<b>88</b>	
<b>Sixième reconstitution</b>				
Guatemala			23	
Pays-Bas				10 668
Allemagne				14 000
Royaume-Uni		5 733		6 287
Suisse				508
France				11 221
<b>Total</b>		<b>5 733</b>	<b>23</b>	<b>42 684</b>
<b>Septième reconstitution</b>				
Algérie				385
Angola			200	
Argentine			2 000	
Arménie			4	
Autriche				4 192
Bangladesh				210
Belgique	4 783		9 845	
Bolivie (État plurinational de)			200	
Botswana			25	
Chine			5 000	
République populaire démocratique de Corée			1 000	
Danemark		3 375		3 429
Érythrée			10	
Finlande			3 160	
France		11 855		
Allemagne		14 000		14 000
Guatemala			245	
Inde			6 000	
Indonésie			2 000	
Iraq			660	
Irlande			2 641	

**État des contributions**

Aux 31 décembre 2009 et 2008

**État des contributions aux reconstitutions reçues des États membres en 2009<sup>1</sup> (suite)**  
(en milliers d'USD)

<i>États membres</i>	<i>Instruments déposés<sup>2,3</sup></i>	<i>Billets à ordre déposés<sup>3</sup></i>	<i>Paiements</i>	
			<i>Liquidités</i>	<i>Billets à ordre encaissés</i>
Italie			19 971	
Japon				9 767
Kenya			34	
Koweït				2 800
Luxembourg				336
Mexique			1 000	
Maroc				150
Pays-Bas				14 605
Niger			50	
Nigéria			2 211	
Norvège			9 951	
Oman			50	
Panama			8	
Philippines			176	
Portugal				457
Qatar			3 000	
Roumanie			50	
Rwanda			7	
Arabie saoudite				3 500
Sri Lanka			668	
Soudan			250	
Suisse		6 400		6 713
Émirats arabes unis			350	
Royaume-Uni		13 909		29 365
États-Unis		10 290		7 714
Venezuela (République bolivarienne du)				7 500
Viet Nam			200	
<b>Total</b>	<b>4 783</b>	<b>59 829</b>	<b>70 966</b>	<b>105 123</b>

**Huitième reconstitution**

Algérie	10 000	10 000		
Angola			1 900	
Autriche	15 682			
Bhoutan			30	
Brésil	13 360			
Burkina Faso	100			
Cambodge	210		210	
Cameroun			409	
Chili			60	
Chine	22 000			
Danemark	14 329			
Érythrée			10	
Allemagne	66 708	20 332		
Inde	25 000		9 000	
Japon	67 428	35 554		
Jordanie			100	
Kenya			70	
Luxembourg	2 332	2 248		
Madagascar			38	
Malawi			50	
Malaisie	50		50	
Maurice			5	

**État des contributions**

Aux 31 décembre 2009 et 2008

**État des contributions aux reconstitutions reçues des États membres en 2009<sup>1</sup> (suite)**

(en milliers d'USD)

<i>États membres</i>	<i>Instruments déposés</i> <sup>2,3</sup>	<i>Billets à ordre déposés</i> <sup>3</sup>	<i>Paiements</i>	
			<i>Liquidités</i>	<i>Billets à ordre encaissés</i>
Mozambique	85	85		
Pays-Bas	75 000	75 000		
Niger			50	
Norvège	39 497			
Pakistan	8 000			
Paraguay			1	
République de Moldova			3	
Arabie saoudite	20 000	20 000		
Afrique du Sud			500	
Espagne			53 874	
Sri Lanka	1 001			
Suède	52 053			
Suisse	19 690			
République arabe syrienne			500	
Tunisie	600			
Turquie	1 200		200	
Émirats arabes unis		1 000		
République-Unie de Tanzanie	120		58	
Viet Nam	500			
Yémen			972	
<b>Total</b>	<b>454 945</b>	<b>164 219</b>	<b>68 090</b>	
<b>Total général</b>	<b>459 728</b>	<b>229 781</b>	<b>139 169</b>	<b>147 844</b>

<sup>1</sup> Les montants étant exprimés en milliers d'USD, le paiement effectué par le Tadjikistan (200 USD) n'apparaît pas.<sup>2</sup> Les instruments déposés comprennent également les équivalents comptabilisés au titre des versements en espèces ou des tirages sur billets à ordre lorsque ces paiements n'étaient pas assortis d'un instrument de contribution.<sup>3</sup> Les instruments et billets à ordre libellés dans des monnaies autres que le dollar des États-Unis sont convertis dans cette monnaie à la date où ils sont déposés.

## État des prêts

1. FIDA: Encours des prêts  
Aux 31 décembre 2009 et 2008

Emprunteur ou garant	Prêts approuvés moins annulations	Prêts non entrés en vigueur	Prêts entrés en vigueur			Encours des prêts
			Fraction non décaissée	Fraction décaissée	Remboursements	
<b>Prêts (en milliers d'USD)<sup>1</sup></b>						
Bangladesh	30 000			30 000	15 750	14 250
Cap-Vert	2 004			2 004	1 052	952
Haïti	3 500			3 500	1 881	1 619
Népal	11 538			11 538	6 067	5 472
Sri Lanka	12 000			12 000	6 600	5 400
République-Unie de Tanzanie	9 488			9 488	5 100	4 388
<b>Sous-total<sup>1</sup></b>	<b>68 530</b>			<b>68 530</b>	<b>36 450</b>	<b>32 080</b>
Ajustement de change sur les prêts en USD	3186			3 186	3 236	(50)
<b>Sous-total - prêts en USD<sup>1</sup></b>	<b>71 716</b>			<b>71 716</b>	<b>39 686</b>	<b>32 030</b>
<b>Prêts (en milliers de DTS)<sup>1</sup></b>						
Albanie	35 080		8 313	26 767	2 221	24 546
Algérie	613			613	613	
Angola	16 981		5 250	11 731	1 247	10 484
Argentine	50 595		33 381	17 214	13 525	3 689
Arménie	45 649		5 693	39 956	1 447	38 509
Azerbaïdjan	32 659		12 490	20 169	631	19 538
Bangladesh <sup>2</sup>	290 555		70 526	220 029	49 197	170 832
Belize	3 067		2 050	1 017	738	279
Bénin	78 254	6 000	9 153	63 101	13 381	49 720
Bhoutan	27 030		4 951	22 079	3 788	18 291
Bolivie (État plurinational de)	58 079	5 050	7 155	45 874	16 089	29 785
Bosnie-Herzégovine	40 254	7 500	4 879	27 875	1 514	26 361
Brésil	108 800	43 800	15 868	49 132	29 598	19 534
Burkina Faso	81 458	5 400	22 681	53 377	7 344	46 033
Burundi <sup>2</sup>	41 689		5 388	36 301	8 284	28 017
Cambodge	32 028	4 250	1 774	26 004	362	25 642
Cameroun	40 522	8 300	6 791	25 431	4 270	21 161
Cap-Vert	13 490		3 869	9 621	1 182	8 439
République centrafricaine	23 044			23 044	6 728	16 316
Tchad	26 150		16 492	9 658		9 658
Chine	401 344		92 609	308 735	49 825	258 910
Colombie	23 345		6 824	16 521	7 323	9 198
Comores	4 182			4 182	1 048	3 134
Congo	13 950		7 169	6 781		6 781
Costa Rica	9 250	5 850		3 400	2 838	562
Côte d'Ivoire	18 371		4 652	13 719	2 241	11 478
Cuba	10 581			10 581	2 273	8 308
République populaire démocratique de Corée	50 497			50 497	6 270	44 227
République démocratique du Congo	39 693		16 389	23 304	3 905	19 399
Djibouti	4 462		1 142	3 320	729	2 591
Dominique	2 902			2 902	1 554	1 348
République dominicaine	22 413	9 450		12 963	6 164	6 799
Équateur	40 426	8 200	8 403	23 823	15 550	8 273
Égypte	163 335	29 600	16 802	116 933	40 091	76 842
El Salvador	72 965		21 345	51 620	22 996	28 624
Guinée équatoriale	5 794			5 794	1 315	4 479
Érythrée	24 672		6 014	18 658	1 420	17 238
Éthiopie	158 802	16 975	33 827	108 000	19 980	88 020
Gabon	3 800		3 196	604		604
Gambie	29 214		4 538	24 676	4 582	20 094
Géorgie	21 818	5 350	5 112	11 356	432	10 924
Ghana	108 626	4 050	31 213	73 363	11 131	62 232
Grenade	3 250		780	2 470	758	1 712
Guatemala	75 160	12 100	30 979	32 081	19 563	12 518
Guinée-Bissau	5 117			5 117	732	4 385
Guinée	74 241		19 563	54 678	8 901	45 777
Guyana	8 523		1 628	6 895	708	6 187
Haïti	60 852		15 431	45 421	9 542	35 879
Honduras	68 991		6 996	61 995	5 826	56 169
Inde	453 927	12 600	145 897	295 430	88 771	206 659
Indonésie <sup>2</sup>	138 349		56 933	81 416	32 088	49 328
Jordanie	32 248		4 197	28 051	13 837	14 214

## État des prêts

## 1. FIDA: Encours des prêts (suite)

Aux 31 décembre 2009 et 2008

Emprunteur ou garant	Prêts approuvés moins annulations	Prêts non entrés en vigueur	Prêts entrés en vigueur			
			Fraction non décaissée	Fraction décaissée	Remboursements	Encours des prêts
Kenya	81 761	4 000	34 851	42 910	6 577	36 333
Kirghizistan	9 647	2 550		7 097	616	6 481
République démocratique populaire lao	49 573		5 617	43 956	5 492	38 464
Liban	17 133	2 600		14 533	11 013	3 520
Lesotho	24 164		3 938	20 226	3 598	16 628
Libéria	10 180			10 180		10 180
Madagascar <sup>2</sup>	99 772		31 567	68 205	12 581	55 624
Malawi <sup>2</sup>	69 673		12 262	57 411	14 561	42 850
Maldives	10 894		4 883	6 011	1 574	4 437
Mali	95 465	17 100	13 210	65 155	13 276	51 879
Mauritanie	45 323	3 856	7 466	34 001	5 822	28 179
Maurice	11 650		5 279	6 371	2 733	3 638
Mexique	50 500	3 200	23 772	23 528	16 421	7 107
Mongolie	13 705		1 806	11 899	292	11 607
Maroc	76 559		33 988	42 571	27 701	14 870
Mozambique <sup>2</sup>	112 540		38 611	73 929	11 522	62 407
Namibie	4 200			4 200	2 800	1 400
Népal	77 311	4 750	16 175	56 386	17 116	39 270
Nicaragua	39 222		12 102	27 120	2 270	24 850
Niger	40 340		12 292	28 048	5 368	22 680
Nigéria	107 800	45 400	20 647	41 753	2 869	38 884
Pakistan <sup>2</sup>	260 377		67 238	193 139	74 132	119 007
Panama	39 143	2 600	13 601	22 942	18 894	4 048
Papouasie-Nouvelle-Guinée	3 901			3 901	3 071	830
Paraguay	21 808	2 000	6 933	12 875	10 492	2 383
Pérou	60 150	5 200	10 987	43 963	23 011	20 952
Philippines	84 196		38 412	45 784	10 549	35 235
République de Moldova	33 300		9 499	23 801		23 801
Roumanie	12 400			12 400	4 960	7 440
Rwanda <sup>2</sup>	84 048		9 885	74 163	10 306	63 857
Sainte-Lucie	1 242			1 242	771	471
Saint-Vincent-et-les Grenadines	1 484			1 484	1 251	233
Samoa	1 908			1 908	578	1 330
Sao Tomé-et-Principe	13 761		4 300	9 461	1 616	7 845
Sénégal	71 312	9 100	7 250	54 962	4 786	50 176
Seychelles						
Sierra Leone	26 500		4 623	21 877	8 515	13 362
Îles Salomon	2 519			2 519	872	1 647
Somalie	17 710			17 710	411	17 299
Sri Lanka	128 055	15 550	38 788	73 717	16 697	57 020
Soudan <sup>2</sup>	129 500		29 691	99 809	22 853	76 956
Swaziland	20 403	4 050	4 529	11 824	6 290	5 534
République arabe syrienne	61 368		24 203	37 165	25 446	11 719
Ex-République yougoslave de Macédoine	11 721			11 721	650	11 071
Togo	17 564			17 564	2 464	15 100
Tonga	4 837			4 837	1 250	3 587
Tunisie	43 949		10 943	33 006	15 851	17 155
Turquie	45 657	12 080	15 877	17 700	9 562	8 138
Ouganda <sup>2</sup>	155 224	22 500	36 808	95 916	18 205	77 711
République-Unie de Tanzanie	164 058		48 034	116 024	8 042	107 982
Uruguay	18 880		2 491	16 389	11 628	4 761
Venezuela (République bolivarienne du)	33 621	8 800	6 648	18 173	12 552	5 621
Viet Nam	130 460		51 394	79 066	4 145	74 921
Yémen <sup>2</sup>	138 938		26 489	112 449	29 777	82 672
Zambie	90 529	12 900	12 597	65 032	11 905	53 127
Zimbabwe	32 175			32 175	15 604	16 571
<b>Total</b>	<b>6 207 207</b>	<b>362 711</b>	<b>1 538 029</b>	<b>4 306 467</b>	<b>1 095 890</b>	<b>3 210 577</b>
Fonds pour Gaza et la Cisjordanie <sup>3</sup>	2 513			2 513	193	2 320
<b>Équivalent en USD</b>	<b>9 710 274</b>	<b>567 179</b>	<b>2 405 049</b>	<b>6 738 046</b>	<b>1 577 674</b>	<b>5 160 372</b>
Ajustement de change sur les remboursements de prêts en DTS	(136 295)			(136 295)		(136 295)
<b>Sous-total en USD des prêts en DTS au 31 décembre 2009</b>	<b>9 573 979</b>	<b>567 179</b>	<b>2 405 049</b>	<b>6 601 751</b>	<b>1 577 674</b>	<b>5 024 077</b>
<b>Total valeur nominale des prêts en USD au 31 décembre 2009</b>	<b>9 645 695</b>	<b>567 179</b>	<b>2 405 049</b>	<b>6 673 467</b>	<b>1 617 360</b>	<b>5 056 107</b>
Ajustement sur la base de la juste valeur						(1 225 698)
<b>Total USD sur la base de la juste valeur au 31 décembre 2009</b>						<b>3 830 409</b>
<b>Total USD en valeur nominale au 31 décembre 2008</b>	<b>9 108 152</b>	<b>649 875</b>	<b>2 265 755</b>	<b>6 192 508</b>	<b>1 462 618</b>	<b>4 729 904</b>
Ajustement sur la base de la juste valeur						(1 129 484)
<b>Total USD en juste valeur au 31 décembre 2008</b>						<b>3 600 420</b>

## État des prêts

### 2. FIDA: État récapitulatif des prêts approuvés en valeur nominale<sup>1</sup>

Aux 31 décembre 2009 et 2008

Prêts approuvés en milliers de DTS					Valeur en milliers d'USD					
		Au 1 <sup>er</sup> janvier 2009	Prêts annulés	Prêts intégralement remboursés	Au 31 décembre 2009	Au 1 <sup>er</sup> janvier 2009	Prêts annulés	Prêts intégralement remboursés	Variation du taux de change DTS/USD	Au 31 décembre 2009
1978	USD	68 530			68 530	68 530			0	68 530
1979	DTS	201 486			201 486	309 241	0	0	5 827	315 068
1980	DTS	187 228			187 228	287 358	0	0	5 415	292 773
1981	DTS	188 716			188 716	289 642	0	0	5 458	295 100
1982	DTS	103 110			103 110	158 253	0	0	2 982	161 235
1983	DTS	143 589			143 589	220 381	0	0	4 153	224 534
1984	DTS	131 907			131 907	202 451	0	0	3 815	206 266
1985	DTS	60 332			60 332	92 598	0	0	1 745	94 343
1986	DTS	23 664			23 664	36 320	0	0	682	37 002
1987	DTS	43 793		0)	43 793	39 972	0	0	28 508	68 480
1988	DTS	80 306		(11 926)	68 380	123 254	0	(18 649)	2 322	106 927
1989	DTS	108 137		(4 794)	103 343	165 969	0	(7 497)	3 127	161 600
1990	DTS	100 885		(9 867)	91 018	154 838	0	(15 429)	2 918	142 327
1991	DTS	127 804			127 804	196 154	0	0	3 696	199 850
1992	DTS	150 231			150 231	230 572	0	0	4 345	234 917
1993	DTS	168 966	10		168 976	259 329	15	0	4 887	264 231
1994	DTS	179 703	(278)		179 425	271 117	(435)	0	9 889	280 571
1995	DTS	221 872	(140)		221 732	332 413	(218)	0	14 533	346 728
1996	DTS	234 582	(4 142)		230 440	351 351	(6 477)	0	15 470	360 344
1997	DTS	269 584	(629)		268 955	405 487	(984)	0	16 067	420 570
1998	DTS	270 726	(1 532)		269 194	400 483	(2 396)	0	22 857	420 944
1999	DTS	308 170	(6 653)		301 517	463 811	(10 403)	0	18 081	471 489
2000	DTS	305 875	(6 537)		299 338	469 413	(10 222)	0	8 890	468 081
2001	DTS	288 503	(2 502)		286 001	442 651	(3 911)	0	8 488	447 228
2002	DTS	246 100	(1 000)		245 100	377 715	(1 565)	0	7 117	383 267
2003	DTS	273 711	(6 000)		267 711	419 032	(9 382)	0	8 976	418 626
2004	DTS	275 750			275 750	423 222	0	0	7 975	431 197
2005	DTS	324 810			324 810	498 519	0	0	9 394	507 913
2006	DTS	350 350			350 350	537 718	0	0	10 132	547 850
2007	DTS	293 230			293 230	439 153	0	0	19 377	458 530
2008	DTS	295 006			295 006	452 776	0	0	8 531	461 307
2009	DTS	0			307 584	0	0	0		480 977
<b>Total</b>	<b>DTS</b>	<b>5 958 126</b>	<b>(29 403)</b>	<b>(26 587)</b>	<b>6 209 720</b>	<b>9 051 193</b>	<b>(45 978)</b>	<b>(41 575)</b>	<b>265 657</b>	<b>9 710 274</b>
<b>Total</b>	<b>USD</b>	<b>68 530</b>				<b>68 530</b>				<b>68 530</b>
<b>Ajustement de change sur les prêts décaissés</b>										
<b>Total</b>										<b>(133 109)</b>
<b>Total</b>						<b>9 119 723</b>				<b>9 645 695</b>

### 3. FIDA: Structure des échéances de l'encours des prêts en valeur nominale, selon la durée résiduelle

Aux 31 décembre 2009 et 2008 (en milliers d'USD)

Durée résiduelle	2009	2008
moins de 1 an	268 054	259 822
1-2 ans	203 552	191 292
2-3 ans	210 807	197 351
3-4 ans	205 945	201 441
4-5 ans	207 410	195 933
5-10 ans	1 098 720	1 014 728
10-15 ans	970 961	869 893
15-20 ans	854 781	764 761
20-25 ans	639 648	612 656
Plus de 25 ans	396 239	422 027
<b>Total</b>	<b>5 056 117</b>	<b>4 729 904</b>

<sup>1</sup> Les prêts approuvés en 1978 étaient libellés en dollars des États-Unis et sont remboursables dans les monnaies qui ont servi aux retraits. Depuis 1979, les prêts sont libellés en DTS et leur montant cumulé est converti dans le bilan. Au 31 décembre 2009, le taux de conversion DTS/USD utilisé pour le calcul était de 1/1,56372. Étant donné que les prêts ont été chiffrés au 31 décembre 2008 au taux alors en vigueur de 1/1,53480, leur valeur en dollars des États-Unis a augmenté de 798 874 000 USD du fait de l'évolution des taux de change entre le 31 décembre 2008 et le 31 décembre 2009 (entre 2007 et 2008, la valeur des prêts en dollars des États-Unis avait diminué de 711 936 000 USD).

<sup>2</sup> Les remboursements incluent la contribution des Pays-Bas et de la Norvège à des prêts particuliers consentis à ces pays, ce qui s'est traduit par des remboursements partiels anticipés et par une augmentation correspondante des ressources disponibles pour engagement.

<sup>3</sup> Le montant du prêt accordé au fonds pour Gaza et la Cisjordanie est inclus dans le total ci-dessus. Voir appendice D, note 2 e) ii).

## État des prêts

### 4. FIDA: État récapitulatif de l'encours des prêts en valeur nominale, selon les conditions de prêt

Aux 31 décembre 2009 et 2008 (en milliers d'USD)

	2009	2008
Conditions particulièrement favorables	4 657 355	4 325 782
Conditions intermédiaires	250 015	263 894
Conditions ordinaires	148 747	140 228
<b>Total</b>	<b>5 056 117</b>	<b>4 729 904</b>

### 5. Structure des échéances des prêts non décaissés en valeur nominale

Aux 31 décembre 2009 et 2008 (en milliers d'USD)

<i>Durée résiduelle</i>	2009	2008
Moins de 1 an	491 330	488 682
1-2 ans	473 673	465 716
2-3 ans	432 232	427 684
3-4 ans	382 242	377 225
4-5 ans	322 754	316 133
5-10 ans	816 791	784 806
Plus de 10 ans	53 433	55 387
<b>Total</b>	<b>2 972 455</b>	<b>2 915 633</b>

## État des prêts

## 6. Programme spécial pour l'Afrique: État des prêts en valeur nominale

Aux 31 décembre 2009 et 2008

<i>Emprunteur ou garant</i>	<i>Prêts approuvés moins annulations</i>	<i>Fraction non décaissée</i>	<i>Fraction décaissée</i>	<i>Remboursements</i>	<i>Encours des prêts</i>
<b>Prêts (en milliers de DTS)</b>					
Angola	2 714	-	2 714	423	2 291
Burkina Faso	10 546	-	10 546	2 530	8 016
Burundi	4 494	-	4 494	748	3 746
Cap-Vert	2 183	-	2 183	530	1 653
Tchad	9 617	-	9 617	2 013	7 604
Comores	2 289	-	2 289	346	1 943
Djibouti	114	-	114	28	86
Éthiopie	6 660	-	6 660	2 067	4 593
Gambie	2 638	-	2 638	660	1 978
Ghana	22 322	-	22 322	5 160	17 162
Guinée-Bissau	2 127	-	2 127	80	2 047
Guinée	10 762	-	10 762	2 960	7 802
Kenya	12 387	146	12 241	2 536	9 705
Lesotho	7 482	-	7 482	1 780	5 702
Madagascar	1 098	-	1 098	165	933
Malawi	5 777	-	5 777	867	4 910
Mali	10 193	-	10 193	3 060	7 133
Mauritanie	19 020	-	19 020	4 744	14 276
Mozambique	8 291	-	8 291	2 591	5 700
Niger	11 119	-	11 119	3 240	7 878
Sénégal	23 234	-	23 234	5 313	17 921
Sierra Leone	1 505	-	1 505	263	1 242
Soudan	26 012	-	26 012	6 464	19 548
Ouganda	8 124	-	8 124	2 437	5 687
République-Unie de Tanzanie	6 789	-	6 789	1 697	5 092
Zambie	8 607	-	8 607	2 570	6 037
<b>Total</b>	<b>226 104</b>	<b>146</b>	<b>225 958</b>	<b>55 272</b>	<b>170 685</b>
<b>Équivalent en USD</b>	<b>353 563</b>	<b>228</b>	<b>353 335</b>	<b>79 971</b>	<b>273 363</b>
Ajustement de change sur les remboursements de prêts en DTS	(6 458)				(6 458)
<b>Total en USD en valeur nominale au 31 décembre 2009</b>	<b>347 105</b>	<b>228</b>	<b>346 877</b>	<b>79 971</b>	<b>266 906</b>
Ajustement sur la base de la juste valeur					(114 611)
<b>Total en USD en juste valeur au 31 décembre 2009</b>					<b>152 295</b>
<b>Total en USD en valeur nominale au 31 décembre 2008</b>	<b>342 226</b>	<b>308</b>	<b>341 918</b>	<b>70 543</b>	<b>271 375</b>
Ajustement sur la base de la juste valeur					(113 850)
<b>Total en USD en juste valeur au 31 décembre 2008</b>					<b>157 525</b>

7. Programme spécial pour l'Afrique: État récapitulatif des prêts approuvés en valeur nominale<sup>1</sup>

Aux 31 décembre 2009

<i>Prêts approuvés en milliers de DTS</i>				<i>Valeur en milliers d'USD</i>			
		<i>Au 1<sup>er</sup> janvier 2009</i>	<i>Prêts annulés</i>	<i>Au 31 décembre 2009</i>		<i>Variation de change DTS/USD</i>	<i>Au 31 décembre 2009</i>
1986	DTS	24 902		24 902	38 220	720	38 940
1987	DTS	41 292		41 292	63 375	1 194	64 569
1988	DTS	34 770		34 770	53 365	1 006	54 371
1989	DTS	25 756		25 756	39 530	745	40 275
1990	DTS	17 370		17 370	26 660	502	27 162
1991	DTS	18 246		18 246	28 004	528	28 532
1992	DTS	6 952		6 952	10 670	201	10 871
1993	DTS	34 414		34 414	52 819	995	53 814
1994	DTS	16 320		16 320	25 048	472	25 520
1995	DTS	6 135	(53)	6 082	9 416	94	9 510
<b>Total</b>	<b>DTS</b>	<b>226 157</b>	<b>(53)</b>	<b>226 104</b>	<b>347 107</b>	<b>6 457</b>	<b>353 564</b>

## État des prêts

### 8. Programme spécial pour l'Afrique: Structure des échéances de l'encours des prêts en valeur nominale, selon la durée résiduelle

Aux 31 décembre 2009 et 2008 (en milliers d'USD)

<i>Durée résiduelle</i>	<i>2009</i>	<i>2008</i>
Moins de 1 an	10 108	10 075
1-2 ans	9 091	8 925
2-3 ans	9 091	8 925
3-4 ans	9 091	8 925
4-5 ans	9 091	44 629
5-10 ans	45 454	44 629
10-15 ans	45 454	44 629
15-20 ans	45 454	44 629
20-25 ans	45 108	39 567
Plus de 25 ans	38 964	16 443
<b>Total</b>	<b>266 906</b>	<b>271 376</b>

### 9. Programme spécial pour l'Afrique: État récapitulatif de l'encours des prêts en valeur nominale, selon les conditions de prêt

Aux 31 décembre 2009 et 2008 (en milliers d'USD)

	<i>2009</i>	<i>2008</i>
Conditions particulièrement favorables	266 906	271 376
Conditions intermédiaires	-	-
Conditions ordinaires	-	-
<b>Total</b>	<b>266 906</b>	<b>271 376</b>

**État des dons – FIDA seulement**

Aux 31 décembre 2009 et 2008 (en milliers d'USD)

	<i>Dons non décaissés au 1<sup>er</sup> janvier</i>	<i>Dons entrés en vigueur</i>	<i>Variations en 2009</i>			<i>Dons non décaissés au 31 décembre</i>
			<i>Décaissements</i>	<i>Annulations</i>	<i>Effet de change</i>	
Autres dons	69 299	48 731	(39 309)	(2 030)	311	77 002
Dons au titre du Cadre pour la soutenabilité de la dette (Appendice H2)	79 940	158 694	(13 998)	-	4 157	228 793
<b>Total 2009</b>	<b>149 239</b>	<b>207 425</b>	<b>(53 307)</b>	<b>(2 030)</b>	<b>4 468</b>	<b>305 795<sup>a</sup></b>
Ajustement sur la base de la juste valeur						(52 291)
<b>Total 2009 en juste valeur</b>						<b>253 504</b>
<b>Total 2008</b>	<b>76 848</b>	<b>116 997</b>	<b>(39 233)</b>	<b>(1 192)</b>	<b>(4 181)</b>	<b>149 239</b>
Ajustement sur la base de la juste valeur						(10 598)
<b>Total 2008 en juste valeur</b>						<b>138 641</b>

<sup>a</sup> Sur le montant ci-dessus, les estimations tablent sur des décaissements à hauteur de 57 600 000 USD au cours du prochain exercice financier.

**Cadre pour la soutenabilité de la dette – FIDA seulement**

Aux 31 décembre 2009 et 2008 (en milliers d'USD)

<i>Emprunteur ou garant</i>	<i>Dons non décaissés au 1<sup>er</sup> janvier 2009</i>	<i>Dons entrés en vigueur en 2009</i>	<i>Décaissements en 2009</i>	<i>Variation de change</i>	<i>Dons non décaissés au 31 décembre 2009</i>
<b>Cadre pour la soutenabilité de la dette en USD</b>					
Afghanistan	0	200	(102)	0	98
Cambodge	55	0	(55)	0	0
Guinée	0	0	0	0	0
Lesotho	0	200	(180)	0	20
Malawi	247	0	(45)	0	202
Népal	1 078	322	(290)	0	1 110
Niger	70	0	0	0	70
Soudan	0	150	(135)	0	15
Yémen	0	180	(162)	0	18
<b>Sous-total CSD en USD</b>	<b>1 450</b>	<b>1 052</b>	<b>(969)</b>	<b>0</b>	<b>1 533</b>
<b>Cadre pour la soutenabilité de la dette en DTS</b>					
Afghanistan	0	24 986	0	(34)	25 020
Bénin	0	0	0	0	0
Burkina Faso	0	0	0	0	0
Burundi	12 598	14 488	(2 491)	(291)	24 886
Cambodge	7 369	0	(1 200)	(112)	6 281
Tchad	0	0	0	0	0
Comores	3 645	0	(23)	(69)	3 691
Congo	0	7 827	(1 040)	(405)	7 192
Côte d'Ivoire	0	9 851	0	0	9 851
République démocratique du Congo	0	0	0	0	0
Djibouti	0	2 992	(350)	(54)	2 696
Érythrée	0	0	0	0	0
Éthiopie	19 403	0	(39)	(364)	19 728
Gambie	0	0	0	0	0
Guinée-Bissau	4 124	0	(280)	(67)	3 911
Guinée	10 130	0	0	(190)	10 320
Guyana	0	2 795	(333)	(83)	2 545
Haïti	0	0	0	0	0
Kirghizistan	0	8 644	0	(94)	8 738
République démocratique populaire lao	0	15 740	(1 500)	(83)	14 323
Lesotho	4 034	0	(464)	(73)	3 643
Libéria	0	4 926	0	0	4 926
Malawi	0	7 807	0	67	7 740
Mauritanie	0	0	0	0	0
Népal	3 837	0	(750)	(87)	3 174
Nicaragua	4 512	0	(300)	(71)	4 283
Niger	0	8 572	0	128	8 444
Rwanda	0	19 547	(2 105)	(860)	18 302
Sierra Leone	8 838	0	(655)	(177)	8 360
Tadjikistan	0	11 746	(1 100)	(607)	11 253
Soudan	0	15 917	(360)	(558)	16 115
Yémen	0	1 804	(39)	(73)	1 838
<b>Sous-total CSD en DTS</b>	<b>78 490</b>	<b>157 642</b>	<b>(13 029)</b>	<b>(4 157)</b>	<b>227 260</b>
<b>Total CSD en USD et DTS</b>	<b>79 940</b>	<b>158 694</b>	<b>(13 998)</b>	<b>(4 157)</b>	<b>228 793</b>
2008	12 931	76 922	(6 421)	(3 492)	79 940

## État récapitulatif des engagements au titre de l'Initiative pour la réduction de la dette des pays pauvres très endettés

Le tableau ci-dessous présente le montant cumulé, au 31 décembre 2009, des allègements de dette déjà consentis et des allègements estimatifs futurs au titre de l'Initiative PPTTE initiale et renforcée:

	Allègements consentis au 31 décembre 2009		Allègements futurs approuvés par le Conseil d'administration			Total des allègements de dette
	Principal	Intérêts	À la charge du FIDA		À la charge de la Banque mondiale	
			Principal	Intérêts		
<b>Pays parvenus au point d'achèvement</b>						
Bénin	4 568	1 643	0	0	0	6 211
Bolivie (État plurinational de)	5 900	1 890	0	0	0	7 790
Burkina Faso	6 648	2 637	95	25	255	9 660
Burundi	592	230	15 329	2 873	0	19 024
Cameroun	910	317	690	91	1 593	3 601
République centrafricaine	5 173	1 888	4 726	1 123	0	12 910
Éthiopie	9 415	3 274	3 716	830	9 245	26 480
Gambie	877	238	541	123	1 348	3 127
Ghana	8 212	3 236	2 437	580	6 110	20 575
Guyana	1 526	299	0	0	0	1 825
Haïti	516	154	1 471	441	0	2 582
Honduras	1 077	767	0	0	0	1 844
Madagascar	5 652	1 595	724	166	1 771	9 908
Malawi	3 539	1 026	5 516	1 108	13 561	24 750
Mali	6 211	2 431	0	0	0	8 642
Mauritanie	6 188	2 010	766	191	1 932	11 087
Mozambique	10 115	3 368	585	128	1 463	15 659
Nicaragua	7 216	907	64	16	0	8 203
Niger	4 106	1 321	2 261	483	5 615	13 786
Rwanda	3 795	1 671	8 460	2 018	6 263	22 207
Sao Tomé-et-Principe	367	110	1 079	193	2 591	4 340
Sénégal	2 247	882	0	0	0	3 129
Sierra Leone	4 110	1 202	2 264	390	5 331	13 297
Ouganda	12 450	4 654	0	0	0	17 104
République-Unie de Tanzanie	9 182	3 403	1 177	283	2 940	16 985
Zambie	6 333	2 216	4 260	894	10 392	24 095
<b>Pays parvenus au point de décision</b>						
Tchad	0	0	1 945	420	0	2 365
Congo	0	0	0	95	0	95
Cote d'Ivoire	0	0	1 768	320	0	2 088
République démocratique du Congo	1 504	245	9 377	2 389	0	13 515
Guinée	0	0	8 459	1 815	0	10 274
Guinée-Bissau	0	0	5 545	1 263	0	6 808
Libéria	0	0	9 648	6 301	0	15 949
Togo	0	0	1 215	0	0	1 215
<b>31 décembre 2009, DTS</b>	<b>128 429</b>	<b>43 614</b>	<b>94 118</b>	<b>24 559</b>	<b>70 410</b>	<b>361 130</b>
<b>Moins les allègements d'intérêts non échus (y compris les intérêts à la charge de la Banque mondiale)</b>						<b>(37 166)</b>
<b>Coût total cumulé des allègements de dette au 31 décembre 2009 (en milliers de DTS)</b>						<b>323 964</b>
<b>31 décembre 2009, USD</b>	<b>191 286</b>	<b>64 628</b>	<b>147 174</b>	<b>38 405</b>	<b>110 101</b>	<b>551 594</b>
<b>Total moins les allègements d'intérêts non échus (y compris la Banque mondiale)</b>						<b>(58 118)</b>
<b>Coût total cumulé des allègements de dette au 31 décembre 2009 (en milliers d'USD)</b>						<b>493 476</b>
Ajustement sur la base de la juste valeur			(57 083)			
<b>31 décembre 2009 en juste valeur</b>			<b>90 091</b>			
31 décembre 2008, DTS	104 228	36 158	104 468	29 334	75 394	349 581
Moins les allègements d'intérêts non échus						(43 768)
Coût total cumulé des allègements de dette au 31 décembre 2008 (en milliers de DTS)						305 813
31 décembre 2008, USD	153 804	53 059	160 337	45 021	115 715	412 221
Moins les allègements d'intérêts non échus						(67 175)
Coût total cumulé des allègements de dette au 31 décembre 2008 (en milliers d'USD)						345 046
Ajustement sur la base de la juste valeur			(42 352)			
<b>31 décembre 2008 en juste valeur</b>			<b>117 985</b>			

**État des dépenses d'exploitation (FIDA seulement)**

Ventilation des dépenses d'exploitation du FIDA par source budgétaire principale  
Pour les exercices clos les 31 décembre 2009 et 2008 (en milliers d'USD)

	<i>Budgets administratifs<sup>1</sup></i>	<i>Mécanisme de financement du développement des programmes</i>	<i>Plan d'action</i>	<i>Dépenses directes<sup>2</sup></i>	<i>Autres sources<sup>3</sup></i>	<i>Total</i>
Rémunération du personnel (salaires et prestations)	68 927	9 586	903	(19)	4 565	83 962
Dépenses administratives courantes	11 847	7 191	95	452	9 406	28 991
Consultants et autres coûts salariaux (personnel extérieur)	7 253	16 998	261	59	535	25 106
Institutions coopérantes	255	4 474	41		48	4 818
Frais financiers directs (banques et placements)				4 212		4 212
<b>Total 2009</b>	<b>88 282</b>	<b>38 249</b>	<b>1 300</b>	<b>4 704</b>	<b>14 554</b>	<b>147 089</b>
Total 2008	82 571	35 566	2 377	4 637	23 356	148 507

<sup>1</sup> Il s'agit des budgets administratifs du FIDA et de son Bureau de l'évaluation; les chiffres comprennent les montants reportés.

<sup>2</sup> Charges directes imputées sur le produit des placements.

<sup>3</sup> Y compris les dépenses remboursables par le Gouvernement italien, les dépenses liées aux départs volontaires et les postes financés par les commissions de service.

Les appellations employées dans cette publication et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part du Fonds international de développement agricole des Nations Unies aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones, ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites. Les appellations de pays "développés" et "en développement" sont employées à des fins de commodité statistique et ne reflètent pas nécessairement un jugement quant au stade atteint par tel ou tel pays ou telle ou telle région dans le processus de développement.

La présente publication peut être reproduite en tout ou en partie sans l'autorisation préalable du FIDA, à condition que la source soit indiquée par l'éditeur et qu'une copie du texte publié soit envoyée au FIDA.

Page de couverture:

Au Bangladesh, le tri du poisson avant la vente sur le marché. Le poisson est une source vitale de revenus pour les femmes, et d'éléments nutritifs pour les familles.

© FIDA/G.M.B. Akash

© 2010 Fonds international de développement agricole (FIDA)

Imprimé par Quintly, Rome, Italie

2010

Imprimé sur papier écologique

## **Table des matières du CD-ROM**

Tableau synoptique, 1978-2009

Avant-propos du Président

Cadre stratégique du FIDA 2007-2010

Questions dictant les opérations du FIDA

Programme de travail pour 2009

Mesurer et améliorer les résultats

Mobilisation des ressources en 2009

Partenariats

Données relatives au financement

Résumé des programmes, projets et dons approuvés en 2009

États membres et représentation

États financiers consolidés

Le CD-ROM contient le texte intégral du Rapport annuel en anglais, arabe, espagnol et français.

Le Fonds international de développement agricole (FIDA) œuvre aux côtés des populations rurales pauvres afin de leur permettre de cultiver et de vendre davantage de produits vivriers, d'accroître leurs revenus et de déterminer le cap de leur propre existence. Depuis 1978, le FIDA a investi près de 12 milliards d'USD sous forme de dons et de prêts à faible taux d'intérêt octroyés à des pays en développement, permettant à quelque 350 millions de personnes de se libérer par elles-mêmes de la pauvreté. Le FIDA est une institution financière internationale et une organisation spécialisée des Nations Unies dont le siège est à Rome – la plateforme alimentaire et agricole des Nations Unies. Il représente un partenariat unique, regroupant 165 membres, entre l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP), d'autres pays en développement et l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE).



Fonds international de  
développement agricole  
Via Paolo di Dono, 44  
00142 Rome, Italie  
Téléphone: +39 06 54591  
Télécopie: +39 06 5043463  
Courriel: [ifad@ifad.org](mailto:ifad@ifad.org)  
[www.ifad.org](http://www.ifad.org)  
[www.ruralpovertyportal.org](http://www.ruralpovertyportal.org)

ISBN 978-92-9072-158-1

